

Profil

La Banque HSBC Canada, filiale de la société HSBC Holdings plc, est le chef de file des banques internationales au Canada. Avec un actif de 2 556 milliards de dollars américains au 31 décembre 2011, le Groupe HSBC, qui compte environ 7 200 bureaux répartis dans 85 pays et territoires, se classe parmi les consortiums de services bancaires et financiers les plus importants au monde.

Table des matières

	Profil (deuxième de couverture)
1	Renseignements à l'intention des actionnaires
1	Mise en garde concernant les énoncés prospectifs
2	Message du président et chef de la direction
3	Rapport de gestion
3	Sommaire des résultats financiers des cinq derniers exercices
5	Aperçu
5	Le Groupe HSBC
10	Perspectives économiques pour 2012
10	Analyse des résultats financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011
19	Analyse des résultats financiers du quatrième trimestre de 2011
24	Sommaire trimestriel des comptes consolidés résumés de résultat
25	Principales méthodes comptables et incidence des estimations et de l'exercice du jugement
28	Changements de 2011 concernant la comptabilisation et la présentation de l'information
29	Arrangements hors bilan
30	Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière
30	Transactions entre parties liées
31	Dividendes
31	Cotes de crédit
32	Gestion des risques
55	États financiers consolidés
56	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
57	Rapport des auditeurs indépendants
63	Notes afférentes aux états financiers consolidés
144	Succursales et filiales de la Banque HSBC Canada
	Réseau international du Groupe HSBC (troisième de couverture)
	Comité de direction (troisième de couverture)
	Conseil d'administration (troisième de couverture)

Dates d'inscription et de versement des dividendes sur actions privilégiées en 2012, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration :

<i>Inscription</i>	<i>Versement</i>
15 mars	31 mars
15 juin	30 juin
14 septembre	30 septembre
14 décembre	31 décembre

Les dates de distribution se rapportant aux titres HSBC HaTSMC sont le 30 juin et le 31 décembre.

Désignation de dividendes déterminés

Aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire, la Banque HSBC Canada confirme que tous les dividendes versés à des résidents canadiens en 2006 et dans les années subséquentes sont déterminés, sauf indication contraire.

© Banque HSBC Canada 2012
Tous droits réservés

Toute reproduction, transmission ou mise en mémoire de cette publication sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, par enregistrement ou autre, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la Banque HSBC Canada.

Formulaire numéro 8040146 (03-12). Publié par le service des relations d'entreprise, Banque HSBC Canada, Vancouver.

Page couverture conçue par Black Sun Plc, Londres; pages de textes conçues par le service des communications du Groupe (Asie), The Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited, Hong Kong.

Imprimé par Hemlock Printers, Burnaby, Colombie-Britannique, Canada, sur du papier Rolland Opaque 50, au moyen d'encre à base d'huile végétale. Provenant des États-Unis, le papier contient 50 % de fibres postconsommation désencrées.

Renseignements à l'intention des actionnaires

ADRESSES DES BUREAUX PRINCIPAUX :

Vancouver :

Banque HSBC Canada
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Tél. : 604-685-1000
Télé. : 604-641-3098

Toronto :

Banque HSBC Canada
70 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 1S9
Tél. : 416-868-8000
Télé. : 416-868-3800

Demandes des médias :

Vancouver (en anglais) 604-641-2973
Toronto (en anglais) 416-868-3878
Toronto (en français) 416-868-8282

ADRESSE INTERNET :

www.hsbc.ca

LES TITRES DE LA BANQUE HSBC CANADA SONT INSCRITS À LA BOURSE DE TORONTO :

Banque HSBC Canada
Actions privilégiées de catégorie 1,
Série C (HSB.PR.C)
Actions privilégiées de catégorie 1,
Série D (HSB.PR.D)
Actions privilégiées de catégorie 1,
Série E (HSB.PR.E)

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES :

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
Shareholder Service Department
9th Floor, 100 University Avenue
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
Tél. : 1-800-564-6253
Télé. : 1-866-249-7775

PERSONNES-RESSOURCES :

Les actionnaires doivent aviser notre agent des transferts, Services aux investisseurs Computershare Inc., par écrit, de tout changement d'adresse.

Pour toute demande de renseignements, les actionnaires doivent s'adresser à notre service des relations avec les actionnaires, par écrit :

Banque HSBC Canada
Shareholder Relations
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9

Service des relations avec les actionnaires :

Chris Young 604-642-4389
Harry Krentz 604-641-1013

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs, dont des énoncés concernant les activités de la banque et les actions qu'elle posera. Ces énoncés peuvent être reconnus par le fait qu'ils ne sont pas formellement liés à des faits passés ou actuels. En outre, ils comportent souvent des mots ou des expressions comme « s'attendre à », « estimer », « prévoir », « projeter », « avoir l'intention de », « planifier », « être d'avis que » et d'autres mots ou expressions similaires relatifs aux exposés sur son rendement financier ou opérationnel futur. Les énoncés contenus dans le présent document comprennent, notamment, ceux qui figurent dans les rubriques suivantes : Message du président et chef de la direction, à la page 2, Perspectives économiques pour 2012, à la page 10, Avantages du personnel futurs, à la page 27, et Transition aux Normes internationales d'information financière, à la page 28. De par leur nature, ces énoncés comportent un certain nombre de risques inhérents et d'incertitudes et nous amènent à poser plusieurs hypothèses, de sorte que les résultats réels pourraient différer des résultats prévus. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces énoncés, car nos résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Parmi ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont les effets sont difficiles à prévoir, figurent le risque lié à la gestion du capital, le risque de crédit, le risque de liquidité et de financement, le risque de marché, le risque lié à la structure et le risque opérationnel. Ces facteurs de risque sont décrits dans la rubrique Gestion des risques figurant aux pages 32 à 54 du rapport de gestion 2011. Les facteurs de risque comprennent également les répercussions extraterritoriales des modifications législatives et réglementaires découlant du *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*, les changements d'ordre technologique, l'évolution des marchés financiers internationaux, les modifications dans les politiques monétaires et économiques des gouvernements, les fluctuations des taux d'intérêt en vigueur, l'inflation et les conditions économiques générales dans les régions où la banque est présente. De plus, l'industrie bancaire canadienne étant un milieu très concurrentiel, les pressions exercées sur notre marge nette d'intérêts peuvent être dues aux seules mesures prises individuellement par les banques ou d'autres institutions financières. Les fluctuations économiques peuvent également influencer les marchés boursiers et des changes et, par conséquent, nos produits. Veuillez noter que la liste de facteurs de risque énumérés ci-dessus n'est pas nécessairement exhaustive et que d'autres incertitudes et facteurs de risque pourraient également avoir des répercussions négatives sur la situation et les résultats financiers de la banque. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document n'est valable qu'à la date de ce dernier. La banque n'est nullement tenue, et rejette expressément une telle obligation, de mettre à jour ou de modifier les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Message du président et chef de la direction

L'année 2011 marque un jalon important pour la Banque HSBC Canada puisqu'il y a maintenant 30 ans qu'elle est au service des Canadiens. Lorsque nous avons ouvert nos portes en 1981 sous le nom de Banque Hongkong du Canada, nous n'avions qu'un seul bureau à Vancouver. Nous sommes aujourd'hui la plus importante banque internationale au Canada et comptons des bureaux un peu partout au pays.

À titre de membre d'un groupe présent dans plus de 80 pays dans le monde, la Banque HSBC Canada connaît très bien le milieu des affaires internationales et ses tendances ainsi que les défis que doivent relever les entreprises sur les marchés étrangers.

En 2011, afin de mieux servir notre clientèle d'affaires, nous avons poursuivi l'expansion de nos services aux entreprises dans le centre du pays. Nous avons ainsi recruté plus de 50 employés et mis en place une initiative dans le cadre de laquelle des membres du personnel des services bancaires internationaux et marchés ont accompagné leurs collègues des services aux entreprises dans plus de 1 000 visites à des clients canadiens afin de faire profiter ces derniers de l'expertise mondiale des services bancaires internationaux et marchés.

En mai, nous avons célébré avec les lauréats de la première édition des Prix d'affaires internationales HSBC, des prix qui rendent hommage à des entreprises canadiennes qui ont su mettre en valeur leurs produits et leurs services à l'étranger. Ce programme se poursuit en 2012 et je serai heureux de faire la connaissance d'autres entrepreneurs qui assurent la prospérité de leur entreprise en offrant des produits canadiens sur les marchés internationaux et constituent des exemples dignes de mention.

Pour la première fois en 2011, la HSBC s'est vue désigner meilleur gestionnaire de trésorerie au Canada selon le sondage sur la gestion de trésorerie du magazine Euromoney – un témoignage éloquent de nos capacités et des normes élevées que nous observons en matière de service à la clientèle.

La HSBC s'est aussi distinguée comme la société de fonds communs, propriété d'une banque, ayant affiché la croissance la plus rapide, soit une augmentation annuelle de plus de 17 pour cent. Grâce à ce résultat, la HSBC a enregistré les ventes de fonds communs de placement les plus élevées de son histoire.

Nous avons tiré une grande satisfaction de la présence de la Banque HSBC Canada au classement des 10 meilleurs employeurs pour les jeunes au pays, et ce, pour la deuxième année consécutive. Cette reconnaissance de Mediacorp Canada vient confirmer les efforts considérables que nous avons déployés au cours des dernières années pour créer une culture et un environnement de travail attrayants pour nos employés, quels que soient leur âge et leurs antécédents. Nous sommes fiers de la diversité de notre personnel et croyons qu'elle contribue à la qualité inégalée du service à la clientèle que nos milliers d'employés offrent quotidiennement à nos clients dans tout le pays.

Je suis heureux de constater que les fondements solides de ses activités de base ont permis à la Banque HSBC Canada de poursuivre sur sa lancée et d'enregistrer de bons résultats, et ce, dans une année marquée par des conditions économiques incertaines. Selon nos prévisions, l'économie devrait continuer à progresser au ralenti en raison de facteurs externes défavorables. Toutefois, nous nous attacherons à approfondir nos relations avec nos clients de façon à leur assurer un accès à nos ressources sur les marchés émergents et le marché international. Nous serons ainsi en mesure de continuer à répondre aux besoins de nos clients dans les années à venir.



Lindsay Gordon
Président et chef de la direction
Banque HSBC Canada

Vancouver, Canada
Le 24 février 2012

Rapport de gestion

Sommaire des résultats financiers des cinq derniers exercices

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	IFRS 2011	IFRS 2010	PCGR 2009	PCGR 2008	PCGR 2007
Comptes de résultat résumés					
Produits d'intérêts nets.....	1 556	1 608	1 479	1 644	1 718
Produits de commissions nets.....	644	638	545	454	454
Produits de négociation nets.....	150	153	329	402	256
Autres produits opérationnels.....	147	187	223	104	183
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts	2 497	2 586	2 576	2 604	2 611
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	(197)	(359)	(515)	(379)	(239)
Résultat opérationnel net.....	2 300	2 227	2 061	2 225	2 372
Charges opérationnelles.....	(1 348)	(1 357)	(1 323)	(1 353)	(1 383)
Bénéfice opérationnel.....	952	870	738	872	989
Quote-part du bénéfice dans les entreprises associées.....	4	5	–	–	–
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	956	875	738	872	989
Charge d'impôt sur le résultat.....	(252)	(257)	(207)	(253)	(347)
Bénéfice de l'exercice.....	704	618	531	619	642
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.....	633	531	448	573	598
Bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions privilégiées.....	61	61	57	20	18
Bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	10	26	26	26	26
Résultat de base par action ordinaire (en dollars).....	1,27	1,06	0,90	1,09	1,16
Faits saillants financiers					
Total des actifs.....	79 995	78 017	71 695	73 952	68 194
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.....	4 973	4 426	4 364	4 153	3 612
Actif pondéré en fonction des risques.....	35 322	34 152	37 674	41 623	41 372
Prêts et avances à des clients (déduction faite des comptes de correction de valeur).....	44 284	45 218	43 070	48 855	49 322
Comptes des clients.....	46 614	45 492	50 207	51 962	48 878
Ratios de capital (%)²					
Capital de catégorie 1.....	13,4	13,3	12,1	10,1	8,8
Capital total.....	16,0	16,0	14,9	12,5	11,3
Ratios de rendement (%)¹					
Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.....	17,0	15,5	13,1	16,6	19,6
Rendement après impôt de la moyenne du total des actifs.....	0,77	0,66	0,62	0,77	0,88
Rendement après impôt de la moyenne des actifs pondérés en fonction des risques.....	1,8	1,5	1,1	1,4	1,5
Ratios de couverture du crédit (%)					
Charges de dépréciation liées aux prêts en pourcentage du total du résultat opérationnel.....	7,9	13,9	20,0	14,6	9,2
Charges de dépréciation liées aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant brut des avances et acceptations à des clients.....	0,4	0,7	1,5	1,2	1,0
Total des comptes de correction de valeur en cours en pourcentage du total des prêts douteux et des acceptations.....	73,4	73,1	62,4	66,0	122,4
Ratios d'efficacité et de la composition des produits (%)¹					
Ratio d'efficacité.....	54,0	52,5	51,4	52,0	53,0
Ratio d'efficacité ajusté ³	51,8	49,1	–	–	–
Marge nette d'intérêts.....	2,23	2,32	2,40	2,59	2,91
En pourcentage du total du résultat opérationnel ¹					
Produits d'intérêts nets.....	62,3	62,2	57,4	63,1	65,8
Produits de commissions nets.....	25,8	24,7	21,2	17,4	17,4
Produits de négociation nets.....	6,0	5,9	12,8	15,4	9,8
Ratios financiers (%)¹					
Ratio des avances à des clients aux comptes des clients.....	95,0	99,4	75,9	84,0	89,2
Moyenne du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires à la moyenne du total des actifs.....	5,7	5,4	6,0	5,6	5,0
Actifs sous administration⁴					
Fonds sous gestion.....	26 383	31 501	28 174	21 287	26 213
Biens en garde.....	967	1 303	10 721	9 221	10 914
	27 350	32 804	38 895	30 508	37 127

1 Il s'agit de montants ou de mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique qui traite de l'utilisation de mesures non conformes aux IFRS, à la page 4 du présent document.

2 Calculé selon les lignes directrices énoncées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). Les ratios et les actifs pondérés en fonction des risques au 31 décembre 2010 et pour les exercices antérieurs n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des IFRS au 1^{er} janvier 2011.

3 Aucun ratio d'efficacité ajusté n'a été calculé pour les exercices antérieurs à 2010.

4 Les fonds sous gestion comprennent les fonds gérés au sein de la division des services-conseils en courtage de plein exercice de détail, laquelle a été vendue avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2012, soit 10,6 milliards de dollars et 15,7 milliards de dollars respectivement au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.

Rapport de gestion (suite)

Le rapport de gestion de la Banque HSBC Canada (la « banque », « nous », « notre », « nos ») est daté du 24 février 2012, date à laquelle notre conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Base d'établissement de l'information financière. Les états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »). Les renseignements financiers figurant dans le rapport de gestion sont en date du 31 décembre ou sont ceux des exercices clos à cette date. Ces renseignements proviennent directement de nos états financiers consolidés ou des données que nous avons utilisées pour les préparer. À moins d'indication contraire, tous les montants en dollars (\$) sont en dollars canadiens, et tous les montants des tableaux sont exprimés en millions de dollars. Avant l'adoption des IFRS, les états financiers de la banque étaient établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »). Les montants des périodes antérieures (2010) ont été retraités en fonction des IFRS, et certains montants ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période à l'étude. L'adoption des IFRS est décrite plus en détail dans la section « Transition aux IFRS » du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la note 34 afférente aux états financiers consolidés ci-joints.

Certains des renseignements financiers que nous sommes tenus de divulguer dans le rapport de gestion figurent au tableau de la page 3, qui comprend également certaines mesures conformes aux IFRS et certaines mesures non conformes aux IFRS. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les sociétés incluent une mise en garde à l'intention des lecteurs sur la possibilité que le résultat ajusté et que d'autres mesures ajustées non conformes aux IFRS pourraient n'avoir aucune définition normalisée au sens des IFRS et que ces mesures pourraient donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous indiquons ci-après diverses mesures que la direction utilise régulièrement, afin de préciser l'origine de chacune d'elles :

- *Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires* – Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, ce qui est calculé à l'aide des soldes de fin de mois de ces capitaux propres de l'exercice.
- *Rendement après impôt de la moyenne des actifs* – Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et divisé par la moyenne des actifs, ce qui est calculé à l'aide des soldes moyens quotidiens de l'exercice.
- *Rendement après impôt de la moyenne des actifs pondérés en fonction des risques* – Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et divisé par les soldes mensuels moyens des actifs pondérés en fonction des risques de l'exercice. Les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés selon les lignes directrices énoncées par le BSIF, conformément aux normes en matière de suffisance du capital du Nouvel accord de Bâle.
- *Ratio d'efficience* – Calculé en divisant le total des charges opérationnelles de l'exercice par le résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit de l'exercice.
- *Ratio d'efficience ajusté* – Ratio d'efficience ajusté de façon à exclure les profits et pertes liés aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur du résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit ainsi que les recouvrements intragroupe auprès d'entités du Groupe HSBC du résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit et du total des charges opérationnelles. Aux fins de ce ratio ajusté, les produits et charges intragroupe, lesquels sont inscrits à leur montant brut dans les postes Autres produits opérationnels et Charges générales et administratives des états financiers consolidés, sont présentés à leur montant net conformément à l'information que la banque transmet à sa société mère.
- *Produits d'intérêts nets, produits de commissions nets et produits de négociation nets en pourcentage du total du résultat opérationnel* – Produits d'intérêts nets, produits de commissions nets et produits de négociation nets de l'exercice divisés par le résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit de l'exercice.
- *Ratio des avances à des clients aux comptes des clients* – Prêts et avances à des clients divisés par les comptes des clients, ce qui est calculé à l'aide des soldes à la fin de l'exercice.
- *Moyenne du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires à la moyenne du total des actifs* – La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires est calculée à l'aide des soldes de fin de mois du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de l'exercice, et la moyenne du total des actifs est calculée en utilisant les soldes moyens quotidiens de l'exercice.

Les rubriques portant sur la gestion des risques, qui figurent aux pages 32 à 54 du présent rapport de gestion, font partie intégrante des états financiers consolidés et doivent être lues en parallèle avec ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et avec le rapport des auditeurs y afférent.

Dans le présent rapport de gestion, nous indiquons souvent des renvois à des « notes », terme qui désigne les notes afférentes aux états financiers consolidés audités de 2011, lesquels sont inclus, tout comme le rapport de gestion, dans notre Rapport et états financiers annuels.

Autres renseignements. Tous nos communiqués de presse portant sur des questions importantes, tous nos états financiers consolidés intermédiaires ou annuels, rapports de gestion intermédiaires ou annuels, rapports annuels et notices annuelles, toutes les attestations du chef de la direction et du chef des finances, ainsi que tous les documents d'information continue sont déposés sur SEDAR. Des exemplaires de chacun de ces documents peuvent être obtenus à partir de son site Web, à l'adresse www.sedar.com, ou à partir de notre site, à l'adresse www.hsbc.ca. Certains renseignements financiers de l'une des filiales de la banque, soit la Société financière HSBC Limitée (la « Financière HSBC »), peuvent également être consultés sur SEDAR.

Données sur les titres en circulation. La note 27 afférente aux états financiers consolidés présente le nombre d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises et en circulation au 31 décembre 2011. La note 28 renferme des détails sur le nombre de titres de la Fiducie d'actifs HSBC Canada (« HSBC HaTSMC ») en circulation au 31 décembre 2011. Après cette date et jusqu'à celle du présent rapport de gestion, aucun titre, quelle qu'en soit la nature, n'a été émis.

Aperçu

La HSBC est le chef de file des banques internationales et la septième banque en importance au Canada. Forte d'un actif total de 80 milliards de dollars au 31 décembre 2011, elle offre une gamme complète de services bancaires et financiers partout au pays.

La banque, dont le siège social est situé à Vancouver, en Colombie-Britannique, a été fondée en 1981. Nous avons connu une croissance interne de même qu'une expansion découlant d'acquisitions stratégiques, notre objectif étant de devenir un établissement de services financiers intégrés. Nous offrons des services bancaires de détail et gestion de patrimoine, des services aux entreprises, des services bancaires internationaux et marchés et des services de crédit à la consommation.

Nos clients peuvent avoir accès à nos services grâce à divers moyens pratiques, notamment notre réseau de succursales, des guichets automatiques, des cartes de débit et des cartes de crédit, nos services bancaires par Internet et nos centres d'appels téléphoniques.

Le Groupe HSBC

Nous faisons partie du Groupe HSBC, dont la société mère, HSBC Holdings plc (« HSBC Holdings »), a son siège social à Londres, au Royaume-Uni. Nos clients ont accès aux ressources mondiales du Groupe HSBC. Le Groupe HSBC est l'un des consortiums de services bancaires et financiers les plus importants du monde, avec un réseau international qui couvre l'Europe, la région Asie-Pacifique, les Amériques, le Moyen-Orient et l'Afrique. Les actions de HSBC Holdings sont inscrites à la cote des bourses de Londres, de Hong Kong, de New York, de Paris et des Bermudes. Elles sont négociées à la Bourse de New York sous forme de certificats américains d'actions étrangères.

Grâce à un réseau international qui s'appuie sur la plus haute technologie, le Groupe HSBC fournit un large éventail de services financiers, dont des services bancaires de détail et gestion de patrimoine, des services aux entreprises, des services bancaires internationaux et marchés et des services de banque privée.

Il est possible d'obtenir tous les renseignements sur les activités et les résultats financiers de HSBC Holdings et du Groupe HSBC, y compris des exemplaires de la revue des opérations 2011 et du rapport annuel et états financiers de HSBC Holdings pour l'exercice 2011, sur le site Web www.hsbc.com.

Les valeurs de la HSBC

Le rôle que jouent les valeurs de la HSBC dans ses activités quotidiennes revêt encore plus d'importance compte tenu des crises financières qui éclatent à l'échelle mondiale et entraînent des changements dans les politiques réglementaires, la confiance des investisseurs et l'opinion publique quant au mandat des banques. Nous nous attendons à ce que nos cadres et nos employés s'acquittent de leurs fonctions avec toute l'intégrité qu'elles exigent.

Les valeurs de la HSBC se formulent comme suit :

- Être fiables et faire ce qui doit être fait;
- Être ouverts aux différentes idées et cultures;
- Être liés à nos clients, aux organismes de réglementation, à notre collectivité et les uns aux autres.

Nous avons enraciné encore plus profondément notre culture axée sur ces valeurs en en faisant le pivot central de nos activités, et ce, par voie de la formation, du perfectionnement et de l'orientation du personnel ainsi que de l'engagement personnel des cadres supérieurs. Les projets menés en ce sens se poursuivront en 2012 et par la suite.

Rapport de gestion (suite)

La HSBC a pour objectif de générer, pour ses actionnaires, une valeur durable à long terme grâce à la stabilité du bénéfice et à des rendements ajustés en fonction des risques d'un taux supérieur. Notre stratégie visant à devenir la plus grande banque internationale s'appuie sur deux thèmes qui témoignent des grandes tendances qui façonnent le paysage économique mondial :

- **La connectivité internationale** – Nous consolidons notre présence sur les marchés et dans les secteurs les plus importants sur le plan du commerce international et de la circulation des capitaux;
- **Le développement économique et la création de richesse** – Nous investissons dans ce qui peut s'avérer une source de richesse sur des marchés précis et canalisons des ressources pour les services bancaires personnels seulement sur les marchés où nous pourrions réaliser des activités rentables.

Dans l'exécution de notre stratégie, nous mettons de l'avant des mesures qui touchent trois secteurs précis :

- **L'affectation du capital** – Nous perfectionnons notre mode d'affectation du capital par les efforts que nous déployons pour atteindre notre rendement des capitaux propres cible, soit 12 % à 15 %, au cours d'un cycle économique. Nous avons institué un cadre par lequel nous évaluons chacune de nos activités à la lumière de cinq critères d'appréciation stratégique, notamment la connectivité internationale, le développement économique, la rentabilité, l'efficacité sur le plan des coûts et la liquidité. Les résultats d'une telle évaluation déterminent si nous allons investir dans un secteur d'activité donné, le remanier, le conserver ou nous en départir.
- **L'efficacité sur le plan des coûts** – Nous avons instauré un programme de transformation des activités afin de réaliser des économies de coûts durables et ainsi faciliter l'autofinancement de notre croissance sur des marchés clés et les investissements dans de nouveaux produits, procédés et outils technologiques, et aussi dans le but de nous constituer une réserve pour composer avec les conditions difficiles que pourraient créer la réglementation et l'inflation.
- **La croissance** – Nous continuons de viser la croissance. Nous accentuons notre présence sur les marchés en plein essor ainsi que dans le secteur de la gestion de patrimoine. Nous resserrons la collaboration au sein de notre réseau international, et ce, plus particulièrement entre les services aux entreprises et les services bancaires internationaux et marchés.

Les objectifs de la direction et les incitatifs qui lui sont accordés sont coordonnés en vue de la bonne exécution de cette stratégie.

Notre orientation stratégique et nos principales réalisations en 2011

Produits et services

Nous gérons nos activités et en faisons rapport en fonction de nos groupes de clients, à savoir les services bancaires de détail et gestion de patrimoine, les services aux entreprises, les services bancaires internationaux et marchés et le crédit à la consommation. Nous avons fait nôtre une culture d'intégration des services qui garantit la satisfaction de la clientèle, quels que soient le produit recherché, la filiale visée ou le pays où le service est offert, grâce au vaste réseau international du Groupe HSBC.

En novembre 2010, notre société mère avait annoncé que les services bancaires de détail et les services de gestion de patrimoine seraient gérés dans le cadre d'un secteur d'activité unique aux fins d'évaluation du rendement du Groupe HSBC par groupe de clients ou secteur d'activité. C'est ainsi que les services financiers aux particuliers ont été intégrés aux services de gestion globale d'actifs qui, auparavant, faisaient partie des services bancaires internationaux et marchés.

Services bancaires de détail et gestion de patrimoine

Le secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine a continué de déployer des efforts afin d'être le chef de file des banques internationales pour les clients fortunés au Canada. Pour ce faire, il offre à sa clientèle privilégiée une connectivité internationale grâce à des produits novateurs, lui donne accès aux marchés émergents et consolide les liens avec cette clientèle en lui proposant des taux et des produits qui reflètent véritablement ses besoins.

Ce secteur propose des produits et services qui reflètent les besoins individuels de nos clients. Les ensembles de services *HSBC Premier* et *HSBC Advance* sont destinés à des clients bien nantis et à des clients fortunés en émergence qui apprécient la connectivité internationale et les avantages que procurent notre présence et notre portée à l'échelle mondiale. Quant à nos clients qui recherchent des services bancaires courants et moins complexes, nous leur offrons une gamme de produits et services à la fois complète et parfaitement adaptée à leurs besoins locaux.

Nous offrons des produits bancaires personnels, soit des comptes courants et des comptes d'épargne, des prêts hypothécaires et des prêts personnels, des cartes de crédit et des cartes de débit, des services de paiement à l'échelle locale et internationale ainsi que des services de gestion de patrimoine, notamment des produits de placement et des services de planification financière et de planification successorale.

- *HSBC Premier* – Cet ensemble propose des services bancaires exclusifs et une reconnaissance mondiale à nos clients bien nantis ainsi qu'à leur famille immédiate qui bénéficient ainsi de l'aide d'un gestionnaire des relations attiré, de conseils de spécialistes en gestion de patrimoine et de solutions personnalisées. Les clients peuvent obtenir une assistance en cas d'urgence en voyage ainsi que des services bancaires par téléphone prioritaires et peuvent visualiser, en un coup d'œil, leurs comptes *HSBC Premier* partout dans le monde et y effectuer, sans frais, des virements de fonds.
- *HSBC Advance* – Cet ensemble fournit une gamme de produits privilégiés et de services adaptés aux besoins locaux de nos clients. Il leur offre un service téléphonique exclusif, l'accès à des conseils en gestion de patrimoine ainsi que des outils en ligne de planification financière et leur permet d'avoir une vue d'ensemble de leurs comptes *HSBC Advance* et d'y effectuer des virements.
- Solutions de gestion de patrimoine et planification financière – Il s'agit d'un processus de planification financière conçu en fonction des besoins propres à chaque client afin d'aider celui-ci à protéger, accroître et gérer ses avoirs grâce à des produits de placement élaborés par des partenaires internes (services de gestion globale d'actifs et marchés internationaux) ou par des tiers triés sur le volet.
- Les clients peuvent traiter avec la banque par l'entremise de nombreux canaux, tels les services bancaires par Internet et les terminaux libre-service, en plus des succursales conventionnelles, des centres d'appels et des guichets.

Parmi les développements et réalisations en 2011, signalons les suivants :

- *HSBC Premier* – Nous avons élargi notre clientèle *HSBC Premier* qui compte maintenant plus de 242 500 clients, soit une augmentation nette de plus de 37 100 clients. *HSBC Premier* consiste en un ensemble de services bancaires internationaux uniformes qui sont accessibles grâce à plus de 6 000 succursales et 250 Centres *HSBC Premier* situés dans 46 pays. Nos clients sont en mesure de combler tous leurs besoins financiers à partir d'un seul point de contact grâce aux gestionnaires de relations bancaires de l'ensemble *HSBC Premier* et à notre réseau multicanal en constante évolution.
- *HSBC Advance* – Misant sur la prestation de services prioritaires à des clients fortunés en émergence, *HSBC Advance* offre des services bancaires internationaux uniformes dans plus de 33 pays à au-delà de 67 500 clients.
- *Gestion de patrimoine* – Grâce à des ventes nettes de fonds communs de placement de 1,3 milliard de dollars, nous occupons le cinquième rang des banques canadiennes. Si on tient compte de la taille de notre réseau par rapport au leur, nous pouvons conclure que nos résultats ont largement dépassé ceux des banques canadiennes et que notre clientèle apprécie le fait d'avoir accès à des occasions de placement dans diverses régions du monde. Parmi les banques canadiennes, la HSBC est celle dont les activités dans le domaine des fonds communs de placement affichent le plus haut taux de croissance, soit 19,6 % en 2011. La HSBC est la seule banque au pays à offrir une série *Privilèges*, qui se caractérise par une tarification attrayante, pour toute sa gamme de fonds communs de placement. Cette initiative a été conçue pour favoriser l'essor des ventes de ces fonds et la croissance des actifs des investisseurs bien nantis dont ceux qui sont des clients *HSBC Premier*. Nous avons doté notre programme *HSBC Sélection mondiale* d'une exposition aux titres de créance des marchés émergents en lançant le *Fonds en titres de créance des nouveaux marchés de la HSBC*. Grâce à notre famille de fonds *HSBC Sélection mondiale*, nous offrons désormais la plus imposante gamme de fonds spécialisés dans les marchés émergents au Canada. Le *Fonds en actions indiennes de la HSBC* et le *Fonds en actions chinoises de la HSBC* ont encore été ceux qui, dans leur catégorie au Canada, ont affiché les meilleures ventes pour l'exercice.
- *Innovations touchant les produits* – Nous avons continué d'offrir des produits novateurs sur le marché canadien et y avons lancé quatre nouveaux programmes de récompenses pour les détenteurs de nos cartes de crédit MasterCard^{MC} afin de mieux cibler nos principaux segments de clientèle. Également, nous avons instauré, et ce, exclusivement à l'usage des titulaires de cartes MasterCard^{MC} *HSBC Premier*, le *Programme de milles HSBC Premier*, programme de récompenses en partenariat avec Cathay Pacific et Singapore Airlines, ainsi que le service *HSBC Premier Alerts* qui leur permet de recevoir par courriel ou message texte une alerte pour les transactions effectuées en ligne ou à l'étranger. HSBC a récemment lancé une toute nouvelle application de services bancaires mobiles pour les appareils de marque Apple, rendant encore plus facile, pour les utilisateurs du iPhone et du iPad, la gestion de leurs besoins bancaires quotidiens.
- *Rationalisation* – En adéquation avec la stratégie à cinq volets annoncée lors de la conférence donnée à l'intention des investisseurs par le Groupe HSBC en mai 2011, nous avons décidé de vendre la division des services-conseils en courtage de plein exercice de détail et les services de gestion de patrimoine connexes. Pour dégager des rendements acceptables, cette division nécessitait beaucoup de ressources. Nous avons donc convenu que la meilleure solution serait de conclure une entente stratégique pour servir nos clients, entente dont les produits serviraient à élaborer

Rapport de gestion (suite)

notre réseau de professionnels en gestion de patrimoine *HSBC Premier* et notre offre de services de gestion de patrimoine par l'intermédiaire de Gestion globale d'actifs HSBC. Le 20 septembre 2011, la banque, de concert avec certaines de ses filiales en propriété exclusive, a conclu une convention visant la vente de certains actifs de sa division des services-conseils en courtage de plein exercice de détail et de services connexes de gestion de patrimoine. Cette opération a été menée à terme avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2012. D'autres détails à ce sujet sont fournis à la page 14 du présent rapport. À la suite de l'annonce de cette vente, mais avant qu'elle ne soit conclue, certains conseillers en placement ont choisi de poursuivre leur carrière ailleurs, ce qui explique la diminution des fonds sous gestion au quatrième trimestre.

Services aux entreprises

Les services aux entreprises se composent de deux segments, soit celui des services bancaires aux sociétés, lequel fournit des services aux grandes entreprises et à celles de taille moyenne qui ont des besoins financiers plus complexes, et celui des services aux PME. Cette structure nous permet d'élaborer des solutions véritablement adaptées aux besoins de nos clients tout en élargissant la portée de nos services à l'ensemble du secteur des services aux entreprises, et ce, qu'elles soient à propriétaire unique ou de grandes sociétés. Elle nous aide également à offrir à ces clients un soutien continu au fil de leur expansion au pays ou ailleurs dans le monde et garantit que nous axons nos efforts sur les segments de clientèle qui sont généralement source d'innovation et de croissance pour les économies de marché.

Le secteur des services aux entreprises a continué de tout mettre en œuvre pour conserver le titre de meilleure banque pour la petite entreprise, s'appuyant à cette fin sur sa stratégie de prestation de services *HSBC Direct Entreprises*, et pour demeurer le chef de file des services internationaux aux entreprises en solidifiant ses compétences transfrontalières, et ce, surtout grâce à des investissements visant à consolider sa présence dans le centre du Canada.

Nous portons une attention particulière à la connectivité internationale afin de répondre aux attentes de nos clients commerciaux, notre objectif étant de nous imposer comme première banque internationale sur tous nos marchés et comme meilleure banque pour les entreprises sur nos marchés cibles.

- Financement – Nous offrons une vaste gamme d'outils de financement, que ce soit au pays ou outre-frontière, ce qui comprend des protections en cas de découvert, le financement de créances, des prêts à terme et le crédit-bail.
- Gestion des paiements et de la trésorerie – Nous sommes un chef de file des services de paiement et de recouvrement nationaux et transfrontaliers ainsi que des services de gestion de l'encaisse et des comptes, services accessibles partout dans le monde grâce à notre plate-forme électronique *HSBCnet*.
- Commerce international – Nous offrons aux acheteurs ainsi qu'aux fournisseurs divers produits et services de commerce international, tels le financement des exportations, les garanties, l'encaissement documentaire et le forfaitage afin d'améliorer l'efficacité et d'atténuer les risques tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- Produits de trésorerie – Les clients des services aux entreprises font grand usage de nos produits de change, de nos dérivés et de nos produits structurés.
- Marchés financiers et services-conseils – Des services de mobilisation de capitaux sur les marchés de titres de créance et des actions ainsi que des services-conseils sont offerts sur demande.
- Cartes d'entreprises – En émettant des cartes, nous aidons nos clients à mieux gérer leurs liquidités, leur crédit et leurs achats.
- Canaux directs – Ils englobent les services bancaires en ligne et directs, tels les services bancaires par téléphone, *HSBCnet* et les *Services par Internet aux entreprises*.

Parmi les développements et réalisations en 2011, signalons les suivants :

- *Meilleure banque en matière de gestion de trésorerie* – La Banque HSBC Canada a reçu le titre de meilleur gestionnaire de trésorerie au pays en 2011 selon le sondage annuel d'Euromoney portant sur la gestion de trésorerie mené auprès de gestionnaires de trésorerie, de trésoriers et de chefs des finances à l'échelle mondiale.
- *Chef de file des services internationaux* – Nous continuons de rehausser nos compétences transfrontalières et notre connectivité internationale par l'intermédiaire des centres bancaires internationaux du Groupe HSBC. Le nombre de recommandations réussies de clients au Canada ou à l'étranger effectuées par l'intermédiaire du système Global Links a augmenté de 12 % depuis l'exercice précédent. Une nouvelle carte bancaire à l'intention des entreprises devrait être lancée au Canada, ce qui facilitera la segmentation de la clientèle et améliorera l'expérience client. Cette carte s'harmonisera à la stratégie de positionnement adoptée par le Groupe, renforçant ainsi notre position en tant que chef de file des services internationaux.

- *Nouveaux produits et campagnes publicitaires de 2011* – Plusieurs produits et campagnes publicitaires ont été lancés en 2011. La plus importante est la campagne portant sur les compétences de la HSBC en matière de services de commerce international. Cette campagne, qui s’inscrivait dans le cadre d’une campagne mondiale des services aux entreprises de la HSBC, visait à positionner la HSBC en tant que chef de file des services internationaux d’ici 2014. Par ailleurs, une campagne de promotion menée par le service international de gestion des paiements et des fonds a permis de générer plus de 1 milliard de dollars en dépôts. Depuis son lancement en 2002, *HSBCnet* a franchi de nombreuses étapes charnières; il joue désormais un rôle essentiel dans l’accroissement des volumes de transactions et l’ajout de valeur, fournissant de nouvelles occasions génératrices de revenus à nos services de gestion des paiements et de la trésorerie, nos services en valeurs mobilières et notre service Commerce international et chaîne d’approvisionnement.
- *Affaires sans frontières* – Notre partenariat avec Rogers Media, The Globe and Mail et The Economist Intelligence Unit afin de lancer un projet exclusif et unique en son genre, *AFFAIRES sans FRONTIÈRES*^{MD}, « Votre partenaire de croissance à l’international », a réaffirmé haut et fort notre position en tant que chef de file des services internationaux au Canada. Les *Prix d’affaires internationales HSBC* d’Affaires sans frontières ont pour objectif de reconnaître, célébrer et promouvoir les entreprises qui connaissent du succès à l’étranger, que ce soit au chapitre de leurs investissements, de leurs opérations ou de leur croissance. Plus de 6 000 participants se sont inscrits au projet, ce qui dépasse largement la cible initiale de 5 000 inscriptions établie pour l’année 2011.

Services bancaires internationaux et marchés

Les services bancaires internationaux et marchés offrent, à l’échelle internationale, des solutions financières sur mesure à une clientèle d’envergure constituée d’administrations publiques, de sociétés, d’institutions ainsi que d’investisseurs privés. Gérés comme une entreprise mondiale, ces services ont recours à une approche de gestion des relations à long terme afin de comprendre parfaitement les besoins financiers de leurs clients. Des équipes de services spécialisées dans différents secteurs et formées de gestionnaires des relations et de spécialistes des produits élaborent des solutions financières afin de combler les besoins particuliers de chaque client. Comptant des bureaux dans plus de 65 pays et ayant accès à la présence et aux capacités internationales de la HSBC, les services bancaires internationaux et marchés sont en mesure de fournir des services aux filiales et aux établissements de nos clients partout dans le monde.

Le secteur des services bancaires internationaux et marchés a poursuivi ses efforts afin de s’imposer comme banque internationale de choix, menant à cette fin des activités qui sont axées sur la clientèle de base et qui visent à combler ses besoins à l’échelle mondiale et offrant des produits internationaux aux clients canadiens et des produits canadiens aux clients outre-frontière.

Les services bancaires internationaux et marchés sont gérés en fonction de deux principaux secteurs d’activité, soit les marchés internationaux HSBC et les services bancaires internationaux. Cette structure nous permet d’axer nos efforts sur les relations et les secteurs qui reflètent le mieux le mandat du Groupe HSBC et contribue à fournir aux clients des produits et services d’une qualité constante.

- Les activités des marchés internationaux consistent en la prestation de services dans les domaines de la trésorerie et des marchés financiers. Les produits englobent les devises, les dérivés de change, de taux d’intérêt, d’obligations, de crédit, d’actions et autres, les titres à revenu fixe et les instruments du marché monétaire émis par des administrations publiques ou privées, les contrats à terme standardisés sur métaux précieux ou négociés en bourse, des services liés aux actions et la distribution d’instruments des marchés financiers.
- Les services bancaires internationaux offrent des services de financement, de conseil et de transaction et les produits suivants :
 - Mobilisation de capitaux, services-conseils, prêts bilatéraux et consortiaux, financement à effet de levier, financement d’acquisitions et de projets, financement structuré, crédit-bail et acceptation de dépôts de gros;
 - Services de gestion des paiements et de la trésorerie à l’échelle internationale, nationale et régionale et services de commerce international à l’intention des clients qui sont de grandes entreprises.

Parmi les développements et réalisations en 2011, signalons les suivants :

- *Marchés internationaux* – Nous avons veillé à rehausser la connectivité avec nos clients tant internes qu’externes, et ce, au pays et ailleurs dans le monde. Les efforts concertés que nous avons déployés se sont traduits par la hausse marquée du nombre de clients qui utilisent la gamme de produits de la HSBC associés aux marchés internationaux.
- *Services bancaires internationaux* – Nous avons tiré parti de notre réseau mondial pour tisser des liens avec des clients cibles des secteurs des ressources, de l’énergie, des infrastructures et des services financiers. L’approche « Joindre nos forces » a fait en sorte que la HSBC a joué un rôle de premier plan dans plusieurs transactions d’envergure, notamment en tant que co-chef de file de la plus importante transaction sur des actions qui a eu

Rapport de gestion (suite)

lieu au Canada en 2011. Nous avons également continué de mener des activités de conseil sur les opérations transfrontalières et avons encore joué un rôle de premier plan dans des financements par emprunt outre-frontière réalisés par nos clients des secteurs public et privé au Canada. C'est avec circonspection que nous rechercherons des occasions nous permettant d'élargir notre plate-forme sur nos principaux marchés et secteurs dans l'année à venir.

Crédit à la consommation

C'est par l'entremise de notre filiale en propriété exclusive, la Financière HSBC, que le secteur du crédit à la consommation offre des solutions et produits financiers aux consommateurs canadiens par l'entremise d'un réseau comptant 76 succursales et d'autres canaux de distribution. Parmi les produits offerts, on compte les prêts immobiliers garantis, les prêts personnels, les produits d'assurance spécialisée et les cartes de crédit, dont les programmes de cartes de crédit personnalisées s'adressant aux marchands.

Les principaux objectifs du secteur du crédit à la consommation sont demeurés l'amélioration de la productivité du personnel de vente ainsi que la gestion des risques et de la qualité du crédit.

Parmi les développements et réalisations en 2011, signalons les suivants :

- *Prêts à la consommation* – Nous avons, en regard des résultats obtenus en 2010, accru la productivité pour ce qui est des prêts immobiliers et des prêts non garantis.
- *Stratégie de détail* – Nous avons conclu un contrat en vue du financement de la totalité du nouveau volume de l'un de nos grands commerçants (comparativement à 85 % auparavant) et avons poursuivi nos efforts en vue d'améliorer la rentabilité globale de ces activités.
- *Cartes de crédit* – Le volume de transactions a monté de 13,5 % en 2011 par suite de l'ajout de nouveaux comptes et de la hausse des dépenses par carte.
- *Réduction du risque* – Grâce à des efforts continus de recouvrement et au resserrement des politiques et méthodes en ce domaine, nous avons réussi à réduire fortement le taux de défaut depuis l'exercice précédent.

Perspectives économiques pour 2012

Nous croyons que la reprise économique sera faible, mais constante tout au long de 2012 au Canada. Le taux de chômage devrait diminuer quelque peu, les échanges avec les pays émergents s'intensifier et le secteur des ressources naturelles afficher de la vigueur. Sous l'influence des taux d'intérêt aux États-Unis, les taux canadiens devraient augmenter lentement en 2013.

Nous nous attendons à ce que le cadre réglementaire se resserre en raison, surtout, de changements à l'échelle mondiale. Cependant, en continuant de miser sur nos principes fondamentaux, soit maintenir une bonne capitalisation, des liquidités solides et des sources de revenus diversifiées, nous entendons nous positionner de façon à tirer pleinement profit des occasions qui se présenteront et garder le cap sur notre stratégie de réussite dans les segments ciblés.

Analyse des résultats financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011

- Le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 633 millions de dollars pour l'exercice 2011, en hausse de 19,2 % par rapport à celui de 2010, qui était de 531 millions de dollars.
- Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 17,0 % pour l'exercice 2011, comparativement à 15,5 % en 2010.
- Le ratio d'efficience a été de 54,0 % pour l'exercice 2011, contre 52,5 % pour 2010.
- Le total des actifs se chiffrait à 80,0 milliards de dollars au 31 décembre 2011, ce qui représente une hausse de 2,0 milliards de dollars, ou 2,6 %, par rapport aux 78,0 milliards de dollars inscrits à la même date en 2010.
- Le total des actifs sous administration a atteint 27,4 milliards de dollars au 31 décembre 2011, en baisse de 5,4 milliards de dollars, ou 16,5 %, par rapport aux 32,8 milliards de dollars inscrits au 31 décembre 2010.

Aperçu

La Banque HSBC Canada a enregistré un bénéfice de 704 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ce qui correspond à une progression de 86 millions de dollars, ou 13,9 %, par rapport à celui de 2010. L'amélioration du bénéfice en 2011 a découlé essentiellement du recul des charges de dépréciation liées aux prêts, mais a été atténuée par la diminution des produits d'intérêts nets et par une dotation à la provision relativement à la réduction de valeur d'un immeuble de placement. Les produits d'intérêts de nos principales divisions ont toutefois connu une bonne croissance.

La Banque HSBC Canada a obtenu de bons résultats en 2011 principalement grâce à la force des secteurs fondamentaux de ses principales entités, malgré la diminution des demandes d'emprunt des clients, et à l'amélioration de la qualité des actifs, ce qui a donné lieu à un recul des charges de dépréciation liées aux prêts.

Produits d'intérêts nets

Le tableau ci-dessous présente une analyse des produits d'intérêts nets de l'exercice clos le 31 décembre :

	2011			2010		
	Solde moyen (en millions de dollars)	Produits d'intérêts (en millions de dollars)	Taux de Rendement	Solde moyen (en millions de dollars)	Produits d'intérêts (en millions de dollars)	Taux de Rendement
Actifs productifs d'intérêts						
Prêts et avances à des clients	38 358	1 578	4,1 %	40 392	1 600	4,0 %
Prêts et avances à des banques	1 969	29	1,5 %	1 530	16	1,0 %
Instruments financiers	26 840	411	1,5 %	24 575	358	1,5 %
Société financière HSBC Limitée.....	2 572	348	13,5 %	2 947	399	13,5 %
Total des actifs productifs d'intérêts	69 739	2 366	3,4 %	69 444	2 373	3,4 %
Total des passifs portant intérêt	65 729	(810)	1,2 %	66 130	(765)	1,1 %
Intérêts nets et marge nette d'intérêts.....		1 556	2,2 %		1 608	2,3 %

Les *produits d'intérêts nets* de l'exercice ont totalisé 1 556 millions de dollars en 2011, contre 1 608 millions de dollars en 2010, accusant ainsi une baisse de 52 millions de dollars, ou 3,2 %. Bien que les actifs productifs d'intérêts aient enregistré une légère hausse, les emprunts par les entreprises et les créances du crédit à la consommation ont reculé, les clients cherchant encore à réduire leur endettement. L'incidence de la contraction des volumes de prêts a été atténuée par celle des hausses de taux d'intérêt de la Banque du Canada dans la seconde moitié de 2010, lesquelles ont permis d'augmenter, d'une année à l'autre, le rendement des actifs de la banque dont les taux sont fondés sur le taux préférentiel.

Produits de commissions nets

Les produits de commissions se sont établis comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Facilités de crédit	213	196
Fonds sous gestion	162	141
Services à l'égard des comptes	85	90
Commissions de courtage	63	74
Cartes de crédit	51	46
Financement des entreprises	43	45
Assurances	22	40
Services de paiement	25	18
Financement commercial des importations et des exportations	11	11
Commissions de fiduciaire	5	6
Autres	54	60
Produits de commissions.....	734	727
Moins les charges de commissions	(90)	(89)
Produits de commissions nets	644	638

Rapport de gestion (suite)

Les *produits de commissions nets*, qui s'étaient établis à 638 millions de dollars en 2010, ont progressé de 6 millions de dollars, ou 0,9 %, pour atteindre 644 millions de dollars en 2011. La solidité des activités au sein de nos secteurs d'activité de base a contribué à l'augmentation des commissions gagnées relativement aux facilités de crédit et aux services de paiement et de gestion des fonds. La hausse de la moyenne des fonds sous gestion a également contribué à cette augmentation. Tous ces facteurs ont en partie été annulés par la réduction des commissions provenant du programme Services internationaux aux immigrants investisseurs attribuable à une baisse du nombre de demandes traitées par le gouvernement et par la diminution des commissions de courtage découlant du recul des marchés des capitaux propres et du départ de conseillers en placement à l'annonce de la vente de la division des services de courtage de plein exercice de détail. Les commissions liées à l'assurance sont en baisse en raison du caractère non récurrent de certaines commissions inscrites au cours de l'exercice précédent.

Les *produits de négociation nets*, de 150 millions de dollars en 2011, étaient de 3 millions de dollars, ou 2,0 %, inférieurs à ceux de 153 millions de dollars inscrits en 2010. Les produits de change se sont légèrement appréciés en raison de l'augmentation des volumes d'opérations de nos clients et de la volatilité des marchés des devises. Cependant, en 2010, le recouvrement de 21 millions de dollars de pertes qui avaient été inscrites antérieurement à la sortie de la quasi-totalité du portefeuille de papier commercial adossé à des actifs (« PCAA ») non bancaire canadien de la banque a annulé cet accroissement.

Autres produits opérationnels

Les autres produits opérationnels se sont établis comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur	16	(2)
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers	43	8
Autres produits opérationnels	88	181
Total des autres produits opérationnels	147	187

Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur. Les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur ont généré un profit de 16 millions de dollars, comparativement à une perte de 2 millions de dollars en 2010. La banque constate à la juste valeur certains dépôts, débentures subordonnées et passifs. Les écarts de taux se sont élargis en 2011, surtout au troisième trimestre, causant une baisse de la juste valeur des soldes de ces postes.

Les *profits diminués des pertes liés aux placements financiers* ont totalisé 43 millions de dollars en 2011, soit une hausse de 35 millions de dollars en regard des 8 millions de dollars réalisés en 2010. Cette hausse a résulté des profits dégagés à la sortie du portefeuille d'actions privilégiées disponibles à la vente de la banque ainsi que des profits plus élevés générés par la vente de certaines obligations gouvernementales et de titres de créance bancaires disponibles à la vente.

Les *autres produits opérationnels* se sont établis à 88 millions de dollars en 2011, contre 181 millions de dollars en 2010, soit un recul de 93 millions de dollars, ou 51,4 %. Une charge de 59 millions de dollars a été comptabilisée en 2011 relativement à la réduction de valeur d'un immeuble de placement. En raison de la décision du Groupe d'axer ses efforts sur la compression des coûts et sur certains systèmes essentiels, les produits reçus de sociétés affiliées relativement à la prestation de services de développement de logiciels pour leur compte ont diminué de 37 millions de dollars en 2011.

Charges opérationnelles et efficience

Les charges opérationnelles se sont établies comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Rémunération et avantages du personnel	796	750
Charges générales et administratives	475	548
Amortissement des immobilisations corporelles	37	40
Amortissement et perte de valeur des immobilisations incorporelles	40	19
Total des charges opérationnelles	1 348	1 357
Ratio d'efficience	54,0 %	52,5 %
Ratio d'efficience ajusté	51,8 %	49,1 %

Le **total des charges opérationnelles** s'est établi à 1 348 millions de dollars en 2011, soit un recul de 9 millions de dollars, ou 0,7 %, en regard de celui de 1 357 millions de dollars en 2010. La rémunération et les avantages du personnel ont monté de 46 millions de dollars pendant l'exercice en raison notamment de l'accroissement des charges au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite par suite des améliorations apportées à certains régimes de retraite à cotisations définies de la banque, de la majoration des salaires du personnel à temps plein et des coûts de restructuration associés à certaines initiatives axées sur l'efficacité. Les charges générales et administratives ont reculé de 73 millions de dollars au cours de l'exercice, surtout grâce à un recouvrement, auprès d'une société affiliée du Groupe HSBC, de commissions versées relativement à des exercices antérieurs, de même qu'à l'incidence d'une réduction des dépenses relatives aux systèmes du Groupe, tel que cela a été mentionné précédemment. L'amortissement et la perte de valeur des immobilisations incorporelles ont augmenté de 21 millions de dollars durant l'exercice en raison de la radiation, en 2011, de certains coûts afférents aux logiciels générés en interne. Des charges de 14 millions de dollars afférentes à la vente de la division des services de courtage aux particuliers ont également été prises en compte.

Le ratio d'efficacité a augmenté légèrement en raison de la diminution des produits de l'exercice. Le ratio d'efficacité ajusté de 51,8 % est aussi supérieur à celui de 2010, compte tenu de la baisse des produits enregistrée en 2011.

Qualité du crédit et dotation à la provision pour pertes de crédit

Les **charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit** pour l'exercice à l'étude se sont situées à 197 millions de dollars, en regard de celles de 359 millions de dollars constatées à l'exercice précédent, ce qui constitue une réduction de 162 millions de dollars, ou 45,1 %. Le recul, entre 2010 et 2011, des charges de dépréciation liées aux prêts a découlé des montants moins élevés des charges de dépréciation évaluées individuellement ainsi que de la diminution de la dotation à la provision pour dépréciation évaluée collectivement par suite de l'amélioration de la qualité du crédit et du recul des volumes de prêts des portefeuilles de prêts aux entreprises et du crédit à la consommation.

La rubrique Risque de crédit, figurant aux pages 38 à 49 du présent rapport, offre une analyse plus détaillée de ce qui précède.

Impôt sur le résultat

Pour l'exercice considéré, le taux d'impôt effectif a été de 26,4 %, contre 29,4 % en 2010. La diminution enregistrée est attribuable à la réduction des taux d'impôt prévus par la loi et au recouvrement de commissions auprès d'une société affiliée du Groupe HSBC au deuxième trimestre de 2011, lesquelles n'étaient pas imposables.

État de la situation financière

Le **total des actifs** s'établissait à 80,0 milliards de dollars au 31 décembre 2011, pour une progression de 2,0 milliards de dollars par rapport au 31 décembre 2010. Celle-ci découle essentiellement des hausses de 3,0 milliards de dollars des placements financiers et de 0,8 milliard de dollars des dérivés, lesquelles ont été contrebalancées en partie par des baisses de 1,3 milliard de dollars des prêts et avances à des banques et de 0,9 milliard de dollars des prêts et avances à des clients. Les liquidités sont demeurées solides, la trésorerie et les soldes détenus dans la banque centrale, les effets en cours de compensation auprès d'autres banques, les actifs détenus à des fins de transaction, les prêts et avances à des banques et les placements financiers atteignant 28,5 milliards de dollars au 31 décembre 2011, contre 26,1 milliards de dollars au 31 décembre 2010. Les prêts et avances à des clients sont passés de 45,2 milliards de dollars au 31 décembre 2010, à 44,3 milliards de dollars un an plus tard. Cette baisse a été causée principalement par la diminution du solde des conventions de revente conclues avec des clients. Exclusion faite de ces conventions, les prêts et avances à des clients ont affiché une légère progression.

L'amélioration de la qualité des actifs s'est traduite par un recul des prêts douteux et une diminution des dotations aux provisions spécifiques et aux provisions évaluées collectivement. Le montant brut des prêts douteux a été de 678 millions de dollars, en baisse de 120 millions de dollars en regard des 798 millions de dollars inscrits au 31 décembre 2010. Le total des prêts douteux, déduction faite des comptes de correction de valeur spécifiques relatifs aux pertes de crédit, se chiffrait à 470 millions de dollars au 31 décembre 2011, contre 571 millions de dollars au 31 décembre 2010. Le total des prêts douteux comprend des prêts du secteur du crédit à la consommation de 59 millions de dollars (117 millions de dollars au 31 décembre 2010) dont la dépréciation est évaluée collectivement. Le compte de correction de valeur relatif à l'ensemble des prêts de ce secteur s'est élevé à 89 millions de dollars, contre 148 millions de dollars au 31 décembre 2010. Le compte de correction de valeur total s'est chiffré à 329 millions de dollars, comparativement à 400 millions de dollars au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, le total des comptes des clients, établi à 46,6 milliards de dollars, était de 1,1 milliard de dollars plus élevé que celui du 31 décembre 2010, et ce, grâce à une campagne menée auprès de nos clients entreprises.

Rapport de gestion (suite)

La diminution des besoins en matière d'emprunts dans leur ensemble explique le repli des titres de créance émis qui se sont établis à 13,3 milliards de dollars au 31 décembre 2011, alors qu'ils étaient de 14,8 milliards de dollars un an auparavant.

Les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la division des services de courtage de plein exercice de détail sont pris en compte dans le secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine. Les actifs et passifs de la division destinée à être cédée ont été constatés comme étant détenus en vue de la vente et évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur, selon la moins élevée des deux, moins les frais de vente. Au 31 décembre 2011, les actifs non courants détenus en vue de la vente s'établissaient à 3 millions de dollars, étaient constitués du goodwill et des immobilisations incorporelles et ont été inscrits dans les Autres actifs. Des débiteurs, des paiements anticipés et des produits à recevoir de clients de 58 millions de dollars, ainsi que des comptes de courtage, des charges à payer et des produits différés de clients de 318 millions de dollars, ont été comptabilisés respectivement dans les Autres actifs et dans les Autres passifs. Le reclassement de ces actifs et passifs comme étant détenus en vue de la vente n'a eu aucune incidence sur leur valeur comptable. Au quatrième trimestre, des charges de 14 millions de dollars ont été comptabilisées à l'égard de cette transaction. Un profit relatif à la vente de près de 80 millions de dollars sera comptabilisé au premier trimestre de 2012.

Total des actifs sous administration

La contraction généralisée des valeurs marchandes et la réduction des fonds sous gestion par suite de l'annonce de la vente de la division des services de courtage de plein exercice de détail ont entraîné une diminution des fonds sous gestion, lesquels sont passés de 31,5 milliards de dollars au 31 décembre 2010 à 26,4 milliards de dollars au 31 décembre 2011. De ces soldes, une tranche de 10,6 milliards de dollars au 31 décembre 2011 et une tranche de 15,4 milliards de dollars au 31 décembre 2010 avaient trait aux fonds sous gestion au sein de la division des services de courtage de plein exercice de détail. Compte tenu des soldes des biens en garde et administrés, le total des actifs sous administration a atteint 27,4 milliards de dollars, contre 32,8 milliards de dollars au 31 décembre 2010.

Analyse des résultats financiers de 2011 par groupe de clients

Tel qu'il l'a été mentionné ci-dessus, la réorganisation de certains groupes de clients et des secteurs d'activité du Groupe HSBC aux fins de l'évaluation de son rendement a entraîné des changements au sein des unités de certains secteurs pour lesquels nous présentons des informations sectorielles. Ainsi, avec prise d'effet pour l'exercice à l'étude, les services de gestion globale d'actifs, qui faisaient auparavant partie des services bancaires internationaux et marchés, sont désormais intégrés aux services bancaires de détail et gestion de patrimoine. Les résultats des exercices antérieurs ont été retraités afin de refléter la nouvelle structure de présentation de l'information sectorielle.

Services bancaires de détail et gestion de patrimoine

Principales données financières et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des informations financières et d'autres données relatives aux services bancaires de détail et gestion de patrimoine :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Produits d'intérêts nets.....	399	391
Produits de commissions nets.....	255	252
Produits de négociation nets.....	20	26
Autres produits opérationnels.....	9	8
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	683	677
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	(20)	(27)
Résultat opérationnel net.....	663	650
Total des charges opérationnelles.....	(589)	(587)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	74	63

Aperçu

Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffré à 74 millions de dollars en 2011, comparativement à 63 millions de dollars pour 2010. Les résultats de 2011 ont été influencés par la radiation de 16 millions de dollars de coûts afférents aux logiciels générés en interne et par la comptabilisation de 14 millions de dollars en coûts de

transaction relativement à la vente de la division des services de courtage de plein exercice de détail. Ces facteurs ont été atténués par le recouvrement, auprès d'une société affiliée du Groupe HSBC, de commissions de 28 millions de dollars relatives à des exercices antérieurs, alors que les résultats de 2010 tenaient compte d'un profit de 7 millions de dollars découlant du recouvrement de pertes déjà constatées sur du PCAA non bancaire. Exclusion faite de l'incidence de ces éléments, l'augmentation du bénéfice pour l'exercice a découlé principalement de l'augmentation des produits d'intérêts nets attribuable à une révision des taux, de l'augmentation des produits tirés des services de gestion de patrimoine relativement à des fonds sous gestion en raison d'une hausse des ventes, de l'accroissement des commissions sur les prêts et du recul des charges de dépréciation liées aux prêts en raison d'une décharge des dotations aux provisions pour dépréciation évaluées collectivement par suite de l'amélioration de la qualité du crédit.

Performance financière

Les *produits d'intérêts nets* se sont élevés à 399 millions de dollars en 2011, ce qui correspond à une augmentation de 8 millions de dollars ou 2,0 %, par rapport à 2010. Cette augmentation découle principalement des révisions de taux des comptes d'épargne HSBC Advance et à intérêt élevé, de la hausse des frais de pénalité relatifs au remboursement anticipé de prêts hypothécaires et de la progression des produits générés par les soldes de la clientèle des services de valeurs mobilières, ce qui a été partiellement atténué par le recul du volume d'opérations et par la montée des coûts de financement.

Les *produits de commissions nets* se sont élevés à 255 millions de dollars en 2011, en hausse de 3 millions de dollars, ou 1,2 %, en regard de 2010, essentiellement en raison de la progression des produits tirés des fonds sous gestion par suite de la croissance des ventes. Cette hausse a été atténuée en partie par la diminution des commissions de courtage provenant de la division des services de courtage de plein exercice de détail et par une baisse du volume des opérations du fait d'un resserrement des marchés des capitaux, du recul des produits nets du programme Services internationaux aux immigrants investisseurs, de la diminution des commissions de fiduciaire et de la baisse des frais de gestion.

Les *produits de négociation nets* ont accusé une baisse de 6 millions de dollars, ou 23,1 %, en regard de ceux de l'exercice 2010, pour s'établir à 20 millions de dollars. Ce recul s'explique surtout par le recouvrement de 7 millions de dollars de pertes déjà constatées sur du PCAA comptabilisé en 2010.

Les *charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit* se sont chiffrées à 20 millions de dollars en 2011, en baisse de 7 millions de dollars, ou 25,9 %, en regard de 2010. Cette baisse s'explique surtout par la diminution des dotations aux provisions pour dépréciation évaluées collectivement par suite d'une baisse des volumes de prêts et d'une amélioration de la qualité du crédit.

Le *total des charges opérationnelles* s'est établi à 589 millions de dollars en 2011, soit une augmentation de 2 millions de dollars, ou 0,3 %, comparativement à celui de 2010. Compte non tenu du recouvrement d'une commission du Groupe, de la radiation de logiciels et des coûts afférents à la vente de la division des services de courtage de plein exercice de détail, le total des charges opérationnelles est demeuré pratiquement inchangé par rapport à celui de 2010.

Services aux entreprises

Principales données financières et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des informations financières et d'autres données relatives aux services aux entreprises :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Produits d'intérêts nets.....	727	773
Produits de commissions nets	268	251
Produits de négociation nets	24	32
Autres (charges opérationnelles)/produits opérationnels.....	(55)	6
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	964	1 062
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	(78)	(206)
Résultat opérationnel net.....	886	856
Total des charges opérationnelles	(358)	(342)
Bénéfice opérationnel.....	528	514
Quote-part du bénéfice dans des entreprises associées.....	4	5
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	532	519

Rapport de gestion (suite)

Aperçu

Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat a été de 532 millions de dollars en 2011, ce qui représente une hausse de 13 millions de dollars par rapport à 2010. Les résultats de 2011 ont été influencés par une dépréciation de 59 millions de dollars attribuable à la réduction de valeur d'un immeuble de placement, laquelle a été en partie atténuée par le recouvrement, auprès d'une société affiliée du Groupe HSBC, de commissions de 18 millions de dollars relativement à des exercices antérieurs, et par le recouvrement de 7 millions de dollars à l'égard du PCAA non bancaire en 2010. Exclusion faite de l'incidence de ces éléments, le bénéfice de l'exercice a augmenté de 61 millions de dollars, ou 11,9 %, comparativement à celui de 2010. Cette augmentation s'explique en grande partie par le recul des charges de dépréciation liées aux prêts du fait d'une réduction des volumes de prêts et de l'amélioration de la qualité du crédit dont les effets ont été en partie annulés par une baisse des produits d'intérêts.

Performance financière

Les *produits d'intérêts nets* se sont chiffrés à 727 millions de dollars en 2011, soit 46 millions de dollars, ou 6,0 %, de moins qu'en 2010. Ce repli s'explique surtout par la diminution des volumes de prêts dans les segments de l'immobilier commercial et des moyennes entreprises, ainsi que par une diminution des marges sur les dépôts. L'incidence de l'augmentation des dépôts entre 2010 et 2011 a été annulée par la diminution des marges.

Les *produits de commissions nets* ont enregistré une hausse de 17 millions de dollars, ou 6,8 %, par rapport à 2010. Cette hausse est principalement attribuable à l'accroissement des produits tirés des acceptations bancaires, des engagements de soutien et des lettres de garantie et à la hausse des frais de transferts télégraphiques suivant la mise en place d'une nouvelle structure de prix, ce qui a été en partie contrebalancé par la diminution des frais de gestion des comptes découlant du recul des activités liées aux comptes des clients.

Les *autres produits opérationnels* représentent une perte de 55 millions de dollars pour l'exercice à l'étude, alors qu'ils correspondaient à des produits de 6 millions de dollars en 2010. La perte inscrite pour le trimestre et l'exercice à l'étude est en majeure partie attribuable à la réduction de valeur d'un immeuble de placement.

Les *charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit* ont totalisé 78 millions de dollars en 2011, une baisse de 128 millions de dollars en regard de celles de 2010, en raison surtout d'une reprise sur les dotations aux provisions évaluées collectivement et de la réduction des dotations aux provisions pour dépréciation évaluées individuellement par suite d'une baisse des volumes de prêts et d'une amélioration de la qualité du crédit.

Le *total des charges opérationnelles* s'est établi à 358 millions de dollars en 2011, soit une augmentation de 16 millions de dollars, ou 4,7 %, comparativement à celui de 2010. Pour l'exercice 2011, les charges tenaient compte d'un recouvrement, auprès d'une société affiliée du Groupe HSBC, de commissions relativement à des exercices antérieurs. Compte non tenu du recouvrement de commissions, les charges ont augmenté de 34 millions de dollars, ou 9,9 %, essentiellement en raison des sommes investies par la banque dans ses activités dans le centre du Canada, dont des coûts relatifs aux ressources humaines et au marketing, et de certains coûts de restructuration.

Services bancaires internationaux et marchés

Principales données financières et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des informations financières et d'autres données relatives aux services bancaires internationaux et marchés :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Produits d'intérêts nets.....	165	141
Produits de commissions nets	79	82
Produits de négociation nets	90	86
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers.....	40	8
Autres produits opérationnels	2	4
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	376	321
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	1	7
Résultat opérationnel net.....	377	328
Total des charges opérationnelles	(103)	(94)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	274	234

Aperçu

Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat s'est établi à 274 millions de dollars, en hausse de 40 millions de dollars, ou 17,1 %, par rapport aux 234 millions de dollars dégagés en 2010. Les résultats de l'exercice 2010 incluaient un recouvrement de 7 millions de dollars de pertes constatées antérieurement à l'égard du PCAA non bancaire. Exclusion faite de l'incidence du PCAA, le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 47 millions de dollars, ou 20,7 %, en 2011 par rapport à 2010, et ce, surtout grâce à l'accroissement des produits d'intérêts nets et des profits sur la vente de placements financiers.

Performance financière

Les *produits d'intérêts nets* ont progressé de 24 millions de dollars, ou 17,0 %, pour atteindre 165 millions de dollars en 2011. Cette progression est largement attribuable aux positions de taux d'intérêt stratégiques acquises dans le cadre des activités de gestion d'actifs et de passifs.

Les *produits de commissions nets* ont légèrement reculé en raison de la réduction de la taille moyenne des opérations donnant lieu à des produits tirés des marchés financiers.

Les *produits de négociation nets* ont monté, surtout en raison de l'incidence de la hausse des volumes d'opérations de nos clients sur des produits de change et de la négociation sur des marchés des devises volatils. L'influence positive des variations de la valeur marchande de notre propre dette découle des modifications des écarts de taux, ce qui a été en partie annulé par l'effet négatif des profits et pertes comptables découlant de l'évaluation à la valeur de marché des couvertures économiques et de l'inefficacité des couvertures. Le recouvrement, en 2010, de pertes constatées antérieurement à la sortie du portefeuille de PCAA de la banque a aussi eu un effet négatif.

Les *profits diminués des pertes liés aux placements financiers* sont en hausse grâce aux profits réalisés sur la vente du portefeuille d'actions privilégiées disponibles à la vente de la banque et à l'augmentation des profits réalisés à la vente d'obligations gouvernementales et de titres de créance bancaires disponibles à la vente.

Au chapitre des *charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit*, un recouvrement net de 1 million de dollars a été constaté en 2011, contre un recouvrement net de 7 millions de dollars en 2010, par suite de la décharge de la provision pour dépréciation évaluée collectivement au sein de nos services bancaires internationaux.

Les *charges opérationnelles* ont augmenté de 9 millions de dollars, pour atteindre 103 millions de dollars. La hausse des coûts de restructuration et des coûts de soutien attribués aux produits et aux infrastructures, atténuée par une diminution des coûts liés à la rémunération variable, explique cette augmentation.

Crédit à la consommation

Principales données financières et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des informations financières consolidées et d'autres données relatives au crédit à la consommation :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Produits d'intérêts nets.....	282	312
Produits de commissions nets.....	42	55
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers.....	3	—
Autres produits opérationnels.....	5	3
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	332	370
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	(100)	(133)
Résultat opérationnel net.....	232	237
Total des charges opérationnelles.....	(171)	(179)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	61	58

Aperçu

Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat de l'exercice à l'étude s'est établi à 61 millions de dollars, contre 58 millions de dollars un an auparavant. Les résultats de 2011 tiennent compte d'un recouvrement de 5 millions de dollars au titre des commissions et d'une perte de valeur constatée antérieurement en lien avec certains placements financiers disponibles à la vente, alors que ceux de 2010 tenaient compte de commissions d'assurance non récurrentes de 15 millions de dollars perçues relativement à des exercices antérieurs. Abstraction faite de ces éléments, les résultats de 2011 afficheraient une hausse de 13 millions de dollars, ou 30,3 %, par rapport à ceux de 2010. L'augmentation d'un

Rapport de gestion (suite)

exercice à l'autre découle principalement de l'amélioration de la conjoncture économique, des investissements dans les procédés de recouvrement des créances et des mesures de resserrement du crédit prises durant les exercices précédents. En outre, les charges opérationnelles ont diminué en raison de la mise en place de mesures de réduction des coûts au cours de l'exercice 2011, ce qui a toutefois été en partie annulé par le recul des produits d'intérêts nets découlant de la baisse des créances moyennes.

Performance financière

Les *produits d'intérêts nets* ont reculé de 30 millions de dollars, ou 9,6 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, pour s'établir à 282 millions de dollars en 2011. Les créances moyennes ont diminué d'environ 0,3 milliard de dollars, ou 12,0 %, d'un exercice à l'autre, essentiellement en raison de l'attrition de portefeuilles de liquidation secondaires.

Les *produits de commissions nets* ont accusé un recul de 13 millions de dollars, ou 23,6 %, par rapport à ceux de 2010, pour s'établir à 42 millions de dollars. La progression des produits tirés des cartes de crédit découlant de la hausse des volumes d'opérations en 2011 n'a pas suffi à contrebalancer la réception, en 2010, de certains produits d'assurance non récurrents.

Les *profits liés aux placements financiers* étaient de 3 millions de dollars en 2011. Ils sont attribuables à l'inscription, au cours de l'exercice à l'étude, d'un profit non récurrent lié au règlement partiel de placements disponibles à la vente.

Les *autres produits opérationnels* se sont établis à 5 millions de dollars en 2011, en hausse de 2 millions de dollars.

Les *charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit* se sont chiffrées à 100 millions de dollars, ce qui correspond à une économie de 24,8 % par rapport à celles de 2010. Cette baisse est essentiellement imputable à la diminution des créances et à l'amélioration des situations de défaut par suite du renforcement continu de la qualité du crédit des portefeuilles et de l'intensification des efforts de recouvrement.

Le *total des charges opérationnelles* de l'exercice 2011 a été de 171 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse de 8 millions de dollars, ou 4,5 %, par rapport à celui de 2010. Essentiellement, cette baisse est due à la réduction des coûts de main-d'œuvre et des charges intersociétés, réduction en partie annulée par une majoration des dépenses relatives au publipostage.

Autres

Principales données financières et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des informations financières relatives au secteur Autres :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Produits d'intérêts nets.....	(17)	(9)
Produits de commissions nets	-	(2)
Produits de négociation nets	16	9
Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur	16	(2)
Autres produits opérationnels.....	127	160
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	142	156
Total des charges opérationnelles	(127)	(155)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	15	1

Les activités ou les transactions qui ne se rapportent pas directement aux quatre principaux secteurs d'activité sont présentées dans le secteur Autres. Les principaux éléments inclus dans ce secteur comprennent les profits et pertes liés à l'incidence de la variation des écarts de taux sur les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur, les produits associés aux transferts de fonds intragroupes, ainsi que les charges et les recouvrements associés aux activités relatives aux technologies de l'information exercées pour le compte des sociétés du Groupe HSBC. La réduction des activités de développement de logiciels pour le compte de sociétés affiliées au Groupe explique le recul enregistré au niveau des autres produits et charges opérationnels. Un bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat de 15 millions de dollars a été inscrit pour le secteur Autres en 2011, contre 1 million de dollars en 2010. Cette progression s'explique surtout par l'incidence de la variation des écarts de taux d'un exercice à l'autre.

Analyse des résultats financiers du quatrième trimestre de 2011

Les résultats de la banque pour le quatrième trimestre de 2011 s'établissent comme suit :

	<i>Trimestre clos le</i>		
	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	30 septembre 2011 (en millions de dollars)
Produits d'intérêts	585	621	579
Charges d'intérêts	(192)	(221)	(188)
Produits d'intérêts nets.....	393	400	391
Produits de commissions.....	185	204	183
Charges de commissions.....	(28)	(22)	(21)
Produits de commissions nets	157	182	162
Produits de négociation, à l'exclusion des produits d'intérêts nets	23	18	41
Produits d'intérêts nets sur les activités de négociation.....	8	6	5
Produits de négociation nets	31	24	46
Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur.....	-	(4)	22
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers.....	3	-	20
Autres produits opérationnels	(10)	51	33
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	574	653	674
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	(54)	(115)	(63)
Résultat opérationnel net.....	520	538	611
Rémunération et avantages du personnel.....	(184)	(197)	(196)
Charges générales et administratives	(125)	(158)	(129)
Amortissement des immobilisations corporelles	(8)	(10)	(10)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(18)	(5)	(4)
Total des charges opérationnelles	(335)	(370)	(339)
Bénéfice opérationnel.....	185	168	272
Quote-part du bénéfice dans les entreprises associées.....	-	1	2
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	185	169	274
Charge d'impôt sur le résultat.....	(50)	(51)	(73)
Bénéfice de la période	135	118	201
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires	118	96	182
Bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions privilégiées.....	15	15	16
Bénéfice attribuable aux actionnaires	133	111	198
Bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	2	7	3
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	498 668	498 668	498 668
Résultat de base par action ordinaire (en dollars).....	0,24	0,19	0,36

Aperçu

La Banque HSBC Canada a enregistré un bénéfice de 135 millions de dollars au quatrième trimestre de 2011, ce qui traduit une progression de 17 millions de dollars, ou 14,4 %, par rapport à celui de 118 millions de dollars dégagé pour la même période en 2010 et une diminution de 66 millions de dollars, ou 32,8 %, par rapport à celui de 201 millions de dollars inscrit au troisième trimestre de 2011. Un bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires de 118 millions de dollars a été constaté pour le quatrième trimestre de 2011, ce qui dénote une hausse de 22 millions de dollars, ou 22,9 %, en regard de celui de la période correspondante un an auparavant et une baisse de 64 millions de dollars, ou 35,2 %, comparativement à celui du troisième trimestre de 2011. L'amélioration enregistrée en regard du trimestre correspondant

Rapport de gestion (suite)

de 2010 découle essentiellement du recul des charges de dépréciation liées aux prêts, laquelle a été atténuée par une diminution des produits d'intérêts nets et par une réduction de la valeur d'un immeuble de placement. Le recul de 66 millions de dollars, ou 32,8 %, du bénéfice du quatrième trimestre de 2011 par rapport à celui du troisième trimestre s'explique en majeure partie par la réduction de la valeur d'un immeuble de placement, de même que par la réalisation de profits moins élevés à la vente de placements financiers et par l'incidence, au troisième trimestre de 2011, de la variation des écarts de taux sur les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur.

Les *produits d'intérêts nets* du quatrième trimestre de 2011 se sont établis à 393 millions de dollars, contre 400 millions de dollars pour la période correspondante de 2010, ce qui représente une diminution de 7 millions de dollars, ou 1,8 %. Il s'agit d'une légère amélioration par rapport à ce qui avait été comptabilisé au troisième trimestre de 2011. Cette baisse est attribuable au repli des emprunts par les entreprises et des créances du crédit à la consommation, les clients cherchant encore à réduire leur endettement. L'incidence de la contraction des volumes de prêts a été atténuée par celle des hausses de taux d'intérêt de la Banque du Canada dans la seconde moitié de 2010, lesquelles ont permis d'augmenter, d'une année à l'autre, le rendement des actifs de la banque dont les taux sont fondés sur le taux préférentiel.

Produits de commissions

	<i>Trimestre clos le</i>		
	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	30 septembre 2011 (en millions de dollars)
Facilités de crédit	55	51	51
Fonds sous gestion	39	38	41
Services à l'égard des comptes	21	22	21
Commissions de courtage	11	21	13
Cartes de crédit	13	13	13
Financement des entreprises	12	15	12
Assurances	6	16	6
Services de paiement	7	5	7
Financement commercial des importations et des exportations	3	3	3
Commissions de fiduciaire	1	2	2
Autres	17	18	14
Produits de commissions	185	204	183
Moins les charges de commissions	(28)	(22)	(21)
Produits de commissions nets	157	182	162

Les *produits de commissions nets* du quatrième trimestre de 2011 se sont chiffrés à 157 millions de dollars, en baisse de 25 millions de dollars, ou 13,7 % en regard de ceux de 182 millions de dollars inscrits pour la même période en 2010. Au troisième trimestre de 2011, ils s'étaient établis à 162 millions de dollars. La contraction des produits de commissions au quatrième trimestre s'explique principalement par la baisse des commissions de courtage provenant de notre division des services de courtage de plein exercice de détail du fait d'une diminution des fonds sous gestion, par la baisse des commissions de financement des entreprises découlant d'une réduction des activités et par la constatation de produits non récurrents générés par l'assurance crédit au quatrième trimestre de 2010. Ces facteurs ont été en partie annulés par la hausse des commissions provenant du programme Services internationaux aux immigrants investisseurs du fait d'une augmentation du nombre de demandes traitées par le gouvernement.

Les *produits de négociation nets* du quatrième trimestre de 2011 se sont établis à 31 millions de dollars, comparativement à 24 millions de dollars au même trimestre de 2010, pour une hausse de 7 millions de dollars, ou 29,2 %. Ils sont toutefois en baisse de 15 millions de dollars, ou 32,6 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice à l'étude. Leur progression par rapport à ceux de 2010 découle principalement de l'accroissement des produits tirés des opérations de change attribuable à la hausse du volume des transactions des clients et de l'incidence de la volatilité des marchés des devises, facteurs qui ont permis de contrebalancer en partie les pertes découlant des effets des fluctuations des taux du marché sur certaines positions de couverture. Une tranche de 12 millions de dollars de la baisse des produits de négociation nets par rapport à ceux du troisième trimestre de 2011 est imputable aux pertes comptables découlant de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés, ce qui a en partie été atténué par l'augmentation des taux et des produits tirés de la négociation de produits de crédit.

Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur. La banque constate à la juste valeur certains titres de créance et certaines débetures subordonnées. Bien que les écarts de taux se soient élargis au quatrième trimestre de 2011, il n'y a eu aucune variation nette de la juste valeur des soldes de ces postes. Une perte de 4 millions de dollars avait été constatée au même trimestre en 2010, alors qu'un profit de 22 millions de dollars était constaté au troisième trimestre de 2011.

Les **profits diminués des pertes liés aux placements financiers** du quatrième trimestre de 2011 se sont établis à 3 millions de dollars, tandis qu'un montant nul avait été inscrit au quatrième trimestre de 2010 et un montant de 20 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2011. L'amélioration enregistrée par rapport au quatrième trimestre de 2010 résulte de la vente en 2011, particulièrement au cours du troisième trimestre, de certains titres disponibles à la vente, y compris des obligations gouvernementales et des titres de créance bancaires.

Les **autres produits opérationnels** du quatrième trimestre de 2011 ont affiché une perte de 10 millions de dollars, contre des produits de 51 millions de dollars pour la même période de 2010, ce qui correspond à un recul de 61 millions de dollars, et des produits de 33 millions de dollars au troisième trimestre de 2011. Le facteur ayant le plus contribué à cette variation est la réduction de 42 millions de dollars de la valeur d'un immeuble de placement au cours du quatrième trimestre de l'exercice à l'étude.

Les **charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit** du quatrième trimestre de 2011 étaient de 54 millions de dollars, contre 115 millions de dollars pour la même période de 2010, ce qui dénote une baisse de 61 millions de dollars, ou 53,0 %. Elles sont également en baisse de 63 millions de dollars par rapport à celles du troisième trimestre de 2011. Le recul, entre 2010 et 2011, des charges de dépréciation liées aux prêts découle des montants moins élevés des charges de dépréciation évaluées individuellement ainsi que de la diminution de la dotation à la provision pour dépréciation évaluée collectivement par suite de l'amélioration de la qualité du crédit et du recul des volumes de prêts des portefeuilles de prêts aux entreprises et du crédit à la consommation.

Le **total des charges opérationnelles** du quatrième trimestre de 2011 s'est élevé à 335 millions de dollars, en baisse de 35 millions de dollars, ou 9,5 %, comparativement à celui de 370 millions de dollars inscrits pour la période correspondante de 2010. Il s'agit aussi d'un léger recul par rapport au total des charges opérationnelles du troisième trimestre de 2011. La rémunération et les avantages du personnel ont diminué de 13 millions de dollars entre le quatrième trimestre de 2010 et le même trimestre en 2011, de même qu'entre les troisième et quatrième trimestres de l'exercice à l'étude, en raison surtout de la diminution de la rémunération incitative liée au rendement. Les charges générales et administratives ont décliné de 33 millions de dollars au cours du trimestre, essentiellement grâce à la réduction des charges intragroupes. L'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles ont augmenté de 13 millions de dollars durant le trimestre, en raison principalement de la radiation, au quatrième trimestre de 2011, de certains coûts afférents aux logiciels générés en interne.

Charge d'impôt sur le résultat. Le taux d'impôt effectif du quatrième trimestre de 2011 a été de 27,0 %, contre 30,2 % pour la même période de 2010, surtout en raison d'une diminution des taux d'impôt prévus par la loi. Ce taux est sensiblement le même qu'au troisième trimestre de 2011.

Analyse des résultats financiers du quatrième trimestre de 2011, par groupe de clients

Services bancaires de détail et gestion de patrimoine

	<i>Trimestre clos le</i>		
	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	30 septembre 2011 (en millions de dollars)
Produits d'intérêts nets.....	98	96	100
Produits de commissions nets.....	57	68	62
Produits de négociation nets.....	4	3	6
Autres produits opérationnels.....	3	2	2
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	162	169	170
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	(7)	(6)	(7)
Résultat opérationnel net.....	155	163	163
Total des charges opérationnelles.....	(162)	(154)	(144)
Bénéfice/(perte) avant la charge d'impôt sur le résultat.....	(7)	9	19

Rapport de gestion (suite)

La perte avant la charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2011, ce qui traduit un recul de 16 millions de dollars par rapport au bénéfice inscrit au quatrième trimestre de 2010 et de 26 millions de dollars par rapport à celui du troisième trimestre de 2011. Les résultats du trimestre à l'étude tiennent compte d'une radiation de 9 millions de dollars au titre des coûts afférents aux logiciels générés en interne et de charges de 14 millions de dollars afférentes à la vente de la division des services de courtage de plein exercice de détail. Compte non tenu de l'incidence de ces éléments, le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat se serait élevé à 16 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 7 millions de dollars par rapport à 2010. En regard des chiffres du troisième trimestre de 2011, les produits de commissions nets ont diminué de 5 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par une réduction des activités au sein de la division des services de courtage de plein exercice de détail découlant du départ de certains conseillers en placement et par une diminution des produits provenant des fonds sous gestion attribuable à une diminution de la valeur marchande des fonds sous gestion. Le total des charges opérationnelles s'est alourdi essentiellement en raison des facteurs susmentionnés, dont l'effet a en partie été annulé par la réduction de certaines charges intragroupes.

Services aux entreprises

	<i>Trimestre clos le</i>		
	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	30 septembre 2011 (en millions de dollars)
Produits d'intérêts nets.....	189	192	188
Produits de commissions nets.....	66	68	66
Produits de négociation nets.....	5	5	7
Autres produits opérationnels/(charges opérationnelles).....	(40)	3	–
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	220	268	261
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	(23)	(76)	(32)
Résultat opérationnel net.....	197	192	229
Total des charges opérationnelles.....	(87)	(96)	(95)
Bénéfice opérationnel.....	110	96	134
Quote-part du bénéfice dans des entreprises associées.....	–	1	2
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	110	97	136

Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat s'est établi à 110 millions de dollars au quatrième trimestre de 2011, ce qui traduit une progression de 13 millions de dollars en regard du bénéfice dégagé pour le même trimestre en 2010 et un recul de 26 millions de dollars par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice à l'étude. Les résultats du trimestre considéré tiennent compte de la réduction de valeur de 42 millions de dollars d'un immeuble de placement. Compte non tenu de l'incidence de cette réduction de valeur, le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat aurait été de 152 millions de dollars pour le trimestre, soit une amélioration de 16 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de 2011 et de 55 millions de dollars par rapport à 2010, ce qui s'explique par une diminution des charges de dépréciation liées aux prêts et de certaines autres charges intragroupes.

Services bancaires internationaux et marchés

	<i>Trimestre clos le</i>		
	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	30 septembre 2011 (en millions de dollars)
Produits d'intérêts nets.....	38	44	38
Produits de commissions nets.....	23	26	23
Produits de négociation nets.....	17	12	29
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers.....	3	–	17
Autres produits opérationnels.....	–	1	–
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	81	83	107
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	1	4	–
Résultat opérationnel net.....	82	87	107
Total des charges opérationnelles.....	(15)	(27)	(32)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	67	60	75

Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat a totalisé 67 millions de dollars au quatrième trimestre de 2011, soit 7 millions de dollars de plus qu'au trimestre correspondant de 2010. L'augmentation des commissions tirées des services de conseil, la diminution des pertes comptables découlant de l'évaluation à la valeur de marché, les profits dégagés à la sortie de certains placements disponibles à la vente et la réduction de certains coûts de restructuration et de certains coûts liés à la rémunération variable sont autant de facteurs qui expliquent cette hausse. Ces facteurs ont toutefois été contrebalancés par la baisse des commissions sur les marchés financiers. Le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat a reculé de 8 millions de dollars par rapport à celui du troisième trimestre de 2011, essentiellement en raison de l'alourdissement de la perte comptable découlant de l'évaluation à la valeur de marché et de la diminution des profits à la sortie de certains placements financiers. Cette diminution a été contrebalancée par la réduction de certains coûts de restructuration et de certains coûts liés à la rémunération variable.

Crédit à la consommation

	<i>Trimestre clos le</i>		
	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	30 septembre 2011 (en millions de dollars)
Produits d'intérêts nets.....	74	72	69
Produits de commissions nets.....	11	22	11
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers.....	–	–	3
Autres produits opérationnels.....	–	1	3
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	85	95	86
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	(25)	(37)	(24)
Résultat opérationnel net.....	60	58	62
Total des charges opérationnelles.....	(43)	(48)	(41)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	17	10	21

Pour le secteur du crédit à la consommation, le bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat s'est élevé à 17 millions de dollars au quatrième trimestre de 2011, contre 10 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2010. Les produits d'intérêts nets et les produits de commission nets du quatrième trimestre de 2011 ont totalisé 9 millions de dollars de moins que ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la constatation de produits d'assurance non récurrents de 10 millions de dollars en 2010 à l'égard de périodes antérieures. L'allègement de 12 millions de dollars des charges de dépréciation liées aux prêts est imputable à l'amélioration de la situation économique, aux investissements dans les procédés de recouvrement des créances et aux mesures de resserrement du crédit prises au cours d'exercices antérieurs. Les charges opérationnelles ont diminué de 5 millions de dollars principalement en raison des mesures de réduction des coûts mises en place en 2011.

Autres

	<i>Trimestre clos le</i>		
	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	30 septembre 2011 (en millions de dollars)
Charges d'intérêts nets.....	(6)	(4)	(4)
Produits de commissions nets.....	–	(2)	–
Produits de négociation nets.....	5	4	4
(Perte nette liée)/Profit net lié aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur.....	–	(4)	22
Autres produits opérationnels.....	27	44	28
Résultat opérationnel net.....	26	38	50
Total des charges opérationnelles.....	(28)	(45)	(27)
(Perte)/Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	(2)	(7)	23

Une perte avant la charge d'impôt sur le résultat de 2 millions de dollars a été inscrite au quatrième trimestre de 2011, comparativement à une perte de 7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2010 et à un bénéfice de 23 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice à l'étude. Les écarts de taux sont demeurés sensiblement les mêmes au quatrième trimestre, alors qu'ils s'étaient rétrécis à la même période de 2010, en particulier durant la reprise économique qui avait cours à ce moment-là. Toutefois, le troisième trimestre de 2011 devait être marqué par une incertitude économique, ce qui s'est traduit par l'élargissement des écarts et une augmentation des produits liés aux instruments désignés comme étant à la juste valeur. Les autres produits opérationnels et le total des charges opérationnelles connexes rendent compte de la diminution des produits reçus d'autres sociétés du Groupe relativement au développement de logiciels.

Rapport de gestion (suite)

Sommaire trimestriel des comptes consolidés résumés de résultat

Le tableau qui suit constitue un sommaire des résultats consolidés trimestriels des huit derniers trimestres, établis selon les IFRS.

	<i>Non auditée</i>							
	2011				2010			
	Trimestre clos le				Trimestre clos le			
	31 décembre (en millions de dollars)	30 septembre (en millions de dollars)	30 juin (en millions de dollars)	31 mars (en millions de dollars)	31 décembre (en millions de dollars)	30 septembre (en millions de dollars)	30 juin (en millions de dollars)	31 mars (en millions de dollars)
Produits d'intérêts nets	393	391	390	382	400	404	410	394
Produits de commissions nets.....	157	162	162	163	182	152	158	146
Produits de négociation nets	31	46	36	37	24	32	61	36
Autres produits opérationnels/(pertes opérationnelles)	(7)	75	31	48	47	42	61	37
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	574	674	619	630	653	630	690	613
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	(54)	(63)	(31)	(49)	(115)	(103)	(72)	(69)
Résultat opérationnel net	520	611	588	581	538	527	618	544
Charges opérationnelles	(335)	(339)	(315)	(359)	(370)	(331)	(336)	(320)
Bénéfice opérationnel	185	272	273	222	168	196	282	224
Quote-part du bénéfice des entreprises associées.....	–	2	1	1	1	4	–	–
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	185	274	274	223	169	200	282	224
Charge d'impôt sur le résultat	(50)	(73)	(66)	(63)	(51)	(54)	(82)	(70)
Bénéfice de la période	135	201	208	160	118	146	200	154
Bénéfice attribuable aux :								
actionnaires ordinaires	118	182	191	142	96	124	178	133
détenteurs d'actions privilégiées.....	15	16	15	15	15	16	15	15
participations ne donnant pas le contrôle	2	3	2	3	7	6	7	6
Résultat de base par action ordinaire (en dollars).....	0,24	0,36	0,38	0,28	0,19	0,25	0,36	0,27

Commentaires sur les tendances des huit derniers trimestres

Les données trimestrielles non auditées tiennent compte de tous les ajustements nécessaires à une présentation fidèle de ces données. Ces ajustements sont tous de nature normale et récurrente. Pour la plupart, nos produits ne sont pas de nature saisonnière. Toutefois, les produits autres que d'intérêts peuvent augmenter au cours du premier trimestre de l'exercice en raison des placements effectués par les particuliers dans des régimes d'épargne-retraite, situation qui est caractéristique du Canada. D'autres facteurs saisonniers ont une légère incidence sur nos résultats dans la plupart des trimestres. Comme le premier trimestre comporte le nombre de jours le moins élevé, les produits d'intérêts nets pourraient être moindres que ceux des trois autres trimestres.

Après la crise du crédit et des liquidités qui a marqué les périodes précédentes, ce sont l'élargissement et la volatilité des écarts de taux, de même que le niveau relativement faible des marges d'intérêts, qui ont influencé les résultats des exercices 2010 et 2011. Les clients ont cherché à réduire leur exposition au risque de crédit et, en conséquence, les demandes de prêts commerciaux ont chuté. La marge d'intérêts a d'autant plus été réduite que le surplus de liquidités ne pouvait qu'être investi dans des titres gouvernementaux et d'autres titres, dont le rendement est moins élevé.

Les produits de commissions nets sont demeurés sensiblement les mêmes, reflétant la nature stable des activités sous-jacentes des secteurs de la banque, spécialement en ce qui a trait aux services aux entreprises. La réception non récurrente de produits d'assurance a été prise en compte au quatrième trimestre de 2010, trimestre qui a été fortement marqué par les revenus tirés des marchés financiers. Les forces externes à l'œuvre sur les marchés ont rendu les taux d'intérêt et de change très volatils au cours de la période à l'étude, ce qui s'est traduit par des variations dans les écarts de taux et a fait fluctuer de façon considérable les produits de négociation et les ajustements découlant de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés. La variation des autres produits opérationnels est largement attribuable à l'incidence de la fluctuation des écarts de taux des passifs désignés comme étant à la juste valeur, ainsi qu'à la réduction de valeur d'un immeuble de placement aux deuxième et quatrième trimestres de 2011.

Même si les conditions économiques étaient toujours incertaines, les pertes de crédit ont diminué en 2011, ce qui se reflète dans la baisse des dotations aux provisions évaluées individuellement et traduit l'amélioration du contexte économique dans le secteur des services aux entreprises et la baisse du nombre de situations de défaut pour le secteur du crédit à la consommation. La variation des charges trimestrielles correspond essentiellement à l'incidence des dotations aux provisions évaluées individuellement constituées à l'égard des services aux entreprises.

Les charges opérationnelles sont demeurées relativement stables au cours des huit derniers trimestres. Le recul enregistré au deuxième trimestre de 2011 est imputable au recouvrement de commissions auprès d'une société affiliée de HSBC relativement à des exercices antérieurs, alors que la progression notée au quatrième trimestre de 2010 est en partie attribuable à l'augmentation de la rémunération incitative liée au rendement du fait de l'accroissement des produits tirés des marchés financiers.

Principales méthodes comptables et incidence des estimations et de l'exercice du jugement

Les résultats de la banque sont sensibles aux méthodes, aux hypothèses et aux estimations comptables sous-jacentes à l'établissement de ses états financiers consolidés. Les principales méthodes comptables utilisées pour établir les états financiers consolidés sont décrites en détail à la note 2.

Les méthodes comptables qui sont réputées être critiques pour les résultats et la situation financière de la banque, pour ce qui est de l'importance relative des éléments auxquels s'applique une méthode, ou qui requièrent une grande part de jugement, dont l'utilisation d'hypothèses et d'estimations, sont présentées ci-dessous.

Nous expliquons la façon dont nous avons appliqué certaines méthodes comptables, y compris leurs modifications, à la note 1 des états financiers consolidés. L'analyse qui suit fait ressortir les domaines où nous croyons que le choix et l'application de certaines méthodes comptables et le fait d'avoir recours à diverses estimations et au jugement peuvent avoir une incidence importante sur les résultats que nous présentons. Nous croyons que nos estimations sont appropriées compte tenu des circonstances auxquelles elles s'appliquent.

Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit

La méthode comptable de la banque à l'égard de la dépréciation des prêts et avances accordés aux clients est décrite à la note 2 f) des états financiers consolidés. Les comptes de correction de valeur des prêts représentent la meilleure estimation faite par la direction des pertes subies dans les portefeuilles de prêts à la date de l'état de la situation financière.

La direction doit exercer son jugement lorsqu'elle pose des hypothèses et fait des estimations pour calculer les comptes de correction de valeur visant tant les prêts et avances évalués individuellement que ceux évalués collectivement. Le calcul des comptes de correction de valeur relatifs à un groupe d'actifs est celui qui demande la plus grande part de jugement.

Rapport de gestion (suite)

Les méthodes que la banque emploie pour calculer les comptes de correction de valeur relatifs à des groupes de prêts homogènes qui ne sont pas considérés comme importants sur une base individuelle sont décrites à la note 2 f). Ces comptes sont assujettis à l'incertitude relative aux estimations en partie parce qu'il n'est pas possible de déterminer les pertes sur une base individuelle pour chaque prêt, puisque le portefeuille comporte un grand nombre de ces prêts au montant peu important.

Les méthodes comportent l'utilisation de données historiques évaluées au moyen de statistiques ainsi qu'un recours important au jugement de la direction quant à la question de savoir si la conjoncture et les conditions du crédit sont telles que les pertes inhérentes réelles seront probablement plus élevées, ou moins élevées, que ne le laissent penser les tendances historiques. Dans des circonstances habituelles, les tendances historiques fournissent les données les plus objectives et pertinentes à partir desquelles il est possible d'évaluer la perte inhérente à chaque portefeuille. Dans certains cas, les pertes historiques constituent des données moins pertinentes sur la perte inhérente à un portefeuille donné, à la date de l'état de la situation financière, notamment lorsqu'il y a eu des changements d'ordre économique, réglementaire ou comportemental qui font que les plus récentes tendances relatives aux facteurs de risque du portefeuille ne sont plus entièrement reflétées dans les modèles statistiques. Dans ces cas, de tels facteurs de risque sont pris en compte lors du calcul du montant approprié à verser au compte de correction de valeur en ajustant les comptes de correction de valeur dérivés entièrement de la perte historique.

Les facteurs de risque comprennent la croissance du portefeuille de prêts, le portefeuille de produits, les taux de chômage, les tendances au chapitre des faillites, les concentrations géographiques, les caractéristiques des produits de crédit, la situation économique, incluant les tendances nationales et locales des marchés de l'habitation, les taux d'intérêt, l'ancienneté des portefeuilles, les politiques et pratiques de gestion des comptes, les modifications apportées aux lois et à la réglementation et les autres facteurs qui peuvent avoir des répercussions sur les habitudes de paiement des clients. La méthodologie et les hypothèses employées pour calculer les pertes de valeur sont passées en revue sur une base régulière, à la lumière des écarts entre les pertes estimées et les pertes réelles. Par exemple, les taux de roulement, les taux de perte et le moment prévu des recouvrements futurs sont comparés régulièrement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent appropriés.

Le calcul du compte de correction de valeur relatif à un groupe d'actifs et visant à couvrir les pertes subies, mais non encore identifiées, sur des prêts faisant l'objet d'une évaluation individuelle met en jeu des mesures de crédit sous-jacentes, notamment la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut, de chaque client, mesures qui sont obtenues au moyen des systèmes de notation interne de la banque et qui servent à établir les montants à verser au compte de correction de valeur relatif à un groupe d'actifs. La direction modifie, dans le cas de certains ou de la totalité des emprunteurs, les mesures ainsi obtenues si elle juge qu'elles ne reflètent pas entièrement les pertes subies. Cet ajustement discrétionnaire repose sur un cadre de référence reconnu et des indicateurs internes et externes de la qualité du crédit.

Le niveau du compte de correction de valeur relatif à un groupe d'actifs est réévalué chaque trimestre et peut varier par suite de changements dans les volumes, les concentrations et les risques des portefeuilles, d'une analyse des tendances émergentes en matière de probabilité et d'importance des pertes ainsi que des facteurs liés à l'exposition en cas de défaut, et de l'évaluation que fait la direction des indicateurs ayant pu avoir une incidence sur l'état du portefeuille. Le solde du compte de correction de valeur relatif à un groupe d'actifs est également analysé par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques et aux données du secteur applicables.

Nombre des facteurs ont une forte interdépendance, ce qui fait que les comptes de correction de valeur des prêts de la banque sont sensibles à plus d'un facteur. Les résultats de l'exercice suivant pourraient différer des hypothèses établies en fonction des modèles et ainsi donner lieu à d'importants ajustements de la valeur comptable des prêts et des avances.

Évaluation des instruments financiers

La méthode comptable que la banque utilise pour évaluer ses instruments financiers est décrite à la note 2 d) afférente aux états financiers. Les cours du marché publiés sur un marché actif constituent la meilleure indication de la juste valeur. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, il faut appliquer une technique d'évaluation. La plupart des techniques d'évaluation ne tiennent compte que des données de marché observables et, ainsi, la fiabilité de l'évaluation de la juste valeur est élevée. Toutefois, certains instruments financiers sont évalués au moyen de techniques qui s'appuient sur une ou plusieurs données de marché importantes non observables. Les techniques d'évaluation qui reposent sur une plus grande part de données non observables requièrent un plus grand jugement de la direction pour calculer la juste valeur que celles qui reposent entièrement sur des données observables.

Les principales hypothèses et estimations que la direction considère lorsqu'elle applique un modèle ayant recours à des techniques d'évaluation sont :

- la probabilité que des flux de trésorerie futurs proviennent de l'instrument et le moment prévu de ceux-ci. Les flux de trésorerie sont habituellement fonction des modalités de l'instrument, bien que le jugement de la direction puisse être nécessaire lorsque la capacité de la contrepartie à verser les intérêts requis sur l'instrument aux termes du contrat est remise en question. Les flux de trésorerie futurs peuvent être affectés par les variations des taux de marché. La direction détermine un taux d'actualisation approprié à l'instrument d'après ce que, selon elle, un intervenant du marché jugerait être un écart de taux approprié pour l'instrument par rapport au taux sans risque adéquat;

- le jugement exercé lors du choix du modèle à utiliser pour calculer la juste valeur dans les secteurs où la sélection d'un modèle d'évaluation est particulièrement subjective, comme dans le cas, par exemple, de produits dérivés complexes.

Lors de l'application d'un modèle comprenant des données non observables, des estimations sont faites pour tenir compte des incertitudes relatives aux justes valeurs qui découlent du manque de données du marché attribuable, par exemple, au manque de liquidité du marché. Pour ces instruments, l'évaluation de la juste valeur est moins fiable. Les chiffres utilisés dans les évaluations basées sur des données non observables sont, par définition, incertains, puisqu'il existe peu ou pas de données de marché disponibles à partir desquelles il est possible de déterminer le niveau auquel une opération pourrait s'effectuer dans des conditions de pleine concurrence, dans des conditions commerciales normales. Toutefois, dans la plupart des cas, certaines données de marché sur lesquelles il est possible de se fonder pour déterminer la juste valeur sont disponibles, comme les données historiques, et les justes valeurs de la plupart des instruments financiers seront calculées en fonction de certaines données observables du marché, même si les données non observables sont importantes. Les hypothèses et les méthodes qu'utilisent nos modèles de calcul sont revues sur une base continue, ce qui nous permet d'améliorer nos estimations de la juste valeur.

Étant donné l'incertitude et la subjectivité associées à l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, les résultats de l'exercice suivant pourraient différer des hypothèses utilisées et ainsi donner lieu à d'importants ajustements de la valeur comptable des instruments financiers mesurés à la juste valeur.

La majeure partie de nos placements financiers et de nos titres disponibles à la vente sont émis ou garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada.

Avantages du personnel futurs

Dans le cadre de notre programme de rémunération, nous fournissons à nos employés des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, comme un programme complet d'assurance de soins de santé, auxquels ils sont admissibles une fois qu'ils ont pris leur retraite. Tous nos nouveaux employés participent à un régime de retraite à cotisations définies. Ce régime de retraite est moins sensible aux facteurs économiques négatifs que ne l'est un régime à prestations définies. Dans certains cas, il faut attendre plusieurs années avant de pouvoir calculer le montant définitif des prestations, en particulier dans le cas des régimes à prestations définies où le montant des prestations est établi en proportion du salaire final et du nombre d'années de service. Même si nous cotisons à plusieurs régimes de retraite afin de remplir nos obligations relatives aux droits à pension des employés, le montant réel des actifs nécessaires dépend de différents facteurs, comme le taux de rendement des actifs des régimes de retraite, le taux de croissance des salaires des employés et le nombre d'années pendant lesquelles les prestations de retraite seront versées.

En raison de la longue durée des périodes de cotisation et de paiement des régimes de retraite à prestations définies, toute modification des taux à long terme peut avoir un effet important sur nos résultats financiers. Après consultation avec nos actuaires, des hypothèses sont posées quant au taux de rendement à long terme des actifs des régimes de retraite, au taux d'actualisation s'appliquant au calcul des obligations au titre des prestations constituées, à la progression des salaires et à l'évolution des coûts des soins de santé. Les hypothèses posées et une analyse des effets de la sensibilité de ces hypothèses sur le coût de nos prestations et de nos obligations au titre des prestations constituées sont présentées à la note 4 des états financiers consolidés. Ce sont les modifications apportées au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées qui ont l'incidence la plus importante. Selon les normes comptables en vigueur, le taux d'actualisation qu'il convient d'utiliser est le taux obligataire à long terme et non pas le taux de rendement prévu des actifs des régimes.

Le niveau de capitalisation que requièrent nos régimes de retraite à prestations définies est établi par voie d'évaluations actuarielles formelles qui servent à calculer le coût des prestations gagnées au cours d'un exercice ainsi que toute autre cotisation que la banque doit verser afin d'éliminer, au fil du temps, les déficits au titre des services passés. En raison de changements législatifs et à l'exception d'un régime de moindre importance, les régimes de la banque doivent, depuis 2010, faire l'objet d'évaluations actuarielles annuelles. Le niveau de capitalisation que requièrent nos régimes de retraite à prestations définies est établi par voie de ces évaluations actuarielles qui servent à calculer le coût des prestations gagnées au cours d'un exercice ainsi que toute autre cotisation que la banque doit verser afin d'éliminer, au fil du temps, les déficits au titre des services passés. En 2011, un seul des régimes de la banque n'a pas fait l'objet d'une évaluation actuarielle, et les évaluations réalisées ont indiqué des besoins de capitalisation annuels de 17 millions de dollars, soit 1 million de dollars de moins que le montant établi dans la dernière évaluation. Cette baisse résulte principalement de rendements de placement plus élevés que ceux prévus dans cette évaluation. Même si les cotisations requises pour 2012 ne seront connues qu'après la réalisation des évaluations, compte tenu de la baisse des taux d'intérêt et du rendement moins élevé que prévu des actifs en 2011, la banque est d'avis que l'augmentation des besoins de capitalisation de ses régimes à prestations définies sera moins élevée que prévu en 2012.

Impôt sur le résultat

Lorsque nous établissons la charge d'impôt sur le résultat et le montant des actifs d'impôts différés nets aux fins des états financiers consolidés, nous estimons les taux auxquels notre résultat sera imposé dans les différents territoires du Canada. Nous prévoyons également les dates auxquelles les différences temporelles devraient se résorber. Si les

Rapport de gestion (suite)

montants, le calendrier ou les taux réels diffèrent de nos estimations ou si notre interprétation des lois fiscales diffère de celle des autorités provinciales et fédérales en la matière, il pourrait être nécessaire d'effectuer des ajustements. La note 6 des états financiers donne des détails sur la charge d'impôt sur le résultat et les actifs d'impôts différés nets.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Nous soumettons le goodwill et les immobilisations incorporelles, incluant les logiciels générés en interne, à un test de dépréciation au moins une fois l'an afin de nous assurer que les justes valeurs sont supérieures aux valeurs comptables. Pour déterminer la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, nous utilisons un certain nombre de facteurs, notamment des comparaisons avec les données du marché, des taux d'actualisation, des ratios cours-bénéfice et des estimations de produits. Le processus fait appel au jugement de la direction quant au choix des hypothèses ainsi qu'à l'utilisation d'une méthode appropriée pour la détermination de la juste valeur. Toute perte de valeur du goodwill ou des immobilisations incorporelles est imputée aux frais autres que d'intérêts dans le compte consolidé de résultat. Bien que les marchés aient encore montré des signes de faiblesse en 2011, la valeur comptable de notre goodwill n'a pas été touchée par ce manque de vigueur. De plus, les secteurs d'exploitation auxquels le goodwill se rapporte sont demeurés rentables au cours de l'exercice. Par ailleurs, rien n'indiquait au 31 décembre 2011 que la valeur comptable du goodwill avait subi une perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles sont examinées régulièrement et soumises à un test visant à déterminer leur durée d'utilité estimée résiduelle et leur efficacité, notamment à l'égard du développement de logiciels. À la suite de l'examen des activités liées au développement de logiciels, le Groupe a conclu que certaines applications à l'étape de développement ne seraient pas mises en service, par conséquent, ces dernières ont subi une perte de valeur.

Changements de 2011 concernant la comptabilisation et la présentation de l'information

Transition aux Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé précédemment que toutes les entreprises ayant une obligation d'information du public devront présenter leurs résultats financiers conformément aux IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, les états financiers annuels de 2011 de même que les chiffres comparatifs ont été établis conformément aux IFRS.

À la suite de la transition aux IFRS et lorsque c'était possible, nous avons adopté les méthodes comptables utilisées par les entités du Groupe HSBC qui appliquent les IFRS. Ces méthodes sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. Nous avons également adopté un mode de présentation de l'information semblable à celui des autres entités du Groupe HSBC qui appliquent les IFRS. La note 34 afférente aux états financiers consolidés ci-joints décrit les principaux reclassements liés à la présentation et les rapprochements entre le nouveau mode de présentation et la présentation selon les PCGR canadiens pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 et les soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2010. L'incidence de ces changements sur nos activités commerciales, nos systèmes et processus d'information financière et nos contrôles internes a été négligeable.

La transition aux IFRS n'a pas eu de répercussion sur les flux de trésorerie nets de la banque ni sur l'aspect économique de ses activités, bien que la présentation de certains éléments de l'état de la situation financière et du compte de résultat aient changé. Une explication de l'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière, les capitaux propres et la performance financière de la banque est fournie à la note 34 des états financiers consolidés. On y aborde les choix faits à l'égard de la transition et les exemptions aux termes de l'IFRS 1, ainsi que les rapprochements suivants à la date de transition, le 1^{er} janvier 2010, et pour la période correspondante au 31 décembre 2010 :

- rapprochement du bénéfice net présenté antérieurement selon les PCGR canadiens et du bénéfice de la période selon les IFRS;
- rapprochement du total du résultat étendu présenté antérieurement selon les PCGR canadiens et du résultat global total de la période selon les IFRS;
- rapprochement du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires présenté antérieurement selon les PCGR canadiens et du total des capitaux propres selon les IFRS;
- rapprochements des PCGR canadiens aux IFRS, y compris le rapprochement du nouveau mode de présentation selon les IFRS des comptes de résultat et des états de la situation financière.

À la date de transition, le 1^{er} janvier 2010, l'incidence nette de l'adoption des IFRS sur les capitaux propres d'ouverture attribuables aux actionnaires a été une diminution de 146 millions de dollars, qui découle principalement de changements aux méthodes comptables à l'égard des prêts hypothécaires qui ont été titrisés et des régimes de retraite à prestations définies. De plus, une somme de 430 millions de dollars au chapitre de participations ne donnant pas le contrôle, qui a été présentée comme ne faisant pas partie des capitaux propres attribuables aux actionnaires selon

les PCGR canadiens, a été reclassée comme une composante du total des capitaux propres selon les IFRS. Le total des actifs a été de 7,4 milliards de dollars plus élevé, principalement en raison de la comptabilisation de prêts hypothécaires titrisés qui ont été décomptabilisés dans le bilan présenté selon les PCGR canadiens.

Selon les IFRS, le bénéfice retraité pour l'exercice 2010 a été de 618 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 128 millions de dollars par rapport au bénéfice net de 490 millions de dollars antérieurement présenté selon les PCGR canadiens. Les différences les plus importantes entre les PCGR canadiens et les IFRS relativement au bénéfice de la période retraitée sont associées au changement de méthode comptable lié aux prêts hypothécaires titrisés et aux transactions de swap connexes, qui étaient évalués à la valeur de marché selon les PCGR canadiens, mais dont la comptabilisation n'est pas exigée selon les IFRS, car les actifs et le risque sont consolidés dans nos résultats financiers, ainsi qu'au changement de méthode comptable lié aux profits et pertes de change sur des actifs financiers disponibles à la vente, qui étaient comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu selon les PCGR canadiens et sont maintenant comptabilisés dans le résultat selon les IFRS.

Outre la première application des IFRS dont il est question plus haut, il n'y a pas eu depuis le 31 décembre 2010 d'autres changements visant les méthodes comptables ayant eu des répercussions importantes sur nos résultats ou sur notre situation financière en 2011.

Arrangements hors bilan

Dans le cadre de nos activités bancaires, nous participons à des transactions financières hors bilan qui ont une incidence financière, mais qui ne sont pas présentées dans nos bilans consolidés. Ce genre d'arrangement comporte un risque éventuel et peut, en certaines circonstances, se traduire par un passif dont le montant serait supérieur à celui inscrit dans les bilans consolidés. Ces arrangements comprennent également les garanties de bonne exécution et les garanties financières, les lettres de crédit documentaire et les crédits documentaires ainsi que les instruments financiers dérivés.

Garanties et lettres de crédit

Nous émettons couramment des garanties de bonne exécution et des garanties financières ainsi que des lettres de crédit documentaire et des crédits documentaires au nom de nos clients afin de satisfaire leurs besoins bancaires. Les garanties sont souvent fournies à des clients qui ont des obligations contractuelles, en particulier, afin de leur procurer du crédit pour leurs transactions de commerce international ou pour le financement d'une construction. Les lettres de crédit sont souvent utilisées dans le processus de paiement et de documentation de transactions de commerce international. Bien que les garanties et les lettres de crédit soient des instruments financiers, elles sont considérées comme des engagements éventuels et leur notionnel n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés puisqu'il n'y a pas d'avance de fonds. Tout paiement effectué aux termes de ces obligations est comptabilisé comme un prêt à un client. Conformément aux normes comptables sur les instruments financiers, nous comptabilisons la juste valeur des garanties consenties au nom des clients.

Aux fins de la gestion du risque de crédit, nous considérons que les garanties et les lettres de crédit font partie des facilités de crédit consenties à nos clients, lesquelles sont soumises aux procédures appropriées de gestion des risques. Les garanties et les lettres de crédit sont prises en considération lorsque nous évaluons le risque de crédit dans son ensemble, tel qu'il est indiqué à la section portant sur l'analyse de notre portefeuille de prêts, à la page 42 du rapport de gestion.

Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de notre stratégie globale de gestion des risques, nous avons recours à une variété de dérivés afin de gérer ou de réduire les risques dans certains domaines d'activité.

Les transactions sur les contrats de change à terme sont celles où les contreparties conviennent d'échanger des devises selon un cours de change déterminé, à une date ultérieure. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes portant sur l'échange de flux de trésorerie qui peuvent comporter des taux d'intérêt dont les caractéristiques sont différentes. Les autres dérivés se rapportent à des transactions liées aux actions ou au crédit.

Nous utilisons les dérivés pour gérer des prêts et des dépôts comportant des dates d'échéance différentes ou des actifs et des passifs en devises de montants différents, afin de limiter les effets du risque de taux d'intérêt et du risque de change advenant des fluctuations défavorables des taux respectifs. De telles fluctuations pourraient en effet nous exposer à des risques financiers importants. L'utilisation des dérivés est soumise à une supervision et à des procédures rigoureuses en matière de contrôle interne, comme il est mentionné à la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion, présentée ci-après, aux pages 32 à 54.

Rapport de gestion (suite)

Les méthodes comptables portant sur la comptabilisation de l'incidence des dérivés sont décrites à la note 2 k) afférente aux états financiers consolidés. Des renseignements sur nos instruments dérivés figurent à la note 11 afférente aux états financiers consolidés.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le rapport sur la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière figure à la page 56 de notre rapport annuel.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente devant être communiquée dans les documents que nous déposons ou présentons en vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières est consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais prévus par ces lois. Ils englobent les contrôles et procédures conçus pour s'assurer que l'information adéquate et appropriée est recueillie et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, de façon à permettre des prises de décision en temps opportun concernant l'information à diffuser.

Au 31 décembre 2011, la direction a procédé, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, à une évaluation de l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information, conformément au Règlement 52-109 adopté par les organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière étaient efficaces au 31 décembre 2011.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière vise à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que nos états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un processus adéquat de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ce processus comprend des lignes directrices et des procédures visant à assurer la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des sorties d'actifs de la banque et à fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux IFRS, que les encaissements et décaissements de la banque ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs et que toute acquisition, utilisation ou sortie non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers annuels est soit interdite, soit détectée à temps. Étant donné ses limites intrinsèques, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas d'empêcher ou de détecter en temps opportun les inexactitudes. Qui plus est, l'application de toute évaluation de l'efficacité de ce contrôle à des périodes ultérieures est exposée au risque que celui-ci ne soit plus approprié en raison de l'évolution des conditions ou que le degré de conformité aux politiques ou procédures se détériore.

La direction a, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, évalué la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière tel que le prescrivent les organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada en vertu du Règlement 52-109. Cette évaluation se fonde sur le cadre et les critères établis dans le document intitulé Internal Control – Integrated Framework qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2011.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il n'est survenu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 qui a eu ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence importante sur ce contrôle.

Transactions entre parties liées

Dans le cadre normal de nos activités, nous concluons des transactions avec d'autres sociétés affiliées de la HSBC, dont celles visant la prestation de services bancaires ou opérationnels. Plus particulièrement, comme nous faisons partie de l'une des plus grandes entreprises de services financiers au monde, nous profitons de l'expertise et des économies d'échelle que procure le Groupe HSBC. Nous fournissons et obtenons des services ou concluons des transactions avec diverses autres entreprises du Groupe HSBC, ce qui inclut la prise en charge d'une partie des coûts de développement

des plateformes technologiques qui sont utilisées partout dans le monde, et nous tirons parti de contrats mondiaux, par exemple pour la publicité, la recherche marketing, la formation et d'autres fonctions opérationnelles. Ces transactions entre parties liées sont assorties de modalités conformes à celles offertes à des parties non liées et font l'objet de processus d'autorisation officielle qui sont approuvés par le comité de révision de la banque.

La note 32 contient plus de détails à ce sujet.

Des sociétés du Groupe HSBC détiennent certaines de nos débetures, actions privilégiées et actions ordinaires. À ce sujet, il convient de se reporter aux notes 11 et 12.

Un certain nombre de transactions de routine sont également effectuées au cours de l'année, lesquelles, sur une base individuelle, n'ont pas de répercussions importantes sur nos résultats.

Dividendes

Le tableau qui suit présente les dividendes déclarés et versés sur nos actions ainsi que les distributions par part sur nos titres HSBC HaTSMC au cours des trois derniers exercices :

	2011	2010	2009
Actions privilégiées de catégorie 1 (\$ par action)			
Série C	1,275	1,275	1,275
Série D	1,250	1,250	1,250
Série E	1,650	1,650	1,201
Actions privilégiées de catégorie 2 (\$ par action)			
Série B	0,310	0,310	0,310
HSBC HaTSMC (\$ par part)			
Série 2010 ¹	–	77,80	77,80
Série 2015	51,50	51,50	51,50
Actions ordinaires (en millions de dollars)			
Banque HSBC Canada	300	280	280

¹ Les parts ont été rachetées le 31 décembre 2010.

Cotes de crédit

Standard & Poor's (« S&P ») et DBRS® attribuent des cotes de crédit à notre dette et à nos titres. Les cotes sont établies suivant une méthode de classement normale propre à chacune des deux agences, selon le type de dette ou de titre.

Nos cotes de crédit influent sur notre capacité à obtenir du financement de gros à des conditions avantageuses. Les cotes de première qualité qui nous avaient été accordées ont été confirmées par DBRS en octobre 2011 et modifiées par S&P en novembre 2011, à la suite de l'adoption par cette dernière, le même mois, de nouveaux critères de notation pour les banques à l'échelle mondiale. Nos cotes de première qualité figurent toujours parmi les plus élevées des banques canadiennes.

Voici les cotes qui nous avaient été attribuées au 31 décembre 2011 :

	S&P	DBRS®
Instruments à court terme	A-1+	R-1 (élevé)
Dépôts et dette de premier rang	AA-	AA
Dette subordonnée	A	AA (faible)
Actions privilégiées	P-1 (faible) ¹	Pfd-2 (élevé)
HSBC HaTSMC	P-1 (faible) ¹	A (faible)

¹ Selon l'échelle s'appliquant aux actions privilégiées canadiennes définie par S&P. Les cotes correspondent à A- selon l'échelle que S&P a établie pour les actions privilégiées internationales.

Rapport de gestion (suite)

Gestion des risques

(Certains renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Toutes nos activités commerciales exigent la mesure, l'évaluation, l'acceptation et la gestion d'un certain niveau de risque ou d'une combinaison de risques. La gestion des risques consiste à déterminer, à analyser, à évaluer et à gérer les facteurs qui pourraient avoir des effets défavorables sur nos ressources, nos activités, notre réputation et nos résultats financiers. Les principales catégories de risques auxquelles la banque est exposée sont notamment le risque inhérent à la gestion du capital, le risque de crédit, le risque de liquidité et de financement, le risque de marché, le risque lié à la structure et le risque opérationnel. La gestion de ces divers types de risques est exposée ci-dessous. Le cadre de gestion des risques vise à évaluer les risques et leurs interrelations de manière intégrée afin de favoriser un contrôle permanent des risques.

Aperçu

En raison de la portée et de l'ampleur de nos activités commerciales, de nos groupes de clients, des exigences réglementaires et du contexte concurrentiel, un processus de détermination et de gestion des risques hautement efficace joue un rôle essentiel dans la réussite continue de la banque. En créant, à l'échelle de l'entreprise, un cadre de gestion des risques à la fois efficace et exhaustif, la banque peut déterminer, apprécier, mesurer, atténuer et surveiller son exposition aux risques et leur corrélation, laquelle est fort complexe, afin d'assurer un rendement optimal pour les actionnaires.

Le cadre global de gestion des risques de la banque comporte trois aspects fondamentaux, soit :

- la gouvernance et la supervision des risques;
- la tolérance au risque;
- la gestion du capital en fonction des risques.

La structure de gouvernance des risques de la banque assure une parfaite indépendance par rapport aux secteurs d'activité et aux opérations. Elle comporte trois points de contrôle distincts, soit les contrôles qu'exercent les secteurs d'activité et les services des opérations afin de comprendre les risques inhérents aux activités commerciales quotidiennes et de prendre en charge leur gestion; les responsables des contrôles et/ou les sous-comités des risques, lesquels procèdent à des examens indépendants des contrôles internes instaurés par la direction; et, enfin, le service d'audit interne qui, lui, évalue si les risques importants ont été cernés et sont gérés en accord avec les limites qui ont été fixées en matière de risque.

Le cadre de tolérance au risque sert à décrire et à établir l'ordre de grandeur et le type de risque que la banque est prête à assumer, conformément à ses valeurs de base, à sa stratégie et à sa capacité de gestion des risques. Pour ce faire, elle met en correspondance le degré de risque qu'elle décide de prendre et le montant de capital requis à cette fin. L'établissement de la tolérance au risque vise avant tout à intégrer un processus d'analyse des risques et du capital plus explicite et uniforme dans l'élaboration des stratégies de la banque, dans la planification de ses activités ainsi que dans les processus de définition des objectifs, d'exécution, d'évaluation et de communication.

La banque s'appuie sur son cadre de gestion du capital pour déterminer le montant du capital qui, selon les estimations, devrait permettre de couvrir tous les risques actuels et ceux à venir. C'est ainsi que la banque utilise des méthodes, des modèles, des outils et des mesures relativement au capital en fonction des risques afin de déterminer ses besoins en matière de capital réglementaire ainsi que le capital économique et afin d'effectuer l'analyse de scénarios et des simulations de crise. Ces outils de gestion des risques servent aussi à gérer le risque inhérent aux pertes prévues qui pourraient influencer sur le bénéfice net. Bien que ces processus relèvent de politiques et de normes qui régissent l'élaboration de modèles, les approbations et les examens continus, des groupes de spécialistes remettent en question leur bien-fondé, l'objectif étant de ne pas accorder une confiance indue aux méthodes et modèles de quantification des risques.

Nous continuons de tirer parti des ressources du Groupe HSBC pour rehausser notre infrastructure de gestion des risques, parfaire nos compétences en ce domaine, analyser le cadre réglementaire de manière proactive et comparer nos pratiques à celles jugées les meilleures, ce qui nous permet de relever les défis qui se posent et d'anticiper ceux à venir.

Gouvernance et supervision des risques

La banque a instauré une structure de gouvernance des risques qui définit clairement les risques auxquels elle est exposée, son degré de tolérance à ceux-ci ainsi que les mécanismes permettant de les surveiller.

La gouvernance des risques s'exerce à l'échelon le plus élevé de la banque. Le conseil d'administration s'assure que la culture de gestion des risques est bien ancrée et axée sur la prudence, mais qu'elle favorise aussi la compétitivité. Par l'entremise du comité de direction de gestion des risques et les comités d'audit, le conseil d'administration instaure

la rigueur et fournit la structure qu'exige la réalisation d'objectifs commerciaux qui reflètent la stratégie adoptée à l'égard des risques. Une communication continue et transparente entre le conseil et la haute direction fait en sorte que les risques clés sont cernés et que des renseignements pertinents sont constamment échangés.

Le comité de gestion des risques relève directement du comité d'audit. Il est responsable de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et s'assure que les mesures mises de l'avant sont pertinentes et efficaces. Pour bien s'acquitter de ses responsabilités, le comité de gestion des risques confie la gestion de risques clés à des comités de direction.

Comités de direction

Conformément à ses meilleures pratiques en matière de gouvernance, la banque a instauré une structure de comité hautement efficace. Chaque comité a des objectifs clairs, précis et réalisables et sa composition vise la réalisation d'efficacités et l'élimination du chevauchement et du double emploi. Les membres du personnel responsables des opérations et du soutien transmettent aux comités, et ce, en temps opportun, des renseignements complets sur leurs propres initiatives et projets de gestion des risques. Le chef de la gestion des risques prend part à tous les comités, fournissant ainsi une orientation stratégique et constituant un point central de reddition de comptes, mais aussi un canal de communication vers l'amont permettant de cerner et de gérer les risques auxquels tous les secteurs sont exposés ou pourraient l'être à l'avenir.

Comité de gestion des risques

Créé par le comité d'audit, le comité de gestion des risques veille à la gouvernance et à la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. Il s'assure de ce qui suit :

- Des mécanismes efficaces d'identification, d'appréciation et de réduction des risques sont employés;
- Le profil risque-rendement de la banque est équilibré;
- Son capital est suffisant compte tenu des risques.

Le mandat du comité de gestion des risques englobe les responsabilités suivantes :

- Déterminer les nouveaux risques importants et les évaluer;
- Élaborer et faire approuver les lignes directrices et procédures qui permettront de déceler, d'évaluer et de gérer les risques importants à l'échelle de l'entreprise, ce qui englobe la planification de la poursuite des activités;
- Établir les orientations et les limites de tolérance acceptables en matière de risque, y compris l'acceptation de risques nouveaux, différents ou inhabituels, et veiller à ce que ces limites reflètent les conditions locales, régionales et mondiales;
- Veiller à ce que le risque que posent les activités soit à la mesure du rendement économique;
- Surveiller le respect des lignes directrices et procédures de gestion des risques;
- Signaler les changements de politique, les modifications importantes des pratiques, les situations inhabituelles, les exceptions majeures et les nouveaux produits ou stratégies au comité de direction et, si cela est nécessaire, au comité d'audit et, au besoin, au conseil d'administration à des fins d'examen, de ratification ou d'approbation.

Comité responsable du risque de crédit

Le comité responsable du risque de crédit assure une surveillance stratégique et veille à ce que soient adoptées des politiques appropriées et empreintes de prudence en vue d'une gestion efficace du risque de crédit et à ce que les risques soient d'un niveau acceptable. Il examine régulièrement les lignes directrices et politiques de la banque en matière d'octroi de prêts, évalue la qualité de son portefeuille de crédit, analyse la conjoncture économique et les tendances quant aux risques et élabore des plans d'action proactifs.

Comité de gestion de l'actif et du passif (« l'ALCO »)

Se concentrant surtout sur la gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité, les membres de l'ALCO s'assurent que la banque atteint ses objectifs quant à la gestion des actifs et des passifs, tels que l'affectation et l'utilisation efficaces de ses ressources, l'amélioration de son bénéfice et la gestion de tous les risques associés à son bilan. Un sous-comité de l'ALCO, le groupe de gouvernance du capital, a pour responsabilité de s'assurer que les membres de l'ALCO comprennent la nature et le degré des risques, et leurs liens directs avec les niveaux du capital.

Comité responsable du risque opérationnel et du contrôle interne (le « CRROCI »)

Le CRROCI est un sous-comité du comité de gestion des risques dont le mandat est de mettre à l'épreuve les stratégies en matière d'atténuation des risques et de contrôle du risque proposées à l'échelle de l'entreprise en passant en revue les activités de gestion du risque opérationnel. Il incombe au CRROCI de faire les recommandations nécessaires afin de s'assurer que la banque dispose d'un programme efficace de gestion du risque opérationnel qui réponde à la fois aux normes internes et aux normes des organismes de réglementation et soit indépendant de ses opérations quotidiennes.

Rapport de gestion (suite)

Groupe de gestion des risques

Le groupe de gestion des risques doit gérer les risques à l'échelle de l'entreprise en exerçant une surveillance efficace des activités d'identification, de quantification, de réduction et de suivi des risques. Ce groupe travaille de concert avec les secteurs d'activité et les services des opérations afin de les guider dans leur processus d'autoévaluation des risques et leurs activités de gestion des risques. Ce groupe a les responsabilités suivantes :

- Repérer les risques et en dresser la nomenclature;
- Élaborer une stratégie, des lignes directrices et des procédures de gestion des risques;
- Effectuer un examen indépendant, en profondeur, des propositions de crédit que recommande la direction et les approuver;
- Mettre au point et passer en revue des systèmes d'évaluation et modèles de gestion des risques;
- Superviser et gérer le portefeuille de crédit;
- Gérer le processus d'autoévaluation et de surveillance du risque opérationnel;
- Évaluer l'efficacité des contrôles internes;
- Procéder à une évaluation continue des contrôles du réseau de succursales;
- Gérer le risque de marché.

Audit interne

Le service d'audit interne a pour rôle de fournir des services de certification et de consultation indépendants et objectifs afin d'accroître la valeur et de rehausser les activités de l'entreprise conformément aux lignes directrices énoncées dans le manuel des normes d'audit du Groupe HSBC. Dans le cadre de son mandat, ce service doit s'assurer de ce qui suit :

- Les risques sont définis et gérés;
- L'information est précise, fiable et transmise en temps opportun;
- L'information est conforme aux politiques, normes et procédures;
- Les lois et les questions réglementaires qui concernent la banque sont prises en compte comme il se doit.

Tolérance au risque

Il est essentiel que la banque mène ses activités selon un degré de tolérance au risque clairement défini. Les principes fondamentaux qui servent à déterminer notre tolérance au risque exigent ce qui suit :

- Conserver un bilan des plus sains, réaliser de bons résultats financiers et maintenir une capitalisation solide;
- Gérer les liquidités avec prudence et assurer la diversification des sources de financement;
- Promouvoir la marque et la reddition de comptes envers nos actionnaires;
- Gérer efficacement les risques, ce qui signifie faire en sorte qu'ils soient à la mesure des rendements recherchés.

Le degré de tolérance au risque de la banque sert à définir les niveaux et les types de risques qu'elle est prête à assumer compte tenu de ses objectifs stratégiques, de ses principes en matière de gestion des risques et de la marge de manœuvre que lui procure son capital. Nous utilisons diverses mesures quantitatives et qualitatives touchant les aspects stratégiques et opérationnels de nos activités afin d'établir des mesures clés et de réaliser une évaluation rationnelle des risques auxquels nous sommes exposés.

Grâce à ses fonctions inhérentes de surveillance et d'évaluation continues de notre tolérance au risque, notre cadre sert à :

- rehausser la confiance quant à la pertinence du profil de risque de la banque;
- resserrer le contrôle exercé par la haute direction et la coordination entre les activités de prise de risque et de réduction des risques en tenant compte des besoins en capital des divers secteurs d'activité;
- renforcer l'harmonisation des politiques et ressources de gestion des risques avec les objectifs commerciaux;
- accroître l'efficacité de notre structure de gouvernance des risques au moyen du suivi du rendement de l'entreprise à l'aide de mesures de la tolérance au risque.

La tolérance au risque étant intégrée à notre processus de planification et offrant un barème d'analyse du risque pour toute nouvelle initiative, elle nous permettra de mieux harmoniser les risques et le rendement et de rendre les mesures des risques encore plus transparentes.

Gestion du capital en fonction du risque

La banque a adopté et instauré les normes du Nouvel accord de Bâle, un dispositif qui s'articule autour de trois piliers :

- Le pilier 1, qui porte sur les exigences minimales en matière de capital réglementaire;
- Le pilier 2, qui s'entend du programme interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres, lequel est assujéti au processus d'examen de la surveillance du BSIF;
- Le pilier 3, qui a trait à la discipline de marché et se traduit par la diffusion d'information sur les pratiques de gestion du capital et des risques.

Objectifs, lignes directrices et procédures

(Certains renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Nos objectifs de gestion des ressources financières en matière de capital sont les suivants : générer de la valeur pour les actionnaires tout en appuyant les activités commerciales, ce qui englobe les actifs de base et les positions de risque; fournir des garanties raisonnables aux déposants et surpasser les exigences pertinentes et les objectifs à long terme concernant le capital réglementaire.

Les principes de la banque en matière de gestion du capital et les lignes directrices connexes définissent le programme interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres au moyen duquel la direction examine le profil de risque de la banque à l'égard du capital réglementaire et du capital économique et s'assure que le niveau de capital :

- est adéquat relativement à notre profil de risque et à nos engagements en cours;
- surpasse les exigences formelles minimales en matière de capital réglementaire par une marge préétablie;
- est en mesure de résister à une récession majeure;
- reste conforme à nos objectifs stratégiques et opérationnels et aux attentes des actionnaires et des agences de notation.

Notre stratégie comprend l'utilisation de mesures et d'objectifs appropriés sur le plan financier et sur celui de la tolérance au risque dans le but d'évaluer la suffisance du capital dans le contexte de sa position actuelle et dans plusieurs scénarios possibles. De plus, afin que notre structure du capital soit la plus efficace possible, nous rachetons ou émettons des instruments de capitaux propres au besoin.

Règlements et ratios concernant le capital géré et la suffisance du capital

(Certains renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Le capital total englobe à la fois le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Le capital de catégorie 1 est le capital permanent d'une banque. Il se compose des actions ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif admissibles, des instruments de capitaux propres innovateurs admissibles, du surplus d'apport, des résultats non distribués et de certains autres ajustements. Le capital de catégorie 2 comprend les débetures subordonnées et tient compte de certains autres ajustements. Le capital de catégorie 2 est soumis à des restrictions quant au pourcentage qu'il peut représenter du capital total servant au calcul de la suffisance du capital.

Le BSIF édicte les normes de suffisance du capital qui s'appliquent aux institutions financières constituées en vertu d'une loi fédérale, notamment les banques. Les règlements du BSIF sont fondés sur les normes internationales établies par la Banque des règlements internationaux (« BRI »). Même si la BRI fixe à 4 %, pour le ratio de capital de catégorie 1, et à 8 %, pour le ratio de capital total (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques), les limites minimales que doivent maintenir les institutions financières, le BSIF recommande que les banques canadiennes maintiennent des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total d'au moins 7 % et 10 %, respectivement. En 2011 et en 2010, la banque a maintenu des ratios conformes à ces exigences.

Exigences minimales en matière de capital réglementaire

La banque calcule ses exigences minimales en matière de capital réglementaire en fonction des normes du Nouvel accord de Bâle, ce qui permet d'harmoniser celles-ci avec son profil de risque. Des diverses méthodes proposées, la banque a adopté l'approche fondée sur les notations internes avancée (« approche NI avancée ») pour calculer ses besoins en capital en fonction du risque de crédit. Cette approche permet à la banque d'utiliser des estimations internes eu égard à certaines mesures du risque, notamment la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (« PCD ») et l'exposition en cas de défaut (« ECD »), et les échéances réelles pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit. Dans le cas du risque opérationnel, la banque a adopté l'approche standard. Le capital nécessaire en raison du risque opérationnel est celui requis pour couvrir le risque de perte résultant de procédures internes ou systèmes déficients ou inadéquats, du manque de compétence du personnel ou d'événements externes. Conformément à l'approche standard, le capital requis est calculé par application d'un facteur spécifique, qui varie de 12 % à 18 %, aux produits bruts tirés de secteurs d'activité précis.

Rapport de gestion (suite)

Le capital requis pour couvrir le risque de crédit de la Financière HSBC est, pour le moment, calculé en fonction de l'approche standard et le sera tant que le BSIF n'aura pas autorisé l'utilisation de l'approche NI avancée pour les actifs de la Financière HSBC. Selon l'approche standard, des coefficients de pondération des risques prescrits par le BSIF sont employés pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

En décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié un document décrivant de nouvelles normes réglementaires sur la suffisance du capital et les liquidités des banques (« Bâle III »), initiative appuyée par les représentants du G20 en novembre 2010. L'application de ces normes doit débiter le 1^{er} janvier 2013, et elles devraient avoir été entièrement adoptées d'ici le 1^{er} janvier 2019. Le but de cette réforme est de renforcer le secteur bancaire en accroissant sa capacité à absorber les pertes, en rehaussant sa gestion et sa gouvernance des risques et en accentuant la transparence et la qualité des informations qu'il publie.

Les propositions relatives aux liquidités visent entre autres choses à définir les attentes, à des fins de supervision, quant aux principaux éléments d'un dispositif efficace de gestion du risque de liquidité et l'amélioration ainsi que la normalisation des processus de surveillance et de mesure des liquidités.

Quant aux propositions portant sur le capital, elles constituent une révision majeure des éléments qui constituent le capital réglementaire et éliminent de ce capital certains instruments qui, actuellement, peuvent en faire partie. Aux termes de ces propositions, les actions ordinaires représentent la principale composante du capital de catégorie 1, ce qui se traduit par l'ajout d'un ratio minimal de ces capitaux propres aux actifs pondérés fonction des risques. De plus, aux termes des règles de Bâle III, un coussin de conservation du capital doit être instauré, lequel peut servir en période de crise, tout comme doit l'être un coussin contracyclique. Un ratio d'effet de levier est également imposé.

Capital réglementaire et ratios de capital réglementaire

Les composantes du capital réglementaire de la banque et les ratios de capital réglementaire réels sont présentés dans le tableau ci-après.

	IFRS 2011 (en millions de dollars)	IFRS 2010 (en millions de dollars)
Capital de catégorie 1		
Actions ordinaires	1 225	1 225
Résultats non distribués	2 363	2 274
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	946	946
Participations ne donnant pas le contrôle dans la fiducie et une filiale ¹	230	230
Déductions liées à la titrisation et autres	(9)	(116)
Goodwill	(24)	(15)
Total du capital de catégorie 1	<u>4 731</u>	<u>4 544</u>
Capital de catégorie 2		
Débentures subordonnées	752	739
Provisions générales et excédentaires admissibles	163	205
Déductions liées à la titrisation	(9)	(10)
Total du capital de catégorie 2	<u>906</u>	<u>934</u>
Total du capital disponible à des fins réglementaires	<u>5 637</u>	<u>5 478</u>
Ratios de capital réglementaire réels		
Capital de catégorie 1	13,4 %	13,3 %
Capital total	16,0 %	16,0 %
Coefficient actif/capital réglementaire réel	13,1 x	13,3 x
Ratios de capital réglementaire minimaux requis		
Capital de catégorie 1	7,0 %	7,0 %
Capital total	10,0 %	10,0 %

¹ Comprend 200 millions de dollars de HSBC HaTSMC (200 millions de dollars en 2010).

Les capitaux propres de base attribuables aux actionnaires ordinaires de la banque correspondent au capital de catégorie 1 existant diminué de la participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales, des titres HSBC HaTSMC et des actions privilégiées. Au 31 décembre 2011, les capitaux propres de base attribuables aux actionnaires ordinaires de la banque représentaient 10,1 % (9,5 % en 2010) de ses actifs pondérés en fonction des risques.

Incidence des IFRS sur les normes de fonds propres que doit respecter la banque

Les ratios de suffisance du capital présentés pour l'exercice 2010 dans le tableau ci-dessus ont été établis conformément aux PCGR canadiens, tels qu'ils ont été présentés à l'organisme de réglementation de la banque, le BSIF.

Le passage aux IFRS n'a pas eu d'incidence importante sur le capital réglementaire de la banque. Sur la base de chiffres pro forma traités conformément aux IFRS, le ratio de capital réglementaire de catégorie 1 de la banque au 31 décembre 2010 a diminué légèrement, passant de 13,3 % selon les PCGR canadiens à 13,0 %, tout comme le ratio de capital réglementaire total, qui est passé de 16,0 % selon les PCGR canadiens à 15,75 %. Bien que nous en ayons le droit, nous n'avons pas mis en application les dispositions d'allègement du BSIF permettant de répartir sur une base linéaire et sur huit trimestres, soit du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012, l'incidence des IFRS dans le calcul du capital réglementaire, étant donné que la transition n'a pas eu de répercussions importantes sur notre capital réglementaire.

Le BSIF a aussi prévu une disposition transitoire pour le coefficient actifs/capital réglementaire. Cette disposition permet d'exclure tous les actifs titrisés et vendus par l'intermédiaire des programmes parrainés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») avant le 1^{er} avril 2010 du calcul du coefficient actifs/capital réglementaire. Nous nous sommes prévalus de cette disposition d'allègement. Au 31 décembre 2010, en tenant compte de cette disposition transitoire, le coefficient actifs/capital réglementaire serait passé de 13,3 fois selon les PCGR canadiens à 13,6 fois selon les IFRS (à 14,8 fois en excluant l'incidence de la disposition transitoire). Au 31 décembre 2011, compte tenu de cette disposition transitoire, le coefficient actifs/capital réglementaire était de 13,1 fois; il aurait été de 14,4 fois compte non tenu de celle-ci.

Programme interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres

(Certains renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Le programme interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP ») est le fondement même du cadre de gestion du capital de la banque. Le but sous-jacent de ce programme est de relier encore plus étroitement son profil de risque, ses systèmes de gestion des risques et son capital. Les objectifs comprennent l'élaboration de bons procédés de gestion qui permettent de repérer, de mesurer et de surveiller les risques afin de bien évaluer les aspects clés de la planification du capital qui permettent de s'assurer qu'il y ait suffisamment de fonds propres pour couvrir tous les risques.

Le PIEAFP met en jeu les principaux aspects de la gestion des risques qui sont décrits ci-après :

- L'identification et la nomenclature des risques;
- L'appréciation et la mesure des risques;
- Les simulations de crise;
- La planification et la gestion du capital;
- La surveillance des risques et la communication d'informations sur ceux-ci.

Identification et nomenclature des risques

L'identification des risques actuels et des nouveaux risques est un aspect fondamental de la gestion des risques. Il est important que la banque comprenne et connaisse tous les risques que posent ou que pourraient poser ses activités quotidiennes.

Appréciation et mesure des risques

Le risque et le capital sont étroitement liés. Il existe deux types de capital, soit le capital réglementaire, c'est-à-dire le capital que la banque doit détenir conformément aux règles édictées par les organismes de réglementation à l'échelle internationale et locale, et le capital économique. La banque définit ce dernier comme les ressources requises pour couvrir les pertes imprévues découlant de tout risque qu'elle accepte sous forme de risque discrétionnaire ou non discrétionnaire dans le cadre de ses activités. Il s'agit là du fondement même du PIEAFP et permet de s'assurer que la banque est suffisamment capitalisée pour atténuer tous les risques qu'elle a repérés et mesurés de manière quantitative et qualitative en vue de vérifier la suffisance de son capital. La principale technique quantitative qui est utilisée pour évaluer le risque dans le cadre de ce programme repose sur des modèles de capital économique, modèles qui sont calibrés en fonction d'un intervalle de confiance commun et qui portent sur des distributions de pertes sur un horizon temporel de un an.

Simulation de crise

L'un des principes clés du pilier 2 du dispositif du Nouvel accord de Bâle est la démonstration de ce que les banques devraient faire pour répondre aux attentes des organismes de réglementation, de leur capacité à combler leurs besoins en capital au cours d'une période allant de trois à cinq ans advenant notamment une récession majeure ou des événements dans le secteur. La simulation de crise est une technique de gestion des risques qui sert à évaluer les répercussions que pourrait avoir sur la situation financière d'une institution financière un ensemble de changements spécifiques à des facteurs de risque relevant de situations extrêmes, mais plausibles. La simulation de crise permet à la haute direction d'établir les mesures à prendre avant que les conditions commencent à ressembler à celles des scénarios de crise.

Rapport de gestion (suite)

Les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise doivent permettre d'établir l'incidence de scénarios communs sur l'ensemble des activités, dont l'incidence éventuelle de tous les types de risques, et sur les résultats financiers de la banque, notamment ceux présentés dans son compte de résultat et son état de la situation financière, sur ses ratios de capital et sur ses liquidités.

Planification et gestion du capital

La banque a adopté une politique de gestion du capital que son comité d'audit et HSBC Holdings approuvent une fois l'an. Cette politique accorde une place de choix aux liens entre l'évaluation interne des risques, le processus stratégique de planification des activités et la gestion du capital. Les principes et politiques qui guident les activités internes de planification et de gestion du capital de la banque sont les suivants :

- Surpasser en tout temps les exigences pertinentes et les objectifs à long terme concernant le capital réglementaire;
- Générer de la valeur pour les actionnaires grâce à une affectation efficace du capital économique au soutien des activités commerciales, ce qui englobe les actifs de base et les positions de risque;
- Rester conforme à nos objectifs stratégiques et opérationnels et aux attentes des actionnaires et des agences de notation;
- Fournir des garanties raisonnables aux déposants;
- Maintenir une capitalisation qui reflète le profil de risque dans son ensemble et le cadre de contrôle;
- Être en mesure de résister à une récession majeure.

Tel qu'il a été indiqué précédemment, la responsabilité générale de la gestion du capital revient à l'ALCO. Ce comité, qui est présidé par le chef des finances, comprend le chef de la direction, le chef de l'exploitation ainsi que les cadres supérieurs qui sont responsables du crédit, de la gestion des risques, de la trésorerie et de la gestion du capital. Le groupe de gouvernance du capital, qui est également présidé par le chef des finances, relève de l'ALCO et est chargé de la gestion de la gouvernance du PIEAFP.

Nos services des finances et de la trésorerie veillent au respect des lignes directrices sur une base quotidienne, le contrôle mensuel étant assuré par l'ALCO.

Nous rachetons ou émettons des instruments de capitaux propres au besoin afin que notre structure du capital soit la plus efficace possible.

Surveillance des risques et communication d'informations sur ceux-ci

Grâce à la structure de gouvernance, la haute direction et le comité d'audit reçoivent régulièrement des rapports qui leur permettent de surveiller l'exposition de la banque et les processus employés à l'égard des risques. Ils peuvent ainsi s'assurer que les activités sont menées conformément aux limites ou lignes directrices qui ont été approuvées et qu'elles reflètent le degré de tolérance au risque. Ces rapports donnent également une image très précise des montants, des types et des sensibilités des divers risques inhérents aux portefeuilles de la banque.

Discipline de marché

Les normes du pilier 3 visent à promouvoir la discipline de marché en instaurant un ensemble d'informations à fournir sur les risques de façon à ce que les participants au marché puissent évaluer des données clés sur le capital d'une banque, son exposition aux risques et ses processus d'appréciation de ceux-ci. Ces informations, que la banque affiche dans son site Web pour que tous puissent en prendre connaissance, s'inscrivent en complément des exigences minimales en matière de capital (pilier 1) ainsi que du PIEAFP et du processus d'examen de la surveillance (pilier 2).

Risque de crédit

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Le risque de crédit représente le risque de perte financière si un client ou une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations contractuelles. Il se présente surtout dans les domaines des prêts directs, du financement du commerce international et des activités de crédit-bail, mais il découle aussi de certains produits hors bilan comme les garanties et les dérivés de crédit de contrepartie, ainsi que de certaines catégories de titres que nous détenons, plus particulièrement les titres de créance.

Les objectifs de la banque en matière de gestion du risque de crédit sont les suivants :

- Le maintien d'une culture solide en matière de crédit responsable qui s'appuie sur une politique rigoureuse en matière de risque et un cadre de contrôle efficace;
- L'établissement de partenariats efficaces avec les entités avec lesquelles la banque traite en s'appuyant sur une définition claire de son degré de tolérance au risque et en le réévaluant à la lumière de conditions réelles ou hypothétiques;

- L'examen minutieux et l'approbation des risques de crédit, des coûts qui s'y rattachent et des mesures d'atténuation des risques, et ce, de manière indépendante.

Culture en matière de crédit

La banque a une culture bien ancrée en matière de crédit et fait preuve d'une rigueur qui lui permet de se doter d'actifs de grande qualité et de les conserver. Nous entendons gérer notre exposition au risque de crédit tout en augmentant les rendements ajustés en fonction des risques.

Les bases de notre culture en matière de crédit reposent sur :

- des politiques et des lignes directrices claires;
- un processus d'approbation et des contrôles;
- de la rigueur pour ce qui est du crédit;
- de la discipline dans l'utilisation du capital;
- des systèmes et des méthodes relativement au crédit.

La banque a établi, à tous les échelons, des principes, des politiques, des procédures et des lignes directrices claires qui guident toutes nos activités de crédit. La gestion du risque de crédit est, comme il se doit, distincte de la gestion des secteurs d'activité. Des procédés exhaustifs d'octroi de crédit permettent d'assurer que les décisions en ce domaine sont éclairées et prises en temps opportun, et ce, grâce au respect des limites et des autorisations ainsi qu'à une rétroaction et à des contrôles concomitants.

Pour gérer et surveiller son portefeuille de crédit, la banque adopte une approche proactive qui met en jeu les éléments suivants :

- L'examen régulier des facilités de crédit;
- L'instauration d'un cadre de référence assurant une définition commune de la tolérance au risque;
- Une supervision et une gestion centralisées des concentrations du crédit par industrie ou secteur, par produit, par client et par groupe de clients;
- L'élaboration et le perfectionnement continu de techniques de mesure et d'évaluation des risques ainsi que d'optimisation du rendement du capital ajusté en fonction des risques, et le déploiement de ces techniques.

Le risque de crédit est géré conformément à la politique de la banque concernant le crédit, laquelle est établie en collaboration avec le Groupe HSBC et approuvée par le comité d'audit. Les limites du risque et les pouvoirs d'accorder du crédit sont délégués aux cadres supérieurs du service du crédit qui, à leur tour, les délèguent aux directeurs des secteurs d'activité. Les expositions au risque de crédit qui dépassent certains montants ou d'autres paramètres précis doivent être approuvées par le Groupe HSBC de manière à s'assurer qu'elles demeurent dans les limites de risque de ce dernier à l'échelle internationale.

La banque accorde la plus haute importance à l'intégrité et à la qualité de son portefeuille de crédit et a formulé des lignes directrices très strictes afin d'éviter une concentration indue du risque. Les membres du comité de gestion des risques, du comité du crédit et du comité d'audit de la banque se réunissent sur une base trimestrielle pour passer en revue la qualité de crédit des portefeuilles, la répartition par zone géographique, par produit et par secteur d'activité, la concentration de clients importants, le caractère adéquat des dotations aux provisions constituées à l'égard des prêts et l'efficacité du système d'évaluation. Les politiques qui s'appliquent aux limites établies à l'égard de clients importants et à la concentration par secteur d'activité, par produit et par zone géographique sont approuvées par le comité d'audit, conformément aux lignes directrices du Groupe HSBC. Toutes les facilités autorisées dont le montant est élevé, qu'il s'agisse de nouvelles facilités ou de facilités qui sont renouvelées, ainsi que les opérations sur des instruments dérivés, les facilités sous surveillance et celles dont le recouvrement est douteux sont également signalées tous les trimestres au comité d'audit. La tolérance de la banque au risque de crédit est définie dans les lignes de conduite en matière de crédit qui s'appliquent aux prêts commerciaux et aux prêts personnels, lesquelles sont conformes à celles du Groupe HSBC. Ces lignes de conduite en matière de crédit sont diffusées à l'échelle de l'entreprise, conjointement avec divers manuels portant sur le crédit. Tout changement important des lignes directrices est signalé au comité d'audit par l'entremise du processus trimestriel de surveillance mentionné ci-dessus.

Le service du crédit approuve les facilités de crédit qui dépassent les limites d'autorisation attribuées aux directeurs des secteurs d'activité et passe en revue les décisions de crédit prises en succursale afin de s'assurer qu'elles reflètent les objectifs de la banque quant à la gestion du portefeuille. Le risque de crédit est géré de façon rigoureuse. Toutes les expositions au risque de crédit des succursales font l'objet d'une surveillance continue, et les prêts et facilités de crédit

Rapport de gestion (suite)

de moindre qualité sont passés en revue plus fréquemment. Les prêts problèmes et les prêts douteux sont décelés à un stade précoce et confiés à une unité distincte, notamment le service du crédit spécial, qui en assure une gestion active et qui est composée de gens ayant des compétences et une expérience en ce domaine.

Le risque relatif aux banques et aux établissements financiers doit également être évalué par une unité spécialisée du Groupe HSBC qui en assure la gestion et le suivi à l'échelle internationale. De même, le risque transfrontalier est géré par cette unité et soumis à des limites par pays.

Toutes les décisions de crédit prises par les succursales et par les directeurs du crédit du siège social sont passées en revue régulièrement par les auditeurs internes afin de s'assurer du respect de toutes les politiques, lignes directrices, méthodes et modalités.

Les activités de prêt dans le secteur immobilier sont gérées selon des paramètres bien définis. Dans le cas de nouveaux dossiers de crédit, l'accent est mis sur la relation avec le client et le parrainage de son projet. La banque surveille de près le degré de risque et la composition de ces prêts, compte tenu de leur poids dans son portefeuille. Lorsqu'elle doit s'en remettre à des tiers pour l'établissement de la valeur des actifs, elle s'assure que des méthodes d'évaluation transparentes et appliquées avec constance sont utilisées. La banque a dressé à cet égard une liste de professionnels reconnus qui respectent ses critères.

Cadre d'évaluation du risque de crédit

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Le Nouvel Accord de Bâle préconise l'adoption de deux principales approches pour mesurer le risque de crédit, soit l'approche notation interne avancée (« l'approche NI avancée ») et l'approche standard. La majeure partie du risque de crédit de la banque est mesurée au moyen de l'approche NI avancée.

Aux termes de cette approche, le cadre d'évaluation du risque de crédit de la banque intègre la probabilité de défaut (« PD ») d'un débiteur et l'ampleur des pertes qu'il pourrait lui faire subir, pertes dont le montant est exprimé en termes d'exposition en cas de défaut (« ECD ») et de perte en cas de défaut (« PCD »). Ces paramètres servent à calculer les pertes prévues et le capital minimal exigé. Ils peuvent également être utilisés de pair avec d'autres données dans le cadre de l'évaluation de la cote de crédit et d'autres décisions relatives à la gestion des risques.

Toutes les estimations sont assujetties à un système de validation et de contrôle précédant et suivant la mise en place de l'approche, dont une série de tests conçus pour vérifier l'exactitude et la validité des données utilisées.

Dans le cas du portefeuille de gros, dont les débiteurs sont constitués de banques, d'États souverains et d'entreprises, la PD d'un débiteur est estimée selon une échelle d'évaluation du risque comportant 23 valeurs différentes, dont 21 sont des cotes de non-défaut représentant les divers degrés de la solidité financière et deux sont des cotes de défaut. Les pointages générés par des modèles ou les pointages de particuliers débiteurs, ou les deux, sont passés en revue par les responsables de l'approbation du crédit. Les cotes de risque des clients, qui ont été approuvées, sont mises en correspondance avec une série de valeurs de PD dont le point médian sert au calcul du capital réglementaire.

Les modèles d'évaluation de la PCD/ECD relatifs au portefeuille de gros (banques, États souverains et entreprises) ont été élaborés suivant les principes généraux du Groupe HSBC, ce qui permet aux unités d'exploitation de la HSBC d'appliquer des paramètres qui reflètent les conditions prévalant dans leur propre territoire. L'ECD est évaluée sur un horizon de 12 mois et correspond, grosso modo, à la somme de l'exposition actuelle et, le cas échéant, à une estimation de l'augmentation future de l'exposition. La PCD est exprimée sous forme de pourcentage de l'ECD.

Pour ce qui est du portefeuille de détail, les expositions sont réparties en lots de comptes homogènes présentant des caractéristiques semblables. La PD, la PCD et l'ECD sont estimées pour chacun des lots en fonction des données historiques sur les pertes. La répartition des expositions en lots est effectuée une fois par mois d'après leurs caractéristiques au moment de cet examen mensuel, alors que l'évaluation des risques s'appuie sur des mesures correspondant aux lots qui ont été compilées à partir de données sur un cycle économique entier.

La Financière HSBC applique l'approche standard simplifiée dans le contexte du Nouvel Accord de Bâle pour établir les coefficients de pondération des expositions au risque de crédit.

Simulations de crise et analyses de sensibilité

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Nous avons établi un cadre pour la simulation de crise de nos portefeuilles de crédit afin d'estimer les pertes prévues et imprévues advenant des scénarios extrêmes mais néanmoins plausibles. Ces scénarios servent à renseigner la direction sur les risques que comportent les portefeuilles et des conséquences de ces risques tant pour les exigences en matière de capital que pour le compte de résultat. La simulation de crise joue aussi un rôle important dans le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres.

Les scénarios envisagés peuvent être de portée très vaste, comme les crises macroéconomiques, ou encore, ils peuvent cibler un secteur d'activité particulier ou d'autres problèmes liés au portefeuille. Bien qu'il existe un large éventail de techniques de simulation de crise, la banque vise par ces simulations à estimer les résultats potentiels et la probabilité qu'ils se produisent. Elle emploie donc une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives. Il y a naturellement une large part d'interprétation des résultats de ces simulations de crise et, par conséquent, un éventail de résultats est présenté à la direction aux fins d'examen.

Exposition maximale au risque de crédit

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Le tableau ci-après fait état de l'exposition maximale au risque de crédit des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan, mais il ne tient pas compte des garanties détenues ni d'autres rehaussements de crédit. Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au bilan, le montant exposé au risque de crédit est égal à la valeur comptable. Dans le cas des garanties financières accordées, l'exposition maximale au risque de crédit correspond au montant maximum que la banque pourrait avoir à payer si les garanties étaient mises en jeu. Pour ce qui est des engagements de prêts et des autres engagements relatifs au crédit qui ne peuvent être annulés sans condition, l'exposition maximale au risque de crédit est le plein montant des facilités engagées.

	2011	2010
	Montant maximal exposé au risque (en millions de dollars)	Montant maximal exposé au risque (en millions de dollars)
Montants au bilan		
Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale.....	77	79
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques	104	84
Actifs détenus à des fins de transaction	4 578	3 942
Bons du Trésor et autres lettres de change admissibles	245	557
Titres de créance	2 034	1 712
Titres de capitaux propres	29	26
Actifs détenus à des fins de transaction pour le compte de clients	304	553
Acceptations bancaires.....	1 975	1 099
Moins : titres non exposés au risque de crédit	(9)	(5)
Dérivés	2 203	1 363
Prêts et avances détenus, évalués au coût amorti.....	48 814	51 010
Prêts et avances à des banques.....	4 530	5 792
Prêts et avances à des clients	44 284	45 218
Placements financiers disponibles à la vente	19 168	16 082
Bons du Trésor et autres lettres de change admissibles	1 716	2 898
Titres de créance	17 452	13 234
Titres de capitaux propres	-	17
Moins : titres non exposés au risque de crédit	-	(67)
Autres actifs		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....	4 059	4 372
Produits à recevoir et autres actifs	429	412
Total des montants au bilan	79 432	77 344
Montants hors bilan		
Contrats de garantie financière.....	2 641	2 337
Engagements de prêts et autres engagements relatifs au crédit	37 711	34 650
Rehaussements de crédit et de rendement	-	15
	119 784	114 346

Rapport de gestion (suite)

Garanties et autres rehaussements de crédit

Conformément à notre politique de crédit, nous évaluons la capacité du client à rembourser son prêt plutôt que de nous fier indûment à la valeur de la garantie sous-jacente. Selon la situation financière du client et le type de produit, certaines facilités de crédit peuvent être non garanties. Toutefois, l'existence d'une garantie atténue grandement le risque de crédit.

Les principaux types de biens donnés en garantie sont les suivants :

- Dans le secteur des prêts personnels, les hypothèques résidentielles ou le droit grevant les autres biens personnels faisant l'objet du financement;
- Dans le secteur commercial et industriel, le droit grevant des actifs d'une société, par exemple des terrains, des immeubles et du matériel, des stocks et des créances;
- Dans le secteur immobilier commercial, le droit grevant les propriétés faisant l'objet du financement;
- Dans le secteur financier, le droit grevant les instruments financiers, par exemple les titres de créance et les titres de capitaux propres fournis à l'appui des facilités de négociation.

Nos politiques de gestion du risque de crédit englobent des lignes directrices appropriées sur l'acceptabilité de certaines catégories de garanties ou des mesures d'atténuation de ce risque. Les paramètres d'évaluation sont mis à jour régulièrement selon la nature de la garantie. L'existence de garanties qui couvrent entièrement les prêts consentis à des entreprises, à des banques et à des États souverains permet d'atténuer le risque de crédit aux fins du capital.

La banque ne présente pas la juste valeur des garanties détenues et des autres rehaussements de crédit sur les prêts en souffrance mais non douteux ni sur les prêts douteux évalués individuellement puisqu'il n'est pas pratique de le faire.

Les garanties détenues à l'égard des actifs financiers autres que les prêts sont déterminées par la nature de l'instrument financier. Les titres de créance d'administrations publiques et les autres titres de créance, dont les instruments du marché monétaire, ne sont généralement pas garantis, à l'exception des titres adossés à des créances et des instruments semblables, qui sont garantis par des blocs d'actifs financiers.

La banque a instauré des lignes directrices afin d'exercer une surveillance lorsque l'exposition au risque de crédit est amplifiée par une concentration indésirable des garanties.

Diversité du portefeuille de prêts

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Il peut y avoir concentration du risque de crédit lorsque la capacité d'un groupe d'emprunteurs ou d'autres contreparties de s'acquitter de leurs obligations contractuelles peut être touchée de la même façon par des événements externes. Par exemple, il peut être question de concentration du risque de crédit si plusieurs contreparties sont établies dans la même région, font partie du même secteur d'activité ou sont soumises aux mêmes conditions de marché. La banque accorde par conséquent une grande importance à la diversification du risque de crédit.

Lorsqu'elle évalue les risques de son portefeuille de crédit, la banque tient compte de tous les types de positions qui l'exposent à un risque de crédit.

Le tableau qui suit présente une analyse des éléments composant ce portefeuille :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Prêts inclus dans les états financiers, déduction faite des comptes de correction de valeurs	44 284	45 218
Moins : prise en pension de titres et soldes d'emprunt de titres auprès de clients	(1 050)	(2 674)
Comptes de correction de valeur.....	537	627
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....	4 059	4 372
Acceptations détenues à des fins de transaction	1 975	1 099
Garanties et lettres de crédit irrévocables données comme garantie additionnelle	2 641	2 337
Lettres de crédit documentaire et transactions liées au commerce international à court terme	294	352
Total des prêts	52 740	51 331
Prêts et autres crédits douteux ¹	(732)	(858)
Total des prêts productifs.....	52 008	50 473

¹ Comprend des acceptations et des lettres de crédit douteuses de 54 millions de dollars (60 millions de dollars en 2010).

Les tableaux suivants fournissent des précisions sur l'ensemble du portefeuille de prêts productifs et sur sa répartition par zone géographique et par secteur d'activité. Dans le cas des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, les prêts productifs comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les lettres de crédit et les garanties :

Portefeuille de prêts productifs

	2011		2010	
	(en millions de dollars)	(%)	(en millions de dollars)	(%)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques ¹	25 092	48,3	23 298	46,2
Prêts hypothécaires résidentiels	18 951	36,4	18 807	37,3
Prêts à la consommation	2 441	4,7	2 498	4,9
Autres prêts à la consommation	5 524	10,6	5 870	11,6
Total des prêts productifs	52 008	100,0	50 473	100,0

¹ Comprend 454 millions de dollars (432 millions de dollars en 2010) de prêts à la construction et d'autres prêts garantis par des hypothèques résidentielles.

Portefeuille de prêts productifs aux entreprises et aux administrations publiques par secteur

	2011		2010	
	(en millions de dollars)	(%)	(en millions de dollars)	(%)
Immobilier	5 530	22,0	6 110	26,2
Services	5 596	22,3	4 801	20,6
Commerce	4 511	18,0	4 266	18,3
Fabrication	3 023	12,1	2 812	12,1
Hôtels et établissements d'hébergement	758	3,0	924	4,0
Énergie	2 893	11,5	2 166	9,3
Autres	2 781	11,1	2 219	9,5
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	25 092	100,0	23 298	100,0

Portefeuille de prêts productifs par zone géographique

	2011		2010	
	(en millions de dollars)	(%)	(en millions de dollars)	(%)
Colombie-Britannique	21 852	42,0	21 805	43,2
Ouest du Canada, sauf la Colombie-Britannique	10 302	19,8	9 669	19,2
Ontario	13 802	26,5	13 339	26,4
Québec et provinces de l'Atlantique	6 052	11,7	5 660	11,2
Total des prêts productifs	52 008	100,0	50 473	100,0

Par concentration de clients importants, on entend les groupes d'emprunteurs auxquels la banque a accordé des facilités de crédit représentant plus de 10 % de son capital réglementaire. Au 31 décembre 2011, ce montant s'établissait à environ 564 millions de dollars (548 millions de dollars en 2010).

Le tableau qui suit fournit les détails relatifs à la concentration de clients importants :

	2011	2010
Concentration de clients importants (en millions de dollars)	4 527	3 229
En pourcentage des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	18,0 %	13,9 %
En pourcentage du total des prêts productifs	8,7 %	6,4 %

L'exposition de la banque au risque de crédit lié à une concentration de clients importants s'est accentuée en raison d'une plus grande présence des provinces canadiennes. Au total, trois quarts de l'exposition de la banque au risque de crédit lié à une concentration de clients importants sont attribuables aux administrations publiques canadiennes et aux banques à charte canadiennes, alors que le quart restant est imputable à des sociétés à faible risque.

Rapport de gestion (suite)

Qualité du crédit des actifs financiers

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Dans le cadre de nos opérations bancaires de base, la qualité de crédit de la majeure partie de notre portefeuille de prêts est considérée comme excellente. La qualité de crédit du portefeuille est demeurée stable jusque dans les derniers mois de 2007. Elle s'est ensuite détériorée tout au long de la phase de déclin du cycle de crédit. Ce déclin se poursuit, mais certains signes laissent présager une reprise économique. Au 31 décembre 2011, des prêts totalisant 673 millions de dollars, soit 1,3 % du portefeuille de prêts, étaient douteux, contre 741 millions de dollars, ou 1,5 % de ce portefeuille, au 31 décembre 2010. Les provisions générale et spécifiques couvraient 66,6 % de ces prêts en 2011 (64,6 % en 2010). Dans l'ensemble, la qualité du crédit demeure satisfaisante, ce qui témoigne de nos normes prudentes en matière de crédit. Les niveaux des provisions n'ont pas varié en regard de ceux de l'exercice précédent.

En ce qui concerne le secteur du crédit à la consommation, les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit ont reculé de 33 millions de dollars en 2011. Cette baisse est essentiellement imputable à la diminution des créances et à l'amélioration des situations de défaut par suite des efforts soutenus qui ont été déployés pour améliorer la qualité du crédit des portefeuilles et par suite de l'amélioration de la situation économique.

Le total des prêts douteux comprend un montant de 59 millions de dollars (117 millions de dollars au 31 décembre 2010) au titre des prêts du secteur du crédit à la consommation, dont la dépréciation est évaluée collectivement. Cette amélioration au niveau des prêts douteux découle, en 2011, de l'amélioration de la conjoncture économique et d'une modification de notre convention en matière de radiation s'appliquant à nos portefeuilles non garantis et de détail, qui passe d'un délai de 300 jours à un délai 180 jours, afin de la rendre conforme à celles applicables à nos autres produits.

Environ 90 % du portefeuille de prêts de détail est garanti par des actifs immobiliers résidentiels par l'entremise de prêts hypothécaires et d'avances sur marges de crédit hypothécaire. Le ratio du prêt à la valeur moyen du portefeuille de prêts, compte tenu de l'encours des marges de crédit hypothécaire, se situe à 52 %. Il s'établit à 64 % pour les nouveaux prêts. Ces deux ratios sont demeurés stables d'un exercice à l'autre. Pour 2011, les prêts considérablement en souffrance sont en deçà du niveau de 2010.

Notre exposition au risque découlant de nos positions dans la zone euro, principalement en France et en Allemagne, demeure bien contrôlée et totalisait 746 millions de dollars au 31 décembre 2011, y compris une tranche de 257 millions de dollars au titre des dettes souveraines. De ce montant, le risque que représentent pour nous la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne se limitait à un montant de 1 million de dollars directement lié à l'Irlande, à un montant de 13 millions de dollars au titre de garanties reçues de banques relativement à des opérations de commerce international et à des facilités de crédit de soutien et à un montant de 21 millions de dollars s'appliquant à des facilités de crédit de soutien pour lesquelles nous disposons d'un premier recours auprès de nos clients. Par ailleurs, le risque auquel nous exposent nos positions en Suisse et au Royaume-Uni s'élève à 930 millions de dollars, dont une tranche de 695 millions de dollars au titre des dettes souveraines.

La banque analyse la qualité de crédit de son portefeuille en fonction des catégories suivantes :

<i>Catégorie</i>	<i>Cotes de risque des clients établies à l'interne</i>	<i>Cotes de risque équivalentes de Standard & Poor's</i>	<i>Cotes de risque équivalentes de Moody's</i>
Excellent	Risque de défaut minimale à faible	AAA à A-	Aaa à A3
Moyen	Risque de défaut satisfaisant à modéré	BBB+ à B+	Baa1 à B1
Faible	Risque de défaut important soumis au service du crédit spécial	B à CCC	B2 à C
Douteux	Prêts en défaut	D	C

Dans le cas de nos opérations bancaires de base, la qualité du crédit des actifs financiers est exprimée en termes d'ECD. Par conséquent, elle ne concorde pas avec les valeurs comptables présentées à l'état consolidé de la situation financière. L'ECD représente l'encours ou le montant utilisé d'une exposition de crédit avant déduction de provisions spécifiques ou de radiations ainsi que les montants inutilisés, qui représentent une estimation des montants qui ne sont pas constatés à l'état de la situation financière qui pourraient être utilisés, par le débiteur, au moment du défaut. La qualité du crédit des actifs financiers du secteur du crédit à la consommation est exprimée en fonction de leur valeur comptable qui est indiquée à l'état consolidé de la situation financière.

Qualité du crédit du portefeuille de gros

	2011			2010		
	Montant utilisé (en millions de dollars)	Montant inutilisé (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)	Montant utilisé (en millions de dollars)	Montant inutilisé (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Excellent	28 560	3 354	31 914	24 858	4 041	28 899
Moyen	23 802	7 539	31 341	22 905	7 482	30 387
Faible.....	911	96	1 007	1 072	114	1 186
Douteux.....	533	–	533	564	59	623
	53 806	10 989	64 795	49 399	11 696	61 095

Qualité du crédit du portefeuille de détail (excluant le secteur du crédit à la consommation)

	2011			2010		
	Montant utilisé (en millions de dollars)	Montant inutilisé (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)	Montant utilisé (en millions de dollars)	Montant inutilisé (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Excellent	10 324	604	10 928	10 473	607	11 080
Moyen	13 046	4 189	17 235	12 926	4 291	17 217
Faible.....	705	96	801	836	99	935
Douteux.....	165	0	165	217	–	217
	24 240	4 889	29 129	24 452	4 997	29 449

Des prêts hypothécaires assurés soit en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, soit par un assureur privé ayant la cote « AA », s'élevant à 1,5 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars en 2010) sont compris dans les prêts hypothécaires résidentiels de 19,0 milliards de dollars (18,8 milliards de dollars en 2010). En outre, dans le cadre de son programme de titrisation, la banque détient un portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels assurés totalisant 5,6 milliards de dollars (7,2 milliards de dollars en 2010).

Qualité du crédit du portefeuille de détail (secteur du crédit à la consommation)

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Excellent	605	677
Moyen	1 598	1 394
Faible.....	238	427
Douteux.....	59	117
	2 500	2 615

Prêts renégociés

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

La valeur comptable des prêts qui, autrement, auraient été en souffrance ou douteux et dont les modalités ont été renégociées se situait à 121 millions de dollars au 31 décembre 2011 (89 millions de dollars en 2010). Cette variation est largement imputable à une diminution de la valeur des prêts hypothécaires résidentiels renégociés et à un recul du nombre de prêts commerciaux renégociés.

Prêts en souffrance mais non douteux

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Les prêts en souffrance mais non douteux sont notamment les prêts pour lesquels le versement le plus récent n'a pas été effectué, mais qui ne présentent aucune indication de dépréciation. Ils comprennent également les prêts entièrement garantis par des espèces, les prêts hypothécaires résidentiels en souffrance depuis plus de 90 jours mais dont la valeur de la garantie est suffisante pour rembourser le capital et au moins un an d'intérêts, ainsi que les facilités de financement de commerce international à court terme en souffrance depuis plus de 90 jours pour des raisons techniques comme des délais dans la présentation des documents, mais pour lesquels la solvabilité de la contrepartie ne fait aucun doute.

Rapport de gestion (suite)

Le classement chronologique ci-dessous montre les prêts en souffrance pour lesquels un compte de correction de valeur évalué collectivement a été établi, bien qu'il soit habituellement impossible d'établir une perte de valeur à ce stade précoce de défaut.

Prêts et avances détenus, évalués au coût amorti	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Jusqu'à 29 jours	502	502
De 30 jours à 59 jours	157	154
De 60 jours à 89 jours	63	67
De 90 jours à 179 jours	24	36
180 jours et plus	6	9
	<u>752</u>	<u>768</u>

Prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes de crédit

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Lorsqu'il se produit des pertes de valeur, la banque réduit la valeur comptable des prêts au moyen d'un compte de correction de valeur. Le montant de ces pertes de valeur est passé en charges. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit est constitué de dotations aux provisions évaluées tant individuellement que collectivement, chacun de ces comptes étant passé en revue régulièrement. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit ramène la valeur brute d'un actif à sa valeur comptable nette.

La banque maintient un compte de correction de valeur dont le solde est jugé suffisant par la direction pour absorber toutes les pertes relatives au crédit correspondant aux postes au bilan et hors bilan, y compris les dépôts auprès d'autres établissements financiers réglementés, les prêts, les acceptations, les instruments dérivés et les autres passifs éventuels liés à des instruments de crédit comme les lettres de crédit et les garanties.

L'évaluation du montant du compte de correction de valeur pour pertes de crédit est subjective en soi puisque les estimations effectuées sont susceptibles d'être modifiées de façon considérable, notamment quant au montant et à l'échelonnement des flux de trésorerie futurs prévus et des pertes subies sur les prêts qui n'ont pas été désignés individuellement comme douteux.

Les prêts considérés comme importants sur une base individuelle sont traités comme des prêts douteux dès qu'il existe des indications objectives d'une perte de valeur. Voici les critères qui sont utilisés pour déterminer qu'il existe des indications objectives de perte de valeur :

- L'emprunteur éprouve manifestement des problèmes de flux de trésorerie;
- Des paiements contractuels de principal ou d'intérêts sont en souffrance;
- Il y a eu violation des clauses restrictives ou des modalités des prêts;
- Il est probable que l'emprunteur entamera une procédure de faillite ou une réorganisation financière;
- Une agence de notation externe a réduit fortement sa notation de crédit.

Les montants à imputer au compte de correction de valeur individuel de ces prêts sont constatés au cas par cas afin d'en ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation estimative.

Le compte de correction de valeur évalué collectivement reflète notre meilleure estimation des pertes sur les prêts en portefeuille considérés comme importants sur une base individuelle et pour lesquels il n'existe aucune indication de dépréciation ou encore, des pertes liées à un important volume de prêts homogènes qui, pris individuellement, ne sont pas importants. Pour calculer adéquatement les montants à imputer au compte de correction de valeur évalué collectivement, nous appliquons les méthodes suivantes :

Prêts aux entreprises et aux administrations publiques – Les paramètres de crédit sous-jacents à ces prêts comprennent la PD, la PCD et l'ECD, lesquelles sont établies pour chacun des clients. Ces paramètres sont tirés du système de notation interne de la banque aux fins du calcul du compte de correction de valeur évalué collectivement. Pour établir un compte de correction de valeur évalué collectivement qui tienne compte des pertes récentes et de l'incertitude conjoncturelle, la banque inclut un cadre de référence en matière d'exercice du jugement par la direction qui s'appuie sur des données quantitatives, dont des indicateurs internes et externes.

Prêts hypothécaires résidentiels – Les taux de pertes moyennes historiques servent à déterminer la provision générale à l'égard de ces portefeuilles de prêts. La direction peut tenir compte d'autres renseignements si elle estime que ces taux de pertes ne reflètent pas toutes les pertes subies par ces portefeuilles.

Crédit à la consommation et autres prêts à la consommation – La banque analyse les fluctuations historiques des prêts en souffrance par catégorie de produits pour établir le montant à imputer au compte de correction de valeur évalué collectivement pour ces portefeuilles de prêts. Les pertes estimatives relatives à chaque groupe de prêts sont établies en retraçant les fluctuations du taux de défaut parmi des groupes de prêts homogènes. Ces estimations peuvent être modifiées si la direction juge qu'elles ne reflètent pas toutes les pertes subies. Cet ajustement discrétionnaire repose sur un cadre de référence reconnu et des indicateurs internes et externes de la qualité du crédit.

Outre les méthodes susmentionnées, le solde du compte de correction de valeur évalué collectivement est également analysé en fonction de l'actif pondéré en fonction des risques et des comptes de correction de valeur constitués par d'autres banques.

Portefeuille de prêts douteux

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		
Immobilier.....	256	265
Fabrication.....	41	55
Commerce.....	68	80
Services.....	95	91
Autres.....	73	99
	533	590
Prêts hypothécaires résidentiels.....	103	116
Prêts à la consommation.....	59	117
Autres prêts à la consommation.....	37	35
Total des prêts, des acceptations et des lettres de crédit douteux ¹	732	858
Comptes de correction de valeur spécifiques.....	208	227
Comptes de correction de valeur évalués collectivement.....	329	400
Total des comptes de correction de valeur pour pertes de crédit.....	537	627
Montant net des prêts, des acceptations et des lettres de crédit douteux.....	195	231
Compte de correction de valeur en pourcentage du total des prêts, des acceptations et des lettres de crédit douteux.....	73,4 %	73,1 %

1 Comprend des acceptations et des lettres de crédit douteuses de 54 millions de dollars (60 millions de dollars en 2010).

Évolution des comptes de correction de valeur

	Clients		
	Évalués individuelle- ment (en millions de dollars)	Évalués col- lectivement (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Au 1 ^{er} janvier 2010.....	186	446	632
Variations en 2010			
Montants radiés.....	(111)	(210)	(321)
Recouvrements de prêts et d'avances sortis du bilan au cours d'exercices antérieurs.....	(1)	8	7
Montant passé en charges au compte de résultat.....	211	148	359
Change et autres variations.....	(58)	8	(50)
Au 31 décembre 2010.....	227	400	627
Variations en 2011			
Montants radiés.....	(94)	(185)	(279)
Recouvrements de prêts et d'avances sortis du bilan au cours d'exercices antérieurs.....	–	7	7
Montant passé en charges au compte de résultat ¹	93	107	200
Change et autres variations.....	(18)	–	(18)
Au 31 décembre 2011.....	208	329	537

1 Pour 2011, outre les montants passés en charges ci-dessus, le poste Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit présenté dans le compte consolidé de résultat comprenait une reprise de 3 millions de dollars sur une perte de valeur comptabilisée auparavant relativement au risque de crédit lié à un placement disponible à la vente.

Rapport de gestion (suite)

Couverture par les comptes de correction de valeur évalués collectivement¹

	2011 (%)	2010 (%)
En pourcentage du total des prêts productifs	0,63	0,79
En pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques ²	0,93	1,17

1 Pour 2011, outre les montants passés en charges ci-dessus, le poste Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit présenté dans le compte consolidé de résultat comprenait une reprise de 3 millions de dollars sur une perte de valeur comptabilisée auparavant relativement au risque de crédit lié à un placement disponible à la vente.

2 Ces renseignements ne font pas partie intégrante des états financiers audités.

Dotations à la provision pour pertes de crédit

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Le tableau ci-dessous présente les dotations aux provisions pour pertes de crédit imputées aux résultats :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Dotations aux provisions évaluées individuellement.....	93	211
Dotations aux provisions évaluées collectivement	107	148
Total des dotations aux provisions pour pertes de crédit ¹	<u>200</u>	<u>359</u>
Dotations aux provisions évaluées individuellement, en pourcentage du total du portefeuille des prêts	<u>0,18</u>	<u>0,41</u>

1 Pour 2011, outre les montants passés en charges ci-dessus, le poste Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit présenté dans le compte consolidé de résultat comprenait une reprise de 3 millions de dollars sur une perte de valeur comptabilisée auparavant relativement au risque de crédit lié à un placement disponible à la vente.

En ce qui concerne les opérations bancaires de base, les dotations aux provisions évaluées collectivement ont légèrement reculé lorsqu'exprimées en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques. La dotation à la provision pour dépréciation évaluée collectivement sera maintenue à un niveau compatible avec le profil de risque sous-jacent du portefeuille de prêts et avec le point de vue de la direction quant à la conjoncture économique et aux autres facteurs ayant une incidence sur les pertes subies dans ce portefeuille. Le déclin des dotations aux provisions évaluées individuellement en 2011 reflète l'amélioration de la qualité du crédit et la réduction des volumes de prêts au sein du portefeuille de prêts commerciaux de la banque. De manière généralisée, l'amélioration de la qualité du crédit et la réduction des encours se sont traduites par la décharge des dotations aux provisions évaluées collectivement du portefeuille de prêts commerciaux. La diminution des créances et des situations de défaut par suite de l'attention soutenue qui a été accordée à l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille du secteur du crédit à la consommation a entraîné un allègement des exigences en matière de dotation aux provisions évaluées collectivement du portefeuille de prêts à la consommation.

Titres ayant subi une perte de valeur

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Titres disponibles à la vente

Pour 2011, le poste Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit présenté dans le compte consolidé de résultat comprenait une reprise de 3 millions de dollars sur une perte de valeur comptabilisée auparavant relativement au risque de crédit lié à un placement financier disponible à la vente.

Portefeuille d'instruments dérivés

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Le montant d'équivalent-crédit des instruments dérivés correspond au coût de remplacement actuel de ces instruments majoré d'une provision au titre des fluctuations futures potentielles des contrats dérivés sur taux d'intérêt et des contrats dérivés de change. De tels contrats sont conclus essentiellement dans le but de mieux répondre aux exigences des clients et de nous aider à gérer l'actif et le passif, plus particulièrement en ce qui a trait au risque de change et au risque de taux d'intérêt, comme cela a été mentionné ci-dessus.

Le montant d'équivalent-crédit du portefeuille d'instruments dérivés, par catégorie d'instrument, s'établit comme suit :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Contrats sur taux d'intérêt.....	1 292	554
Contrats de change.....	2 014	1 612
Contrats sur marchandises	35	–
Montant d'équivalent-crédit net.....	3 341	2 166

La note 11 présente une analyse plus détaillée de nos portefeuilles d'instruments dérivés.

Risque de liquidité et risque de financement

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne dispose pas des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles ou qu'elle soit obligée d'obtenir ces fonds à un coût excessif. Ce risque découle de décalages entre les flux de trésorerie entrants et sortants. Le risque de financement, qui est une forme de risque de liquidité, découle du fait que les fonds nécessaires pour financer des positions illiquides ne peuvent être obtenus aux conditions prévues et au moment requis.

L'objectif de la stratégie de gestion de la liquidité et des sources de financement de la banque est de lui assurer de pouvoir faire face à tous ses engagements de financement prévisibles, y compris les retraits de dépôts, lorsqu'ils deviennent exigibles et d'avoir accès aux marchés de gros de manière ordonnée et efficiente.

Lignes directrices et procédures

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Le service de la trésorerie gère la liquidité et les sources de financement conformément aux pratiques et aux limites approuvées par l'ALCO, le comité d'audit et la HSBC Holdings. Le respect des lignes directrices fait l'objet d'un suivi régulier de la part de l'ALCO.

Le processus de gestion de la liquidité et des sources de financement de la banque comprend notamment les aspects suivants :

- Faire des projections des flux de trésorerie selon divers scénarios de crise et en tenant compte du niveau d'actifs liquides nécessaire dans chaque cas;
- Contrôler les ratios de liquidité tirés de l'état de la situation financière par rapport aux mesures internes de la liquidité;
- Assurer l'accès à une variété de sources de financement;
- Gérer la concentration et le profil des échéances des dettes;
- Gérer les engagements éventuels en matière de liquidités en fonction de plafonds prédéterminés;
- Maintenir et gérer des plans de financement par emprunt;
- Surveiller la concentration des déposants afin d'éviter de dépendre indûment de déposants individuels importants et afin de disposer d'une bonne combinaison de sources de financement;
- Maintenir et gérer des plans d'urgence en matière de liquidité et de financement.

Les plans d'urgence en matière de liquidité et de financement indiquent quels sont les premiers signes de conditions de crise et ils présentent les mesures à prendre en cas de difficultés découlant de crises systémiques ou d'autres crises, tout en réduisant les effets défavorables à long terme pour l'entreprise.

Principales sources de financement

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Une part importante du financement de la banque est assurée par les comptes courants et les dépôts dans des comptes d'épargne remboursables à vue ou à court préavis. Il est très important de pouvoir compter sur la stabilité et la croissance de ces dépôts, car ils constituent une source de financement diversifiée.

La banque s'adresse aussi aux marchés professionnels afin de conserver une présence sur les marchés monétaires locaux et d'assurer le financement optimal des actifs dont les échéances ne correspondent pas naturellement à celles des dépôts de base.

Rapport de gestion (suite)

Dans le cadre des mesures prises pour assurer le financement de gros, la banque dispose d'un certain nombre de programmes, y compris des programmes de titrisation d'actifs et des facilités auprès de grands prêteurs et emprunteurs institutionnels canadiens. De cette manière, elle s'assure de ne pas dépendre d'une seule source de financement.

Dans le cadre du processus de gestion de la liquidité et du financement du Groupe HSBC à l'échelle internationale, nous avons établi des limites à l'égard des ratios tirés de l'état de la situation financière, des périodes minimales pendant lesquelles des flux de trésorerie projetés positifs doivent être maintenus ainsi que des mesures d'urgence visant à faire face aux besoins de trésorerie.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie non actualisés payables en vertu des passifs financiers à la date de clôture, par date d'échéance contractuelle.

	Rembour- sables à vue et échéant à moins de 3 mois (en millions de dollars)	Échéant entre 3 mois et moins de 12 mois (en millions de dollars)	Échéant entre 1 an et 5 ans (en millions de dollars)	Échéant après 5 ans (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Au 31 décembre 2011					
Dépôts effectués par des banques	980	—	—	—	980
Comptes des clients.....	36 520	5 795	4 498	—	46 813
Passifs détenus à des fins de transaction	2 996	—	—	—	2 996
Passifs financiers.....	45	96	142	1 510	1 793
Dérivés	700	—	—	—	700
Titres de créance émis.....	2 783	2 051	7 321	1 626	13 781
Créances subordonnées ¹	3	8	242	86	339
Autres passifs financiers	5 367	56	1 015	—	6 438
	49 394	8 006	13 218	3 222	73 840
Engagements de prêts	4 683	5 164	17 289	10 575	37 711
Contrats de garantie financière.....	620	1 224	132	—	1 976
	54 697	14 394	30 639	13 797	113 527

¹ Exclut les intérêts à payer dans plus de 15 ans.

Certains soldes indiqués dans le tableau ci-dessus ne concordent pas avec ceux indiqués à l'état consolidé de la situation financière, car le tableau comprend les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts prévus, à leur valeur non actualisée, sauf pour ce qui est des dérivés et des passifs détenus à des fins de transaction. De plus, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière. Les passifs et les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés dans la catégorie « Remboursables à vue et échéant à moins de 3 mois » et non selon leur échéance contractuelle, car les passifs détenus à des fins de transaction ne sont habituellement détenus que pendant de courtes périodes. Les flux de trésorerie non actualisés liés aux passifs dérivés utilisés à des fins de couverture sont classés selon leur échéance contractuelle. Les flux de trésorerie non actualisés qui peuvent devoir être versés en vertu de contrats de garantie financière sont classés en fonction de la première date à laquelle ils peuvent être payables.

Les flux de trésorerie payables à l'égard des dépôts sont principalement remboursables, sur une base contractuelle, à vue ou à court préavis. Toutefois, dans la pratique, les soldes de dépôts à court terme demeurent stables, car les rentrées et les sorties de fonds s'équilibrent dans l'ensemble.

Avances par rapport au financement de base

La banque met l'accent sur les comptes courants et les comptes d'épargne de base comme sources de financement des prêts aux clients et évite autant que possible d'avoir recours au financement à court terme sur les marchés professionnels. Pour ce faire, elle impose des limites visant à restreindre la capacité de la banque d'accroître les prêts et avances aux clients s'il n'y a pas une croissance correspondante des comptes courants et des comptes d'épargne. La mesure utilisée dans cette optique est appelée « ratio des avances au financement de base ».

Ce ratio mesure les prêts et avances aux clients en pourcentage du total des comptes courants et comptes d'épargne de base des clients et du financement à terme d'une durée restante de plus de un an. Sont exclus du calcul du ratio des avances au financement de base les prêts et avances aux clients qui sont compris dans des conventions de revente dans le cadre desquelles la banque reçoit des titres réputés liquides, ainsi que les comptes courants et les comptes d'épargne

de clients réputés « secondaires ». La définition de dépôt secondaire tient compte du solde total des dépôts du client. La répartition des dépôts effectués par des clients réputés « principaux » ou « secondaires » tient compte de la nature du client ainsi que du montant et du taux du dépôt.

Ratio des avances au financement de base

	2011	2010
	(%)	(%)
À la clôture de l'exercice	96	96
Maximum	96	108
Minimum	88	96
Moyenne	90	102

Pour faire face à toute sortie nette de fonds imprévue, la banque vendrait des titres et obtiendrait du financement supplémentaire sur le marché interbancaire ou sur le marché des prêts garantis.

La banque utilise aussi des mesures autres que le ratio des avances au financement de base pour gérer le risque de liquidité, y compris des analyses des flux de trésorerie prévus.

Obligations contractuelles

Dans le cadre normal de nos affaires, nous avons des obligations contractuelles relatives au paiement de certains engagements. Les montants compris dans le financement à long terme non garanti qui figurent dans le tableau ci-dessous représentent les dépôts à terme de gros dont l'échéance initiale est de plus de un an, selon les dates de remboursement au contrat. Le tableau suivant indique en outre nos obligations relatives à des engagements qui ne sont pas inscrits aux états consolidés de la situation financière, telles celles découlant des contrats de location simple.

Voici un résumé de nos obligations contractuelles futures au 31 décembre 2011 :

	Moins de un an (en millions de dollars)	De 1 an à 5 ans (en millions de dollars)	Plus de 5 ans (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Débetures subordonnées ¹	–	–	726	726
Contrats de location simple	57	183	89	329
Obligations aux termes d'engagements d'achat	118	130	34	282
Financement à long terme non garanti ¹	936	982	1 121	3 039
Total des obligations contractuelles	<u>1 111</u>	<u>1 295</u>	<u>1 970</u>	<u>4 376</u>

¹ Comprend uniquement les montants en capital.

Les obligations aux termes d'engagements d'achat comprennent les ententes à long terme conclues relativement à la fourniture de technologies et à la prestation de services de traitement de données par des sociétés membres du Groupe HSBC. Les engagements relatifs à des clients en ce qui a trait à la portion inutilisée de leurs facilités de crédit ne figurent pas dans le tableau ci-dessus. Grâce à nos méthodes de gestion des liquidités et des sources de financement qui font l'objet d'une surveillance minutieuse, nous comptons pouvoir respecter toutes nos obligations en matière de financement et tous les autres engagements auxquels nous devons faire face dans le cours normal de nos activités malgré l'incertitude économique.

Risque de marché

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

Le risque de marché est le risque que le revenu ou la valeur de nos portefeuilles soit réduit par suite de fluctuations des facteurs de risque de marché, notamment les taux de change, les prix des marchandises, les taux d'intérêt, les écarts de taux et les cours des actions.

L'objectif de la gestion du risque de marché de la banque est de repérer, de mesurer et de contrôler l'exposition au risque de marché afin d'optimiser le rendement.

La banque classe les éléments exposés au risque de marché en deux catégories, soit les éléments détenus à des fins de transaction et les éléments détenus à des fins autres que de transaction. Les éléments détenus à des fins de transaction comprennent les positions découlant d'activités de tenue de marché, les positions prises pour compte propre et les autres positions désignées comme positions détenues à des fins de transaction. Les éléments détenus à des fins autres que de transaction comprennent les positions qui résultent de la gestion des taux d'intérêt des actifs et passifs bancaires commerciaux et de détail ainsi que les placements désignés comme disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance.

Rapport de gestion (suite)

Lignes directrices et procédures

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

La banque gère le risque de marché au moyen de stratégies conformes aux lignes directrices et aux limites de risque établies par l'ALCO et approuvées par le conseil d'administration. Le risque de marché est aussi géré de façon centralisée par le Groupe HSBC. Des limites relatives au risque sont établies pour chacune des opérations de négociation de la banque, en fonction de la taille et des caractéristiques financières des opérations, de la liquidité des instruments négociés, du plan d'affaires, de l'expérience des gestionnaires et des courtiers, de l'évaluation du service d'audit interne, des ressources de soutien et des systèmes informatiques déployés. Les limites relatives au risque sont établies et passées en revue au moins une fois l'an par l'ALCO.

La banque a recours à un éventail d'outils pour surveiller et limiter l'exposition au risque de marché. Ces outils comprennent notamment la valeur actualisée de un point de base, la valeur à risque (la « VaR ») et les limites imposées aux positions sur devises, aux pertes maximales, aux primes sur options payées, aux produits offerts et aux émissions.

Valeur à risque

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

La VaR est une technique qui permet d'évaluer, selon un intervalle de confiance donné, les pertes que la banque pourrait subir, pendant une période définie, sur ses positions à risque si les taux et les cours du marché fluctuaient.

Les modèles de VaR utilisés sont fondés essentiellement sur la simulation historique. Ces modèles permettent d'établir des scénarios futurs plausibles à partir de données historiques portant sur les taux et cours du marché, et ils tiennent compte des liens réciproques entre différents marchés et taux, tels que les taux d'intérêt et les taux de change. Les modèles tiennent également compte de l'incidence des caractéristiques des options sur les montants sous-jacents exposés au risque de marché.

Voici les caractéristiques des modèles de simulation historique utilisés :

- Les fluctuations potentielles du marché sont calculées en fonction des données des deux dernières années;
- Les taux et prix historiques du marché sont calculés en fonction des taux de change, des prix des marchandises, des taux d'intérêt, des cours des actions et de la volatilité qui leur est associée;
- La VaR est établie avec un intervalle de confiance de 99 %;
- La VaR est calculée en supposant une période de détention de un jour.

D'un point de vue statistique, la banque ne s'attend à voir des pertes excédant la VaR que dans 1 % des cas sur une période de un an. Bien que la VaR soit un bon indicateur du risque, on doit tenir compte des limites de ce modèle, qui sont exposées ci-dessous :

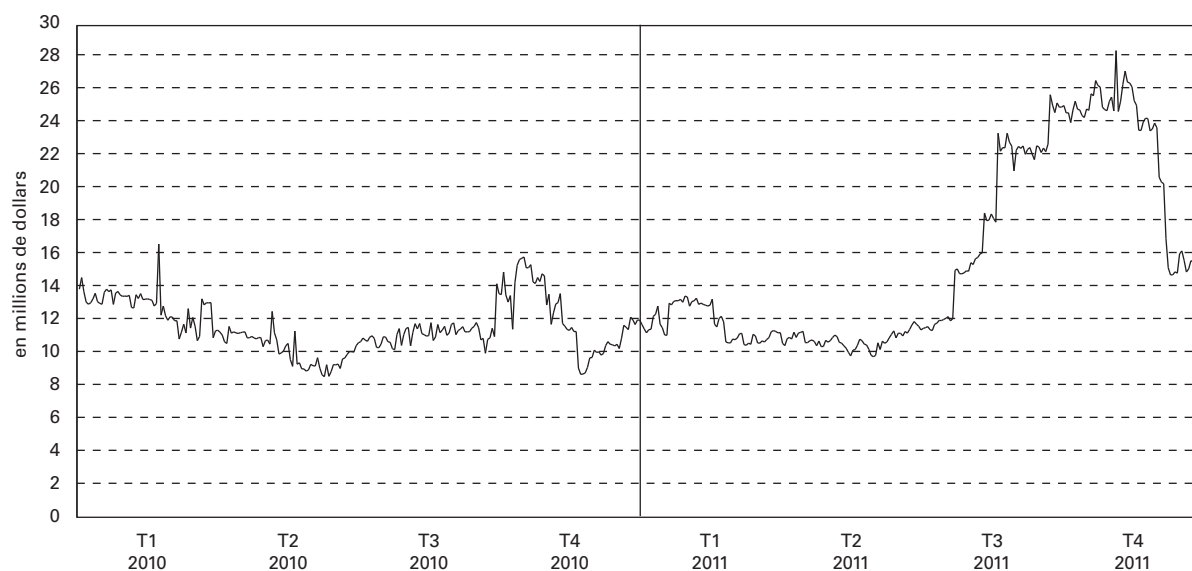
- L'utilisation de données historiques pour prévoir des événements futurs ne permet pas nécessairement d'englober tous les événements potentiels, en particulier ceux de nature extrême;
- L'utilisation d'une période de détention de un jour suppose que toutes les positions peuvent être dénouées ou couvertes en un jour, ce qui peut ne pas refléter correctement le risque de marché présent dans des périodes de grave manque de liquidités, où une période de détention de un jour pourrait être insuffisante pour dénouer ou couvrir intégralement toutes les positions;
- L'utilisation d'un intervalle de confiance de 99 % ne tient pas compte des pertes qui ne seraient pas comprises dans ce niveau de confiance;
- La VaR est calculée en fonction des positions en cours à la fermeture des bureaux et ne reflète pas nécessairement les positions en cours durant la journée;
- Il est peu probable que la VaR reflète le potentiel de pertes sur les expositions qui découlent uniquement d'importantes fluctuations des marchés.

La VaR figurant dans le tableau et le graphique ci-dessous représente la VaR globale de la banque pour les instruments financiers détenus à des fins de transaction ou à d'autres fins. L'information présentée dans le graphique suivant ne comprend pas les résultats de la Financière HSBC, car cette filiale emploie d'autres méthodes pour mesurer et gérer le risque de marché.

Sommaire de la valeur à risque

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers audités.)

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
À la fin de l'exercice	16	12
Moyenne	16	12
Minimum.....	10	9
Maximum.....	29	17



Le caractère hautement volatil des marchés explique la progression de la VaR entre les troisième et quatrième trimestres de 2011. La tolérance au risque est établie en fonction de l'importance de la sensibilité aux taux d'intérêt, au change, au crédit et aux capitaux propres. Tout au long de 2011, les niveaux de la VaR sont demeurés dans les limites approuvées.

Risque structurel

Par risque structurel, on entend l'incidence des risques de taux d'intérêt et de change sur les actifs et les passifs qui font partie du portefeuille bancaire, y compris ceux figurant à l'état consolidé de la situation financière. Les instruments de ce portefeuille sont évalués au coût plus les intérêts courus (à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif) et les variations des taux et des prix n'ont pas de répercussions directes sur le résultat. Toutefois, dans la mesure où les actifs et les passifs ne sont pas directement appariés en fonction des taux d'intérêt ou des taux de change, toute modification de leur composition a des répercussions sur le résultat.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle essentiellement du fait que les actifs et les passifs, qu'ils soient au bilan ou hors bilan, ont des dates d'échéance ou de renégociation différentes. Les positions exposées au risque de taux d'intérêt, ou montant sensible aux variations de taux d'intérêt, sont surveillées par l'ALCO, qui les compare aux limites prescrites. Le montant sensible aux variations de taux d'intérêt est établi au moyen des données de révision contractuelles des taux des actifs et des passifs et d'hypothèses concernant le comportement de la clientèle à l'égard de produits qui offrent un certain choix en matière de remboursement anticipé, de remboursement ou de révision des taux (tels que les dépôts remboursables et les prêts hypothécaires pouvant être remboursés avant l'échéance). L'ALCO examine régulièrement ces hypothèses, lesquelles sont fondées sur le comportement passé de la clientèle.

Rapport de gestion (suite)

Nous adoptons une approche prudente en imposant des limites à ces positions asymétriques. Des limites sont établies en fonction de l'effet qu'aurait sur la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie nets une montée immédiate et parallèle de 0,01 % de toutes les courbes de taux pertinentes. Nous avons aussi fixé des limites à la perte maximale potentielle en dollars et à la VaR associées à ces positions asymétriques. Les produits d'intérêts nets prévisionnels sont établis grâce à divers scénarios portant sur les taux d'intérêt et la croissance des éléments de l'état de la situation financière afin d'obtenir une analyse de la variation du résultat à risque.

Nous utilisons divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, pour gérer notre risque de taux d'intérêt. Nous nous servons de dérivés pour modifier les caractéristiques des taux d'intérêt d'instruments connexes comptabilisés à l'état de la situation financière et pour couvrir des positions prévues lorsque les conditions du marché sont jugées avantageuses.

Pour gérer le risque de taux d'intérêt, nous nous fions principalement à notre position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt contractuels, laquelle est ajustée pour tenir compte des hypothèses concernant le comportement de la clientèle. Les ajustements sont fondés sur des hypothèses concernant le remboursement anticipé de prêts à la consommation et de prêts hypothécaires résidentiels et concernant les préférences des clients pour les dépôts à vue, les dépôts à préavis et les dépôts remboursables. Selon ces ajustements apportés à nos positions contractuelles, nous estimons qu'une augmentation immédiate, soutenue et parallèle de 1 % des taux d'intérêt pour l'ensemble des devises et des échéances aurait pour effet d'accroître les produits d'intérêts nets de 61 millions de dollars (61 millions de dollars en 2010) au cours des douze prochains mois, en supposant qu'il n'y ait aucune augmentation des activités de couverture.

Risque de change

Les positions relatives aux actifs et aux passifs libellés en monnaies autres que le dollar canadien nous exposent à un risque de change. Pour gérer ce risque, nous achetons et vendons des devises sur le marché au comptant, sur le marché à terme, sur le marché à terme standardisé et sur le marché des options, pour le compte de nos clients et pour notre propre compte. Des limites sont établies, par devise, à l'égard du montant des positions et des pertes maximales que nous pouvons subir sur celles-ci.

Risque opérationnel

Par risque opérationnel, on entend les pertes qui pourraient survenir à cause de l'inadéquation des processus et des systèmes internes ou d'une mauvaise application de ces processus et systèmes, de l'erreur humaine ou encore d'événements extérieurs. Le risque opérationnel comprend les fraudes, les activités non autorisées, les erreurs et le risque de règlement découlant du volume important d'opérations courantes effectuées quotidiennement dans le cours normal des affaires. Il comprend aussi un vaste éventail de risques inhérents à la nature de nos opérations ou à des événements particuliers.

Nous avons établi des politiques de gestion du risque opérationnel et tentons de réduire le plus possible nos pertes grâce à un cadre aux termes duquel chaque unité d'exploitation doit déterminer, évaluer, surveiller et gérer son propre risque opérationnel. Ce cadre fait notamment appel au comité responsable de la gestion du risque opérationnel et du contrôle interne, tel qu'il a été indiqué précédemment dans la section qui traite de la gestion des risques.

Pour gérer le risque opérationnel, nous appliquons des contrôles internes rigoureux qui font l'objet d'évaluations. De plus, les tâches sont réparties de façon appropriée, les opérations sont autorisées par des responsables indépendants et elles sont soumises à un rapprochement et à un suivi réguliers et systématiques. Nous avons mis sur pied un service voué uniquement à la gestion proactive des mesures visant à assurer la conformité, et nos normes éthiques sont strictes. Ces processus et mesures de contrôle contribuent à circonscrire le risque opérationnel. À ces mesures s'ajoute un programme d'examen indépendants et réguliers par le service d'audit interne.

Dans le cadre d'un processus de gestion des risques applicable à l'échelle de l'entreprise, nous avons établi un programme de continuité des opérations et de gestion des événements. Ces mesures nous permettent de continuer à répondre aux besoins de nos clients advenant que le cours de nos affaires soit grandement perturbé. La présence de centres de secours dans plusieurs villes d'Amérique du Nord accroît nos capacités de reprise des activités dans des secteurs clés de nos activités.

À l'instar d'autres sociétés du Groupe HSBC et d'autres banques canadiennes, sans oublier d'autres grandes entreprises, nous avons des plans de continuité des opérations en cas d'éventualités qui pourraient avoir des conséquences sur nos opérations bancaires, comme des problèmes liés à la santé, des phénomènes météorologiques et des pannes d'électricité. Nous surveillons les questions d'actualité, puis nous révisons, vérifions et mettons à jour nos plans afin de faire face aux situations prévisibles et imprévisibles.

États financiers consolidés

Table des matières

56	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
57	Rapport des auditeurs indépendants

États financiers consolidés

58	Compte consolidé de résultat
59	État consolidé du résultat global
60	État consolidé de la situation financière
61	Tableau consolidé des flux de trésorerie
62	État consolidé des variations des capitaux propres

Notes afférentes aux états financiers consolidés

63	Note 1	Base d'établissement
66	Note 2	Résumé des principales méthodes comptables
79	Note 3	Résultat opérationnel net
79	Note 4	Rémunération et avantages du personnel
86	Note 5	Paielements fondés sur des actions
87	Note 6	Charge d'impôt
89	Note 7	Dividendes
89	Note 8	Analyse sectorielle
93	Note 9	Analyse des actifs et passifs financiers par base d'évaluation
96	Note 10	Actifs détenus à des fins de transaction
97	Note 11	Dérivés
104	Note 12	Placements financiers
105	Note 13	Actifs détenus en vue de la vente
106	Note 14	Sensibilité aux taux d'intérêt
108	Note 15	Transferts d'actifs financiers qui ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation
108	Note 16	Immobilisations corporelles
109	Note 17	Participations dans des filiales
109	Note 18	Autres actifs
110	Note 19	Goodwill et immobilisations incorporelles
110	Note 20	Passifs détenus à des fins de transaction
110	Note 21	Titres de créance émis
111	Note 22	Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur
111	Note 23	Autres passifs
111	Note 24	Créances subordonnées
112	Note 25	Juste valeur des instruments financiers
118	Note 26	Actifs passés en charges à titre de sûretés pour des passifs et garanties acceptées à titre de sûretés pour des actifs
119	Note 27	Capital social
120	Note 28	Participations ne donnant pas le contrôle dans la fiducie et une filiale
121	Note 29	Notes afférentes au tableau des flux de trésorerie
122	Note 30	Passifs éventuels, engagements contractuels et garanties
124	Note 31	Contrats de location
125	Note 32	Transactions avec des parties liées
126	Note 33	Événements postérieurs à la date de clôture
127	Note 34	Transition aux IFRS

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité de la présentation et de la préparation des états financiers consolidés annuels, du rapport de gestion et de toute autre information figurant dans le rapport annuel incombe à la direction de la Banque HSBC Canada (la « banque »). Les états financiers consolidés ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les montants qui y figurent et ceux qui figurent dans le rapport de gestion sont fondés sur des jugements éclairés et des estimations sur les effets escomptés des opérations et des événements actuels, tout en tenant compte du principe de l'importance relative.

Responsable de la fiabilité de l'information financière, la direction de la banque compte, pour l'assurer, sur des contrôles internes intégrés de la comptabilité, de l'exploitation et des systèmes. Parmi les moyens de contrôle auxquels la banque a recours, citons la structure organisationnelle, qui permet la séparation efficace des responsabilités et la délégation de pouvoirs et qui favorise l'obligation morale des employés; la communication écrite des lignes de conduite et des façons de procéder en matière de déontologie; le recrutement judicieux des employés et leur formation; et la mise à jour régulière et l'application des procédés comptables et administratifs nécessaires pour assurer un contrôle interne adéquat des opérations, des éléments d'actif et des registres comptables. De plus, la banque maintient un programme continu de vérification interne complet de chacune de ses sphères d'activité. Ces moyens de contrôle sont conçus de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des registres comptables aux fins de la préparation des états financiers consolidés et une assurance que les éléments d'actif sont correctement comptabilisés. Ils permettent par ailleurs d'assurer la protection des éléments d'actif contre une utilisation ou une vente non autorisée et de faire en sorte que la banque respecte toutes les exigences en matière de réglementation.

Au moins une fois par année, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF ») fait les examens et les enquêtes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que la banque respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant les droits et les intérêts des déposants et des créanciers de la banque, et que sa situation financière est solide.

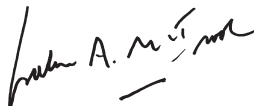
Le conseil d'administration de la banque surveille les membres de la direction relativement à leurs responsabilités à l'égard des informations financières par l'entremise d'un comité d'audit composé d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des membres du personnel de la banque. Les membres du comité d'audit passent en revue les états financiers consolidés et les rapports de gestion intermédiaires et annuels de la banque et recommandent leur approbation par le conseil d'administration. Les autres responsabilités clés du comité d'audit comprennent la surveillance du système de contrôle interne de la banque, la surveillance en matière de conformité aux exigences législatives et réglementaires, l'étude de la nomination des auditeurs mandatés par les actionnaires et l'examen des compétences, de l'indépendance et de l'exécution du travail des auditeurs mandatés par les actionnaires et des auditeurs internes.

Au 31 décembre 2011, nous, le chef de la direction et le chef des finances de la banque, avons attesté de l'efficacité des contrôles internes de la banque à l'égard de l'information financière présentée, conformément au règlement 52-109 (*Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les auditeurs mandatés par les actionnaires, l'auditeur en chef de la banque et le BSIF ont libre accès au conseil d'administration et aux comités de ce dernier pour s'entretenir avec eux de l'audit, de l'information financière et des autres questions s'y rapportant.



Lindsay Gordon
Président et chef de la direction



Graham A. McIsaac, FCA
Chef des finances

Vancouver, Canada
Le 24 février 2012

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de la Banque HSBC Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque HSBC Canada, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, ainsi que les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010, ainsi que les notes qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque HSBC Canada au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

KPMG S.P. / SENCRL.

Comptables agréés

Vancouver, Canada
Le 24 février 2012

Compte consolidé de résultat

Pour les exercices clos le 31 décembre (en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Produits d'intérêts	2 366	2 373
Charges d'intérêts	(810)	(765)
Produits d'intérêts nets.....	1 556	1 608
Produits de commissions.....	734	727
Charges de commissions.....	(90)	(89)
Produits de commissions nets	644	638
Produits de négociation, à l'exclusion des produits d'intérêts nets	130	135
Produits d'intérêts nets sur les activités de négociation.....	20	18
Produits de négociation nets	150	153
Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur	16	(2)
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers.....	43	8
Autres produits opérationnels	88	181
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	2 497	2 586
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	(197)	(359)
Résultat opérationnel net (note 3)	2 300	2 227
Rémunération et avantages du personnel (notes 4 et 5).....	(796)	(750)
Charges générales et administratives	(475)	(548)
Amortissement des immobilisations corporelles	(37)	(40)
Amortissement et perte de valeur des immobilisations incorporelles	(40)	(19)
Total des charges opérationnelles	(1 348)	(1 357)
Bénéfice opérationnel.....	952	870
Quote-part du bénéfice des entreprises associées	4	5
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	956	875
Charge d'impôt sur le résultat (note 6)	(252)	(257)
Bénéfice de l'exercice	704	618
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires	633	531
Bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions privilégiées.....	61	61
Bénéfice attribuable aux actionnaires	694	592
Bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	10	26
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	498 668	498 668
Résultat de base par action ordinaire	1,27 \$	1,06 \$

Les notes complémentaires, figurant aux pages 63 à 144, et les sections auditées de la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion, figurant aux pages 32 à 54, font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos le 31 décembre (en millions de dollars)

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Bénéfice de l'exercice	704	618
Autres éléments du résultat global		
Placements disponibles à la vente	29	22
– Profits sur la juste valeur	84	36
– Gains sur la juste valeur transférés au compte de résultat sur la sortie	(43)	(8)
– Impôt sur le résultat	(12)	(6)
Couvertures de flux de trésorerie	213	(30)
– Profits sur la juste valeur	484	(45)
– Gains sur la juste valeur transférés au compte de résultat	(193)	–
– Impôt sur le résultat	(78)	15
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies	(39)	(42)
– Avant l'impôt sur le résultat	(47)	(57)
– Impôt sur le résultat	8	15
Autres éléments du résultat global de l'exercice, après impôt	203	(50)
Résultat global total pour l'exercice	907	568
Résultat global total pour l'exercice attribuable aux :		
– actionnaires	897	542
– participations ne donnant pas le contrôle	10	26
	907	568

Les notes complémentaires, figurant aux pages 63 à 144, et les sections auditées de la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion, figurant aux pages 32 à 54, font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé de la situation financière

(en millions de dollars)

	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2010 (en millions de dollars)
ACTIFS			
Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale.....	77	79	189
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques	104	84	88
Actifs détenus à des fins de transaction (note 10).....	4 587	3 947	4 042
Dérivés (note 11).....	2 203	1 363	1 055
Prêts et avances à des banques.....	4 530	5 792	5 862
Prêts et avances à des clients	44 284	45 218	48 549
Placements financiers (note 12)	19 168	16 149	13 033
Autres actifs (note 18).....	559	610	575
Paiements anticipés et produits à recevoir	225	186	178
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....	4 059	4 372	4 966
Immobilisations corporelles (note 16).....	123	123	144
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 19)	76	94	99
Total des actifs	79 995	78 017	78 780
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs			
Dépôts effectués par des banques	1 377	967	2 496
Comptes des clients.....	46 614	45 492	43 179
Effets en transit vers d'autres banques.....	288	178	284
Passifs détenus à des fins de transaction (note 20)	2 996	2 764	2 812
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur (note 22).....	1 006	983	1 138
Dérivés (note 11).....	1 746	1 161	823
Titres de créance émis (note 21)	13 327	14 816	16 235
Autres passifs (note 23)	2 187	1 440	980
Acceptations.....	4 059	4 372	4 966
Charges à payer et produits différés.....	566	597	573
Passifs au titre des prestations de retraite	300	267	214
Créances subordonnées (note 24)	326	324	432
Total des passifs	74 792	73 361	74 132
Capitaux propres			
Actions privilégiées (note 27).....	946	946	946
Actions ordinaires (note 27).....	1 225	1 225	1 225
Autres réserves.....	439	197	205
Résultats non distribués	2 363	2 058	1 842
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires.....	4 973	4 426	4 218
Participations ne donnant pas le contrôle (note 28).....	230	230	430
Total des capitaux propres.....	5 203	4 656	4 648
Total des passifs et des capitaux propres	79 995	78 017	78 780

Les notes complémentaires, figurant aux pages 63 à 144, et les sections auditées de la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion, figurant aux pages 32 à 54, font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil d'administration

Le président du comité d'audit,



Samuel Minzberg

Le président et chef de la direction,



Lindsay Gordon

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos le 31 décembre (en millions de dollars)

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôt.....	956	875
Ajustements pour :		
– Éléments sans effet de trésorerie inclus dans le bénéfice avant impôt (note 29) ..	312	451
– Variation des actifs opérationnels (note 29).....	62	4 280
– Variation des passifs opérationnels (note 29).....	433	(1 079)
– Impôt payé	(247)	(101)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	<u>1 516</u>	<u>4 426</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achat de placements financiers.....	(20 373)	(4 885)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de placements financiers	17 383	1 791
Acquisition d'immobilisations corporelles	(46)	(36)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles.....	8	13
Achat d'immobilisations incorporelles	(21)	(10)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement.....	<u>(3 049)</u>	<u>(3 127)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement de créances subordonnées.....	–	(100)
Dividendes versés aux actionnaires	(361)	(341)
Rachat de parts de fiducie	–	(200)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(10)	(26)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement	<u>(371)</u>	<u>(667)</u>
(Diminution)/augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 904)	632
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>6 603</u>	<u>5 971</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 29)	<u>4 699</u>	<u>6 603</u>

Les notes complémentaires, figurant aux pages 63 à 144, et les sections auditées de la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion, figurant aux pages 32 à 54, font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 (en millions de dollars)

	Autres réserves					Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires (en millions de dollars)	Participations ne donnant pas le contrôle (en millions de dollars)	Total des capitaux propres (en millions de dollars)
	Capital social ¹ (en millions de dollars)	Résultats non distribués (en millions de dollars)	Écart de réévaluation – disponible à la vente (en millions de dollars)	Réserve de couverture de flux de trésorerie (en millions de dollars)	Total des autres réserves (en millions de dollars)			
Au 1 ^{er} janvier.....	2 171	2 058	81	116	197	4 426	230	4 656
Bénéfice de l'exercice.....	–	694	–	–	–	694	10	704
Autres éléments du résultat global après impôt.....	–	(39)	29	213	242	203	–	203
Placements disponibles à la vente.....	–	–	29	–	29	29	–	29
Couvertures de flux de trésorerie.....	–	–	–	213	213	213	–	213
Gains actuariels/(pertes actuarielles) au titre des régimes à prestations définies.....	–	(39)	–	–	–	(39)	–	(39)
Résultat global total pour l'exercice.....	–	655	29	213	242	897	10	907
Dividendes versés aux actionnaires (note 7).....	–	(361)	–	–	–	(361)	–	(361)
Distributions aux détenteurs de parts.....	–	–	–	–	–	–	(10)	(10)
Autres variations.....	–	11	–	–	–	11	–	11
Au 31 décembre.....	2 171	2 363	110	329	439	4 973	230	5 203

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 (en millions de dollars)

	Autres réserves					Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires (en millions de dollars)	Participations ne donnant pas le contrôle (en millions de dollars)	Total des capitaux propres (en millions de dollars)
	Capital social ¹ (en millions de dollars)	Résultats non distribués (en millions de dollars)	Écart de réévaluation – disponible à la vente (en millions de dollars)	Réserve de couverture de flux de trésorerie (en millions de dollars)	Total des autres réserves (en millions de dollars)			
Au 1 ^{er} janvier.....	2 171	1 842	59	146	205	4 218	430	4 648
Bénéfice de l'exercice.....	–	592	–	–	–	592	26	618
Autres éléments du résultat global après impôt.....	–	(42)	22	(30)	(8)	(50)	–	(50)
Placements disponibles à la vente.....	–	–	22	–	22	22	–	22
Couvertures de flux de trésorerie.....	–	–	–	(30)	(30)	(30)	–	(30)
Gains actuariels/(pertes actuarielles) au titre des régimes à prestations définies.....	–	(42)	–	–	–	(42)	–	(42)
Résultat global total pour l'exercice.....	–	550	22	(30)	(8)	542	26	568
Dividendes versés aux actionnaires (note 7).....	–	(341)	–	–	–	(341)	–	(341)
Distributions aux détenteurs de parts.....	–	–	–	–	–	–	(26)	(26)
Autres variations.....	–	7	–	–	–	7	(200)	(193)
Au 31 décembre.....	2 171	2 058	81	116	197	4 426	230	4 656

1 Le capital social se compose de 1 225 millions de dollars en actions ordinaires et de 946 millions de dollars en actions privilégiées.

Les notes complémentaires, figurant aux pages 63 à 144, et les sections auditées de la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion, figurant aux pages 32 à 54, font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Aux 31 décembre 2011 et 2010 (tous les montants des tableaux sont exprimés en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

La Banque HSBC Canada (la « banque ») est une filiale en propriété exclusive indirecte de la HSBC Holdings plc (la « société mère » ou la « HSBC Holdings »). Dans les présents états financiers consolidés, le Groupe HSBC représente la société mère et ses filiales.

1 Base d'établissement

a Conformité aux Normes internationales d'information financière

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la banque établit ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») et les notes d'orientation concernant la comptabilité publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »), conformément aux exigences du paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques*.

Les IFRS se composent des normes comptables telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et l'organisme qui l'a précédé ainsi que des interprétations émanant de l'IFRS Interpretations Committee et de l'organisme qu'il a remplacé.

Les présents états financiers consolidés constituent les premiers états financiers annuels de la banque et de ses filiales établis selon les IFRS et, par conséquent, les dispositions de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, (l'« IFRS 1 ») ont été appliquées.

Conformément aux IFRS, la banque a :

- fourni l'information financière comparative;
- appliqué rétrospectivement toutes les IFRS, hormis celles visées par les choix faits en vertu de l'IFRS 1;
- appliqué toutes les exceptions obligatoires qui s'appliquaient aux nouveaux adoptants des IFRS;
- choisi d'harmoniser la présentation de son information financière selon les IFRS avec celle de sa société mère aux fins de la consolidation, comme l'y autorisait l'IFRS 1.

Les états financiers consolidés annuels de la banque étaient auparavant établis selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Les PCGR canadiens diffèrent, à certains égards, des IFRS. Afin de se conformer aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes comptables, d'évaluation et de consolidation qui étaient précédemment appliquées pour dresser les états financiers selon les PCGR canadiens. La note 34 comporte des rapprochements et des descriptions qui expliquent l'incidence de la transition des PCGR canadiens aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat et le résultat global ainsi que des rapprochements, poste par poste, de l'état de la situation financière et du compte de résultat.

b Présentation de l'information

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, qui constituent la monnaie fonctionnelle de la banque. Les montants paraissant aux tableaux sont en millions de dollars, sauf indication contraire.

Les informations à fournir aux termes de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, (l'« IFRS 7 ») sur la nature et la portée des risques afférents aux instruments financiers sont présentées dans les sections auditées de la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion, aux pages 32 à 54.

Les informations à fournir sur le capital et sur les prêts et avances aux termes de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, (l'« IAS 1 ») sont présentées dans les sections auditées de la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion, aux pages 32 à 54.

c Utilisation d'estimations et recours aux hypothèses

La préparation de l'information financière exige le recours à des estimations et à des hypothèses concernant des événements futurs. L'établissement d'estimations fait inévitablement intervenir l'utilisation des renseignements disponibles et le recours à des jugements. Les résultats réels qui seront obtenus à l'avenir pourraient différer des estimations à partir desquelles l'information financière a été préparée. La direction est d'avis que les méthodes comptables critiques de la banque pour lesquelles un jugement doit nécessairement être posé sont celles qui ont trait à la dépréciation des prêts et des avances ainsi qu'à l'évaluation des instruments financiers, tel qu'il est décrit dans le rapport de gestion.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Base d'établissement (suite)

d Consolidation

Les états financiers consolidés de la banque comprennent les états financiers de la banque et de ses filiales au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'au 1^{er} janvier 2010. Les filiales sont consolidées à partir de la date de prise de contrôle par la banque. La méthode de l'acquisition est employée lorsque la banque acquiert des filiales. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie, incluant la contrepartie éventuelle, attribuée à la date de l'échange. Les coûts connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges au compte de résultat de la période durant laquelle ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels identifiables repris sont mesurés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill correspond à l'excédent du total de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur, s'il en est, dans l'entreprise acquise sur le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Le montant de la participation ne donnant pas le contrôle est évalué soit à la juste valeur, soit à la valeur correspondant à la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les changements dans la participation d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte du contrôle sont comptabilisés comme des transactions intervenues entre les détenteurs de capitaux propres et sont pris en compte dans les capitaux propres.

Les entités contrôlées par la banque sont consolidées jusqu'à la date de la perte du contrôle.

Les circonstances suivantes peuvent indiquer une relation dans laquelle la banque contrôle, en substance, une entité ad hoc et doit, par conséquent, la consolider :

- Les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de la banque selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que la banque obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc;
- La banque a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme de « pilotage automatique », l'entité a délégué ces pouvoirs de décision;
- La banque a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et, par conséquent, peut être exposée aux risques inhérents aux activités de l'entité ad hoc;
- La banque conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

La banque réévalue la consolidation chaque fois qu'il y a un changement de la substance de la relation entre la banque et l'entité ad hoc.

Toutes les transactions intragroupe sont éliminées lors de la consolidation.

Les états financiers consolidés de la banque incluent aussi la quote-part des résultats et des réserves attribuables aux entreprises associées.

Conformément à l'IFRS 1, la banque a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2004, soit la date de transition aux IFRS de sa société mère, tel que cela est décrit à la note 34.

e Changements de méthodes comptables en 2011

La banque a adopté la norme révisée IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, (l'« IFRS 3 ») ainsi que les modifications à l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Les principaux changements en vertu de ces normes sont les suivants :

- Les coûts connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges au compte de résultat de la période durant laquelle ils sont engagés;
- La totalité de la contrepartie transférée, y compris la contrepartie éventuelle, est constatée et évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition;
- Les participations détenues avant l'acquisition du contrôle sont réévaluées à la juste valeur à la date où le contrôle est obtenu, et tout profit ou perte est comptabilisé au compte de résultat;
- Il est possible de faire le choix, et ce, pour chaque transaction, d'évaluer toute participation ne donnant pas le contrôle (antérieurement, « participation minoritaire ») dans l'entité acquise soit à la juste valeur, soit à la valeur correspondant à la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entité acquise;
- Les changements dans la participation d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte du contrôle sont comptabilisés comme des transactions intervenues entre les détenteurs de capitaux propres et sont pris en compte dans les capitaux propres.

1 Base d'établissement (suite)

e Changements de méthodes comptables en 2011 (suite)

Dans le cas de la banque, la norme révisée IFRS 3 et les modifications à l'IAS 27 s'appliquent prospectivement aux acquisitions et aux transactions survenues depuis le 1^{er} janvier 2010 et n'ont eu aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés puisqu'elle n'a réalisé aucune acquisition après le 1^{er} janvier 2010.

f Changements comptables à venir

Au 31 décembre 2011, l'IASB avait publié diverses normes et interprétations ainsi que des modifications à celles-ci, qui ne s'appliquent pas aux états financiers consolidés de la banque. L'IASB poursuit son travail sur des projets relatifs à l'assurance, à la constatation des produits et à la comptabilisation des contrats de location, projets qui, combinés aux normes décrites ci-dessous, entraîneront des changements généraux et importants aux exigences comptables à compter de 2013.

Normes applicables en 2013

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, (l'« IFRS 10 »), l'IFRS 11, *Partenariats*, (l'« IFRS 11 »), et l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, (l'« IFRS 12 »). Les normes entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, leur adoption anticipée étant permise. L'IFRS 10 et l'IFRS 11 devront être appliquées de manière rétrospective.

Aux termes de l'IFRS 10, une méthode fondée sur la notion de pouvoir et de variabilité des rendements, et sur les liens qui les unissent, servira désormais à déterminer si toutes les entités doivent être consolidées. Cette méthode remplacera l'approche actuelle mettant l'accent sur le contrôle juridique ou l'exposition aux risques et aux avantages, selon la nature de l'entité. L'IFRS 11 met davantage l'accent sur les droits et les obligations des investisseurs que sur la structure de l'entente, et introduit le concept d'activité contrôlée conjointement. L'IFRS 12 comprend les exigences en matière d'informations à fournir s'appliquant aux filiales, aux partenariats et aux entreprises associées, et elle présente de nouvelles exigences en ce qui a trait aux entités structurées non consolidées.

Selon notre évaluation initiale, l'IFRS 10 et l'IFRS 11 ne devraient pas avoir une incidence notable sur les états financiers de la banque.

L'IASB a également publié l'IFRS 13, *Évaluation à la juste valeur*, (l'« IFRS 13 ») en mai 2011. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et son adoption anticipée est permise. L'IFRS 13 doit être appliquée de manière prospective dès l'ouverture du premier exercice auquel elle s'applique. Les exigences en matière d'informations à fournir de l'IFRS 13 ne comprennent pas la fourniture d'informations comparatives pour les périodes antérieures à l'application initiale.

L'IFRS 13 constitue une source unique d'indications pour toutes les évaluations à la juste valeur exigées ou permises par les IFRS. La norme précise que la juste valeur correspond au prix de sortie, défini comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation et aux conditions prévalant sur le marché et étoffe les informations à fournir au sujet de l'évaluation à la juste valeur.

Selon notre évaluation initiale, l'IFRS 13 ne devrait pas avoir une incidence notable sur les états financiers de la banque.

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, (l'« IAS 19 révisée »). La norme révisée s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, et son adoption anticipée est permise. L'IAS 19 révisée doit être appliquée de façon rétrospective.

Le remplacement des charges d'intérêts et du rendement attendu par une composante de coût financier comprenant les intérêts nets sur l'actif ou le passif au titre des prestations définies nettes constitue la modification la plus importante aux yeux de la banque. Cette composante de coût financier est déterminée en appliquant le même taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies à l'actif ou au passif au titre des prestations définies nettes. L'écart entre le rendement réel de l'actif du régime et le rendement inclus dans la composante de coût financier au compte de résultat sera présenté dans les autres éléments du résultat global. Ce changement a pour effet d'accroître la charge de retraite à hauteur de la différence entre le rendement prévu actuel de l'actif du régime et le rendement calculé en appliquant le taux d'actualisation approprié.

À l'heure actuelle, la banque évalue l'incidence de l'IFRS 13 et n'est pas en mesure d'en quantifier les effets à la date de publication des présents états financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Base d'établissement (suite)

f Changements comptables à venir (suite)

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7 portant sur les informations à fournir relativement à la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. Aux termes de ces modifications, les informations à fournir concernant l'effet ou l'effet potentiel de la compensation d'actifs et de passifs financiers et des ententes connexes sur la situation financière d'une entité. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices et les périodes intermédiaires ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et elles devront être appliquées de manière rétrospective.

Normes applicables en 2014

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 32 portant sur les informations à fournir relativement à la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces modifications précisent les exigences propres à la compensation d'instruments financiers et éliminent les problèmes d'incohérence des pratiques actuelles survenant au moment de l'application des critères de compensation énoncés dans l'IAS 32, *Instruments financiers : présentation*. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et leur adoption anticipée est permise. Elles devront être appliquées de manière rétrospective.

La banque évalue actuellement l'incidence de ces clarifications, mais il est impossible de la quantifier à la date de publication des présents états financiers.

Normes applicables en 2015

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, (l'« IFRS 9 »), laquelle a imposé de nouvelles exigences concernant le classement et l'évaluation des actifs financiers. En octobre 2010, l'IASB a publié d'autres dispositions de l'IFRS 9 visant les passifs financiers. Ensemble, ces changements illustrent la première phase du projet qu'a l'IASB de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, (l'« IAS 39 »), par une norme sur les instruments financiers à la fois moins complexe et mieux adaptée.

À la suite de la décision de l'IASB, en décembre 2011, de reporter la date d'entrée en vigueur de cette norme, celle-ci sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, et son adoption anticipée est permise. L'IFRS 9 doit être appliquée de façon rétrospective, mais le retraitement des chiffres des périodes précédentes n'est pas nécessaire.

Les deuxième et troisième phases du projet entrepris par l'IASB en vue de remplacer l'IAS 39 devraient porter sur la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti et sur la comptabilité de couverture.

L'IASB n'a pas parachevé le remplacement de l'IAS 39 avant la date qu'il visait, soit juin 2011. L'IASB et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis ont convenu de prolonger le calendrier au-delà de cette date afin d'accomplir davantage de travail et de consulter les parties prenantes, y compris revoir l'IFRS 9 afin de régler des questions d'ordre pratique et autre. La banque n'est toujours pas en mesure de donner la date à laquelle elle prévoit appliquer l'IFRS 9, puisque le BSIF n'en permet actuellement pas l'adoption anticipée. C'est pourquoi il est impossible de quantifier l'incidence de l'IFRS 9 à la date de publication des présents états financiers consolidés.

2 Résumé des principales méthodes comptables

a Produits et charges d'intérêts

Les produits et les charges d'intérêts de tous les instruments financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur (autres que les titres de créance émis par la banque et les dérivés gérés conjointement avec de tels titres de créance émis) sont comptabilisés dans les produits d'intérêts et les charges d'intérêts dans le compte de résultat, à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier (ou d'un groupe d'actifs ou de passifs financiers) et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période concernée.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements ou décaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, la banque estime les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais ne doit pas tenir compte des pertes sur crédit futures. Ce calcul inclut l'intégralité des montants payés ou reçus par la banque, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier, y compris les coûts de transaction et toutes les autres surcotes ou décotes.

Les intérêts sur les actifs financiers dépréciés sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

2 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b *Produits autres que d'intérêts*

Les **produits de commissions** proviennent d'une vaste gamme de services que la banque offre à sa clientèle. Ils sont comptabilisés de la manière suivante :

- les produits tirés de l'exécution d'une opération importante sont comptabilisés comme tels lorsque l'opération est effectuée (par exemple, les frais de négociation ou liés à la participation à la négociation, une opération pour le compte d'un tiers, comme la conclusion d'un arrangement pour l'acquisition d'actions ou d'autres titres);
- les produits tirés de la prestation de services sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus (par exemple, la gestion d'actifs et les honoraires de conseils et de services liés à la gestion de portefeuille et autres);
- les produits qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier sont comptabilisés sous forme d'ajustement à ce taux (par exemple, certains frais liés aux engagements de prêts) et enregistrés dans les produits d'intérêts [se reporter à la note 2 a)].

Les **produits de négociation nets** comprennent tous les profits et toutes les pertes liés aux variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers détenus à des fins de transaction ainsi que les produits et les charges d'intérêts et les dividendes connexes.

Le poste **Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur** englobe tous les profits et les pertes liés aux variations de la juste valeur d'actifs et de passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits et charges d'intérêts et les dividendes reçus relatifs à ces instruments financiers sont aussi inclus dans ce poste, sauf les intérêts liés aux titres de créance émis et dérivés gérés conjointement avec des titres de créance, qui sont comptabilisés à titre de charges d'intérêts.

Les **produits de dividendes** sont comptabilisés lorsque le droit à percevoir le paiement est établi.

c *Information sectorielle*

Les activités sont gérées en fonction des principaux groupes de clients du Groupe HSBC, à savoir les services bancaires de détail et gestion de patrimoine, les services aux entreprises, les services bancaires internationaux et marchés et le crédit à la consommation. L'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sectoriels se fait selon les méthodes comptables de la banque. Les produits et les charges sectoriels comprennent les transferts intersectoriels et ces transferts sont effectués selon les conditions de concurrence normale. Les coûts partagés sont inclus dans chaque secteur en fonction de recharges réelles effectuées.

d *Évaluation des instruments financiers*

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Dans des conditions commerciales normales, la juste valeur d'un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale est le prix de transaction (c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue). Dans certaines circonstances, toutefois, la juste valeur pourra se fonder sur les prix des autres transactions courantes sur le marché qui peuvent être observées pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur une technique d'évaluation dont les variables ne comprennent que des données provenant de marchés observables, comme les courbes de taux d'intérêt, la volatilité des options et les taux de change. Lorsque de telles données existent, la banque comptabilise un profit ou une perte de négociation sur la création de l'instrument financier. Lorsque des données du marché non observables ont des répercussions importantes sur l'évaluation des instruments financiers, la totalité de l'écart initial entre la juste valeur calculée selon le modèle d'évaluation et le prix de transaction n'est pas comptabilisée immédiatement au compte de résultat, mais plutôt sur la durée de vie de la transaction, selon une base appropriée, ou lorsque les données deviennent observables, que la transaction vient à échéance ou est clôturée ou que la banque prend part à une opération de sens inverse.

Après la comptabilisation initiale, les justes valeurs des instruments financiers mesurés à la juste valeur qui sont cotés sur des marchés actifs sont établies en fonction du cours acheteur des actifs détenus et du cours vendeur des passifs émis. Lorsque des prix indépendants ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont établies à l'aide de techniques d'évaluation fondées sur les données du marché observables. Elles comprennent la comparaison avec des instruments similaires lorsque des prix du marché observables existent, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation du prix des options et d'autres techniques d'évaluation régulièrement utilisées par les intervenants sur le marché. La juste valeur des instruments financiers peut être déterminée, en tout ou en partie, à l'aide de techniques d'évaluation basées sur des hypothèses qui ne sont pas appuyées par des prix de transactions sur le marché actuel ou des données de marché observables, lorsque ces prix et données ne sont pas disponibles.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

2 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

d Évaluation des instruments financiers (suite)

Les techniques d'évaluation intègrent des hypothèses relatives à des facteurs que d'autres intervenants du marché pourraient utiliser dans leur évaluation, notamment, les courbes de taux d'intérêt, les taux de remboursement par anticipation et de défaillance, la volatilité et les taux de change. Si des facteurs supplémentaires n'étaient pas pris en compte dans le modèle d'évaluation, mais qu'ils étaient tout de même considérés par des intervenants du marché, des ajustements de la juste valeur additionnels pourraient être appliqués. Ces ajustements de la juste valeur comprennent les ajustements pour l'écart cours acheteur-cours vendeur, l'incertitude relative au modèle, le risque de crédit et les limites du modèle.

Si la juste valeur d'un actif financier mesuré à la juste valeur devient négative, l'instrument financier est alors comptabilisé comme passif financier jusqu'à ce que sa juste valeur redevienne positive, auquel moment l'instrument financier sera comptabilisé comme actif financier.

La juste valeur des passifs financiers est mesurée à l'aide du cours du marché lorsqu'il est disponible ou de techniques d'évaluation. Ces justes valeurs comprennent les évaluations des intervenants du marché de l'écart de taux approprié à appliquer aux passifs de la banque. La variation, pour la période et sur une base cumulée, de la juste valeur des passifs financiers désignés attribuable aux variations de leurs écarts de taux est déterminée comme le montant de la variation de la juste valeur qui n'est pas occasionnée par les changements aux conditions du marché qui auraient donné lieu au risque de marché.

e Prêts et avances à des banques et à des clients

Les prêts et les avances à des banques et à des clients comprennent les prêts et les avances accordés par la banque. Ils sont comptabilisés lorsque les fonds sont remis aux emprunteurs. Ils sont décomptabilisés lorsque l'emprunteur a remboursé ses obligations, lorsque le prêt est vendu ou sorti du bilan ou lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété ont été transférés. Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables, et sont par la suite comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Lorsque les expositions sont couvertes par des dérivés désignés et qualifiés comme couvertures de la juste valeur, la valeur comptable des prêts et avances couverts comprend un ajustement de la juste valeur pour le risque couvert seulement.

La banque peut s'engager à garantir des prêts selon des modalités contractuelles fixes pour des périodes déterminées, lorsque le décaissement du prêt est conditionnel à certains événements futurs hors du contrôle de la banque.

f Dépréciation des prêts et avances

Les pertes de valeur sont comptabilisées lorsqu'il existe une indication objective que le prêt ou le portefeuille de prêts a subi une dépréciation en raison d'un événement générateur de pertes et que ce dernier a une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés du prêt ou du portefeuille de prêts. Les pertes de valeur sont calculées sur des prêts individuels ou sur des groupes de prêts évalués collectivement. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les charges, dans le compte de résultat. La valeur comptable des prêts douteux inscrits à l'état de la situation financière est réduite au moyen des comptes de correction de valeur. Les pertes attendues d'événements futurs ne sont pas comptabilisées.

Prêts et avances évalués individuellement

Pour déterminer si, sur une base individuelle, un prêt est important aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les facteurs suivants sont pris en considération, notamment :

- la taille du prêt;
- le nombre de prêts compris dans le portefeuille;
- l'importance de la relation du prêt individuel, et la manière dont cette relation est gérée;
- la présence d'un volume de défauts et de pertes suffisant pour permettre l'application d'une méthode d'évaluation collective.

Dans le cas de tous les prêts qui sont considérés importants sur une base individuelle, la banque évalue au cas par cas, et ce, à chaque date de présentation de l'information financière, s'il existe ou non des indications objectives de dépréciation. Les critères dont elle se sert pour établir l'existence de telles indications objectives comprennent les suivants :

- L'emprunteur éprouve manifestement des problèmes de flux de trésorerie;
- Des paiements contractuels de principal ou d'intérêts sont en souffrance;
- Il y a eu violation des clauses restrictives ou des modalités des prêts;

2 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

f Dépréciation des prêts et avances (suite)

- Il est probable que l'emprunteur entamera une procédure de faillite ou une réorganisation financière;
- Une agence de notation externe a réduit fortement sa notation de crédit.

En ce qui concerne les prêts pour lesquels des indications objectives de dépréciation existent, les pertes de valeur sont établies en tenant compte :

- de l'ensemble de l'exposition de la banque relativement au client;
- de la viabilité du modèle d'entreprise du client et de la capacité de ce dernier à bien se sortir des difficultés financières et à générer suffisamment de flux de trésorerie pour assurer le service de ses dettes;
- du montant et de l'échéancier des encaissements et des recouvrements attendus;
- du dividende probable en cas de liquidation ou de faillite;
- de l'étendue des engagements des autres créanciers de rang égal ou supérieur à la banque et de la probabilité que les autres créanciers continuent à offrir le soutien à la société;
- de la complexité à établir le montant total et le rang de la créance de chaque créancier et de la mesure dans laquelle les incertitudes juridiques et dans le domaine de l'assurance sont évidentes;
- de la valeur de réalisation du titre (ou autres mesures d'atténuation du risque de crédit) et de la probabilité de réussite de la reprise de possession;
- de la déduction possible des coûts engagés pour recouvrer des montants non réglés;
- du prix de l'instrument de créance sur le marché secondaire, lorsqu'il est disponible.

Les pertes de valeur sont calculées en comparant la valeur actuelle résultant de l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus d'un prêt, à l'aide de son taux d'intérêt effectif initial, avec la valeur comptable actuelle du prêt. Les montants inscrits au compte de correction de valeur des prêts importants sur une base individuelle sont examinés au moins une fois par trimestre ou plus fréquemment si les circonstances le commandent. Cet examen comporte généralement la réévaluation du caractère exécutoire de la garantie détenue ainsi que du calendrier et du montant des encaissements réels et attendus. Les comptes de correction de valeur des prêts évalués individuellement ne font l'objet d'une reprise que lorsqu'il existe des indications raisonnables et objectives d'une réduction des pertes estimatives qui ont été établies.

Prêts et avances évalués collectivement

La dépréciation est évaluée collectivement dans deux circonstances, soit :

- pour couvrir des pertes subies, mais non encore significatives, sur des prêts faisant l'objet d'une évaluation individuelle;
- pour les groupes de prêts homogènes qui, pris individuellement, ne sont pas importants.

Dans le cas des prêts aux entreprises et aux administrations publiques pour lesquels, sur une base individuelle, il existe des indications spécifiques de dépréciation, les mesures de crédit sous-jacentes, notamment la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut, de chaque client sont obtenues au moyen des systèmes de notation interne de la banque et servent à établir les montants à verser au compte de correction de valeur relatif à un groupe d'actifs. La direction modifie ces paramètres pour certains, voire l'ensemble des emprunteurs lorsque les paramètres du système de notation ne reflètent pas toutes les pertes subies. Cet ajustement discrétionnaire repose sur un cadre de référence reconnu et des indicateurs internes et externes de la qualité du crédit.

Pour ce qui est des prêts à la consommation, des prêts hypothécaires résidentiels et des cartes de crédit, les pertes prévues sont estimées par voie d'une analyse des tendances passées au chapitre des pertes, de la migration à travers les divers degrés de défaut et des sorties du bilan, analyse complétée par des ajustements discrétionnaires mettant en jeu un cadre de référence reconnu et des indicateurs internes et externes de la qualité du crédit.

Le niveau du compte de correction de valeur relatif à un groupe d'actifs est réévalué chaque trimestre et peut varier par suite de changements dans les volumes, les concentrations et les risques des portefeuilles, d'une analyse des tendances émergentes en matière de probabilité et d'importance des pertes ainsi que des facteurs liés à l'exposition en cas de défaut et de l'évaluation que fait la direction des indicateurs ayant pu avoir une incidence sur l'état du portefeuille. Le solde du compte de correction de valeur relatif à un groupe d'actifs est également analysé par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques et aux données du secteur applicables.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

2 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

f Dépréciation des prêts et avances (suite)

Les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit sont passées en résultat et comprennent les montants sortis du bilan au cours de l'exercice, déduction faite des montants recouverts sur ceux sortis du bilan dans des exercices précédents, et les variations des provisions.

Sortie du bilan des prêts et avances

Les prêts (et les comptes de correction de valeur connexes) sont normalement sortis du bilan, partiellement ou en totalité, lorsqu'il n'existe plus de perspective réaliste de recouvrement. Lorsque les prêts sont garantis, cela survient généralement après la réception de tout produit provenant de la réalisation de la sûreté. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été établie et qu'il n'est pas raisonnable de croire que d'autres montants seront recouverts, la sortie du bilan peut survenir plus tôt.

Reprise d'une dépréciation

Si le montant d'une perte de valeur diminue dans une période subséquente et que la diminution peut être liée de manière objective à un événement ayant lieu après que la dépréciation a été comptabilisée, l'excédent est repris au moyen d'une réduction conséquente du compte de correction de valeur du prêt. La reprise est comptabilisée au compte de résultat.

Actifs acquis en échange de prêts

Les actifs non financiers acquis en échange de prêts dans le cadre d'une réalisation ordonnée sont comptabilisés en tant que « Autres actifs » et sont présentés au moindre de la valeur comptable du prêt (déduction faite de tout montant à verser au compte de correction de valeur) et de sa valeur nette de réalisation à la date de l'échange. Toute dépréciation subséquente de l'actif acquis à sa valeur nette de réalisation est comptabilisée au compte de résultat, dans les autres produits opérationnels. Toute hausse subséquente de la valeur nette de réalisation, dans la mesure où elle n'excède pas le cumul des dépréciations, est aussi comptabilisée dans les autres produits opérationnels, ainsi que les profits et les pertes réalisés sur la sortie. Les biens saisis qui devraient être détenus pendant plus de un an sont comptabilisés conformément à la méthode comptable qu'utilise la banque pour de tels biens.

Prêts renégociés

Les prêts faisant l'objet d'une évaluation pour dépréciation collective dont les modalités ont été renégociées ne sont plus considérés comme en souffrance, mais sont plutôt traités comme de nouveaux prêts aux fins de l'évaluation, une fois que les remboursements minimaux requis aux termes des nouveaux arrangements ont été reçus. Ces prêts renégociés sont séparés des autres parties du portefeuille de prêts aux fins de l'évaluation de la dépréciation collective afin de refléter le profil de risque. Les prêts faisant l'objet d'une évaluation pour dépréciation individuelle dont les modalités ont été renégociées sont soumis à un examen suivi visant à déterminer s'ils doivent toujours être dépréciés ou être considérés comme en souffrance.

g Actifs et passifs détenus à des fins de transaction

Les bons du Trésor, les titres de créance, les actions de participation, les acceptations, les dépôts, les titres de créance émis et les positions vendeur dans les titres sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils ont été acquis principalement dans le but de les vendre ou de les racheter à court terme ou s'ils font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés gérés ensemble. Ces actifs et ces passifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, lorsque la banque conclut des ententes contractuelles avec les contreparties visant l'achat ou la vente d'instruments financiers, et sont normalement décomptabilisés lorsqu'ils sont vendus (actifs) ou éteints (passifs). L'évaluation se fait initialement à la juste valeur, et les coûts de transaction sont portés au compte de résultat. Par la suite, leur juste valeur est réévaluée et les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés au compte de résultat, au poste Produits de négociation nets.

2 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

h Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur

Les instruments financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction sont classés dans la catégorie susmentionnée s'ils respectent les critères requis et sont désignés comme tels par la direction. La banque peut désigner des instruments financiers comme étant à la juste valeur si cette désignation élimine ou réduit significativement les incohérences dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, sinon, découleraient de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon une autre méthode. Les principales catégories d'instruments financiers désignés par la banque selon ce critère sont les titres de créance émis et la dette subordonnée. Les intérêts à verser sur certains titres de créance à long terme à taux fixe émis ont été rattachés aux intérêts sur les swaps de taux d'intérêt receveurs de taux fixe/payeurs de taux variable dans le cadre d'une stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt dûment documentée. Une non-concordance comptable pourrait survenir si les titres de créance émis étaient comptabilisés au coût amorti, car les dérivés connexes sont mesurés à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont comptabilisées au compte de résultat. Le fait de désigner la dette à long terme comme étant à la juste valeur fera en sorte que les variations de la juste valeur de la dette à long terme seront elles aussi comptabilisées au compte de résultat.

Une fois la désignation à la juste valeur faite, elle est irrévocable. Les actifs et les passifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés lorsque la banque conclut les dispositions contractuelles des engagements avec des contreparties, soit généralement à la date de la transaction, et sont normalement décomptabilisés lorsqu'ils sont vendus (actifs) ou éteints (passifs). L'évaluation se fait initialement à la juste valeur, et les coûts de transaction sont portés au compte de résultat. Par la suite, leur juste valeur est réévaluée et les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés au compte de résultat, au poste Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur.

i Placements financiers

Les bons du Trésor, les titres de créance et les actions de participation pour lesquels il est prévu qu'ils seront détenus de façon continue, autres que ceux désignés comme étant à la juste valeur, sont classés comme étant disponibles à la vente. Les placements financiers sont comptabilisés à la date de la transaction, lorsque la banque conclut des engagements contractuels avec des contreparties visant l'achat de titres, et sont normalement décomptabilisés lorsque les titres sont vendus ou que les emprunteurs remboursent leurs obligations.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont initialement évalués à la juste valeur, majorée des coûts de transaction directs et marginaux. Par la suite, ils sont réévalués à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, au poste Placements disponibles à la vente – Profits/(pertes) sur la juste valeur, jusqu'à ce que les actifs financiers soient vendus ou dépréciés. Lorsque des actifs financiers disponibles à la vente sont vendus, les profits ou les pertes cumulés comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le compte de résultat, au poste Profits diminués des pertes liés aux placements financiers.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans les titres de créance disponibles à la vente à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont calculés sur la durée de vie prévue de l'actif. Les surcotes ou les décotes découlant de l'achat de titres de placement assortis d'une date sont incluses dans le calcul de leurs taux d'intérêt effectifs. Les dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le droit à percevoir le paiement est établi.

À chaque date de clôture, une évaluation est effectuée pour déceler toute indication objective de dépréciation de la valeur de l'actif financier. Les pertes de valeur sont comptabilisées si, et seulement si, il y a une indication objective qu'un événement qui s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif financier (un « événement déclencheur de pertes ») a entraîné une dépréciation et que cet événement déclencheur de pertes a une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier qui peut être estimée de façon fiable.

Si l'actif financier disponible à la vente est déprécié, la différence entre son coût d'acquisition (après déduction de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actualisée, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée dans le compte de résultat, est transférée des autres éléments du résultat global au compte de résultat.

Les pertes de valeur des titres de créance disponibles à la vente sont comptabilisées dans le poste Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit, au compte de résultat, et les pertes de valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisées dans le poste Profits diminués des pertes liés aux placements financiers, au compte de résultat.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

2 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

i Placements financiers (suite)

Une fois qu'une perte de valeur a été comptabilisée relativement à un actif financier disponible à la vente, le traitement comptable subséquent des variations de la juste valeur de cet actif diffère selon la nature de l'actif financier disponible à la vente en question :

- Pour un titre de créance disponible à la vente, un recul subséquent de la juste valeur de l'instrument est comptabilisé dans le compte de résultat lorsqu'il y a d'autres indications objectives de dépréciation découlant de baisses supplémentaires des flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier. Lorsqu'il n'y a pas d'autre indication objective de dépréciation, la baisse de la juste valeur de l'actif financier est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Si la juste valeur du titre de créance augmente au cours d'une période ultérieure, et si cette augmentation peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation dans le compte de résultat de la perte de valeur, cette dernière doit être reprise du compte de résultat à la hauteur de l'augmentation de la juste valeur.
- Pour un titre de capitaux propres disponible à la vente, toutes les hausses subséquentes de la juste valeur de l'instrument sont traitées comme une réévaluation et sont comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat global. Les pertes de valeur comptabilisées sur les titres de capitaux propres ne sont pas reprises dans le compte de résultat. Les diminutions subséquentes de la juste valeur d'un titre de capitaux propres disponible à la vente sont comptabilisées dans le compte de résultat, dans la mesure où les pertes de valeur cumulatives additionnelles ont été subies relativement au coût d'acquisition du titre de capitaux propres.

j Contrats de vente et de rachat (y compris les prêts et les emprunts d'actions)

Lorsque les titres sont vendus conformément à un contrat de rachat à un prix déterminé (pension sur titres), ils demeurent inscrits à l'état de la situation financière et la contrepartie reçue est comptabilisée comme un passif. Les titres rachetés conformément à des contrats de vente (prise en pension de titres) ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière et la contrepartie versée est comptabilisée à titre de prêts et avances à des banques ou de prêts et avances à des clients, selon le cas. L'écart entre le prix de vente et le prix de rachat est traité comme des intérêts et est comptabilisé sur la durée du contrat.

Les transactions de prêt ou d'emprunt de titres sont généralement garanties par des titres ou par de la trésorerie avancée ou reçue. Le transfert de titres à des contreparties aux termes de ces contrats n'est habituellement pas reflété à l'état de la situation financière. Les garanties en trésorerie avancée ou reçue sont respectivement comptabilisées comme un actif ou un passif.

Les emprunts de titres ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière.

k Dérivés et comptabilité de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur; ils sont par la suite réévalués à leur juste valeur. Les justes valeurs des dérivés cotés sont obtenues grâce aux cours du marché. Les justes valeurs des dérivés négociés hors cote le sont au moyen de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'analyse des flux de trésorerie actualisés et de valorisation des options.

Les dérivés sont classés comme des actifs lorsque leur juste valeur est positive ou comme des passifs lorsque leur juste valeur est négative.

La méthode de comptabilisation des profits ou des pertes à la juste valeur variera selon que les dérivés sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou désignés comme instruments de couverture et, dans le dernier cas, de la nature des risques couverts. Tous les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au compte de résultat. Lorsque les dérivés sont désignés comme couvertures, la banque les classe i) soit comme couvertures de l'exposition aux variations de la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés ou des engagements fermes (« couvertures de la juste valeur »), ii) soit comme couvertures de l'exposition aux variations des flux de trésorerie futurs hautement probables qui sont attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue (« couvertures des flux de trésorerie »). La comptabilité de couverture est appliquée aux dérivés désignés comme instruments de couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie sous réserve du respect de certains critères.

2 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

k *Dérivés et comptabilité de couverture (suite)*

Comptabilité de couverture

Au début de la relation de couverture, la banque établit une documentation décrivant la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, son objectif de gestion des risques et sa stratégie de couverture. La banque doit aussi documenter ses évaluations, tant au commencement de la couverture que sur une base régulière, à savoir si, oui ou non, les instruments de couverture, principalement des dérivés, qui sont utilisés dans les transactions de couverture sont hautement efficaces pour annuler les variations attribuables aux risques couverts liés à la juste valeur et aux flux de trésorerie des éléments couverts. Les intérêts sur les couvertures désignées comme admissibles sont inclus dans le poste Produits d'intérêts nets.

Couverture de la juste valeur

Les variations de la juste valeur des dérivés désignés et admissibles comme instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat, comme le sont les variations de la juste valeur des actifs ou des passifs couverts, ou des groupements de ceux-ci.

Si une relation de couverture ne respecte plus les critères de la comptabilité de couverture, l'ajustement cumulatif apporté à la valeur comptable de l'élément couvert est amorti au compte de résultat en fonction d'un taux d'intérêt effectif recalculé sur la période restante avant l'échéance, à moins que l'élément couvert ait été décomptabilisé, auquel cas il est libéré immédiatement du compte de résultat.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés et admissibles comme couvertures des flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Tout profit ou perte de la juste valeur lié à une partie inefficace est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat. Les profits et les pertes accumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le compte de résultat pour les périodes au cours desquelles l'élément couvert a une incidence sur le profit ou la perte.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu ou lorsque la couverture ne respecte plus les critères de la comptabilité de couverture, tout profit ou perte cumulé présenté dans les autres éléments du résultat global à ce moment reste dans les capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue soit inscrite au compte de résultat. Lorsqu'une transaction prévue n'est plus attendue, le profit ou la perte cumulé présenté dans les autres éléments du résultat global est immédiatement reclassé au compte de résultat.

Évaluation de l'efficacité de la couverture

Pour pouvoir être admissible à la comptabilité de couverture, il faut qu'il soit prévu que chaque couverture, à son début et pendant toute sa durée, soit hautement efficace (efficacité prospective) et démontre une efficacité réelle (efficacité rétrospective) sur une base continue.

La documentation de chaque relation de couverture établit la manière d'évaluer l'efficacité de la couverture. La méthode qu'utilise la banque dépend de sa stratégie de gestion des risques.

Pour ce qui est de l'efficacité prospective, on s'attend à ce que l'instrument de couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie relatives aux risques couverts pendant la période pour laquelle la couverture est désignée. Pour qu'il y ait efficacité réelle, les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie doivent s'annuler dans une fourchette variant de 80 % à 125 %.

L'inefficacité d'une couverture est comptabilisée dans le compte de résultat, au poste Produits de négociation nets.

Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture

Tous les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés immédiatement dans le compte de résultat. Ces profits et ces pertes sont présentés dans les produits de négociation nets, sauf lorsque les dérivés sont gérés conjointement avec d'autres instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur (autres que les dérivés gérés conjointement avec les titres de créance émis par la banque), auquel cas profits et pertes sont présentés au poste Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur. Les intérêts sur les dérivés gérés conjointement avec les titres de créance émis par la banque et qui sont désignés comme étant à la juste valeur sont comptabilisés dans les charges d'intérêts. Tous les autres profits et pertes liés à ces dérivés sont présentés au poste Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

2 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

l Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit contractuel de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs financiers est expiré ou que la banque a transféré ce droit et que :

- la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété ont été transférés; ou
- la banque n'a ni conservé ni transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, mais qu'elle n'a pas conservé le contrôle.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsqu'ils sont éteints, c'est-à-dire lorsque l'obligation est acquittée ou annulée ou qu'elle a expiré.

m Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière, lorsqu'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

n Entreprises associées

La banque classe ses participations dans des entités sur lesquelles elle exerce une influence notable, mais non le contrôle, comme des entreprises associées. À des fins de classement, le contrôle est défini comme étant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation est initialement comptabilisée au coût, y compris le goodwill associé, et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de la banque dans l'actif net, déduction faite des dividendes ou des distributions reçus.

Les profits générés par les transactions entre la banque et ses entreprises associées sont éliminés en fonction de la quote-part respective de la banque dans ces entreprises. Les pertes sont également éliminées de cette manière, à moins que la transaction ne donne une indication de dépréciation de l'actif transféré.

o Goodwill et immobilisations incorporelles

- i) Le goodwill survient à l'acquisition d'une filiale lorsque le total de la juste valeur de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise excède les montants des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Si ce total ne dépasse pas les montants des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise, l'écart est comptabilisé immédiatement au compte de résultat.

Les immobilisations incorporelles sont constatées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits légaux et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable.

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Le test de dépréciation est effectué au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication selon laquelle l'unité génératrice de trésorerie pourrait être dépréciée, par comparaison de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie et de la valeur comptable de ses actifs nets, y compris le goodwill connexe. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée de son coût de vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une unité génératrice de trésorerie. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est imputée au compte de résultat. Le goodwill est présenté au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

À la date de sortie d'une entreprise, le goodwill qui lui est attribuable est pris en compte dans la quote-part revenant à la banque de l'actif net aux fins du calcul du profit ou de la perte sur sortie.

- ii) Les immobilisations incorporelles de la banque comprennent les logiciels générés en interne et les logiciels achetés dont la durée d'utilité est déterminée. Le coût des logiciels générés en interne comprend tous les coûts directement attribuables qui sont nécessaires pour créer, produire et préparer les logiciels afin qu'ils puissent être utilisés de la manière prévue par la direction. Les coûts engagés en vue de la mise à niveau continue des logiciels sont comptabilisés en charges dès qu'ils sont engagés.

2 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

o *Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)*

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des faits ou des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées font l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle. Ce test de dépréciation peut être effectué en tout temps au cours de l'exercice, pourvu qu'il le soit au même moment à chaque exercice. Une immobilisation incorporelle comptabilisée lors de la période en cours est soumise à un test avant la fin de l'exercice. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont présentées au coût diminué de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur et sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties, habituellement selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilité comme suit :

- Logiciels générés en interne Entre 3 et 5 ans
- Logiciels achetés Entre 3 et 5 ans

p *Immobilisations corporelles*

Les terrains et bâtiments sont inscrits au coût historique ou à la juste valeur à la date de transition aux IFRS de la société mère (le « coût présumé »), moins toutes les pertes de valeur et l'amortissement afin de sortir les actifs de l'état de la situation financière sur leur durée d'utilité estimée de la manière suivante :

- Les terrains ne sont pas amortis;
- Les immeubles sont amortis sur leur durée d'utilité estimée (entre 20 et 40 ans);
- Les améliorations d'agencements ou d'aménagements sont amorties sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité estimée résiduelle.

Le matériel, le mobilier et les agencements (y compris le matériel loué dans le cadre de contrats de location simple aux termes desquels la banque est le bailleur) sont inscrits au coût diminué de toutes les pertes de valeur et de l'amortissement calculé selon le mode linéaire afin de sortir les actifs de l'état de la situation financière sur leur durée d'utilité estimée, laquelle est généralement de 3 à 5 ans.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des faits ou des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les profits et pertes sur sortie sont comptabilisés dans les Autres produits opérationnels de l'exercice au cours duquel a lieu la sortie.

Les immeubles de placement sont pris en compte à l'état de la situation financière à leur juste valeur et les variations de celle-ci sont comptabilisées au compte de résultat dans la période au cours de laquelle elles se produisent. Les justes valeurs sont déterminées par des évaluateurs professionnels indépendants qui appliquent des techniques d'évaluation reconnues.

q *Contrats de location-financement et contrats de location simple*

Les ententes qui transfèrent à des contreparties la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété, mais pas nécessairement le titre de propriété, sont classées comme des contrats de location-financement. Lorsque la banque est le bailleur dans le cadre de contrats de location-financement, les montants dus aux termes de ces contrats, déduction faite des charges non acquises, sont inclus dans le poste Prêts et avances à des banques ou dans le poste Prêts et avances à des clients, selon le cas. Les produits financiers à recevoir sont comptabilisés dans les produits d'intérêts nets dans les périodes où les contrats sont en vigueur afin de refléter un taux de rendement constant sur l'investissement net dans les contrats.

Tous les autres contrats sont classés comme des contrats de location simple. Lorsqu'elle agit à titre de bailleur, la banque inclut les actifs faisant l'objet d'un contrat de location simple dans les immobilisations corporelles et les comptabilise comme telles. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la mesure où les valeurs résiduelles ne sont pas entièrement recouvrables et que la valeur comptable des actifs se trouve, par le fait même, dépréciée. Lorsque la banque est le bailleur, les actifs loués ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière. Les loyers à payer et à recevoir aux termes des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire pendant toute la durée des contrats de location et sont respectivement inclus dans les postes Charges générales et administratives et Autres produits opérationnels.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

2 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

r *Impôt sur le résultat*

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans le compte de résultat, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres; il est alors comptabilisé dans le même état que l'élément auquel il se rapporte.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé au titre du bénéfice imposable d'une année, calculé d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. Les actifs et passifs d'impôt exigible sont compensés lorsque la banque a l'intention de régler le montant net et que le droit juridiquement exécutoire de compenser existe.

L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs qui figurent à l'état de la situation financière et les montants attribués à ces mêmes actifs et passifs à des fins fiscales. Des passifs d'impôt différé sont habituellement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, et des actifs d'impôt différé le sont dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs à l'encontre desquels des différences temporelles déductibles pourront être utilisées.

L'impôt différé est calculé à l'aide des taux d'impôt dont l'application est attendue lors de la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des lois qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés lorsqu'ils proviennent de la même entité fiscale et concernent l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale et lorsque la banque a un droit légal de le faire.

L'impôt différé lié aux gains et pertes actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global. L'impôt différé lié à la réévaluation à la juste valeur des placements disponibles à la vente et aux instruments de couverture des flux de trésorerie est directement débité ou crédité dans les autres éléments du résultat global et est par la suite porté au compte de résultat lorsque le profit ou la perte sur la juste valeur différé est comptabilisé au compte de résultat.

s *Pension et autres avantages postérieurs à l'emploi*

La banque gère nombre de régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces régimes comptent des régimes à prestations définies et à cotisations définies et divers autres avantages postérieurs à la retraite, comme les régimes de soins de santé postérieurs à l'emploi. Les régimes de prestations et d'avantages postérieurs au départ à la retraite comportent des ententes de retraite complémentaires aux termes desquelles des prestations de retraite s'ajoutent à celles prévues dans les régimes en vigueur ainsi que des ententes relatives aux avantages complémentaires de retraite qui offrent certains avantages complémentaires de retraite additionnels. Les régimes de retraite sont capitalisés au moyen des cotisations effectuées par la banque ou par ses employés, alors que les ententes de retraite complémentaires ne font l'objet d'aucune capitalisation.

Les versements aux régimes à cotisations définies sont comptabilisés comme une charge au moment où ils sont dus.

Les coûts relatifs aux régimes à prestations définies et la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies sont calculés à la date de clôture par des procédés actuariels, à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. La charge nette au compte de résultat comprend principalement le coût des services rendus au cours de la période, plus l'ajustement de la valeur actualisée liée à l'écoulement du temps sur les passifs des régimes, moins le rendement attendu des actifs des régimes, et elle est présentée dans les charges opérationnelles. Les coûts des services passés sont imputés immédiatement dans le compte de résultat dans la mesure où les droits à prestations ont été acquis et sont par ailleurs comptabilisés selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis. Les gains et pertes actuariels comprennent des ajustements à l'expérience (les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) ainsi qu'à l'incidence des changements apportés aux hypothèses actuarielles. Tout gain ou perte actuariel est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ce gain ou cette perte survient.

Le passif au titre de prestations définies comptabilisé dans l'état de la situation financière représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, ajustée pour tenir compte des coûts des services passés non comptabilisés et déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. Tout excédent net des prestations définies est limité aux coûts des services passés non comptabilisés, plus la valeur actualisée des remboursements disponibles et de la diminution des cotisations futures au régime.

Les coûts des obligations découlant des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, comme les régimes de soins de santé à prestations définies, sont comptabilisés de la même manière que les régimes de retraite à prestations définies.

2 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

t *Paiements fondés sur des actions*

Le coût des accords de paiement fondé sur des actions aux employés est évalué par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'attribution et est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée de la période d'acquisition, avec un crédit correspondant aux résultats non distribués. La période d'acquisition est la période durant laquelle toutes les conditions d'acquisition spécifiques d'un accord de paiement fondé sur des actions doivent être remplies. La juste valeur des instruments de capitaux propres dont les droits sont acquis au moment de l'attribution est passée en charges immédiatement.

La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation appropriés et tient compte des modalités selon lesquelles les instruments de capitaux propres sont attribués. Les conditions d'acquisition de droits comprennent les conditions de service et de performance. Les conditions de performance liées au marché sont prises en compte lors de l'estimation de la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'attribution pour qu'une attribution soit traitée comme une acquisition, que la condition de performance liée au marché ou que la condition accessoire à l'acquisition des droits soit remplie ou non, pourvu que toutes les autres conditions soient respectées.

Les conditions d'acquisition des droits, autres que les conditions de performance liées au marché, ne sont pas prises en compte lors de l'estimation initiale de la juste valeur à la date d'attribution. Elles sont prises en compte par l'ajustement du nombre d'instruments de capitaux propres inclus dans l'évaluation de la transaction, afin que le montant comptabilisé pour services reçus en contrepartie des instruments de capitaux propres attribués soit fonction du nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits seront ultimement acquis.

Lorsqu'une attribution a été modifiée, la charge de l'attribution initiale continue minimalement à être comptabilisée comme s'il n'y avait pas eu de modification. Lorsque la modification a pour effet d'accroître la juste valeur d'une attribution ou le nombre d'instruments de capitaux propres, la juste valeur marginale de l'attribution ou la juste valeur marginale des instruments de capitaux propres additionnels est comptabilisée en plus de la charge de l'attribution initiale, évaluée à la date de modification, sur la durée de la période d'acquisition modifiée.

Une annulation qui survient au cours de la période d'acquisition est traitée comme une accélération de l'acquisition et est comptabilisée immédiatement au montant qui aurait autrement été comptabilisé pour les services au cours de la période d'acquisition.

Pour toutes les attributions d'actions et d'options sur actions à l'échelle du groupe, HSBC Holdings est le concédant de ses instruments de capitaux propres. Le montant crédité aux résultats non distribués au moment où une attribution est comptabilisée en charges représente un apport de capital réel de la part de HSBC Holdings. Si la banque est ou a été tenue de financer un accord de paiement fondé sur des actions, cet apport de capital est réduit et la juste valeur des actions devant être remises aux salariés est constatée dans le poste Autres passifs.

u *Monnaies étrangères*

Les transactions en monnaie étrangère sont comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Tout écart de change qui en découle est inclus dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Chaque composante de change d'un profit ou d'une perte sur un élément non monétaire est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global si ce profit ou cette perte y est aussi comptabilisé. Chaque composante de change d'un profit ou d'une perte sur un élément non monétaire est comptabilisée dans le compte de résultat si ce profit ou cette perte l'est également.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

2 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

v Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre une obligation juridique ou implicite courante qui découle d'événements antérieurs et pour laquelle une estimation raisonnable peut être effectuée.

Les passifs éventuels, qui comprennent certaines garanties et lettres de crédit données à titre de garanties additionnelles, sont des obligations potentielles résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de la banque, ou des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées, car il n'est pas probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ou encore, parce que le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, mais y sont présentés à moins que la probabilité de règlement ne soit très faible.

w Contrats de garantie financière

Les passifs faisant l'objet de contrats de garantie financière sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, laquelle est habituellement la commission reçue ou à recevoir. Par la suite, les passifs de garantie financière sont mesurés selon la valeur la plus élevée entre la juste valeur initiale, moins le cumul de l'amortissement, et la meilleure estimation de la dépense à engager pour éteindre l'obligation.

x Titres de créance émis et dépôts effectués par des clients et des banques

Les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la banque conclut les dispositions contractuelles des ententes avec les contreparties, soit habituellement à la date de la transaction, et sont initialement évalués à la juste valeur, ce qui correspond normalement aux produits reçus, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables engagés. L'évaluation ultérieure des passifs financiers, autres que ceux mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net et les garanties financières, se fait au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir l'écart entre les produits reçus, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables engagés, et le montant du remboursement sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Les titres de créance émis sont des créances pour lesquelles des certificats transférables ont été émis; ils comprennent également les emprunts garantis attribuables aux opérations de titrisation.

y Capital social et autres instruments de capitaux propres

Les actions sont classées dans les capitaux propres lorsqu'il n'existe aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers.

z Trésorerie et équivalents de trésorerie

À des fins de présentation du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces placements sont généralement ceux échéant à moins de trois mois après la date de leur acquisition et incluent la trésorerie et les soldes détenus dans la banque centrale, les titres de créance, les prêts et avances à des banques, des effets en cours de compensation auprès d'autres banques ou en transit vers celles-ci et des certificats de dépôt.

3 Résultat opérationnel net

Le résultat opérationnel net est présenté compte tenu des produits, des charges, des profits et des pertes suivants :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Produits		
Intérêts comptabilisés sur des actifs financiers dépréciés	22	23
Commissions gagnées sur des actifs ou des passifs financiers qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni désignés comme étant à la juste valeur, exclusion faite des commissions incluses dans les calculs du taux d'intérêt effectif sur ce type d'actifs et de passifs	231	215
Commissions gagnées relativement à des activités de fiducie et à des activités analogues dans le cadre desquelles la banque détient des actifs ou en investit au nom de ses clients.....	167	149
Charges		
Intérêts sur des instruments financiers, exclusion faite des intérêts sur des passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur	794	738
Commissions à payer relativement à des actifs ou à des passifs financiers qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni désignés comme étant à la juste valeur, exclusion faite des commissions incluses dans les calculs du taux d'intérêt effectif sur ce type d'actifs et de passifs	29	33
Commissions à payer relativement à des activités de fiducie et à des activités analogues dans le cadre desquelles la banque détient des actifs ou en investit au nom de ses clients.....	12	10
Profits/(pertes)		
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et de placements non financiers	(2)	(3)
Autres.....	-	(4)
Charge de dépréciation liée aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit		
Charge de dépréciation nette liée aux prêts et aux avances	200	359
Reprise de la dépréciation des titres de créance disponibles à la vente	(3)	-

4 Rémunération et avantages du personnel

a Total de la rémunération du personnel

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Salaires.....	635	622
Avantages postérieurs à l'emploi	59	43
Autres.....	102	85
	796	750

b Avantages postérieurs à l'emploi

La banque offre un certain nombre de régimes à prestations définies et à cotisations définies procurant des prestations de retraite, ainsi que d'autres avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, au personnel admissible. Les régimes autres que de retraite, qui ne sont pas capitalisés, correspondent aux régimes de soins de santé et aux régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

4 Rémunération et avantages du personnel (suite)

b Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

<i>Charge au compte de résultat</i>	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Régimes à prestations définies		
Régimes de retraite	14	15
Régimes autres que de retraite	10	9
Régimes de retraite à cotisations définies	35	19
Avantages postérieurs à l'emploi	<u>59</u>	<u>43</u>

c Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Passif net

Passif net comptabilisé à l'état de la situation financière relativement aux régimes à prestations définies

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Régimes de retraite	(129)	(109)
Juste valeur des actifs des régimes.....	388	385
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies.....	(513)	(480)
Effet de la limite sur les régimes.....	(4)	(14)
Régimes autres que de retraite	(172)	(158)
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies.....	(150)	(134)
Coûts des services passés non comptabilisés.....	(22)	(24)
Passif net	<u>(301)</u>	<u>(267)</u>
	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Juste valeur des actifs des régimes.....	388	385
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies.....	(663)	(614)
Effet de la limite sur les excédents des régimes.....	(4)	(14)
Coûts des services passés non comptabilisés.....	(22)	(24)
Passif net	<u>(301)</u>	<u>(267)</u>

4 Rémunération et avantages du personnel (suite)

c Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (suite)

Principales hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses financières actuarielles utilisées pour calculer les obligations de la banque au titre de ses régimes à prestations définies sont présentées dans le tableau qui suit. Les hypothèses de 2010 ont servi de fondement à l'évaluation des coûts périodiques au titre des régimes pour l'exercice 2011, et les hypothèses de 2011 serviront de fondement à l'évaluation des coûts périodiques au titre des régimes pour l'exercice 2012.

	Régimes de retraite		Régimes autres que de retraite	
	2011 (%)	2010 (%)	2011 (%)	2010 (%)
Taux d'actualisation	4,75-5,25	5,50	4,75-5,25	5,50
Taux de rendement attendu	6,5-7,0	6,5	s.o.	s.o.
Taux de croissance des prestations de retraite	3,0-3,8	3,25	3,0-3,8	3,25
Taux de croissance des salaires	3,0-3,8	3,25	3,0-3,8	3,25
Taux de croissance tendanciels des coûts des soins de santé – taux initial	s.o.	s.o.	8,0-6,5	6,90
Taux de croissance tendanciels des coûts des soins de santé – taux cible ¹	s.o.	s.o.	5,0-4,9	4,90

¹ Le taux cible des taux de croissance tendanciels des coûts des soins de santé des régimes autres que de retraite s'applique à compter de 2016 pour l'exercice 2011 (à compter de 2015 pour l'exercice 2010).

La banque détermine quel taux d'actualisation appliquer à ses obligations en collaboration avec les actuaires locaux auxquels elle a confié ses régimes en tenant compte du taux de rendement moyen courant d'obligations de sociétés canadiennes de grande qualité dont l'échéance concorde avec celle de ses obligations au titre des prestations définies. Le taux de rendement attendu sur les actifs des régimes correspond à sa meilleure estimation possible des rendements à long terme des actifs futurs, estimation qui tient compte du rendement historique du marché et d'autres facteurs tels que le taux d'inflation courant et les taux d'intérêts.

Hypothèse quant à la mortalité

L'hypothèse quant à la mortalité pour 2011 et 2010 a été formulée en fonction des données tirées de la table de mortalité de 1994 pour les retraités non assurés, la *1994 Uninsured Pensioner Mortality Table*, et sur des projections quant aux améliorations des taux de mortalité sur une base générationnelle faites au moyen de l'échelle de projection AA (taux distincts selon le sexe).

Selon cette hypothèse, la moyenne de l'espérance de vie restante à 65 ans s'établit ainsi :

	Espérance de vie moyenne restante à 65 ans (en années)
Pour un homme actuellement âgé de 65 ans	19
Pour un homme actuellement âgé de 45 ans	21
Pour une femme actuellement âgée de 65 ans	22
Pour une femme actuellement âgée de 45 ans	23

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

4 Rémunération et avantages du personnel (suite)

c Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (suite)

Sensibilité des hypothèses actuarielles

L'évolution des conditions du marché au cours de la période de présentation de l'information financière a une influence sur le taux d'actualisation. Le taux d'inflation n'a pas été pris en compte dans le modèle de calcul, puisque son effet potentiel n'était pas notable. Le tableau qui suit présente l'incidence d'une modification de un quart de point de pourcentage (25 points de base) des hypothèses susmentionnées et d'autres hypothèses clés sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies :

Régimes de retraite

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Taux d'actualisation		
Variation de l'obligation au titre des régimes de retraite à la fin de l'exercice liée à une augmentation de 25 points de base.....	(20)	(19)
Variation de l'obligation au titre des régimes de retraite à la fin de l'exercice liée à une diminution de 25 points de base.....	20	19
Variation des coûts des régimes de retraite de l'exercice subséquent liée à une augmentation de 25 points de base.....	(1)	(1)
Variation des coûts des régimes de retraite de l'exercice subséquent liée à une diminution de 25 points de base.....	1	1
Taux de croissance des prestations de retraite en cours de versement et différées		
Variation de l'obligation au titre des régimes de retraite à la fin de l'exercice liée à une augmentation de 25 points de base.....	9	8
Variation de l'obligation au titre des régimes de retraite à la fin de l'exercice liée à une diminution de 25 points de base.....	(8)	(8)
Variation des coûts des régimes de retraite de l'exercice subséquent liée à une augmentation de 25 points de base.....	1	1
Variation des coûts des régimes de retraite de l'exercice subséquent liée à une diminution de 25 points de base.....	(1)	(1)
Taux de croissance des salaires		
Variation de l'obligation au titre des régimes de retraite à la fin de l'exercice liée à une augmentation de 25 points de base.....	9	8
Variation de l'obligation au titre des régimes de retraite à la fin de l'exercice liée à une diminution de 25 points de base.....	(8)	(8)
Variation des coûts des régimes de retraite de l'exercice subséquent liée à une augmentation de 25 points de base.....	1	1
Variation des coûts des régimes de retraite de l'exercice subséquent liée à une diminution de 25 points de base.....	(1)	(1)
Taux de rendement		
Variation des coûts des régimes de retraite de l'exercice subséquent liée à une augmentation de 25 points de base.....	(1)	(1)
Variation des coûts des régimes de retraite de l'exercice subséquent liée à une diminution de 25 points de base.....	1	1
Mortalité		
Variation de l'obligation au titre des régimes de retraite liée à chaque année de longévité présumée.....	11	10

4 Rémunération et avantages du personnel (suite)

c Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (suite)

Régimes autres que de retraite

L'incidence d'une augmentation de 25 points de base du taux d'actualisation sur la charge au titre des prestations définies pour 2010 n'était pas notable.

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Variation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies à la fin de l'exercice liée à une augmentation de 25 points de base du taux d'actualisation	(6)	(6)
Augmentation des obligations au titre des prestations définies liées à chaque année de longévité supplémentaire présumée	4	4

Les hypothèses actuarielles portant sur les taux de croissance tendanciels des coûts des soins de santé ont une incidence notable sur les montants comptabilisés. Une variation de un point de pourcentage de ces taux aurait les conséquences suivantes sur les montants comptabilisés en 2011 :

	Augmenta- tion de 1 % (en millions de dollars)	Diminution de 1 % (en millions de dollars)
Augmentation/(diminution) du total du coût des services rendus au cours de l'exercice et du coût financier	1	(1)
Augmentation/(diminution) des obligations au titre des prestations définies.....	12	(10)

Taux de rendement attendus

Régimes de retraite

	2011		2010	
	Taux de rendement attendus ¹ %	Valeur (en millions de dollars)	Taux de rendement attendus ¹ %	Valeur (en millions de dollars)
Juste valeur des actifs des régimes				
Capitaux propres	7,7	252	8,0	257
Obligations	3,5	132	4,1	126
Autres	3,2	4	3,0	2
		388		385
Obligations au titre des prestations définies.....		(513)		(480)
Effet de la limite sur les excédents des régimes.....		(4)		(14)
Passif net		(129)		(109)

1 Les taux de rendement attendus sont pondérés en fonction de la juste valeur des actifs des régimes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

4 Rémunération et avantages du personnel (suite)

c Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (suite)

Juste valeur des actifs des régimes et valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies

	Régimes de retraite		Régimes autres que de retraite	
	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
<i>Juste valeur des actifs des régimes</i>				
Au 1 ^{er} janvier.....	385	343	–	–
Rendement attendu des actifs des régimes.....	26	25	–	–
Cotisations de la banque				
Cotisations ordinaires.....	24	24	4	2
Cotisations extraordinaires.....	11	–	–	–
Cotisations du personnel.....	1	1	–	–
Gains liés/(pertes liées) à l'expérience.....	(35)	17	–	–
Prestations versées.....	(24)	(25)	(4)	(2)
Au 31 décembre.....	388	385	–	–
<i>Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies</i>				
Au 1 ^{er} janvier.....	(480)	(408)	(135)	(110)
Coût des services rendus au cours de l'exercice.....	(14)	(13)	(4)	(4)
Coût financier.....	(26)	(26)	(8)	(7)
Cotisations du personnel.....	(1)	–	–	–
(Gains actuariels)/pertes actuarielles.....	(16)	(58)	(7)	(16)
Prestations versées.....	24	25	4	3
Au 31 décembre.....	(513)	(480)	(150)	(134)
Capitalisées.....	(513)	(480)	–	–
Non capitalisées.....	–	–	(150)	(134)
Effet de la limite sur les excédents des régimes.....	(4)	(14)	–	–
Coûts des services passés non comptabilisés.....	–	–	(22)	(24)
Passif net.....	(129)	(109)	(172)	(158)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les actifs des régimes ont enregistré un rendement réel négatif de 9 millions de dollars (rendement positif de 41 millions de dollars en 2010). À la lumière des plus récentes évaluations des régimes, la banque prévoit cotiser aux régimes de retraite à prestations définies à hauteur de 21 millions de dollars au cours de l'exercice 2012.

Prestations devant être versées

	2012 (en millions de dollars)	2013 (en millions de dollars)	2014 (en millions de dollars)	2015 (en millions de dollars)	2016 (en millions de dollars)	2017-2021 (en millions de dollars)
Régimes de retraite ...	23	20	21	22	24	146
Régimes autres que de retraite	4	4	5	5	5	35

4 Rémunération et avantages du personnel (suite)

c Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (suite)

Total de la charge inscrite au poste Rémunération et avantages du personnel au compte de résultat

	Régimes de retraite		Régimes autres que de retraite	
	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Coût des services rendus au cours de l'exercice.....	14	13	4	4
Coût financier.....	26	26	8	7
Rendement attendu des actifs des régimes.....	(26)	(25)	–	–
Coûts des services passés.....	–	–	(2)	(2)
Charge liée à la distribution des excédents	–	1	–	–
Total des (profits)/charges	14	15	10	9

Le total des pertes actuarielles nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global depuis la transition aux IFRS se chiffre à 30 millions de dollars. L'incidence totale de la limite sur les excédents des régimes comptabilisée à même les pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice 2011 s'est traduite par une perte de 4 millions de dollars (une perte de 14 millions de dollars en 2010).

Les évaluations actuarielles relatives aux régimes de retraite et aux ententes d'avantages du personnel autres que de retraite de la banque sont effectuées annuellement. Les dernières évaluations actuarielles des régimes de retraite à prestations définies ont été menées le 31 décembre 2011.

Les flux de trésorerie attendus relativement aux régimes ont été projetés en fonction de la courbe de rentabilité des swaps liés à l'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») du Canada au 31 décembre 2011. Il a été présumé que les augmentations salariales étaient supérieures à l'IPC de 3 % par année et que les augmentations des prestations de retraite liées à l'inflation suivaient l'IPC.

Sommaire

	Régimes de retraite				
	IFRS 2011 (en millions de dollars)	IFRS 2010 (en millions de dollars)	PCGR 2009 (en millions de dollars)	PCGR 2008 (en millions de dollars)	PCGR 2007 (en millions de dollars)
Obligations au titre des prestations définies	(513)	(480)	(404)	(365)	(423)
Juste valeur des actifs des régimes.....	388	385	341	314	378
Effet de la limite sur les excédents des régimes.....	(4)	(14)	–	–	–
Déficit net.....	(129)	(109)	(63)	(51)	(45)
Gains liés/(pertes liées) à l'expérience à l'égard des passifs des régimes	3	2	(25)	(75)	(12)
Gains liés/(pertes liées) à l'expérience à l'égard des actifs des régimes ...	(35)	17	18	81	20
Gains/(pertes) découlant des variations des hypothèses actuarielles	(20)	(59)	–	–	–
Total des gains actuariels nets/ (pertes actuarielles nettes).....	(52)	(40)	(7)	6	8

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

4 Rémunération et avantages du personnel (suite)

c Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (suite)

Sommaire (suite)

	Régimes autres que de retraite				
	IFRS 2011 (en millions de dollars)	IFRS 2010 (en millions de dollars)	PCGR 2009 (en millions de dollars)	PCGR 2008 (en millions de dollars)	PCGR 2007 (en millions de dollars)
Obligations au titre des prestations définies.....	(150)	(134)	(108)	(105)	(121)
Déficit net.....	(150)	(134)	(108)	(105)	(121)
Gains liés/(pertes liées) à l'expérience à l'égard des actifs des régimes ...	–	–	(5)	26	4
Gains/(pertes) découlant des variations des hypothèses actuarielles	(7)	(17)	4	(24)	(2)
Total des gains actuariels nets/(pertes actuarielles nettes).....	(7)	(17)	(1)	2	2

5 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe HSBC a mis en place un régime d'attribution d'actions en 2005. Aux termes de ce régime, des actions et des options sur actions de HSBC Holdings peuvent être attribuées.

Au cours de l'exercice 2011, 24 millions de dollars ont été inscrits en charges au compte de résultat à l'égard de transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres (22 millions de dollars en 2010). Cette charge, calculée à partir des justes valeurs des transactions dont le paiement est fondé sur des actions au moment où elles sont contractées, est attribuable aux attributions à base d'actions à l'intention du personnel effectuées conformément aux structures de récompenses du Groupe HSBC.

Calcul des justes valeurs

La juste valeur des options sur actions et des attributions, évaluée à la date de l'octroi de l'option sur actions ou de l'attribution, est calculée selon le modèle d'évaluation binomiale en treillis fondé sur les hypothèses qui sous-tendent le modèle de Black et Scholes auquel recourt HSBC Holdings.

Attributions d'actions temporairement incessibles

Les actions temporairement incessibles sont attribuées aux autres membres du personnel en fonction de leur rendement et de leur potentiel ainsi que de critères de rétention du personnel, et ce, afin de favoriser le recrutement ou de reporter en partie certaines primes annuelles. Les actions sont attribuées sans n'être assujetties à quelque critère de rendement de l'entreprise que ce soit. Les droits sur ces actions deviennent généralement acquis entre un et trois ans suivant leur attribution, pourvu que les membres du personnel demeurent à l'emploi continu de la banque durant cette période.

Le passif de la banque envers sa société mère, HSBC Holdings, aux fins de capitalisation de la tranche des attributions d'actions temporairement incessibles dont les droits sont acquis, mais qui n'ont pas encore été exercés, s'élevait à 16 millions de dollars au 31 décembre 2011 (27 millions de dollars en 2010). À chaque période de présentation de l'information financière, ce passif est évalué à la juste valeur et les capitaux propres font l'objet d'un ajustement.

	2011 Nombre d'actions (en milliers)	2010 Nombre d'actions (en milliers)
En circulation au 1 ^{er} janvier.....	3 412	4 248
Attribuées au cours de l'exercice.....	1 483	1 644
Libérées au cours de l'exercice.....	(2 122)	(2 133)
Périmées et annulées au cours de l'exercice	(217)	(373)
Transferts et autres variations au cours de l'exercice	8	26
En circulation au 31 décembre.....	2 564	3 412

5 Paiements fondés sur des actions (suite)

Attributions d'actions temporairement inaccessibles (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des actions attribuées par le Groupe HSBC dans le cadre du régime d'attributions d'actions temporairement inaccessibles en 2011 s'établissait à 10,03 \$ par action (10,93 \$ par action en 2010).

Programmes d'épargne et de participation par achat d'actions

Les programmes d'épargne et de participation par achat d'actions permettent aux membres du personnel admissibles de conclure des contrats d'épargne afin de mettre de côté jusqu'à 425 \$ par mois au 31 décembre 2011 et d'utiliser cette somme pour acquérir des actions. L'objectif de ces programmes est d'harmoniser les intérêts des membres du personnel avec la création d'une valeur pour les actionnaires. Les options sur actions obtenues dans le cadre de ces programmes peuvent être exercées dans un délai de trois mois suivant le premier anniversaire d'un contrat d'épargne de un an ou dans un délai de six mois suivant le troisième ou le cinquième anniversaire d'un contrat de respectivement trois ou cinq ans. Le prix d'exercice a été fixé à un prix correspondant au prix du marché précédant immédiatement la date de l'appel, diminué de 20 % (20 % en 2010).

	2011		2010	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
En cours au 1^{er} janvier	4 281	6,03	4 861	5,72
Attribuées au cours de l'exercice	534	8,04	652	8,60
Exercées au cours de l'exercice	(273)	8,32	(838)	5,81
Abandonnées, annulées et expirées au cours de l'exercice	(661)	7,40	(369)	6,73
Transferts et autres variations au cours de l'exercice	27	5,84	(25)	8,83
En cours au 31 décembre	3 908	5,91	4 281	6,03

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice s'établissait à 1,99 \$ par option (2,38 \$ par option en 2010). Le prix moyen pondéré par action à la date d'exercice des options était de 10,74 \$ par action (11,00 \$ par action en 2010).

6 Charge d'impôt

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Impôt exigible		
Fédéral	163	127
Provincial	96	85
	259	212
Impôt différé		
Apparition et résorption des différences temporelles	(7)	45
Charge d'impôt	252	257

Le taux utilisé pour calculer la charge d'impôt sur le résultat qui figure dans le compte consolidé de résultat est différent du taux d'impôt combiné fédéral et provincial pour les raisons suivantes :

Analyse de la charge d'impôt	2011 %	2010 %
Taux combiné de l'impôt fédéral et provincial sur le résultat	26,3	29,5
Ajustements résultant de ce qui suit :		
Ajustement pour résultat exonéré d'impôt	(0,1)	(0,1)
Impôts supplémentaires pour les institutions financières	0,1	0,2
Autres, montant net	0,1	(0,2)
Taux d'impôt effectif	26,4	29,4

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

6 Charge d'impôt (suite)

En plus du montant passé en charges dans le compte de résultat, le total des impôts exigibles et des impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres a entraîné une hausse de 84 millions de dollars des capitaux propres (hausse de 24 millions de dollars des capitaux propres en 2010).

Impôt différé

Variation de l'impôt différé au cours de l'exercice :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Au 1 ^{er} janvier	133	166
Crédit/(charge) inscrit(e) au compte de résultat	7	(45)
Autres variations	(4)	4
Autres éléments du résultat global :		
Couvertures de flux de trésorerie	-	8
Gains et pertes actuariels	3	-
Au 31 décembre	<u>139</u>	<u>133</u>

L'impôt différé comptabilisé à l'état de la situation financière était composé des actifs et des passifs d'impôt différé suivants :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Actifs d'impôt différé		
Prestations de retraite	76	86
Comptes de correction de valeur des prêts	72	87
Crédits d'impôt non utilisés	17	29
Actifs loués à des clients	(71)	(63)
Immobilisations corporelles	-	2
Placements disponibles à la vente	-	(33)
Couvertures de flux de trésorerie	-	(18)
Paiements fondés sur des actions	6	4
Exemption au titre des pertes fiscales reportées prospectivement	15	4
Autres différences temporelles	24	35
	<u>139</u>	<u>133</u>
Passifs d'impôt différé		
Couvertures de flux de trésorerie	(1)	(1)
Actifs nets d'impôt différé	<u>138</u>	<u>132</u>

La tranche des différences temporelles à l'égard desquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté à l'état de la situation financière s'élève à 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2010). Cette tranche a trait aux pertes en capital pour lesquelles il est peu probable que des avantages potentiels soient recouvrables. L'intégralité de ce montant, soit 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2010), n'est assujettie à aucune date d'expiration.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé à l'égard des investissements de la banque dans des filiales et des succursales pour lesquelles la banque ne compte pas renoncer à ses créances et des entreprises associées dont il a été déterminé qu'aucun impôt supplémentaire ne découlera. Le montant des différences temporelles associées à ces investissements pour lesquels aucun passif d'impôt différé n'est comptabilisé était de 217 millions de dollars (208 millions de dollars en 2010).

Les données disponibles, dont l'analyse et les prévisions mises à jour de la direction quant au résultat, indiquent que le résultat imposable généré par la banque sera suffisant pour étayer la comptabilisation de ses actifs nets d'impôts différés.

7 Dividendes

Le tableau qui suit présente les dividendes déclarés et versés sur nos actions ainsi que les distributions par part sur nos titres HSBC HaTS^{MC} au cours des deux derniers exercices :

	2011		2010	
	(en dollars par action)	(en millions de dollars)	(en dollars par action)	(en millions de dollars)
Actions ordinaires		300		280
Actions privilégiées de catégorie 1				
Série C	1,275	9	1,275	9
Série D	1,250	9	1,250	9
Série E	1,650	16	1,650	16
Actions privilégiées de catégorie 2				
Série B	0,310	27	0,310	27
	2011		2010	
	(en dollars par part)	(en millions de dollars)	(en dollars par part)	(en millions de dollars)
HSBC HaTS ^{MC}				
Série 2010	s.o.	–	77,80	16
Série 2015	51,50	10	51,50	10

8 Analyse sectorielle

La banque gère ses activités et en déclare les résultats selon ses principaux groupes de clients. Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées afin de préparer les informations financières des groupes de clients. Les charges qui sont expressément engagées pour générer des produits sont attribuées aux groupes qui réalisent ces produits. Les autres charges, tels les frais généraux, sont imputées aux groupes de clients au moyen de formules d'attribution appropriées. Les produits d'intérêts nets des groupes de clients reflètent les charges de financement en interne et les crédits relatifs aux actifs, aux passifs et au capital des groupes de clients, aux taux du marché, ce qui tient compte des modalités pertinentes et des monnaies concernées. La compensation de l'incidence nette de ces charges et crédits est prise en compte dans les chiffres sectoriels des services bancaires internationaux et marchés.

Les divers groupes de clients se définissent comme suit :

Services bancaires de détail et gestion de patrimoine

Ces services sont offerts aux particuliers et comportent une vaste gamme de produits et de services tels des services bancaires personnels, des services de gestion d'actifs, des services de courtage de plein exercice et de courtage à escompte et des services de conseil et de fiducie.

En novembre 2010, le Groupe a annoncé que, avec prise d'effet en mars 2011, les services bancaires de détail et les services de gestion de patrimoine seraient gérés dans le cadre d'un secteur d'activité unique aux fins d'évaluation du rendement du Groupe HSBC par groupe de clients ou secteur d'activité. Ce nouveau secteur d'activité intègre les services financiers aux particuliers et les services de gestion globale d'actifs qui, auparavant, faisaient partie des services bancaires internationaux et marchés.

Services aux entreprises

Ces services s'adressent aux entreprises et aux sociétés canadiennes et comportent des produits et des services tels des services bancaires aux entreprises et aux sociétés, des services de banque d'affaires, de trésorerie et de commerce international.

Services bancaires internationaux et marchés

Ces services comportent une gamme complète de services financiers destinés aux plus grandes multinationales faisant affaire avec la HSBC et englobent le service, la distribution et la vente aux clients, la gestion de l'actif et du passif et la négociation pour le compte de la HSBC. Ils visent les entités qui ont des besoins particuliers en matière de produits à valeur ajoutée de portée internationale et offrent des services internationaux aux sociétés des services de conseil en matière de fusions et d'acquisitions ainsi que des services de trésorerie et de commerce international.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

8 Analyse sectorielle (suite)

Crédit à la consommation

Ce groupe offre des produits financiers aux consommateurs, notamment des prêts sur biens immobiliers garantis, des prêts personnels non garantis, des produits d'assurance spécialisée et des cartes de crédit sous marque du commerçant.

Autres

Les activités ou les transactions qui ne se rapportent pas directement aux secteurs d'activité sont présentées dans « Autres ». Les principaux éléments inclus dans le secteur « Autres » comprennent les instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction en vertu de l'option de la juste valeur ainsi que les produits et les recouvrements de charges liés aux activités de technologies de l'information exercées au nom des autres sociétés du Groupe HSBC.

Les méthodes comptables utilisées pour ces différents segments de marché sont conformes à celles utilisées pour préparer les états financiers consolidés, telles qu'elles sont décrites à la note 2.

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
<i>Services bancaires de détail et gestion de patrimoine</i>		
Produits d'intérêts nets.....	399	391
Produits de commissions nets	255	252
Produits de négociation nets	20	26
Autres produits opérationnels	9	8
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	683	677
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	(20)	(27)
Résultat opérationnel net.....	663	650
Total des charges opérationnelles	(589)	(587)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	74	63
<i>Services aux entreprises</i>		
Produits d'intérêts nets.....	727	773
Produits de commissions nets	268	251
Produits de négociation nets	24	32
Autres (pertes opérationnelles)/produits opérationnels	(55)	6
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	964	1 062
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	(78)	(206)
Résultat opérationnel net.....	886	856
Total des charges opérationnelles	(358)	(342)
Bénéfice opérationnel.....	528	514
Quote-part du bénéfice des entreprises associées	4	5
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	532	519

8 Analyse sectorielle (suite)

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
<i>Services bancaires internationaux et marchés</i>		
Produits d'intérêts nets.....	165	141
Produits de commissions nets.....	79	82
Produits de négociation nets.....	90	86
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers.....	40	8
Autres produits opérationnels.....	2	4
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	376	321
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	1	7
Résultat opérationnel net.....	377	328
Total des charges opérationnelles.....	(103)	(94)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	274	234
<i>Crédit à la consommation</i>		
Produits d'intérêts nets.....	282	312
Produits de commissions nets.....	42	55
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers.....	3	-
Autres produits opérationnels.....	5	3
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	332	370
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	(100)	(133)
Résultat opérationnel net.....	232	237
Total des charges opérationnelles.....	(171)	(179)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	61	58
<i>Autres</i>		
Charges d'intérêts nettes.....	(17)	(9)
Charges de commissions nettes.....	-	(2)
Produits de négociation nets.....	16	9
Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur.....	16	(2)
Autres produits opérationnels.....	127	160
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	142	156
Total des charges opérationnelles.....	(127)	(155)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	15	1

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

8 Analyse sectorielle (suite)

Autres renseignements au sujet du bénéfice/(de la perte) de l'exercice

	Services bancaires de détail et gestion de patrimoine (en millions de dollars)	Services aux entreprises (en millions de dollars)	Services bancaires internationaux et marchés (en millions de dollars)	Crédit à la consommation (en millions de dollars)	Autres (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Exercice clos le						
31 décembre 2011						
Résultat opérationnel net.....	663	886	377	232	142	2 300
Externe.....	746	809	371	232	142	2 300
Intersectoriel	(83)	77	6	—	—	—
Exercice clos le						
31 décembre 2010						
Résultat opérationnel net.....	650	856	328	237	156	2 227
Externe.....	706	810	318	237	156	2 227
Intersectoriel	(56)	46	10	—	—	—

Données tirées de l'état de la situation financière

	Services bancaires de détail et gestion de patrimoine (en millions de dollars)	Services aux entreprises (en millions de dollars)	Services bancaires internationaux et marchés (en millions de dollars)	Crédit à la consommation (en millions de dollars)	Autres (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Au 31 décembre 2011						
Prêts et avances à des clients (montant net)	24 580	15 282	3 931	2 412	(1 921)	44 284
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	—	3 298	761	—	—	4 059
Total des actifs	25 565	19 384	34 549	2 549	(2 052)	79 995
Comptes des clients	25 210	18 935	2 505	1	(37)	46 614
Acceptations.....	—	3 298	761	—	—	4 059
Total des passifs ..	28 270	23 100	22 807	2 159	(1 544)	74 792
Au 31 décembre 2010						
Prêts et avances à des clients (montant net)	24 839	14 741	3 790	2 468	(620)	45 218
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	—	3 468	904	—	—	4 372
Total des actifs	25 792	18 908	31 392	2 618	(693)	78 017
Comptes des clients	26 259	17 505	1 739	622	(633)	45 492
Acceptations.....	—	3 468	904	—	—	4 372
Total des passifs ..	37 235	21 689	12 399	2 257	(219)	73 361

9 Analyse des actifs et passifs financiers par base d'évaluation

Les actifs et passifs financiers sont évalués sur une base continue soit à la juste valeur soit au coût amorti. Le résumé des principales méthodes comptables présenté à la note 2 décrit la manière dont les différentes catégories d'instruments financiers sont évaluées et comment les produits et les charges, y compris les profits et les pertes sur la juste valeur, sont comptabilisés. Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable des actifs et des passifs financiers, par catégorie au sens de l'IAS 39 et par poste à l'état de la situation financière :

	31 décembre 2011						
	Détenus à des fins de transaction (en millions de dollars)	Désignés comme étant à la juste valeur (en millions de dollars)	Titres disponibles à la vente (en millions de dollars)	Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti (en millions de dollars)	Dérivés désignés comme instruments de couverture de la juste valeur (en millions de dollars)	Dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Actifs financiers							
Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale	-	-	-	77	-	-	77
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques	-	-	-	104	-	-	104
Actifs détenus à des fins de transaction	4 587	-	-	-	-	-	4 587
Dérivés	1 617	-	-	-	2	584	2 203
Prêts et avances à des banques	-	-	-	4 530	-	-	4 530
Prêts et avances à des clients	-	-	-	44 284	-	-	44 284
Placements financiers	-	-	19 168	-	-	-	19 168
Autres actifs	-	-	-	217	-	-	217
Produits à recevoir	-	-	-	212	-	-	212
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	4 059	-	-	4 059
Total des actifs financiers	6 204	-	19 168	53 483	2	584	79 441
Passifs financiers							
Dépôts effectués par des banques	-	-	-	1 377	-	-	1 377
Comptes des clients	-	-	-	46 614	-	-	46 614
Effets en transit vers d'autres banques	-	-	-	288	-	-	288
Passifs détenus à des fins de transaction	2 996	-	-	-	-	-	2 996
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur	-	1 006	-	-	-	-	1 006
Dérivés	1 513	-	-	-	127	106	1 746
Titres de créance émis	-	-	-	13 327	-	-	13 327
Autres passifs	-	-	-	1 982	-	-	1 982
Acceptations	-	-	-	4 059	-	-	4 059
Charges à payer	-	-	-	528	-	-	528
Créances subordonnées	-	-	-	326	-	-	326
Total des passifs financiers	4 509	1 006	-	68 501	127	106	74 249

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

9 Analyse des actifs et passifs financiers par base d'évaluation (suite)

	31 décembre 2010						
	Détenus à des fins de transaction (en millions de dollars)	Désignés comme étant à la juste valeur (en millions de dollars)	Titres disponibles à la vente (en millions de dollars)	Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti (en millions de dollars)	Dérivés désignés comme instruments de couverture de la juste valeur (en millions de dollars)	Dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Actifs financiers							
Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale.....	-	-	-	79	-	-	79
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques.....	-	-	-	84	-	-	84
Actifs détenus à des fins de transaction.....	3 947	-	-	-	-	-	3 947
Dérivés.....	1 090	-	-	-	14	259	1 363
Prêts et avances à des banques.....	-	-	-	5 792	-	-	5 792
Prêts et avances à des clients.....	-	-	-	45 218	-	-	45 218
Placements financiers.....	-	-	16 149	-	-	-	16 149
Autres actifs.....	-	-	-	245	-	-	245
Produits à recevoir.....	-	-	-	166	-	-	166
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....	-	-	-	4 372	-	-	4 372
Total des actifs financiers.....	5 037	-	16 149	55 956	14	259	77 415
Passifs financiers							
Dépôts effectués par des banques.....	-	-	-	967	-	-	967
Comptes des clients.....	-	-	-	45 492	-	-	45 492
Effets en transit vers d'autres banques.....	-	-	-	178	-	-	178
Passifs détenus à des fins de transaction.....	2 764	-	-	-	-	-	2 764
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur.....	1 099	983	-	-	-	-	983
Dérivés.....	-	-	-	-	8	54	1 161
Titres de créance émis.....	-	-	-	14 816	-	-	14 816
Autres passifs.....	-	-	-	1 311	-	-	1 311
Acceptations.....	-	-	-	4 372	-	-	4 372
Charges à payer.....	-	-	-	555	-	-	555
Créances subordonnées.....	-	-	-	324	-	-	324
Total des passifs financiers.....	3 863	983	-	68 015	8	54	72 923

9 Analyse des actifs et passifs financiers par base d'évaluation (suite)

1^{er} janvier 2010

	Détenus à des fins de transaction (en millions de dollars)	Désignés comme étant à la juste valeur (en millions de dollars)	Titres disponibles à la vente (en millions de dollars)	Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti (en millions de dollars)	Dérivés désignés comme instruments de couverture de la juste valeur (en millions de dollars)	Dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Actifs financiers							
Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale.....	—	—	—	189	—	—	189
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques.....	—	—	—	88	—	—	88
Actifs détenus à des fins de transaction.....	4 042	—	—	—	—	—	4 042
Dérivés.....	771	—	—	—	7	277	1 055
Prêts et avances à des banques.....	—	—	—	5 862	—	—	5 862
Prêts et avances à des clients.....	—	—	—	48 549	—	—	48 549
Placements financiers.....	—	—	13 033	—	—	—	13 033
Autres actifs.....	—	—	—	330	—	—	330
Produits à recevoir.....	—	—	—	154	—	—	154
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....	—	—	—	4 966	—	—	4 966
Total des actifs financiers.....	4 813	—	13 033	60 138	7	277	78 268
Passifs financiers							
Dépôts effectués par des banques.....	—	—	—	2 496	—	—	2 496
Comptes des clients.....	—	—	—	43 179	—	—	43 179
Effets en transit vers d'autres banques.....	—	—	—	284	—	—	284
Passifs détenus à des fins de transaction.....	2 812	—	—	—	—	—	2 812
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur.....	—	1 138	—	—	—	—	1 138
Dérivés.....	797	—	—	—	3	23	823
Titres de créance émis.....	—	—	—	16 235	—	—	16 235
Autres passifs.....	—	—	—	853	—	—	853
Acceptations.....	—	—	—	4 966	—	—	4 966
Charges à payer.....	—	—	—	537	—	—	537
Créances subordonnées.....	—	—	—	432	—	—	432
Total des passifs financiers.....	3 609	1 138	—	68 982	3	23	73 755

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

10 Actifs détenus à des fins de transaction

	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2010 (en millions de dollars)
Actifs détenus à des fins de transaction :			
qui peuvent être redonnés en garantie ou revendus par des contreparties	704	532	148
qui ne peuvent être redonnés en garantie ou revendus par des contreparties.....	3 883	3 415	3 894
	4 587	3 947	4 042
	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2010 (en millions de dollars)
Bons du Trésor et autres lettres de change admissibles	245	557	333
Titres de créance	2 034	1 712	1 935
Titres de capitaux propres	29	26	28
Actifs détenus à des fins de transaction pour le compte de clients	304	553	871
Acceptations bancaires.....	1 975	1 099	875
	4 587	3 947	4 042
Titres de créance			
	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2010 (en millions de dollars)
Échéance			
Moins de 1 an.....	542	561	296
De 1 an à 5 ans	1 155	822	1 159
De 5 ans à 10 ans	222	208	182
Plus de 10 ans.....	115	121	298
	2 034	1 712	1 935

Les chiffres de la banque présentés dans les tableaux ci-dessus comprennent les titres de créance émis par des banques et d'autres institutions financières de 84 millions de dollars (35 millions de dollars au 31 décembre 2010 et 165 millions de dollars au 1^{er} janvier 2010), dont une tranche d'un montant nul (montant nul au 31 décembre 2010 et 111 millions de dollars au 1^{er} janvier 2010) était garantie par diverses administrations publiques.

11 Dérivés

Juste valeur des dérivés selon le type de contrat détenu

	2011					
	Actifs			Passifs		
	Détenus à des fins de transaction	Utilisés à des fins de couverture	Total	Détenus à des fins de transaction	Utilisés à des fins de couverture	Total
Dérivés de change	1 034	87	1 121	999	9	1 008
Dérivés de taux d'intérêt	548	499	1 047	479	224	703
Contrats sur marchandises	35	–	35	35	–	35
Total brut des justes valeurs	1 617	586	2 203	1 513	233	1 746

	2010					
	Actifs			Passifs		
	Détenus à des fins de transaction	Utilisés à des fins de couverture	Total	Détenus à des fins de transaction	Utilisés à des fins de couverture	Total
Dérivés de change	936	–	936	986	–	986
Dérivés de taux d'intérêt	154	273	427	113	62	175
Total brut des justes valeurs	1 090	273	1 363	1 099	62	1 161

11 Dérivés (suite)

Utilisation de dérivés

La banque utilise des dérivés pour trois principales raisons : pour créer des solutions de gestion des risques pour les clients, pour répondre à ses propres besoins de transactions et pour gérer et couvrir les risques de la banque. Les dérivés (à l'exception des dérivés désignés comme des instruments de couverture efficace, tel que le terme est défini dans l'IAS 39) sont détenus à des fins de transaction. Deux types de dérivés peuvent être classés comme étant détenus à des fins de transaction : ceux qui sont utilisés pour les activités de vente et de négociation et ceux utilisés à des fins de gestion des risques, mais qui, pour diverses raisons, ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. La seconde catégorie comprend les dérivés gérés conjointement avec les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur. Les activités liées aux dérivés sont décrites plus en détail ci-dessous.

Les activités de la banque liées aux dérivés donnent lieu à d'importantes positions ouvertes dans les portefeuilles de dérivés. Ces positions sont gérées en permanence pour veiller à ce que leur niveau de risque demeure acceptable conformément aux lignes directrices approuvées de la banque en matière de gestion du risque. Pour ce faire, la banque conclut les transactions adéquates lorsque requis. Lorsqu'elle conclut des transactions sur dérivés, la banque utilise, pour évaluer et approuver les expositions éventuelles au risque de crédit, les mêmes procédures de gestion du risque de crédit que celles employées pour les prêts traditionnels.

Dérivés détenus à des fins de transaction

La plupart des transactions sur dérivés de la banque se rapportent aux activités de vente et de négociation. Les activités de vente comprennent la structuration de produits dérivés et leur commercialisation auprès de clients pour leur permettre de prendre, de transférer, de modifier ou de réduire des risques actuels ou attendus. Les activités de négociation de dérivés ont pour but premier de générer des bénéfices grâce aux fluctuations à court terme des prix ou des marges. Les positions peuvent être négociées activement ou être détenues pendant un certain temps pour profiter des variations prévues des taux de change, des taux d'intérêt, des prix des instruments de capitaux propres et d'autres paramètres du marché. La négociation comprend les activités de tenue de marché, de gestion de portefeuilles de swaps et d'arbitrage. La tenue de marché englobe la fixation de cours acheteur et vendeur pour d'autres participants du marché dans le but de générer des produits en fonction des écarts et des volumes. La gestion de portefeuilles de swaps suppose la gestion des positions exposées au risque de marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices. Quant à l'arbitrage, il consiste à repérer les écarts de taux entre les marchés et les produits et à en tirer parti.

Tel qu'il a été mentionné ci-dessus, les autres dérivés classés comme étant détenus à des fins de transaction comprennent les dérivés qui ne se qualifient pas comme couvertures, les dérivés de couverture inefficaces et les composantes des dérivés de couverture qui sont exclues de l'appréciation de l'efficacité d'une couverture. Les dérivés de couverture qui ne se qualifient pas comme couvertures sont conclus à des fins de gestion des risques, mais ne respectent pas les critères de la comptabilité de couverture. Ils incluent les dérivés gérés conjointement aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés, notamment l'intérêt contractuel, qui ne remplissent pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture sont présentés dans le poste Produits de négociation nets, sauf pour les dérivés gérés conjointement avec les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur, dont les profits et les pertes sont présentés au poste Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur avec les profits et les pertes sur les éléments couverts. Lorsque les dérivés sont gérés avec des titres de créance en circulation, l'intérêt contractuel est présenté dans les charges d'intérêts avec les intérêts à verser sur la dette émise.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

11 Dérivés (suite)

Analyse du portefeuille d'instruments dérivés et du risque de crédit connexe

	2011			2010		
	Montant notionnel ¹ (en millions de dollars)	Montant d'équivalent-crédit ² (en millions de dollars)	Solde pondéré en fonction des risques ³ (en millions de dollars)	Montant notionnel ¹ (en millions de dollars)	Montant d'équivalent-crédit ² (en millions de dollars)	Solde pondéré en fonction des risques ³ (en millions de dollars)
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés.....	54 016	–	–	19 672	–	–
Swaps	61 602	1 285	346	35 422	551	126
Contrats de garantie de taux d'intérêt...	1 000	–	–	50	–	–
Garanties de taux plafond	564	7	1	400	3	1
	117 182	1 292	347	55 544	554	127
Contrats de change						
Opérations au comptant	1 025	12	1	858	9	1
Contrats à terme de gré à gré	43 771	1 123	148	34 891	965	142
Contrats à terme standardisés sur devises.....	–	–	–	1	–	–
Swaps et options sur devises.....	13 967	879	247	8 564	638	255
	58 763	2 014	396	44 314	1 612	398
Autres contrats dérivés						
Contrats sur marchandises.....	130	35	8	–	–	–
	176 075	3 341	751	99 858	2 166	525

1 Les montants notionnels correspondent aux montants stipulés aux contrats et utilisés pour calculer les flux de trésorerie devant être échangés. Ils ne représentent pas le risque de crédit ou de marché associé à ces instruments, mais constituent plutôt une mesure commune du volume des transactions en cours.

2 Le montant d'équivalent-crédit correspond au coût de remplacement actuel majoré du montant du risque de crédit futur associé aux modifications éventuelles des taux de change et d'intérêt. Le risque de crédit futur est calculé au moyen d'une formule prescrite dans les lignes directrices en matière de suffisance du capital émises par le BSIF.

3 Le solde pondéré en fonction des risques est une mesure du montant du capital réglementaire exigé pour maintenir les activités au chapitre des instruments dérivés. Il est déterminé en pondérant le risque lié aux montants d'équivalent-crédit en fonction de la solvabilité de la contrepartie, au moyen des facteurs prescrits dans les lignes directrices en matière de suffisance du capital émises par le BSIF.

Les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt et sur devises sont négociés sur les bourses réglementées. Tous les autres sont des contrats hors cote. Les montants notionnels ou contractuels des instruments indiquent la valeur nominale des transactions en cours à la date de clôture. Ils ne représentent pas de montants à risque.

11 Dérivés (suite)

Instruments de couverture

La banque utilise des dérivés (surtout des swaps de taux d'intérêt) à des fins de couverture pour la gestion de ses propres portefeuilles d'actifs et de passifs et positions structurelles, ce qui lui permet d'optimiser l'ensemble des coûts d'accès aux marchés de titres de créance et d'atténuer le risque de marché qui autrement découlerait des déséquilibres structurels relatifs à l'échéance et aux autres caractéristiques de ses actifs et passifs.

Couvertures de la juste valeur

Les couvertures de la juste valeur de la banque se composent essentiellement de swaps de taux d'intérêt qui sont employés pour se protéger contre les variations de la juste valeur des instruments financiers à long terme et à taux fixe attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt du marché. Pour les couvertures de la juste valeur admissibles, toutes les variations de la juste valeur du dérivé et de la juste valeur de l'élément lié au risque couvert sont comptabilisées au compte de résultat. Si un terme est mis à la relation de couverture, un ajustement de la juste valeur de l'élément couvert continue à être présenté en tant que composante de base de l'élément et est amorti au compte de résultat comme ajustement du rendement sur le reste de la période de couverture.

Juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur

	2011		2010	
	Actifs (en millions de dollars)	Passifs (en millions de dollars)	Actifs (en millions de dollars)	Passifs (en millions de dollars)
Dérivés de taux d'intérêt.....	2	127	14	8

Profits ou pertes attribuables à la variation de la juste valeur des couvertures de la juste valeur

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Profits/(pertes)		
– sur les instruments de couverture.....	(185)	10
– sur les éléments couverts attribuables au risque couvert.....	179	(12)

Les profits et les pertes sur les portions inefficaces des couvertures de la juste valeur sont comptabilisés immédiatement dans les produits de négociation nets.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie de la banque se composent essentiellement de swaps de taux d'intérêt et de swaps de devises qui sont employés pour se protéger contre les expositions à la variabilité des flux de trésorerie d'intérêts futurs sur les actifs et les passifs détenus à des fins autres que de transaction qui portent intérêt à des taux variables ou qui devraient être remboursés ou réinvestis dans le futur. Les montants et les échéances des flux de trésorerie futurs, représentant à la fois le principal et les intérêts, sont prévus pour chaque portefeuille d'actifs et de passifs financiers sur la base de leurs modalités contractuelles et d'autres facteurs pertinents, y compris les estimations des paiements anticipés et des défauts de paiements. Le total des flux de trésorerie liés aux montants de principal et aux intérêts de tous les portefeuilles au fil du temps forme la base pour déterminer les profits et les pertes sur les parties efficaces des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie des transactions prévues. Les profits et les pertes sont initialement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie, et sont transférés au compte de résultat lorsque les flux de trésorerie prévus ont une incidence sur celui-ci.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

11 Dérivés (suite)

Juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie

	2011		2010	
	Actifs (en millions de dollars)	Passifs (en millions de dollars)	Actifs (en millions de dollars)	Passifs (en millions de dollars)
Dérivés de change	87	9	–	–
Dérivés de taux d'intérêt.....	497	97	259	54

Le tableau qui suit fait état des soldes de principal attendus à l'égard desquels des flux de trésorerie liés aux paiements d'intérêts attendus sont générés au 31 décembre.

	2011			
	3 mois ou moins (en millions de dollars)	Entre 3 mois et 1 an (en millions de dollars)	Entre 1 an et 5 ans (en millions de dollars)	5 ans ou plus (en millions de dollars)
Actifs.....	19 190	15 454	12 201	1 157
Passifs	(7 154)	(6 854)	(6 004)	(55)
Exposition aux entrées/(sorties) de trésorerie, montant net.....	12 036	8 600	6 197	1 102

	2010			
	3 mois ou moins (en millions de dollars)	Entre 3 mois et 1 an (en millions de dollars)	Entre 1 an et 5 ans (en millions de dollars)	5 ans ou plus (en millions de dollars)
Actifs.....	11 066	10 536	8 912	1 200
Passifs	(2 419)	(1 819)	(1 594)	–
Exposition aux entrées/(sorties) nettes de trésorerie...	8 647	8 717	7 318	1 200

Les profits et les pertes sur les portions inefficaces de tels dérivés sont comptabilisés immédiatement dans les produits de négociation nets. En 2011, une perte de 1 million de dollars (perte de 4 millions de dollars en 2010) a été comptabilisée en raison de l'inefficacité des couvertures.

Les tableaux suivants illustrent la juste valeur du portefeuille des instruments dérivés de la banque au 31 décembre. Ces instruments dérivés sont classés selon qu'ils sont dans une position favorable, ou à recevoir, ou dans une position défavorable, ou à payer. Leur juste valeur est déterminée au moyen de cours du marché.

11 Dérivés (suite)

2011

	Détenus à des fins de transaction		Détenus à des fins de couverture		Total
	Position favorable (en millions de dollars)	Position défavorable (en millions de dollars)	Position favorable (en millions de dollars)	Position défavorable (en millions de dollars)	
Contrats sur taux d'intérêt					
Swaps	547	(477)	499	(224)	345
Contrats de garantie de taux d'intérêt	-	(3)	-	-	(3)
Garanties de taux plafond	1	1	-	-	2
	548	(479)	499	(224)	344
Contrats de change					
Opérations au comptant	2	-	-	-	2
Contrats à terme de gré à gré	568	(592)	-	-	(24)
Swaps et options sur devises	464	(407)	87	(9)	135
	1 034	(999)	87	(9)	113
Autres contrats dérivés					
Contrats sur marchandises	35	(35)	-	-	-
	1 617	(1 513)	586	(233)	457

2010

	Détenus à des fins de transaction		Détenus à des fins de couverture		Total
	Position favorable (en millions de dollars)	Position défavorable (en millions de dollars)	Position favorable (en millions de dollars)	Position défavorable (en millions de dollars)	
Contrats sur taux d'intérêt					
Swaps	154	(113)	273	(62)	252
Garanties de taux plafond	-	-	-	-	-
	154	(113)	273	(62)	252
Contrats de change					
Opérations au comptant	1	(2)	-	-	(1)
Contrats à terme de gré à gré	563	(652)	-	-	(89)
Swaps et options sur devises	372	(332)	-	-	40
	936	(986)	-	-	(50)
	1 090	(1 099)	273	(62)	202

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

12 Placements financiers

Les placements financiers se composent des éléments suivants :

	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2010 (en millions de dollars)
Placements financiers			
Qui ne peuvent être redonnés en garantie ou revendus par des contreparties	19 168	16 149	13 033
Titres disponibles à la vente			
Bons du Trésor et autres lettres de change admissibles	1 716	2 898	2 655
Titres de créance	17 452	13 234	10 359
Titres de capitaux propres	-	17	19
	19 168	16 149	13 033

Le tableau qui suit fait état du terme à courir jusqu'à l'échéance des titres de créance compris dans les placements financiers.

	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2010 (en millions de dollars)
Titres de créance			
Échéance			
Moins de 1 an	2 735	2 323	614
De 1 an à 5 ans	14 191	10 857	9 449
De 5 ans à 10 ans	526	54	294
Sans échéance particulière	-	-	2
	17 452	13 234	10 359

Les chiffres de la banque présentés dans le tableau ci-dessus comprennent les titres de créance émis par des banques et d'autres institutions financières de 1 541 millions de dollars (1 265 millions de dollars au 31 décembre 2010 et 917 millions de dollars au 1^{er} janvier 2010), dont une tranche de 270 millions de dollars (852 millions de dollars au 31 décembre 2010 et 917 millions de dollars au 1^{er} janvier 2010) est garantie par diverses administrations publiques.

Les titres de créance disponibles à la vente comprennent les titres de créance émis par des administrations publiques de 15 590 millions de dollars (11 863 millions de dollars au 31 décembre 2010 et 8 941 millions de dollars au 1^{er} janvier 2010).

13 Actifs détenus en vue de la vente

Le 20 septembre 2011, la banque, de concert avec certaines de ses filiales en propriété exclusive, a convenu de vendre certains des actifs de la division des services-conseils en placement de plein exercice de détail. La transaction s'est conclue le 1^{er} janvier 2012.

À la clôture, les actifs de cette division ont été transférés, y compris les débiteurs, les comptes de clients, certains contrats et le goodwill. Les actifs, les passifs et le bénéfice de cette division sont pris en compte dans le secteur des services bancaires de détail et gestion de patrimoine.

Les actifs et les passifs du groupe vendu ont été comptabilisés comme étant détenus en vue de la vente et évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur, selon la moins élevée des deux, moins les frais de vente. Les actifs et les passifs sont respectivement inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs de la manière indiquée ci-dessous :

	2011 (en millions de dollars)
Actifs courants	
Actifs détenus à des fins de transaction	36
Paiements anticipés	5
Autres actifs	17
	58
Actifs non courants	
Goodwill et immobilisations incorporelles	3
Inscrits dans les Autres actifs	61
Passifs courants	
Passifs détenus à des fins de transaction	(310)
Charges à payer et produits différés	(5)
Autres passifs	(3)
Inscrits dans les Autres passifs	(318)
Montant net du groupe destiné à être cédé	(257)

En 2011, des charges de 14 millions de dollars ont été engagées relativement à cette transaction. Un profit sera comptabilisé à l'égard de la vente au premier trimestre de 2012. Les passifs détenus à des fins de transaction correspondent aux dépôts de clients détenus dans leurs comptes de courtage. À la clôture, un montant en trésorerie correspondant à ces sommes a été transféré à l'acquéreur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

14 Sensibilité aux taux d'intérêt

La position de la banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt est indiquée dans le tableau qui suit, en fonction des dates de modification contractuelles des taux des actifs et des passifs.

	2011									
	Taux variable (en millions de dollars)	Moins de 3 mois (en millions de dollars)	De 3 à 12 mois (en millions de dollars)	Taux d'intérêt effectif (%)	De 1 à 5 ans (en millions de dollars)	Taux d'intérêt effectif (%)	Plus de 5 ans (en millions de dollars)	Taux d'intérêt effectif (%)	Aucune sensibilité aux taux d'intérêt (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale	-	-	-	-	-	-	-	-	77	77
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques	-	-	-	-	-	-	-	-	104	104
Actifs détenus à des fins de transaction	2 612	1 943	32	1,1	-	-	-	-	2 203	4 587
Dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	769	2 203
Prêts et avances à des banques	-	3 683	78	0,9	-	-	-	-	82	4 530
Prêts et avances à des clients	28 920	4 540	3 178	3,8	7 253	7,0	311	8,4	82	44 284
Placements financiers	-	3 762	2 501	1,4	12 491	1,9	414	3,2	-	19 168
Acceptations	-	-	-	-	-	-	-	-	4 059	4 059
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	983	983
Total des actifs	31 532	13 928	5 789	-	19 744	-	725	-	8 277	79 995
Dépôts effectués par des banques	-	509	1	0,8	-	-	-	-	867	1 377
Comptes des clients	23 008	5 779	5 677	1,1	4 263	3,2	-	-	7 887	46 614
Effets en transit vers d'autres banques	-	-	-	-	-	-	-	-	288	288
Passifs détenus à des fins de transaction	2 213	-	-	1,0	-	-	-	-	783	2 996
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur	-	-	580	6,9	-	-	426	4,8	-	1 006
Dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	1 746	1 746
Titres de créance émis	109	4 878	1 772	1,7	5 571	3,2	997	3,6	-	13 327
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	3 053	3 053
Acceptations	-	-	-	-	-	-	-	-	4 059	4 059
Créances subordonnées	40	-	-	1,6	86	2,5	200	4,9	-	326
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	-	-	-	-	600	5,7	-	-	4 373	4 973
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	200	5,1	-	-	30	230
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	25 370	11 166	8 030	-	10 720	-	1 623	-	23 086	79 995
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	6 162	2 762	(2 241)	-	9 024	-	(898)	-	(14 809)	-
Positions hors bilan	-	(673)	(788)	-	353	-	1 109	-	-	-
Montant total sensible aux variations de taux d'intérêt	6 162	2 089	(3 029)	-	9 377	-	211	-	(14 809)	-

14 Sensibilité aux taux d'intérêt (suite)

2010

	Taux variable (en millions de dollars)	Moins de 3 mois (en millions de dollars)	De 3 à 12 mois (en millions de dollars)	Taux d'intérêt effectif (%)	De 1 à 5 ans (en millions de dollars)	Taux d'intérêt effectif (%)	Plus de 5 ans (en millions de dollars)	Taux d'intérêt effectif (%)	Aucune sensibilité aux taux d'intérêt (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale	-	-	-	-	-	-	-	-	79	79
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs détenus à des fins de transaction	2 848	1 099	-	1,0	-	-	-	-	84	84
Dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	1 363	1 363
Prêts et avances à des banques	-	5 427	-	1,0	-	-	-	-	365	5 792
Prêts et avances à des clients	30 244	2 962	2 839	3,8	8 851	7,1	120	5,7	202	45 218
Placements financiers	-	4 352	2 540	1,2	9 186	2,4	54	2,9	17	16 149
Acceptations	-	-	-	-	-	-	-	-	4 372	4 372
Autres actifs	275	-	-	2,1	-	-	-	-	738	1 013
Total des actifs	33 367	13 840	5 379	-	18 037	-	174	-	7 220	78 017
Dépôts effectués par des banques	-	435	-	1,0	-	-	-	-	532	967
Comptes des clients	21 450	5 087	6 460	1,1	5 597	3,5	-	-	6 898	45 492
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques	-	-	-	-	-	-	-	-	178	178
Passifs détenus à des fins de transaction	2 385	-	-	1,0	-	-	-	-	379	2 764
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur	-	-	-	-	568	6,9	415	4,8	-	983
Dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	1 161	1 161
Titres de créance émis	150	4 731	2 486	2,4	6 452	3,5	997	3,6	-	14 816
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	4 372	4 372
Acceptations	-	-	-	-	-	-	-	-	2 304	2 304
Créances subordonnées	40	-	-	1,6	84	2,5	200	4,9	-	324
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	-	-	-	-	600	5,7	-	-	3 826	4 426
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	200	5,1	-	-	30	230
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	24 025	10 253	8 946	-	13 501	-	1 612	-	19 680	78 017
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	9 342	3 587	(3 567)	-	4 536	-	(1 438)	-	(12 460)	-
Positions hors bilan	-	(7 453)	565	-	5 338	-	1 550	-	-	-
Montant total sensible aux variations de taux d'intérêt	9 342	(3 866)	(3 002)	-	9 874	-	112	-	(12 460)	-

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

15 Transferts d'actifs financiers qui ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation

Dans le cadre normal des activités, la banque conclut des transactions aux termes desquelles elle transfère directement à des tiers ou à des entités ad hoc des actifs financiers qu'elle a comptabilisés.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque la banque transfère son droit contractuel de recevoir les flux de trésorerie qui y sont associés ou qu'elle conserve ce droit, mais qu'elle assume l'obligation de remettre ces flux de trésorerie et transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Ces risques incluent habituellement ceux de crédit, de taux d'intérêt et de paiement anticipé ainsi que d'autres risques liés aux prix.

Le tableau qui suit présente une analyse de la valeur comptable au 31 décembre des actifs financiers qui n'ont pas rempli les conditions de décomptabilisation au cours de l'exercice de même que de leurs passifs financiers connexes :

Actifs financiers et passifs connexes qui ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation

Nature de la transaction	2011		2010	
	Valeur comptable des actifs (en millions de dollars)	Valeur comptable des passifs connexes (en millions de dollars)	Valeur comptable des actifs (en millions de dollars)	Valeur comptable des passifs connexes (en millions de dollars)
Asset securitized	7 838	7 989	7 939	8 110
Prêts hypothécaires vendus avec recours	1 487	1 487	1 186	1 185
Conventions de rachat	515	516	299	301
Conventions de prêt de titres	25	25	119	119
	9 865	10 017	9 543	9 715

16 Immobilisations corporelles

Coût ou juste valeur	Terrains détenus en propriété franche et immeubles (en millions de dollars)	Améliorations d'agencements ou d'aménagements (en millions de dollars)	Matériel, mobilier et agencements (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
	Au 1 ^{er} janvier 2011	2	148	133
Entrées au coût	1	27	18	46
Sorties	–	(31)	(18)	(49)
Autres	–	–	(6)	(6)
Au 31 décembre 2011	3	144	127	274
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Au 1 ^{er} janvier 2011	–	(79)	(81)	(160)
Dotation aux amortissements pour l'exercice	–	(18)	(19)	(37)
Sorties	–	28	17	45
Autres	(2)	(3)	6	1
Au 31 décembre 2011	(2)	(72)	(77)	(151)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	1	72	50	123

16 Immobilisations corporelles (suite)

	Terrains détenus en propriété franche et immeubles (en millions de dollars)	Améliorations d'agencements ou d'aménagements (en millions de dollars)	Matériel, mobilier et agencements (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)
Coût ou juste valeur				
Au 1 ^{er} janvier 2010	20	155	127	302
Entrées au coût	–	13	23	36
Sorties	(19)	(20)	(17)	(56)
Autres	1	–	–	1
Au 31 décembre 2010	2	148	133	283
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Au 1 ^{er} janvier 2010	(3)	(78)	(77)	(158)
Dotation aux amortissements pour l'exercice	–	(20)	(20)	(40)
Sorties	5	19	15	39
Autres	(2)	–	1	(1)
Au 31 décembre 2010	–	(79)	(81)	(160)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	2	69	52	123

17 Participations dans des filiales

Banque HSBC Canada détient en propriété exclusive les filiales suivantes :

Filiale	Lieu de constitution	Capitaux propres attribuables aux actionnaires
HSBC South Point Investments (Barbados), LLP	St. Michael, Barbade	1 061
Société financière HSBC Limitée	Toronto, Ontario, Canada	368
Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc.	Toronto, Ontario, Canada	195
Société hypothécaire HSBC (Canada)	Vancouver, Colombie-Britannique, Canada	132
Société de capital HSBC (Canada) Inc.	Vancouver, Colombie-Britannique, Canada	83
Société de fiducie HSBC (Canada)	Vancouver, Colombie-Britannique, Canada	66
Société de Trust Household	Toronto, Ontario, Canada	30
Société de prêts HSBC (Canada)	Vancouver, Colombie-Britannique, Canada	12
Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée	Vancouver, Colombie-Britannique, Canada	11

Il y a également lieu de se reporter à la note 28 a) en ce qui concerne la Fiducie d'actifs HSBC Canada.

18 Autres actifs

	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2010 (en millions de dollars)
Débiteurs et autres sommes à recevoir	137	230	264
Impôt différé	139	133	166
Impôt exigible	15	7	20
Autres actifs non financiers	131	181	6
Actifs détenus en vue de la vente (note 13)	61	–	–
Participations dans des entreprises associées	57	43	44
Sommes à recevoir des clients, des courtiers et des chambres de compensation	11	6	66
Biens saisis	8	10	9
	559	610	575

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

19 Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2010 (en millions de dollars)
Goodwill	23	26	26
Logiciels générés en interne.....	53	68	73
	76	94	99

Aucune dépréciation du goodwill n'a été comptabilisée en 2011 (aucune en 2010). Le test de dépréciation eu égard au goodwill est réalisé une fois l'an. L'examen de la dépréciation du goodwill représente la meilleure estimation faite par la direction. Ces valeurs sont sensibles aux flux de trésorerie projetés des périodes pour lesquelles le détail des prévisions est disponible ainsi qu'aux hypothèses concernant le rythme durable à long terme des flux de trésorerie par la suite. Bien que la fourchette acceptable dans laquelle les hypothèses sous-jacentes peuvent être appliquées soit régie par l'obligation de comparer les prévisions qui découlent de ces hypothèses avec la performance réelle et les données économiques vérifiables pour les exercices à venir, les prévisions des flux de trésorerie reflètent nécessairement et comme il se doit l'opinion de la direction quant aux perspectives commerciales futures. Le processus d'identification et d'évaluation de la dépréciation du goodwill est, de par sa nature, incertain puisqu'il exige une part importante de jugement de la direction lorsque celle-ci doit faire une série d'estimations dont les résultats sont grandement sensibles aux hypothèses utilisées.

20 Passifs détenus à des fins de transaction

	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2010 (en millions de dollars)
Autres titres de créance émis	175	98	56
Passifs détenus à des fins de transaction pour le compte de clients.....	1 516	1 402	1 606
Autres passifs – positions vendeur nettes	1 305	1 264	1 150
	2 996	2 764	2 812

21 Titres de créance émis

	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2010 (en millions de dollars)
Obligations et billets à moyen terme	10 168	12 535	11 862
Instruments du marché monétaire.....	3 159	2 281	4 373
	13 327	14 816	16 235

Les titres de créance sont comptabilisés au prix coûtant

	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2010 (en millions de dollars)
Échéance			
Moins de 1 an.....	4 856	5 104	6 998
De 1 an à 5 ans	7 464	8 704	9 074
De 5 ans à 10 ans	1 007	1 008	163
	13 327	14 816	16 235

22 Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
Titres de créance émis et billets à moyen terme	580	568	736
Débitures subordonnées (note 24).....	426	415	402
	1 006	983	1 138

Au 31 décembre 2011, la valeur comptable des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur avait augmenté de 35 millions de dollars (augmentation de 25 millions de dollars au 31 décembre 2010 et de 19 millions de dollars au 1^{er} janvier 2010) par rapport au montant contractuel à l'échéance. Au 31 décembre 2011, le cumul des variations de la juste valeur attribuables aux changements du risque de crédit a occasionné un profit de 22 millions de dollars (profit de 12 millions de dollars au 31 décembre 2010 et de 19 millions de dollars au 1^{er} janvier 2010).

23 Autres passifs

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
Prêts hypothécaires vendus avec recours	1 487	1 185	915
Créditeurs	178	151	(20)
Passif découlant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions	16	27	28
Impôt différé	1	1	1
Impôt exigible	187	76	56
Passifs détenus en vue de la vente (note 13).....	318	-	-
	2 187	1 440	980

24 Créances subordonnées

Les débiteures subordonnées, qui ne sont pas garanties et dont le droit de paiement est subordonné aux revendications des déposants et de certains autres créanciers, sont les suivantes :

	Année d'échéance (en millions de dollars)	Valeur à la conversion (en millions de dollars)	Valeur comptable	
			2011	2010
<i>Taux d'intérêt (%)</i>			(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
Émises à des sociétés du Groupe HSBC				
4,822 ¹	2094	85 \$US	86	84
Émises à des tiers				
4,94 ²	2021		200	200
4,80 ³	2022		426	415
Au taux des acceptations bancaires à 30 jours majoré de 0,50 %	2083		40	40
Total des débiteures.....			752	739
Moins : passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur (note 22).....			(426)	(415)
Débiteures au coût amorti			326	324

1 Avec prise d'effet le 20 juillet 2010 et jusqu'à la date de révision, le 20 juillet 2015, le taux d'intérêt est fixé à 2,478 % (il était auparavant de 4,822 %). Ces débiteures sont parties à une relation de couverture de la juste valeur qui est ajustée pour tenir compte de la juste valeur des risques couverts.

2 Le taux d'intérêt est établi à 4,94 % jusqu'en mars 2016 et sera ensuite révisé pour correspondre au taux moyen des acceptations bancaires à 90 jours, majoré de 1 %.

3 Le taux d'intérêt est établi à 4,8 % jusqu'au 10 avril 2017 et, par la suite, sera établi à un taux annuel correspondant au taux moyen des acceptations bancaires à 90 jours, majoré de 1 %. Ces débiteures sont désignées comme détenues à des fins de transaction aux termes de l'option de la juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

25 Juste valeur des instruments financiers

Cadre de contrôle

Les justes valeurs sont soumises à un cadre de contrôle conçu pour assurer qu'elles sont établies, ou validées, par une fonction indépendante de celle prenant les risques. La responsabilité finale de la détermination des justes valeurs incombe alors au service des finances de la banque. Ce dernier institue les méthodes et procédures comptables régissant l'évaluation de la juste valeur et se charge de veiller à ce qu'elles respectent l'ensemble des normes comptables pertinentes.

Une méthode de détermination ou de validation indépendante est appliquée pour tous les instruments financiers dont les justes valeurs sont déterminées sur la base des cours du marché établis en externe ou des données sur les prix observables intégrées dans les modèles. Dans les marchés inactifs, il peut s'avérer impossible de procéder à l'observation directe d'un cours négocié. Dans de telles circonstances, la banque obtiendra d'autres données de marché afin de valider la juste valeur des instruments financiers, en accordant plus d'importance à l'information qui est jugée plus pertinente et fiable. À cet égard, les facteurs pris en compte comprennent notamment :

- le niveau de fiabilité attendu des prix quant aux véritables cours négociés ou négociables;
- le niveau de ressemblance entre les instruments financiers;
- le niveau de cohérence entre les différentes sources;
- le processus suivi par le fournisseur de prix pour obtenir des données;
- la période entre la date des données du marché et la date de clôture;
- la manière dont les données ont été obtenues.

Les modèles fournissent un cadre logique de saisie et de traitement des données d'évaluation nécessaires. En ce qui a trait aux justes valeurs établies à l'aide d'un modèle d'évaluation, le cadre de contrôle peut comprendre, s'il y a lieu, l'élaboration ou la validation indépendante i) de la logique suivie par les modèles d'évaluation; ii) des données intégrées à ces modèles; iii) de tout ajustement nécessaire ne touchant pas aux modèles d'évaluation et iv) des données générées par les modèles, lorsque cela est possible. Avant de devenir opérationnels, les modèles d'évaluation sont soumis à un processus de diligence raisonnable et d'étalonnage et sont étalonnés par rapport aux données de marché externes sur une base continue.

Détermination de la juste valeur

Les justes valeurs sont déterminées selon la hiérarchie suivante :

- a) *Niveau 1 : Cours du marché* – Cours du marché d'instruments financiers identiques dans des marchés actifs.
- b) *Niveau 2 : Technique d'évaluation s'appuyant sur des données observables* – Cours du marché d'instruments financiers similaires dans des marchés actifs ou cours du marché d'instruments identiques ou similaires dans des marchés inactifs et instruments financiers évalués au moyen de modèles dans lesquels toutes les données importantes sont observables.
- c) *Niveau 3 : Technique d'évaluation s'appuyant sur des données non observables importantes* – Instruments financiers évalués au moyen de modèles où une ou plusieurs données importantes ne sont pas observables.

L'existence de cours du marché publiés sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, il faut appliquer une technique d'évaluation. Le jugement portant sur le fait qu'un marché soit actif ou non peut tenir compte notamment de facteurs tels que l'ampleur et la fréquence des activités de négociation, la disponibilité des cours et la taille des écarts cours acheteur-cours vendeur. Dans le cas de marchés inactifs, il est nécessaire de réaliser des procédés supplémentaires pendant le processus d'évaluation pour obtenir l'assurance que le prix de la transaction fournit des éléments probants à l'égard de la juste valeur ou pour déterminer quels ajustements devraient être apportés aux prix de la transaction afin d'être en mesure d'évaluer la juste valeur de l'instrument.

25 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Détermination de la juste valeur (suite)

La plupart des techniques d'évaluation ne tiennent compte que des données observables de marché et, ainsi, la fiabilité de l'évaluation de la juste valeur est élevée. Toutefois, certains instruments financiers sont évalués au moyen de techniques qui s'appuient sur une ou plusieurs données de marché importantes qui ne peuvent être observées; pour ceux-ci le calcul de la juste valeur relève davantage du jugement. Un instrument dans sa totalité est classé en fonction de son évaluation, laquelle est effectuée au moyen de données non observables si, de l'avis de la direction, une partie importante de la valeur comptable de l'instrument ou le bénéfice au commencement (« profit et perte du jour 1 ») est déterminé à partir de données non observables. Dans ce contexte « non observable » signifie qu'il existe peu ou pas de données de marché disponibles à partir desquelles il est possible de déterminer le niveau auquel une transaction pourrait s'effectuer dans des conditions de pleine concurrence. En règle générale, cela ne signifie pas qu'il n'existe aucune donnée de marché disponible sur laquelle s'appuyer pour déterminer la juste valeur (les données sur les prix fixés par consensus peuvent être utilisées, par exemple). En outre, dans certains cas, la majeure partie de la juste valeur calculée d'après une technique d'évaluation comportant des données non observables importantes peut être attribuable aux données observables. Par conséquent, l'incidence d'une incertitude dans la détermination des données non observables se limitera habituellement à l'incertitude entourant la juste valeur globale de l'instrument financier évalué.

Dans certains cas, surtout lorsque les créances font l'objet d'une couverture par des contrats sur taux d'intérêt ou des obligations structurées, la banque utilise la juste valeur pour évaluer la valeur comptable de ses propres titres de créance émis. La banque comptabilise à la juste valeur ses propres titres de créance émis en fonction des cours du marché actif pour l'instrument spécifique visé, s'il est disponible. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles, les propres titres de créance émis sont évalués à l'aide de techniques d'évaluation dont les données sont soit fondées sur les cours du marché inactif de l'instrument, soit estimées par rapport aux cours du marché actif pour des instruments semblables. Dans les deux cas, la juste valeur tient compte de l'incidence de l'application de l'écart de crédit qui est approprié en regard des obligations de la banque. Pour la totalité des titres de créance émis, le modèle de flux de trésorerie actualisés est utilisé pour séparer l'écart de juste valeur qui pourrait découler des variations des écarts de crédit de la banque causés par les fluctuations des autres facteurs de marché tels les taux d'intérêt de référence ou les taux de change. Plus précisément, la variation de la juste valeur des titres de créance émis attribuable à l'écart de crédit propre de la banque est calculée comme suit : pour chaque titre à la date de clôture, un prix vérifiable à l'externe est obtenu ou un prix est calculé en fonction des écarts de crédit pour des titres semblables pour le même émetteur. À partir des flux de trésorerie actualisés, chaque titre est ensuite évalué au moyen d'une courbe d'actualisation sans risque. La différence relevée entre les évaluations s'explique par l'écart de crédit propre de la banque. Cette méthodologie est appliquée uniformément pour tous les titres.

Les obligations structurées émises et certains autres passifs au titre d'instruments hybrides sont compris avec les passifs de négociation et sont évalués à la juste valeur. L'écart de crédit appliqué à ces instruments est calculé à partir des écarts pour lesquels la banque émet des obligations structurées. Ces écarts de marché sont considérablement inférieurs aux écarts de crédit observés à l'égard des créances ordinaires ou à ceux des marchés des swaps sur défaillance de crédit.

Les profits et les pertes découlant des variations des écarts de crédit des passifs émis par la banque sont résorbés sur la durée du contrat lié aux créances, pour autant que ces créances ne soient pas remboursées prématurément. Les positions nettes des instruments financiers non dérivés et les portefeuilles dérivés sont tous évalués aux cours acheteur et vendeur, selon le cas. Le cours des positions acheteur correspond au cours acheteur et celui des positions vendeur, au cours vendeur.

La juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers inscrits dans un marché actif est calculée comme étant le produit du nombre d'unités par son cours sur le marché et aucune décote pour bloc d'actions n'est effectuée.

Le calcul de la juste valeur ne tient pas compte des coûts de transaction, pas plus que des coûts futurs au titre de l'administration du portefeuille d'instruments dérivés hors cote. Ceux-ci, ainsi que les frais de montage, tels les commissions de courtage et les coûts post-négociation, sont inclus dans les charges de commissions ou dans le total des charges opérationnelles.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

25 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Détermination de la juste valeur (suite)

Les paragraphes qui suivent présentent de façon détaillée les techniques d'évaluation appliquées à l'égard des instruments qui nous intéressent :

– *Titres de capitaux propres de sociétés fermées*

Les capitaux propres de sociétés fermées de la banque sont habituellement classés en tant que capitaux propres disponibles à la vente et ne sont pas négociés sur des marchés actifs. En l'absence d'un marché actif, la juste valeur d'un placement est estimée en fonction d'une analyse de la situation financière de l'entreprise et de ses résultats, du profil de risque, des perspectives et d'autres facteurs, ainsi que selon les évaluations de marché pour des entités semblables inscrites sur un marché actif, ou au prix auquel les sociétés semblables ont changé leur participation. L'exercice du jugement est requis en raison des incertitudes inhérentes à l'estimation de la juste valeur des placements en capitaux propres de sociétés fermées.

– *Titres de créance, bons du Trésor et autres lettres de change admissibles, et capitaux propres*

La juste valeur de ces instruments repose sur les cours du marché fournis par une bourse, un courtier, un groupe sectoriel ou un service de tarification, lorsqu'ils sont disponibles. Le cas contraire, la juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché des instruments semblables, ajustés au besoin pour tenir compte du contexte spécifique entourant les instruments.

L'illiquidité et le manque de transparence présents dans le marché à l'égard des titres adossés à des créances se sont traduits par une diminution des données observables disponibles. Bien que les cours du marché soient généralement utilisés pour déterminer la juste valeur de ces titres, on a recours aux modèles d'évaluation pour corroborer la fiabilité des données de marché limitées disponibles et pour déterminer si des ajustements aux cours du marché sont requis.

En l'absence de cours du marché, la juste valeur est établie selon les techniques d'évaluation fondées sur le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus des actifs. Les données de ces techniques d'évaluation sont tirées des données de marché observables et, s'il y a lieu, des hypothèses se rapportant aux données non observables. En ce qui a trait aux titres adossés à des créances et aux prêts hypothécaires, les hypothèses peuvent comprendre les rythmes de remboursement anticipé, les taux de défaillance et la gravité de la perte selon le type de garantie, ainsi que la performance, le cas échéant. Les données d'évaluation sont comparées à des fins d'uniformité aux données observables pour des titres de même nature.

– *Dérivés*

Les instruments dérivés hors cote (c.-à-d. ceux qui ne sont pas négociés en bourse) sont mesurés selon des modèles d'évaluation qui calculent la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus en se basant sur des principes excluant tout arbitrage sans risque. Pour bon nombre de produits dérivés ordinaires, tels que les swaps de taux d'intérêt et les options européennes, les méthodes de modélisation utilisées sont la norme dans le secteur. Pour les produits dérivés plus complexes, on peut relever certaines différences dans les pratiques du marché. Les données des modèles d'évaluation sont établies à partir des données de marché observables, lorsque cela est possible, qui comprennent les prix disponibles auprès des bourses, des courtiers ou des fournisseurs de prix fixés par consensus. Il est possible que certaines données ne puissent être directement observables sur le marché, mais qu'elles puissent être déterminées à partir de prix observables au moyen de procédés de calibration de modèles. Enfin, certaines données ne sont pas observables, toutefois, elles peuvent habituellement être estimées à partir de données historiques ou d'autres sources. Parmi les données qui sont généralement observables, on retrouve les cours de change au comptant et à terme, les courbes de taux d'intérêt de référence et les diagrammes de surface de la volatilité pour les produits liés aux options communément négociés. Les données qui peuvent ne pas être observables comprennent les échelles de volatilité, en totalité ou en partie, des produits liés aux options négociés plus rarement, et les corrélations entre les facteurs de marché, tels les taux de change, les taux d'intérêt et les prix des capitaux propres.

– *Obligations structurées*

La juste valeur des obligations structurées est calculée à partir de la juste valeur des titres de créance sous-jacents, tel qu'il est décrit précédemment, et la juste valeur du dérivé intégré est déterminée selon la méthode présentée dans le paragraphe ci-dessus portant sur les instruments dérivés.

25 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Base d'évaluation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Le tableau ci-dessous comporte une analyse des différentes bases d'évaluation décrites précédemment ayant été utilisées pour mesurer les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur aux états financiers consolidés.

	Techniques d'évaluation			Total (en millions de dollars)
	Niveau 1 : Cours du marché (en millions de dollars)	Niveau 2 : Technique d'évaluation s'appuyant sur des données observables (en millions de dollars)	Niveau 3 : Technique d'évaluation s'appuyant sur des données non observables importantes (en millions de dollars)	
Au 31 décembre 2011				
Actifs				
Actifs détenus à des fins de transaction	2 240	2 347	–	4 587
Dérivés	–	2 081	122	2 203
Placements financiers disponibles à la vente	17 039	2 110	19	19 168
Passifs				
Passifs détenus à des fins de transaction	2 523	465	8	2 996
Passifs financiers à la juste valeur	–	426	580	1 006
Dérivés	–	1 703	43	1 746
Au 31 décembre 2010				
Actifs				
Actifs détenus à des fins de transaction	2 206	1 741	–	3 947
Dérivés	–	1 285	78	1 363
Placements financiers disponibles à la vente	14 397	1 732	20	16 149
Passifs				
Passifs détenus à des fins de transaction	2 507	212	45	2 764
Passifs financiers à la juste valeur	–	415	568	983
Dérivés	–	1 161	–	1 161

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

25 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Rapprochement des évaluations de la juste valeur du niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

	Actifs			Passifs		
	Disponibles à la vente (en millions de dollars)	Détenus à des fins de transaction (en millions de dollars)	Dérivés (en millions de dollars)	Détenus à des fins de transaction (en millions de dollars)	Désignés comme étant à la juste valeur (en millions de dollars)	Dérivés (en millions de dollars)
Au 1 ^{er} janvier 2011	20	–	78	45	568	–
Total des profits ou des pertes constatés dans le résultat net.....	6	–	44	(1)	12	43
Achats	–	–	–	13	–	–
Règlements.....	(7)	–	–	(8)	–	–
Virements sortants.....	–	–	–	(43)	–	–
Virements entrants	–	–	–	2	–	–
Au 31 décembre 2011	19	–	122	8	580	43
Total des profits ou des pertes constatés dans le résultat net liés aux actifs et passifs détenus à la date de clôture.....	3	–	44	–	12	43

	Actifs			Passifs		
	Disponibles à la vente (en millions de dollars)	Détenus à des fins de transaction (en millions de dollars)	Dérivés (en millions de dollars)	Détenus à des fins de transaction (en millions de dollars)	Désignés comme étant à la juste valeur (en millions de dollars)	Dérivés (en millions de dollars)
Au 1 ^{er} janvier 2010....	35	256	14	119	536	2
Total des profits ou des pertes constatés dans le résultat net.....	(2)	21	64	(9)	32	(2)
Achats	–	–	–	19	–	–
Ventes.....	–	(277)	–	(60)	–	–
Règlements.....	(13)	–	–	–	–	–
Virements sortants.....	–	–	–	(31)	–	–
Virements entrants	–	–	–	7	–	–
Au 31 décembre 2010	20	–	78	45	568	–
Total des profits ou des pertes constatés dans le résultat net liés aux actifs et passifs détenus à la date de clôture.....	6	–	64	2	32	–

En 2011 et en 2010, il n'y a pas eu de transferts importants entre le niveau 1 et le niveau 2.

25 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Rapprochement des évaluations de la juste valeur du niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur (suite)

Les profits et pertes réalisés et latents des actifs et passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction sont présentés au compte de résultat, au poste Produits de négociation, à l'exclusion des produits d'intérêts nets. Le poste Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur du compte de résultat rend compte des fluctuations de la juste valeur de tous les instruments financiers désignés à la juste valeur et des dérivés connexes.

Les profits et pertes réalisés à partir des titres disponibles à la vente sont présentés au poste Profits diminués des pertes liés aux placements financiers au compte de résultat, tandis que les profits et pertes latents sont inscrits à titre de Profits/(pertes) sur la juste valeur transférés aux capitaux propres au poste Placements disponibles à la vente des autres éléments du résultat global.

Juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Les justes valeurs à la date de clôture des actifs et des passifs ci-dessous sont estimées à des fins de présentation comme suit :

i) Prêts et avances à des banques et à des clients

La juste valeur des prêts et des avances est fondée sur des transactions observables sur le marché, s'il y a lieu. En l'absence de telles transactions, la juste valeur est estimée à partir de modèles de flux de trésorerie actualisés. Les prêts productifs sont regroupés, dans la mesure du possible, en lots homogènes séparés selon l'échéance et les taux d'intérêt nominaux. En règle générale, les flux de trésorerie contractuels sont actualisés à partir de l'estimation faite par la banque du taux d'actualisation qu'utiliserait un intervenant du marché pour évaluer les instruments présentant une échéance, un prix révisé et un risque de crédit semblables.

La juste valeur d'un portefeuille de prêts tient compte des charges de dépréciation à la date de clôture et des estimations sur les attentes des intervenants du marché à l'égard des pertes de crédit sur la durée de vie des prêts. En ce qui a trait aux prêts douteux, la juste valeur est estimée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs pendant la période au cours de laquelle ils devraient être recouvrés.

ii) Dépôts effectués par des banques et comptes des clients

Aux fins de l'estimation de la juste valeur, les dépôts effectués par des banques et les comptes des clients sont regroupés selon leur échéance résiduelle. Les justes valeurs sont estimées à l'aide des flux de trésorerie actualisés auxquels sont appliqués les taux courants offerts pour les dépôts ayant des échéances résiduelles semblables. La juste valeur d'un dépôt remboursable à vue est censée correspondre au montant payable à vue à la date de clôture.

iii) Titres de créance émis et passifs subordonnés

Les justes valeurs sont établies à l'aide des cours du marché à la date de présentation, lorsque ceux-ci sont disponibles, sinon elles sont déterminées selon les cours du marché pour des instruments semblables.

Les justes valeurs indiquées dans la présente note sont établies à une date précise et peuvent différer considérablement des montants qui seront réellement payés à la date d'échéance ou de règlement des instruments. Dans nombre de cas, il serait impossible de réaliser immédiatement les justes valeurs estimées étant donné la taille des portefeuilles évalués. Par conséquent, ces justes valeurs ne sont pas représentatives de la valeur qu'auraient les instruments financiers pour la banque en situation de continuité d'exploitation.

Pour toutes les catégories d'instruments financiers, la juste valeur représente le produit de la valeur d'un seul instrument par le nombre d'instruments détenus.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

25 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant dresse la liste des instruments financiers dont la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur en raison, par exemple, du fait qu'ils sont à court terme de par leur nature ou que leur prix est souvent révisé pour correspondre aux taux courants du marché :

Actifs	Passifs
Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale	Effets en transit vers d'autres banques
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques	Acceptations
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	Créances à court terme au poste Autres passifs
Créances à court terme au poste Autres actifs	Charges à payer
Produits à recevoir	

Justes valeurs des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière

	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Valeur comptable (en millions de dollars)	Juste valeur (en millions de dollars)	Valeur comptable (en millions de dollars)	Juste valeur (en millions de dollars)
Actifs				
Prêts et avances à des banques.....	4 530	4 530	5 792	5 792
Prêts et avances à des clients	44 284	44 534	45 218	45 605
Passifs				
Dépôts effectués par des banques	1 377	1 377	967	967
Comptes des clients.....	46 614	46 995	45 492	46 016
Titres de créance émis.....	13 327	13 393	14 816	14 829
Créances subordonnées.....	326	340	324	310

Les sections auditées de la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion, figurant aux pages 32 à 54 du rapport annuel, fournissent davantage de renseignements sur la gestion de la liquidité et des sources de financement de la banque.

26 Actifs passés en charges à titre de sûretés pour des passifs et garanties acceptées à titre de sûretés pour des actifs

a *Actifs passés en charges à titre de sûretés pour des passifs et engagements éventuels*

Dans le cours normal de ses activités, la banque donne en garantie des actifs inscrits à son état consolidé de la situation financière relativement à des activités de titrisation, à des prêts hypothécaires vendus avec recours, à des prêts de titres et à des titres vendus en vertu de conventions de rachat. Ces opérations sont conclues selon des modalités usuelles pour des conventions standards de titrisation, de vente de prêts hypothécaires avec recours, de prêt de titres et de rachat de titres. En outre, la banque a donné des actifs en garantie de ses obligations dans des systèmes de compensation de dépôts et de règlement.

Actifs financiers donnés en garantie de passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière et en garantie d'obligations dans des systèmes de compensation de dépôts et de règlement

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Trésorerie	29	4
Prêts hypothécaires résidentiels.....	6 933	8 650
Titres de créance	3 059	920
Titres de capitaux propres.....	9	74
	10 030	9 648

26 Actifs passés en charges à titre de sûretés pour des passifs et garanties acceptées à titre de sûretés pour des actifs (suite)

a Actifs passés en charges à titre de sûretés pour des passifs et engagements éventuels (suite)

La banque est tenue de donner des actifs en garantie de ses obligations au Système de transfert de paiements de grande valeur (le « STPGV »), qui traite par voie électronique et en temps réel les paiements de grande valeur qui doivent être effectués rapidement au Canada. Dans le cadre normal des activités, les actifs donnés en garantie sont dégagés au moment du règlement des obligations de la banque à la fin de chaque jour ouvrable. Or, il arrive parfois qu'elle doive emprunter à la Banque du Canada une somme servant à couvrir ses obligations en matière de règlement. Dans de tels cas, les actifs donnés en garantie constituent une sûreté sur l'emprunt. Tant au 31 décembre 2011 qu'au 31 décembre 2010, aucune somme n'était engagée à cette fin aux termes d'une telle entente. Par conséquent, les actifs donnés en garantie relativement aux obligations de la banque au STPGV n'ont pas été pris en compte dans le tableau ci-dessus.

b Garanties acceptées à titre de sûretés pour des actifs

La juste valeur des actifs financiers acceptés en garantie que la banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaut se chiffre à 2 856 millions de dollars (7 694 millions de dollars en 2010). La juste valeur des actifs financiers acceptés en garantie ayant été vendus ou redonnés en garantie est de 164 millions de dollars (980 millions de dollars en 2010). La banque est tenue de remettre des actifs équivalents.

Ces opérations sont conclues selon des modalités usuelles pour des conventions standards d'emprunt et de revente de titres.

27 Capital social

Autorisé

Actions privilégiées – nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie 1, émises en une ou en plusieurs séries, et nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie 2, émises en une ou en plusieurs séries. La banque peut, de temps à autre, diviser en séries distinctes des actions privilégiées de catégorie 1 non émises et établir le nombre d'actions pour chaque série, de même que les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions s'y rapportant.

Actions ordinaires – 993 677 000 actions.

Émis et entièrement libéré

	2011		2010	
	Nombre d'actions	Capital social (en millions de dollars)	Nombre d'actions	Capital social (en millions de dollars)
Actions privilégiées de catégorie 1				
Série C ¹	7 000 000	175	7 000 000	175
Série D ²	7 000 000	175	7 000 000	175
Série E ³	10 000 000	250	10 000 000	250
Actions privilégiées de catégorie 2				
Série B ⁴	86 450 000	346	86 450 000	346
	110 450 000	946	110 450 000	946
Actions ordinaires	498 668 000	1 225	498 668 000	1 225

¹ Les actions ne comportent pas de droit de vote, elles sont rachetables et le dividende n'est pas cumulatif. Chaque action offre un rendement de 5,1 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. En 2011 et en 2010, des dividendes d'un montant de 9 millions de dollars ont été déclarés et versés sur ces actions. La banque ne pouvait pas racheter les actions avant le 30 juin 2010. Sous réserve des autorisations des organismes de réglementation, depuis le 30 juin 2010, la banque peut racheter les actions, en totalité ou en partie, contre un montant en espèces, majoré d'une prime décroissante jusqu'au 30 juin 2014 et, par la suite, à la valeur nominale. Dans chacun de ces cas, tout dividende déclaré et impayé sera payé à l'égard de ces actions à la date fixée pour leur rachat.

La banque pourra également, à tout moment, mais seulement avec l'autorisation préalable des organismes de réglementation, aviser les actionnaires qu'ils ont le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie 1 d'une nouvelle série à raison de une action pour une.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

27 Capital social (suite)

Émis et entièrement libéré (suite)

2 Les actions ne comportent pas de droit de vote, elles sont rachetables et le dividende n'est pas cumulatif. Chaque action offre un rendement de 5 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. En 2011 et en 2010, des dividendes d'un montant de 9 millions de dollars ont été déclarés et versés sur ces actions.

La banque ne pouvait pas racheter les actions avant le 31 décembre 2010. Sous réserve des autorisations des organismes de réglementation, depuis le 31 décembre 2010, la banque peut racheter les actions, en totalité ou en partie, contre un montant en espèces, majoré d'une prime décroissante jusqu'au 31 décembre 2014 et, par la suite, à la valeur nominale. Dans chacun des cas, tout dividende déclaré et impayé sera payé à l'égard de ces actions à la date fixée pour leur rachat.

La banque pourra également, à tout moment, mais seulement avec l'autorisation préalable des organismes de réglementation, aviser les actionnaires qu'ils ont le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie 1 d'une nouvelle série à raison de une action pour une.

3 Les actions ont une valeur nominale de 25 \$ chacune, ne comportent pas de droit de vote, elles sont rachetables et le dividende n'est pas cumulatif. Chaque action offre un rendement de 6,6 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. En 2011 et en 2010, des dividendes d'un montant de 16 millions de dollars ont été déclarés et versés sur ces actions.

La banque ne peut pas racheter les actions avant le 30 juin 2014. Sous réserve des autorisations des organismes de réglementation, à partir du 30 juin 2014, la banque pourra racheter les actions, en totalité ou en partie, contre un montant en espèces et, par la suite, à tous les cinq ans, le 30 juin, à la valeur nominale. Dans chacun des cas, tout dividende déclaré et impayé sera payé à l'égard de ces actions à la date fixée pour leur rachat.

La banque pourra également, à tout moment, mais seulement avec l'autorisation préalable des organismes de réglementation, aviser les actionnaires qu'ils ont le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie 1 d'une nouvelle série (série F) à raison de une action pour une.

4 Les actions comportent un droit de vote et le dividende n'est pas cumulatif. En 2011 et en 2010, des dividendes d'un montant de 27 millions de dollars ont été déclarés et versés sur ces actions. Chaque action offre un rendement de 7,75 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. Les actionnaires ont droit à un vote pour chaque action qu'ils détiennent.

Restriction à la déclaration d'un dividende

La banque a stipulé que si la Fiducie d'actifs HSBC Canada omettait de payer en totalité le rendement indiqué pour les HSBC HaTSMC, elle ne déclarerait aucun dividende sur ses actions, à moins que la Fiducie ne paie le rendement indiqué [se reporter à la note 28 a)].

28 Participations ne donnant pas le contrôle dans la fiducie et une filiale

Participations ne donnant pas le contrôle dans la fiducie et une filiale

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Fiducie d'actifs HSBC Canada	200	200
Société hypothécaire HSBC (Canada)	30	30
	<u>230</u>	<u>230</u>

a Fiducie d'actifs HSBC Canada

La Fiducie d'actifs HSBC Canada (la « Fiducie ») est une fiducie à capital fixe qui a été établie par la Société de fiducie HSBC (Canada), filiale en propriété exclusive de la banque, en sa qualité de fiduciaire. La Fiducie a pour objectif de détenir des titres admissibles qui produiront un produit net qui sera distribué aux détenteurs de titres émis par la Fiducie (« HSBC HaTSMC »). Les actifs de la Fiducie sont principalement constitués d'un droit de participation indivis dans des blocs de prêts hypothécaires de premier rang assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et par la Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada, lesquels prêts sont accordés par la banque, et de dépôts de la Fiducie détenus auprès de la banque.

À moins que la banque n'omette de déclarer un dividende sur ses actions privilégiées la Fiducie effectuera une distribution semestrielle en espèces non cumulative aux détenteurs de HSBC HaTSMC. La banque a stipulé que si la Fiducie omettait de payer en totalité le rendement indiqué pour les HSBC HaTSMC, elle ne déclarerait aucun dividende sur ses actions, à moins que la Fiducie ne paie le rendement indiqué (se reporter à la note 27).

28 Participation ne donnant pas le contrôle dans la fiducie et une filiale (suite)

a Fiducie d'actifs HSBC Canada (suite)

	2011		2010	
	Parts	(en millions de dollars)	Parts	(en millions de dollars)
HaTS ^{MC} – Série 2015.....	200 000	200	200 000	200

Chaque part de série 2015 a été émise au prix de 1 000 \$ la part pour procurer un rendement annuel effectif de 5,149 % jusqu'au 30 juin 2015 et un rendement correspondant au taux des acceptations bancaires à six mois, majoré de 1,5 % par la suite. Les parts ne peuvent être rachetées au gré des détenteurs. La Fiducie peut racheter les parts depuis le 30 juin 2010 et à chaque date de distribution par la suite, sous réserve du paiement d'une prime dans certaines circonstances et de l'approbation des organismes de réglementation.

b Société hypothécaire HSBC (Canada)

La banque détient la totalité des actions privilégiées perpétuelles de catégorie B, d'une valeur de 30 millions de dollars, qui ont été émises par la Société hypothécaire HSBC (Canada), filiale en propriété exclusive. Aucun dividende n'a été payé ni n'était à payer relativement à ces actions privilégiées perpétuelles pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010. Des dividendes peuvent être déclarés par les administrateurs de la Société hypothécaire HSBC (Canada).

29 Notes afférentes au tableau des flux de trésorerie

<i>Éléments sans effet de trésorerie inclus dans le bénéfice avant impôt</i>	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.....	77	59
Charges au titre des paiements fondés sur des actions.....	24	21
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	197	359
Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies	14	12
	312	451
<i>Variation des actifs opérationnels</i>	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Variation des paiements anticipés et produits à recevoir	(39)	(8)
Variation du montant net des titres détenus à des fins de transaction et des dérivés	(1 000)	757
Variation des prêts et avances à des clients.....	737	2 972
Variation des autres actifs	364	559
	62	4 280
<i>Variation des passifs opérationnels</i>	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Variation des charges à payer et des produits différés	(31)	24
Variation des dépôts effectués par des banques	410	(1 529)
Variation des comptes des clients	1 122	2 313
Variation des titres de créance émis	(1 489)	(1 419)
Variation des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur.....	23	(155)
Variation des autres passifs	398	(313)
	433	(1 079)

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

29 Notes afférentes au tableau des flux de trésorerie (suite)

<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale.....	77	79
Effets en cours de compensation auprès (en transit vers) d'autres banques, montant net	(184)	(94)
Prêts et avances à des banques – un mois ou moins	4 530	5 792
Bons du Trésor et certificats de dépôt – trois mois ou moins	276	826
	4 699	6 603

<i>Intérêts</i>	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Intérêts versés	(834)	(775)
Intérêts reçus	2 321	2 360

30 Passifs éventuels, engagements contractuels et garanties

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Garanties et autres passifs éventuels		
Garanties et lettres de crédit irrévocables données comme garantie additionnelle	2 641	2 337
	2 641	2 337
Engagements		
Lettres de crédit documentaire et transactions liées au commerce international à court terme.....	294	352
Marges de crédit, crédits de soutien et autres engagements de prêts formels inutilisés ¹	37 417	34 298
	37 711	34 650
Rehaussements de crédit et de rendement	–	15

1 Selon l'échéance contractuelle initiale.

Le tableau ci-dessus présente les montants nominaux du principal des engagements, des garanties et des autres passifs éventuels. Ils se rapportent principalement à des instruments de crédit qui incluent à la fois des garanties financières et non financières et des engagements d'accorder du crédit. Les montants nominaux du principal représentent les montants à risque si les montants relatifs aux contrats étaient prélevés en entier et si le client n'honorait pas ses obligations. Une portion importante des garanties et des engagements devrait arriver à échéance sans qu'aucun montant n'ait été prélevé. Le total de ces montants nominaux du principal n'est pas représentatif des besoins futurs en liquidités.

Poursuites

Dans le cadre normal des activités, il est possible que la banque ait à faire face à un certain nombre de poursuites. De l'avis de la direction, les conséquences de telles poursuites, dans l'ensemble, ne devraient pas avoir d'influence importante sur la situation financière consolidée de la banque ni sur les résultats de ses activités.

30 Passifs éventuels, engagements contractuels et garanties (suite)

Garanties

La banque offre des garanties et des engagements semblables au nom de tiers clients et d'autres entités au sein de la banque. Ces garanties sont généralement fournies dans le cours normal des activités bancaires de la banque. Les principales catégories de garanties fournies et le montant potentiel maximal des paiements futurs que la banque pourrait être tenue d'effectuer le 31 décembre se détaillent comme suit :

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Garanties en faveur de tiers		
Type de garantie		
Contrats de garantie financière ¹	1 976	1 840
Cautions de bonne exécution ²	665	497
Total	2 641	2 337

1 Les contrats de garantie financière requièrent de l'émetteur qu'il effectue certains paiements pour rembourser le porteur pour une perte engagée par suite d'un défaut de paiement en temps opportun d'un certain débiteur conformément aux modalités initiales ou modifiées d'un instrument de créance. Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont les montants nominaux du principal.

2 Les cautions de bonne exécution, les cautions de soumission, les lettres de crédit de soutien et les autres garanties liées aux transactions sont des engagements aux termes desquels l'obligation de la ou des banques d'effectuer des paiements dépend du dénouement d'un événement futur.

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus tiennent compte de l'exposition maximale de la banque relativement à un grand nombre d'engagements de garantie individuels. Les risques et expositions découlant des garanties sont pris en compte et gérés conformément avec les politiques et procédures de gestion du risque de crédit global de la banque. Les garanties dont l'échéance est supérieure à un an sont soumises au processus d'examen du crédit annuel de la banque.

Concours de trésorerie de sûreté

Des concours de trésorerie de sûreté sont fournis aux programmes de fonds multicédant de papier commercial adossé à des actifs (les « programmes ») administrés par la banque et par des tiers comme source de financement de rechange au cas où ces programmes ne pourraient avoir accès aux marchés du papier commercial ou qu'ils n'y aient accès que de manière limitée lorsque les mesures prédéterminées de la performance des actifs financiers détenus aux termes de ces programmes ne sont pas atteintes. Règle générale, ces concours ont une durée d'au plus un an. Les modalités des concours de trésorerie de sûreté ne requièrent pas que la banque accorde une avance de fonds à ces programmes dans l'éventualité d'une faillite ou d'achat d'actifs non productifs ou en défaut. Aucun montant n'a été prélevé sur les concours de trésorerie de sûreté fournis à des programmes administrés par la banque ni sur ceux fournis à des programmes administrés par des tiers aux 31 décembre 2011 ou 2010. Les engagements inutilisés aux termes des concours de trésorerie de sûreté sont inclus dans les montants ci-dessus.

Rehaussements de crédit

La banque fournit des rehaussements partiels de crédit se rapportant à l'ensemble du programme de fonds multicédant qu'elle administre afin de protéger ceux qui investissent dans le papier commercial au cas où les recouvrements sur les actifs sous-jacents et les prélèvements sur le rehaussement de crédit propre à une opération et sur les concours de trésorerie de sûreté seraient insuffisants pour rembourser le papier commercial adossé à des actifs venant à échéance qui a été émis par un programme de fonds multicédant. Chaque groupe d'actifs financé par ce programme de fonds multicédant est structuré de manière à atteindre un profil de crédit de première qualité grâce au rehaussement de crédit propre à une transaction fournie par le vendeur de chaque groupe d'actifs au programme de fonds multicédant. Le rehaussement de crédit se rapportant à l'ensemble du programme a une durée de 12 mois.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

31 Contrats de location

Contrats de location simple

Au 31 décembre 2011, la banque avait, aux termes de bon nombre de contrats de location simple non résiliables, une obligation envers les terrains et les bâtiments pour lesquels les paiements minimaux futurs au titre de la location s'étendent sur plusieurs années, assortis d'une possibilité de renouvellement après cette période. L'augmentation des loyers de base est conforme aux modalités énoncées dans le contrat de location.

	Terrains et bâtiments	
	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Paiements minimaux futurs au titre de la location aux termes de contrats de location simple non résiliables venant à échéance		
À un an au plus	57	57
À plus de un an et à cinq ans au plus	183	185
À plus de cinq ans	89	113
	329	355

En 2011, 78 millions de dollars (78 millions de dollars en 2010) ont été imputés aux Charges générales et administratives conformément aux contrats de location et de sous-location, lesquels se rapportent tous aux paiements minimaux au titre de la location.

Créances liées aux contrats de location-financement

Aux termes de contrats de location-financement, la banque loue à des tiers différents actifs qui comprennent des actifs liés au transport (tels que les avions), des immobilisations et des machines. À l'échéance des contrats de location, les actifs peuvent être vendus à des tiers ou être loués pour une nouvelle période. Les preneurs peuvent participer à tout produit de cession réalisé. Les loyers de la période de location correspondront à un montant fixe ou varieront en fonction des fluctuations des taux d'impôt et des taux d'intérêt, notamment. Les loyers sont calculés de manière à recouvrer le coût des actifs diminués de leur valeur résiduelle, et à tirer des produits financiers.

	2011			2010		
	Paiement minimum futur total (en millions de dollars)	Produits financiers non acquis (en millions de dollars)	Valeur actuelle (en millions de dollars)	Paiement minimum futur total (en millions de dollars)	Produits financiers non acquis (en millions de dollars)	Valeur actuelle (en millions de dollars)
Créances résultant de contrats de location :						
À un an au plus ...	607	(72)	535	567	(68)	499
À plus de un an et à cinq ans au plus	1 264	(100)	1 164	1 033	(93)	940
À plus de cinq ans	65	(3)	62	93	(6)	87
	1 936	(175)	1 761	1 693	(167)	1 526

Au 31 décembre 2011, des valeurs résiduelles non garanties de 8 millions de dollars (1 million de dollars en 2010) ont été comptabilisées, et la provision cumulée au titre des paiements minimaux non recouvrables au titre de la location est incluse dans les comptes de correction de valeur pour pertes sur créances.

Au cours de l'exercice, aucun loyer éventuel n'a été reçu (aucun en 2010) et comptabilisé au compte de résultat.

32 Transactions avec des parties liées

La société mère de la banque est HSBC Holdings, qui a été constituée en Angleterre. Les parties liées à la banque comprennent sa société mère, les autres filiales de celle-ci ainsi que le personnel de gestion clé.

a Transactions avec le personnel de gestion clé

Le personnel de gestion clé correspond aux personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la banque et comprend les membres du conseil d'administration de la Banque HSBC Canada.

Rémunération du personnel de gestion clé

Le tableau qui suit détaille la rémunération versée au personnel de gestion clé de la banque en contrepartie de services qui lui sont rendus.

	2011 (en millions de dollars)	2010 (en millions de dollars)
Avantages à court terme.....	8	7
Avantages postérieurs à l'emploi.....	1	1
Paiements fondés sur des actions.....	3	2
	12	10

Participations et options du personnel de gestion clé

	Solde au 31 décembre 2011	Solde au 31 décembre 2010
Nombre d'options sur actions ordinaires de HSBC Holdings détenues aux termes des régimes d'actionnariat des employés.....	87 322	134 352
Nombre d'actions ordinaires de HSBC Holdings détenues.....	496 310	1 006 199

Autres transactions, ententes et accords engageant du personnel de gestion clé

Le solde à la fin de l'exercice et le solde maximal atteint au cours de l'exercice sont considérés comme étant l'information la plus significative à présenter pour refléter les transactions ayant eu lieu au cours de l'exercice. Les transactions indiquées ci-dessous ont été conclues dans le cadre normal des activités et sensiblement assorties des mêmes modalités, y compris les taux d'intérêt et les sûretés, que celles de transactions comparables intervenues avec des personnes ayant un rôle semblable ou, s'il y a lieu, avec d'autres membres du personnel. Les transactions ne comportaient pas de risque lié au remboursement plus élevé que la normale ni ne présentaient aucune autre caractéristique défavorable.

	2011		2010	
	Solde maximal atteint au cours de l'exercice (en millions de dollars)	Solde au 31 décembre (en millions de dollars)	Solde maximal atteint au cours de l'exercice (en millions de dollars)	Solde au 31 décembre (en millions de dollars)
Personnel de gestion clé ¹				
Prêts.....	8,7	8,0	6,2	6,2
Cartes de crédit.....	0,1	0,1	0,1	0,1

¹ Comprend le personnel de gestion clé et les membres de leur famille proche, ainsi que les entités contrôlées ou contrôlées conjointement par ces personnes, sur lesquelles elles exercent une influence notable ou dans lesquelles elles détiennent un droit de vote significatif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

32 Transactions avec des parties liées (suite)

b Transactions entre la banque et HSBC Holdings, y compris d'autres filiales de HSBC Holdings

Les transactions présentées ci-dessous comprennent les montants à recevoir de la banque HSBC Canada et de HSBC Holdings, y compris d'autres filiales de HSBC Holdings, ou à verser à celles-ci. Le solde à la fin de l'exercice et le solde maximal atteint au cours de l'exercice sont considérés comme l'information la plus significative à présenter pour refléter les transactions ayant eu lieu au cours de l'exercice. Les transactions indiquées ci-dessous ont été effectuées dans le cadre normal des activités et assorties des mêmes modalités, incluant les taux d'intérêt et les sûretés, que celles de transactions comparables intervenues avec des contreparties qui sont de tierces parties.

	2011		2010	
	Solde maximal atteint au cours de l'exercice (en millions de dollars)	Solde à la fin de l'exercice (en millions de dollars)	Solde maximal atteint au cours de l'exercice (en millions de dollars)	Solde à la fin de l'exercice (en millions de dollars)
Actifs				
Dérivés	900	858	554	495
Prêts et avances à des banques.....	2 848	1 455	1 778	868
Prêts et avances à des clients	2 006	–	1 322	184
Placements financiers.....	–	–	14	10
Autres actifs	66	54	109	58
Passifs				
Dépôts effectués par des banques	581	563	730	326
Comptes des clients.....	2 087	578	487	301
Dérivés	1 060	829	629	616
Autres passifs	144	44	131	60
Créances subordonnées.....	89	86	91	85
Compte de résultat				
Produits d'intérêts			18	3
Charges d'intérêts			(2)	(1)
Produits de commissions.....			17	32
Charges de commissions.....			(5)	(8)
Autres produits opérationnels			132	168
Charges générales et administratives			(113)	(167)

33 Événements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a eu aucun événement important après la date de clôture de la période qui devrait être présenté ou faire l'objet d'un ajustement dans les états financiers du 31 décembre 2011.

Ces comptes ont été approuvés par le conseil d'administration le 24 février 2012 et leur publication a été approuvée.

34 Transition aux IFRS

Comme l'indique la note 1 a), les présents états financiers sont les premiers états financiers consolidés de la banque établis conformément aux IFRS.

Les méthodes comptables énoncées à la note 2 ont été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011, des informations comparatives figurant aux présents états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et de l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010 (soit la date de transition de la banque).

Aux fins de l'établissement de son état de la situation financière d'ouverture en IFRS, la banque a ajusté certains montants et reclassé certains éléments présentés antérieurement dans ses états financiers établis conformément aux PCGR canadiens. La transition n'a pas eu de répercussion sur les flux de trésorerie nets de la banque ni sur l'aspect économique de ses activités, bien que la constatation et le classement de certains éléments de l'état de la situation financière et du compte de résultat aient changé. Ce qui suit explique dans quelle mesure la transition aux IFRS a eu une incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la banque.

La banque a changé son mode de présentation afin de le rendre conforme à celui des autres entités du Groupe HSBC qui publient leurs informations selon les IFRS. Ces modifications sont appelées « reclassements liés à la présentation » en c) et en d) ci-après.

a Exemptions transitoires

Pour établir ces états financiers consolidés, la banque a choisi de se prévaloir de certaines dispositions transitoires de l'IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière.

La société mère de la banque, HSBC Holdings plc, a adopté les IFRS en 2005. Ainsi, depuis plusieurs années déjà, la banque présente des résultats établis selon les IFRS aux fins de leur inclusion dans les états financiers consolidés du Groupe HSBC.

Comme elle a adopté ces normes plus tard que ne l'a fait sa société mère, elle a choisi d'évaluer ses actifs et ses passifs à la valeur comptable qui figurait dans les états financiers consolidés de celle-ci, d'après la date de transition aux IFRS de cette dernière. Elle a cependant ignoré les ajustements effectués par sa société mère en lien avec ses procédures de consolidation et l'incidence du regroupement d'entreprises au cours duquel elle a acquis la banque.

Cette exemption facultative ayant été choisie, les exemptions suivantes, aux termes de l'IFRS 1, ont été appliquées à la date de transition aux IFRS de sa société mère, soit le 1^{er} janvier 2004 :

i) Regroupements d'entreprises

Le Groupe HSBC a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2004, date de transition de sa société mère.

Le 30 novembre 2008, la banque a acquis Société financière HSBC Limitée auprès d'une entité sous contrôle commun. Aux termes des PCGR canadiens, cette acquisition a constitué un transfert de titres de capitaux propres entre des entités sous contrôle commun et l'acquisition a été comptabilisée au moyen de la méthode de la continuité des intérêts communs. Les acquisitions réalisées auprès d'entités sous contrôle commun sont hors du champ d'application de l'IFRS 3. Par conséquent, la banque a comptabilisé cette acquisition à la valeur comptable (sur la base du report) aux termes des IFRS. Ainsi, cette acquisition a été constatée de la même manière en vertu de ces normes et des PCGR canadiens.

ii) Utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation en tant que coût présumé

Le Groupe HSBC a choisi d'évaluer chacune de ses immobilisations corporelles à la juste valeur à la date de transition aux IFRS et d'utiliser cette juste valeur comme coût présumé à cette date. La banque a inclus dans ses états financiers cette juste valeur au 1^{er} janvier 2004, date de transition de sa société mère. Ce choix s'est traduit par une hausse, au 1^{er} janvier 2010, des immobilisations corporelles de 2 millions de dollars et par une augmentation correspondante des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

iii) Avantages du personnel

Le Groupe HSBC a choisi de se prévaloir de l'exemption concernant les avantages du personnel et a, par conséquent, constaté dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 tous les gains et pertes actuariels cumulés de ses régimes de retraite (note 4).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

34 Transition aux IFRS (suite)

b Rapprochements du bénéfice net, du résultat global total et du total des capitaux propres selon les PCGR canadiens et selon les IFRS

La banque préparait auparavant ses états financiers de base conformément aux PCGR canadiens, lesquels diffèrent, sous certains aspects importants, des IFRS.

Rapprochement du bénéfice net présenté antérieurement selon les PCGR canadiens et du bénéfice selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	Renvoi	31 décembre 2010 (en millions de dollars)
Bénéfice net selon les PCGR canadiens		490
Ajustements du bénéfice net :		
Décomptabilisation des actifs financiers titrisés	i	160
Régimes à prestations définies du personnel	ii	9
Traitement des opérations de change sur les titres disponibles à la vente	iii	(12)
Comptabilité de couverture	v	1
Impôt	vi	(47)
Autres	vii	(9)
Participations ne donnant pas le contrôle ¹		26
Total des ajustements du bénéfice net		128
Bénéfice selon les IFRS		<u>618</u>

1 Aux termes des PCGR canadiens, les distributions en lien avec les participations ne donnant pas le contrôle sont passées en charges au compte consolidé de résultat alors que selon les IFRS, de telles participations constituent une composante des capitaux propres.

Rapprochement du total du résultat étendu présenté antérieurement selon les PCGR canadiens et du résultat global total présenté selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	Renvoi	31 décembre 2010 (en millions de dollars)
Total du résultat étendu selon les PCGR canadiens		479
Écart au titre du bénéfice net		128
Ajustements des autres éléments du résultat étendu :		
Décomptabilisation des actifs financiers titrisés	i	(1)
Régimes à prestations définies du personnel	ii	(58)
Traitement des opérations de change sur les titres disponibles à la vente	iii	12
Désignation des titres de créance détenus auprès d'autres institutions financières	iv	(7)
Comptabilité de couverture	v	(1)
Impôt	vi	16
Autres	vii	(1)
Total des ajustements des autres éléments du résultat étendu		(40)
Résultat global total selon les IFRS		<u>567</u>

34 Transition aux IFRS (suite)

Rapprochement du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires présenté antérieurement selon les PCGR canadiens et du total des capitaux propres présenté selon les IFRS

		Au 31 décembre 2010 (en millions de dollars)	Au 1 ^{er} janvier 2010 (en millions de dollars)
	Renvoi		
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires selon les PCGR canadiens		4 507	4 364
Ajustements des capitaux propres attribuables aux actionnaires :			
Décomptabilisation des actifs financiers titrisés	i	53	(106)
Régimes à prestations définies du personnel	ii	(231)	(183)
Traitement des opérations de change sur les titres disponibles à la vente ¹	iii	–	–
Désignation des titres de créance détenus auprès d'autres institutions financières	iv	6	13
Comptabilité de couverture	v	–	–
Impôt	vi	60	92
Autres	vii	31	38
Total des ajustements des capitaux propres attribuables aux actionnaires		<u>(81)</u>	<u>(146)</u>
Participations ne donnant pas le contrôle ²		<u>230</u>	<u>430</u>
Total des capitaux propres selon les IFRS		<u>4 656</u>	<u>4 648</u>

1 Écriture de reclassement entre les résultats non distribués et les autres éléments du résultat global.

2 Selon les PCGR canadiens, les participations ne donnant pas le contrôle ne sont pas présentées comme une composante du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Toutefois, selon les IFRS, de telles participations sont présentées comme une composante du total des capitaux propres.

i) Décomptabilisation des actifs financiers titrisés (IAS 39 – Instruments financiers)

La banque titre des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* par l'intermédiaire de programmes parrainés par la SCHL. Ces programmes comportent un processus en deux étapes par suite duquel les prêts hypothécaires assurés sont convertis en titres adossés à des créances hypothécaires, puis vendus.

La banque vend des titres adossés à des créances à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH ») par le biais du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (« OHC ») et du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés. Selon les PCGR canadiens, les caractéristiques de la transaction répondent aux critères de décomptabilisation énoncés dans la NOC-12, *Cessions de créances*. Par conséquent, la transaction est comptabilisée comme une vente, les titres adossés à des créances hypothécaires étant sortis de l'état de la situation financière et le profit ou la perte étant comptabilisé au compte de résultat. Aux termes des IFRS, les caractéristiques de la transaction ne respectent pas les critères de décomptabilisation énoncés dans l'IAS 39, parce que celle-ci ne peut être considérée comme étant une opération sans transformation. Pour ce faire, il aurait fallu que la banque n'ait aucune obligation de verser de montants au cessionnaire, à moins qu'en tant que cédant elle recouvre des montants équivalents des actifs initiaux. Ainsi, la transaction est comptabilisée comme un emprunt garanti, les prêts hypothécaires sous-jacents aux titres adossés aux créances hypothécaires titrisés demeurent inscrits à l'état de la situation financière, un passif est comptabilisé pour le financement reçu, et aucun profit ni perte n'est constaté sur ce transfert.

Tel qu'il est indiqué ci-dessus, dans le cadre de titrisations de titres adossés à des créances hypothécaires, la banque est tenue de conclure certaines opérations sur dérivés afin de protéger la FCH contre le risque de remboursement anticipé des prêts hypothécaires couverts par le programme. Les dérivés représentent une obligation contractuelle de régler aux porteurs les intérêts des OHC et le droit de toucher les flux de trésorerie générés par les titres adossés à des créances hypothécaires, et ils sont classés comme des swaps. En vertu des PCGR canadiens, les dérivés sont constatés et classés comme étant détenus à des fins de transaction et les ajustements à la juste valeur sont constatés dans le compte de résultat. Aux termes des IFRS, il n'est pas obligatoire de comptabiliser les dérivés, ce qui permet d'éviter d'inscrire deux fois les actifs titrisés qui ne sont pas décomptabilisés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

34 Transition aux IFRS (suite)

Rapprochement du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires présenté antérieurement selon les PCGR canadiens et du total des capitaux propres présenté selon les IFRS (suite)

i) Décomptabilisation des actifs financiers titrisés (IAS 39 – *Instruments financiers*) (suite)

Aux termes des PCGR canadiens, la banque constate, à l'égard des droits qu'elle conserve, un passif de gestion et les produits connexes. Ce passif représente les coûts futurs qu'il lui faudra engager pour s'acquitter de son obligation de gestion des titres adossés à des créances hypothécaires qu'elle a titrisés et vendus. Selon les IFRS, la banque continue de constater la totalité des droits sur les prêts hypothécaires sous-jacents qui ont été titrisés et ne comptabilise ni ce passif de gestion ni les produits qui y sont associés.

En plus de prendre part à ces programmes, la banque titrise des prêts hypothécaires auprès d'une tierce partie. Le traitement comptable de ces titrisations est identique à celui des ventes de titres adossés à des créances hypothécaires.

Au moment de la transition aux IFRS, ces opérations de titrisation ont eu pour incidence nette une diminution des capitaux propres attribuables aux actionnaires selon les PCGR canadiens, diminution représentant l'élimination des profits et des pertes de titrisation sur les opérations de titrisation en cours à ce moment-là ou postérieures au 1^{er} janvier 2004 ainsi que les produits de gestion réalisés conformément aux PCGR canadiens, moins un ajustement pour les produits et charges d'intérêts qui, autrement, auraient été comptabilisés conformément aux IFRS, ainsi que l'élimination des ajustements attribuables à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés connexes. De plus, cela tient compte de l'incidence de l'élimination des ajustements attribuables à la réévaluation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires classés comme titres disponibles à la vente selon les PCGR canadiens, lesquels ne sont pas inclus dans les autres éléments du résultat global aux termes des IFRS.

ii) Régimes à prestations définies du personnel (IAS 19 – *Avantages du personnel*)

Au moment du basculement des PCGR canadiens aux IFRS, le 1^{er} janvier 2010, la banque a constaté une réduction des résultats non distribués établis selon les PCGR canadiens en raison de différences de traitement comptable des régimes à prestations définies entre ces PCGR et les IFRS. La partie la plus importante de cette réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires a résulté d'un changement dans la façon dont la banque comptabilise les gains et pertes actuariels.

Selon les PCGR canadiens, la banque reportait à des exercices ultérieurs la comptabilisation des gains et pertes actuariels. Antérieurement, les gains et pertes actuariels excédant un corridor de 10 % étaient comptabilisés dans le compte de résultat sur la durée moyenne réelle du reste de la carrière des salariés à l'aide de la méthode du « corridor ». La banque a harmonisé sa méthode comptable avec celle de sa société mère et n'a pas utilisé la méthode du « corridor ». Elle a choisi une méthode comptable aux termes de laquelle tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement constatés dans les autres éléments du résultat global. Ainsi, tous les gains actuariels nets non constatés au 1^{er} janvier 2010 ont, à la transition aux IFRS, été constatés dans les résultats non distribués par voie de l'état du résultat global, ce qui a eu pour effet d'harmoniser la méthode comptable de la banque avec celle de sa société mère à compter du 1^{er} janvier 2004. Le bénéfice aux termes des IFRS a augmenté en raison de la reprise de l'amortissement des pertes actuarielles nettes et des coûts des prestations constituées au titre des services passés qui étaient comptabilisés antérieurement aux termes des PCGR canadiens.

Il existe d'autres différences entre les PCGR canadiens et les IFRS quant à la comptabilisation des régimes à prestations définies. Le calcul et le traitement de la provision pour moins-value, le traitement de l'obligation transitoire constatée aux termes des PCGR canadiens et le traitement des modifications aux prestations et des règlements comptent parmi les éléments à l'égard desquels il existe de telles différences et qui ont eu des répercussions au moment de la transition. De plus, la banque utilisait le 30 septembre comme date de mesure aux termes des PCGR canadiens, alors que selon les IFRS, sa date de mesure est le 31 décembre.

34 Transition aux IFRS (suite)

Rapprochement du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires présenté antérieurement selon les PCGR canadiens et du total des capitaux propres présenté selon les IFRS (suite)

iii) Traitement des opérations de change sur les titres de créance disponibles à la vente (IAS 39 – Instruments financiers)

La banque détient certains titres de créance disponibles à la vente et libellés en monnaies étrangères. En vertu des PCGR canadiens, les profits ou pertes de change sur de tels titres sont inscrits dans les autres éléments du résultat global, alors qu'en vertu des IFRS, ils sont comptabilisés dans le compte de résultat. En raison de la constatation de pertes de change, le bénéfice en vertu des IFRS a baissé par rapport à celui établi aux termes des PCGR canadiens. La transition n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires, puisque les ajustements des pertes de change cumulées de 111 millions de dollars au 31 décembre 2010 (99 millions de dollars au 1^{er} janvier 2010) ont donné lieu à un ajustement des résultats non distribués, ce qui a été compensé par un ajustement correspondant des autres éléments du résultat global. Le bénéfice aux termes des IFRS a diminué par suite de l'imputation des pertes de change au bénéfice alors qu'antérieurement, elles étaient inscrites dans les autres éléments du résultat global aux termes des PCGR canadiens.

iv) Classement des titres de créance d'autres institutions financières (IAS 39 – Instruments financiers)

La banque classait certains titres de créance détenus auprès d'autres institutions financières comme des prêts et créances, lesquels étaient évalués au coût amorti aux termes des PCGR canadiens. Selon les IFRS, les titres de créance sont désignés comme étant disponibles à la vente et sont évalués à la juste valeur, les variations de celle-ci étant constatées dans les autres éléments du résultat global. La constatation des produits d'intérêts n'a pas changé, et c'est pourquoi, pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, cet ajustement n'a donné lieu à aucune différence entre le bénéfice établi selon les IFRS et celui calculé selon les PCGR canadiens.

v) Comptabilité de couverture (IAS 39 – Instruments financiers)

La banque a désigné et documenté formellement ses relations de couverture conformément aux PCGR canadiens et aux IFRS, et ce, de manière individuelle. Bien que la vaste majorité des relations de couverture soient admissibles aux termes des PCGR canadiens et des IFRS, certaines relations de couverture permises selon les PCGR canadiens ne le sont pas selon les IFRS, et vice versa. Par conséquent, en lien avec la transition aux IFRS, certaines relations de couverture désignées comme telles selon les PCGR canadiens ne répondront plus aux critères de la comptabilité de couverture selon les IFRS, alors que certaines relations de couverture qui ne répondront plus aux critères établis dans les PCGR canadiens pourront être comptabilisées comme couvertures aux termes des IFRS. De plus, différents risques sont couverts par les relations de couverture de flux de trésorerie documentées conformément aux PCGR canadiens et aux IFRS, ce qui se traduit par des degrés différents d'inefficacité des couvertures.

L'incidence nette de ces changements, soit l'augmentation des autres éléments du résultat global et une diminution correspondante des résultats non distribués, reflète le montant net des relations de couverture supplémentaires établies selon les IFRS ainsi que les ajustements au titre de leur inefficacité. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires. L'incidence sur le bénéfice des périodes présentées a trait à la constatation des différences quant à l'évaluation de l'inefficacité des couvertures ainsi qu'à la comptabilisation de la portion efficace des variations de la juste valeur liée aux relations de couverture supplémentaires établies selon les IFRS.

vi) Impôt (IAS 12 – Impôts sur le résultat)

Les actifs et passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés à l'égard de toutes les différences temporelles, sauf lorsque cela est expressément défendu, sous réserve de l'appréciation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables auxquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées. Les ajustements, au titre de l'impôt, apportés au bénéfice et aux autres éléments du résultat global reflètent l'incidence fiscale des ajustements transitoires selon les IFRS.

vii) Autres

Outre les différences indiquées ci-dessus, la banque en a cerné d'autres, de moindre importance, qui sont liées au goodwill, aux paiements fondés sur des actions et à d'autres éléments négligeables. L'incidence nette de ces ajustements est une hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires établis selon les PCGR canadiens au 1^{er} janvier 2010.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

34 Transition aux IFRS (suite)

c *Rapprochement des comptes de résultat de la banque*

i) **Changement du mode de présentation :**

La banque a changé son mode de présentation afin de le rendre conforme à celui des autres entités du Groupe HSBC qui publient leurs informations selon les IFRS. En règle générale, le nouveau mode de présentation regroupe des postes qui étaient antérieurement présentés de manière individuelle.

Les produits de commissions regroupent certains éléments de commissions qui, auparavant, étaient présentés de manière individuelle. Les produits de négociation, à l'exclusion des produits d'intérêts nets, comprennent les revenus de change, les revenus de négociation et les autres éléments découlant de l'évaluation à la valeur de marché compris dans le revenu autre que d'intérêts, lesquels étaient présentés comme des postes distincts aux termes des PCGR canadiens. Les produits d'intérêts nets sur les activités de négociation étaient antérieurement inclus dans le revenu net d'intérêts. Pour une description détaillée de la nature de ces postes, il y a lieu de se reporter à la note 2 b).

Certains postes de charges qui, auparavant, étaient présentés sous les frais autres que d'intérêts ont été reclassés dans le total des charges opérationnelles. Certaines charges de commissions qui figuraient antérieurement dans les frais autres que d'intérêts ont été reclassées dans les charges de commissions.

Distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle

Aux termes des IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme une composante du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Cependant, en vertu des PCGR canadiens, elles sont présentées hors de ces capitaux propres. Ainsi, en vertu des IFRS, les distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont faites directement à même les résultats non distribués et ne sont pas constatées au compte consolidé de résultat, comme c'est le cas en vertu des PCGR canadiens.

34 Transition aux IFRS (suite)

c Rapprochement des comptes de résultat de la banque (suite)

Compte consolidé de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Chiffres en vertu des PCGR canadiens selon le mode de présentation conforme à ces PCGR	(en millions de dollars)	Reclassements	(en millions de dollars)	Chiffres en vertu des PCGR canadiens selon le mode de présentation conforme aux IFRS
Revenu d'intérêts	2 147	(52)	2 095	Produits d'intérêts
Frais d'intérêts	590	(35)	555	Charges d'intérêts
Revenu net d'intérêts	1 557	(17)	1 540	Produits d'intérêts nets
Frais de gestion – services de dépôt et de paiement	111	(111)		
Commissions sur les facilités de crédit	194	(194)		
Commissions sur les marchés financiers	119	(119)		
Revenus tirés de la gestion de placements	143	(143)		
		709	709	Produits de commissions
		71	71	Charges de commissions
			638	Produits de commissions nets
		(50)	(50)	Produits de négociation, à l'exclusion des produits d'intérêts nets
		18	18	Produits d'intérêts nets sur les activités de négociation
			(32)	Produits de négociation nets
		(2)	(2)	Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur
		8	8	Profits diminués des pertes liés aux placements financiers
Revenus de change	48	(48)		
Revenus tirés des services de commerce international	24	(24)		
Revenus de négociation	104	(104)		
Gains sur des titres disponibles à la vente et d'autres titres	14	(14)		
Revenu de titrisation	83	(83)		
Autres	292	(28)	264	Autres produits opérationnels
Autres gains/(pertes) comptables découlant de l'évaluation à la valeur de marché	(196)	196		
Revenu autre que d'intérêts	936	(60)	876	
Total des revenus	2 493	(77)	2 416	Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit
		335	335	Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit
			2 081	Résultat opérationnel net
Salaires et avantages sociaux	753	5	758	Rémunération et avantages du personnel
Locaux et matériel	175	548	548	Charges générales et administratives
Autres	504	(175)	40	Amortissement des immobilisations corporelles
		40		
		16	16	Amortissement des immobilisations incorporelles
Frais autres que d'intérêt	1 432	(70)	1 362	Total des charges opérationnelles
Bénéfice d'exploitation net avant la dotation à la provision pour créances irrécouvrables	1 061	(342)	719	Bénéfice opérationnel
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	335	(335)		
		7	7	Quote-part du bénéfice des entreprises associées
Bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices	726	–	726	Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat
Provision pour impôts sur les bénéfices	210	–	210	Charge d'impôt sur le résultat
Bénéfice attribuable à la participation sans contrôle	26	(26)		
Bénéfice net	490	26	516	Bénéfice de l'exercice
			26	Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

34 Transition aux IFRS (suite)

c Rapprochement des comptes de résultat de la banque (suite)

ii) Rapprochement des PCGR canadiens et des IFRS

Ce qui suit indique les ajustements visant à rendre le compte de résultat de la banque établi selon les PCGR canadiens conforme à ses méthodes comptables en vertu des IFRS :

Compte consolidé de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010

	PCGR canadiens	Décompta- bilisation des actifs financiers titrisés	Régimes à prestations définies du personnel	Traite- ment des opérations de change sur les titres disponibles à la vente	Comptabilité de couverture	Impôt ¹	Autres	IFRS
	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
Produits d'intérêts	2 095	244	–	–	–	–	34	2 373
Charges d'intérêts	(555)	(197)	–	–	(8)	–	(5)	(765)
Produits d'intérêts nets.....	1 540	47	–	–	(8)	–	29	1 608
Produits de commissions.....	709	–	–	–	–	–	18	727
Charges de commissions.....	(71)	–	–	–	–	–	(18)	(89)
Produits de commissions nets	638	–	–	–	–	–	–	638
Produits de négociation, à l'exclusion des produits d'intérêts nets.....	(50)	196	–	(12)	9	–	(8)	135
Produits d'intérêts nets sur les activités de négociation.....	18	–	–	–	–	–	–	18
Produits de négociation nets ..	(32)	196	–	(12)	9	–	(8)	153
Profit net lié/(perte nette liée) aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
Profits diminués des pertes liés aux placements financiers ...	8	–	–	–	–	–	–	8
Autres produits opérationnels	264	(83)	–	–	–	–	–	181
Résultat opérationnel net avant les charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit	2 416	160	–	(12)	1	–	21	2 586
Charges de dépréciation liées aux prêts et autres provisions relatives au risque de crédit.....	(335)	–	–	–	–	–	(24)	(359)
Résultat opérationnel net ...	2 081	160	–	(12)	1	–	(3)	2 227
Rémunération et avantages du personnel.....	(758)	–	9	–	–	–	(1)	(750)
Charges générales et administratives	(548)	–	–	–	–	–	–	(548)
Amortissement des immobilisations corporelles	(40)	–	–	–	–	–	–	(40)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(16)	–	–	–	–	–	(3)	(19)
Total des charges opérationnelles	(1 362)	–	9	–	–	–	(4)	(1 357)
Bénéfice opérationnel.....	719	160	9	(12)	1	–	(7)	870
Quote-part du bénéfice des entreprises associées	7	–	–	–	–	–	(2)	5
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat.....	726	160	9	(12)	1	–	(9)	875
Charge d'impôt sur le résultat	(210)	–	–	–	–	(47)	–	(257)
Bénéfice de l'exercice²	516	160	9	(12)	1	(47)	(9)	618

1 L'incidence fiscale de tous les ajustements est présentée sous la colonne Impôt.

2 Aux termes des PCGR canadiens, les distributions en lien avec les participations ne donnant pas le contrôle sont passées en charges au compte consolidé de résultat alors que selon les IFRS, de telles participations constituent une composante des capitaux propres.

34 Transition aux IFRS (suite)

d *Rapprochement des états de la situation financière de la banque*

i) *Changement du mode de présentation :*

Selon le nouveau mode de présentation, dans l'état de la situation financière, les actifs et les passifs sont regroupés conformément au classement des instruments financiers prescrit par l'IAS 39. Pour une description détaillée des actifs et des passifs compris dans les divers postes figurant à l'état de la situation financière, il y a lieu de se reporter à la note 2.

Les principaux reclassements liés à la présentation comprennent les suivants :

Actifs

- Conformément à la nouvelle présentation, les actifs détenus à des fins de transaction comprennent les actifs financiers classés dans cette catégorie au compte de résultat qui étaient présentés antérieurement dans les dépôts auprès d'établissements financiers réglementés, les titres détenus à des fins de transaction, les prêts et les autres actifs.
- Les prêts et avances à des banques et les prêts et avances à des clients tiennent compte des titres achetés en vertu de conventions de revente, lesquels étaient présentés antérieurement dans les valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente.
- Les placements financiers comprennent les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, lesquels étaient présentés antérieurement dans les titres disponibles à la vente ainsi que certains éléments qui étaient présentés antérieurement dans les dépôts auprès d'établissements financiers réglementés.

Passifs

- Les passifs détenus à des fins de transaction, selon le nouveau mode de présentation, incluent les passifs classés dans cette catégorie qui, auparavant, étaient présentés comme des dépôts, des valeurs mobilières vendues à découvert et certains éléments présentés dans les passifs de filiales portant intérêt, autres que les dépôts, et certains éléments présentés dans les autres passifs.
- Les titres de créance émis comprennent ceux à l'égard desquels des certificats cessibles ont été émis et qui, antérieurement, étaient présentés en tant que dépôts et passifs de filiales portant intérêt, autres que les dépôts.
- Les passifs de filiales portant intérêt, autres que les dépôts, selon le mode de présentation antérieur, ont été reclassés dans les passifs détenus à des fins de transaction, dans les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur ou dans les titres de créance émis, selon ce qui convenait.
- Les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat sont présentées dans les dépôts effectués par des banques lorsque la contrepartie est une institution financière et dans les comptes des clients lorsqu'elle n'en est pas une.

Les reclassements décrits ci-dessous ont été faits en raison des exigences des IFRS en matière de présentation :

Participations ne donnant pas le contrôle

- Selon les IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme une composante du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Toutefois, selon les PCGR canadiens, de telles participations étaient présentées hors de ces capitaux propres.

Titres de créance détenus auprès d'autres institutions financières

- Certains titres de créance détenus auprès d'autres institutions financières étaient classés comme des prêts et créances et étaient présentés antérieurement comme des dépôts auprès d'établissements financiers réglementés aux termes des PCGR canadiens. En vertu des IFRS, ces titres sont désignés comme étant disponibles à la vente et sont présentés en tant que placements financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

34 Transition aux IFRS (suite)

d Rapprochement des états de la situation financière de la banque (suite)

État consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2010

Chiffres en vertu des PCGR canadiens selon le mode de présentation conforme à ces PCGR	(en millions de dollars)	Reclassements	(en millions de dollars)	Chiffres en vertu des PCGR canadiens selon le mode de présentation conforme aux IFRS
ACTIFS				ACTIFS
Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt auprès de la Banque du Canada et d'autres banques	652	(463)	189	Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	1 245	(1 245)		
		88	88	Effets en cours de compensation auprès d'autres banques
Titres disponibles à la vente	12 682	(12 682)		
Titres détenus à des fins de transaction	1 986	(1 986)		
Autres titres	41	(41)		
		4 042	4 042	Actifs détenus à des fins de transaction
		1 100	1 100	Dérivés
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	8 496	(8 496)		
		5 862	5 862	Prêts et avances à des banques
Prêts	38 104	2 213	40 317	Prêts et avances à des clients
		13 598	13 598	Placements financiers
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	4 966	(4 966)		
Instruments dérivés	1 100	(1 100)		
Terrains, immeubles et matériel	142	(142)		
Autres éléments d'actif	1 923	(1 440)	483	Autres actifs
		465	465	Paiements anticipés et produits à recevoir
		4 966	4 966	Engagements de clients en contrepartie d'acceptations
		142	142	Immobilisations corporelles
		85	85	Goodwill et immobilisations incorporelles
Total des actifs	71 337	–	71 337	Total des actifs

34 Transition aux IFRS (suite)

d Rapprochement des états de la situation financière de la banque (suite)

État consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2010 (suite)

Chiffres en vertu des PCGR canadiens selon le mode de présentation conforme à ces PCGR	(en millions de dollars)	Reclassements	(en millions de dollars)	Chiffres en vertu des PCGR canadiens selon le mode de présentation conforme aux IFRS
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES
Dépôts	50 207	2 648 (6 425) 284	2 648 43 782 284	Dépôts effectués par des banques Comptes des clients Effets en transit vers d'autres banques Passifs détenus à des fins de transaction
Acceptations.....	4 966	2 812 1 138 897 7 870 1 019 – 576	2 812 1 138 897 7 870 1 019 4 966 576	Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur Dérivés Titres de créance émis Autres passifs Acceptations Charges à payer et produits différés
Passifs de filiales portant intérêt, autres que les dépôts	3 324	(3 324)		
Instruments dérivés	897	(897)		
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	2 517	(2 517)		
Titres vendus à découvert	1 148	(1 148)		
Autres éléments de passif.....	2 650	(2 650)		
		119 432	119 432	Passifs au titre des prestations de retraite Créances subordonnées
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale	430	(430)		
Total des passifs	66 139	404	66 543	Total des passifs
Débitures subordonnées	834	(834)		
Capitaux propres :				Capitaux propres :
Actions privilégiées	946	–	946	Actions privilégiées
Actions ordinaires	1 225	–	1 225	Actions ordinaires
Surplus d'apport.....	7	(7)		
Bénéfices non répartis.....	2 113	7	2 120	Résultats non distribués
Cumul des autres éléments du résultat étendu	73	–	73	Autres réserves
		430	430	Participations ne donnant pas le contrôle
Total des capitaux propres	4 364	430	4 794	Total des capitaux propres
Total des passifs et des capitaux propres.....	71 337	–	71 337	Total des passifs et des capitaux propres

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

34 Transition aux IFRS (suite)

d Rapprochement des états de la situation financière de la banque (suite)

État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010

Chiffres en vertu des PCGR canadiens selon le mode de présentation conforme à ces PCGR	(en millions de dollars)	Reclassements	(en millions de dollars)	Chiffres en vertu des PCGR canadiens selon le mode de présentation conforme aux IFRS
ACTIFS		ACTIFS		
Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt auprès de la Banque du Canada et d'autres banques	513	(434)	79	Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	2 173	(2 173)		
		84	84	Effets en cours de compensation auprès d'autres banques
Titres disponibles à la vente	15 804	(15 804)		
Titres détenus à des fins de transaction	2 254	(2 254)		
Autres titres	40	(40)		
		3 947	3 974	Actifs détenus à des fins de transaction
		1 365	1 365	Dérivés
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	7 155	(7 155)		
		5 777	5 777	Prêts et avances à des banques
Prêts	35 969	1 554	37 523	Prêts et avances à des clients
		17 137	17 137	Placements financiers
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	4 372	(4 372)		
Instruments dérivés	1 364	(1 364)		
Terrains, immeubles et matériel	123	(123)		
Autres éléments d'actif	1 729	(1 180)	549	Autres actifs
		458	458	Paiements anticipés et produits à recevoir
		4 372	4 372	Engagements de clients en contrepartie d'acceptations
		122	122	Immobilisations corporelles
		83	83	Goodwill et immobilisations incorporelles
Total des actifs	71 496	–	71 496	Total des actifs

34 Transition aux IFRS (suite)

d Rapprochement des états de la situation financière de la banque (suite)

État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010 (suite)

Chiffres en vertu des PCGR canadiens selon le mode de présentation conforme à ces PCGR	(en millions de dollars)	Reclassements	(en millions de dollars)	Chiffres en vertu des PCGR canadiens selon le mode de présentation conforme aux IFRS
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES
Dépôts	52 055	1 194 (5 304) 178	1 194 46 751 178	Dépôts effectués par des banques Comptes des clients Effets en transit vers d'autres banques
		2 764	2 764	Passifs détenus à des fins de transaction
		983	983	Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur
		1 330	1 330	Dérivés
		6 459	6 459	Titres de créance émis
		1 677	1 677	Autres passifs
Acceptations.....	4 372	–	4 372	Acceptations
		599	599	Charges à payer et produits différés
Passifs de filiales portant intérêt, autres que les dépôts	2 363	(2 363)		
Dérivés	1 329	(1 329)		
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	1 560	(1 560)		
Titres vendus à découvert	1 262	(1 262)		
Autres éléments de passif.....	3 079	(3 079)		
		128	128	Passifs au titre des prestations de retraite
		324	324	Créances subordonnées
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale	230	(230)		
Total des passifs	66 250	509	66 759	Total des passifs
Débitures subordonnées	739	(739)		
Capitaux propres :				Capitaux propres :
Actions privilégiées	946	–	946	Actions privilégiées
Actions ordinaires	1 225	–	1 225	Actions ordinaires
Surplus d'apport.....	12	(12)		
Bénéfices non répartis.....	2 262	12	2 274	Résultats non distribués
Cumul des autres éléments du résultat étendu	62	–	62	Autres réserves
		230	230	Participations ne donnant pas le contrôle
Total des capitaux propres	4 507	230	4 737	Total des capitaux propres
Total des passifs et des capitaux propres.....	71 496	–	71 496	Total des passifs et des capitaux propres

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

34 Transition aux IFRS (suite)

d Rapprochement des états de la situation financière de la banque (suite)

ii) Rapprochement des PCGR canadiens et des IFRS

Ce qui suit indique les ajustements visant à rendre l'état de la situation financière de la banque établi selon les PCGR canadiens conforme à ses méthodes comptables en vertu des IFRS :

État consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2010

	PCGR canadiens	Décomp-tabilisa-tion des actifs financiers titrisés	Régimes à pres-tations définies du personnel	Traite-ment des opérations de change sur les titres dis-ponibles à la vente	Désigna-tion des titres de créance détenus auprès d'autres ins-ti-tutions financières	Impôt	Autres	IFRS
	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
ACTIFS								
Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale.....	189	-	-	-	-	-	-	189
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques.....	88	-	-	-	-	-	-	88
Actifs détenus à des fins de transaction	4 042	-	-	-	-	-	-	4 042
Dérivés	1 100	(44)	-	-	-	-	(1)	1 055
Prêts et avances à des banques.....	5 862	-	-	-	-	-	-	5 862
Prêts et avances à des clients	40 317	8 216	-	-	-	-	16	48 549
Placements financiers.....	13 598	(579)	-	-	13	-	1	13 033
Autres actifs	483	(1)	-	-	-	92	1	575
Paiements anticipés et produits à recevoir	465	(197)	(88)	-	-	-	(2)	178
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....	4 966	-	-	-	-	-	-	4 966
Immobilisations corporelles.....	142	-	-	-	-	-	2	144
Goodwill et immobilisations incorporelle	85	-	-	-	-	-	14	99
Total des actifs	71 337	7 395	(88)	-	13	92	31	78 780

1 L'incidence fiscale de tous les ajustements est présentée sous la colonne Impôt.

34 Transition aux IFRS (suite)

d Rapprochement des états de la situation financière de la banque (suite)

ii) Rapprochement des PCGR canadiens et des IFRS (suite)

État consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2010 (suite)

	PCGR canadiens (en millions de dollars)	Décomp-tabilisa-tion des actifs financiers titrisés (en millions de dollars)	Régimes à pres-tations définies du personnel (en millions de dollars)	Traite-ment des opérations de change sur les titres dis-ponibles à la vente (en millions de dollars)	Désigna-tion des titres de créance détenus auprès d'autres insti-tutions financières (en millions de dollars)	Compta-bilité de couver-ture (en millions de dollars)	Impôt (en millions de dollars)	Autres (en millions de dollars)	IFRS (en millions de dollars)
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES									
Passifs									
Dépôts effectués par des banques.....	2 648	(152)	-	-	-	-	-	-	2 496
Comptes des clients.....	43 782	(603)	-	-	-	-	-	-	43 179
Effets en transit vers d'autres banques.....	284	-	-	-	-	-	-	-	284
Passifs détenus à des fins de transaction...	2 812	-	-	-	-	-	-	-	2 812
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur.....	1 138	-	-	-	-	-	-	-	1 138
Dérivés.....	897	(74)	-	-	-	-	-	-	823
Titres de créance émis.....	7 870	8 365	-	-	-	-	-	-	16 235
Autres passifs.....	1 019	(34)	-	-	-	-	-	(5)	980
Acceptations.....	4 966	-	-	-	-	-	-	-	4 966
Charges à payer et produits différés.....	576	(1)	-	-	-	-	-	(2)	573
Passifs au titre des prestations de retraite	119	-	95	-	-	-	-	-	214
Créances subordonnées.....	432	-	-	-	-	-	-	-	432
Total des passifs.....	66 543	7 501	95	-	-	-	-	(7)	74 132
Capitaux propres									
Actions privilégiées.....	946	-	-	-	-	-	-	-	946
Actions ordinaires.....	1 225	-	-	-	-	-	-	-	1 225
Autres réserves.....	73	1	-	99	13	66	(52)	5	205
Résultats non distribués.....	2 120	(107)	(183)	(99)	-	(66)	144	33	1 842
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires.....	4 364	(106)	(183)	-	13	-	92	38	4 218
Participations ne donnant pas le contrôle	430	-	-	-	-	-	-	-	430
Total des capitaux propres.....	4 794	(106)	(183)	-	13	-	92	38	4 648
Total des passifs et des capitaux propres	71 337	7 395	(88)	-	13	-	92	31	78 780

1 L incidence fiscale de tous les ajustements est présentée sous la colonne Impôt.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

34 Transition aux IFRS (suite)

d Rapprochement des états de la situation financière de la banque (suite)

État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010

	PCGR canadiens (en millions de dollars)	Décomp- tabilisa- tion des actifs financiers titrisés (en millions de dollars)	Régimes à pres- tations définies du personnel (en millions de dollars)	Traite- ment des opérations de change sur les titres dis- ponibles à la vente (en millions de dollars)	Désigna- tion des titres de créance détenus auprès d'autres insti- tutions financières (en millions de dollars)	Compta- bilité de couver- ture (en millions de dollars)	Impôt (en millions de dollars)	Autres (en millions de dollars)	IFRS (en millions de dollars)
ACTIFS									
Trésorerie et soldes détenus dans la banque centrale.....	79	-	-	-	-	-	-	-	79
Effets en cours de compensation auprès d'autres banques.....	84	-	-	-	-	-	-	-	84
Actifs détenus à des fins de transaction ...	3 947	-	-	-	-	-	-	-	3 947
Dérivés.....	1 365	(2)	-	-	-	-	-	-	1 363
Prêts et avances à des banques.....	5 777	15	-	-	-	-	-	-	5 792
Prêts et avances à des clients	37 523	7 680	-	-	-	-	-	15	45 218
Placements financiers.....	17 137	(995)	-	-	6	-	-	1	16 149
Autres actifs	549	-	(1)	-	-	-	60	2	610
Paiements anticipés et produits à recevoir Engagements de clients en contrepartie d'acceptations.....	4 372	-	-	-	-	-	-	(1)	4 372
Immobilisations corporelles.....	122	-	-	-	-	-	-	1	123
Goodwill et immobilisations incorporelle	83	-	-	-	-	-	-	11	94
Total des actifs	71 496	6 518	(92)	-	6	-	60	29	78 017

1 L'incidence fiscale de tous les ajustements est présentée sous la colonne Impôt.

d Rapprochement des états de la situation financière de la banque (suite)

État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010 (suite)

	PCGR canadiens (en millions de dollars)	Décomp- tabilisa- tion des actifs financiers titrisés (en millions de dollars)	Régimes à pres- tations définies du personnel (en millions de dollars)	Traite- ment des opérations de change sur les titres dis- ponibles à la vente (en millions de dollars)	Désigna- tion des titres de créance détenus auprès d'autres insti- tutions financières (en millions de dollars)	Compta- bilité de couver- ture (en millions de dollars)	Impôt (en ¹ millions de dollars)	Autres (en millions de dollars)	IFRS (en millions de dollars)
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES									
Passifs									
Dépôts effectués par des banques.....	1 194	(227)	—	—	—	—	—	—	967
Comptes de clients.....	46 751	(1 259)	—	—	—	—	—	—	45 492
Effets en transit vers d'autres banques.....	178	—	—	—	—	—	—	—	178
Passifs détenus à des fins de transaction.....	2 764	—	—	—	—	—	—	—	2 764
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur.....	983	—	—	—	—	—	—	—	983
Dérivés.....	1 330	(175)	—	—	—	—	—	6	1 161
Titres de créance émis.....	6 459	8 358	—	—	—	—	—	(1)	14 816
Autres passifs.....	1 677	(232)	—	—	—	—	—	(5)	1 440
Acceptations.....	4 372	—	—	—	—	—	—	—	4 372
Charges à payer et produits différés.....	599	—	—	—	—	—	—	(2)	597
Passifs au titre des prestations de retraite	128	—	139	—	—	—	—	—	267
Créances subordonnées.....	324	—	—	—	—	—	—	—	324
Total des passifs.....	66 759	6 465	139	—	—	—	—	(2)	73 361
Capitaux propres									
Actions privilégiées.....	946	—	—	—	—	—	—	—	946
Actions ordinaires.....	1 225	—	—	—	—	—	—	—	1 225
Autres réserves.....	62	—	—	111	6	65	(51)	4	197
Résultats non distribués.....	2 274	53	(231)	(111)	—	(65)	111	27	2 058
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires.....	4 507	53	(231)	—	6	—	60	31	4 426
Participations ne donnant pas le contrôle	230	—	—	—	—	—	—	—	230
Total des capitaux propres.....	4 737	53	(231)	—	6	—	60	31	4 656
Total des passifs et des capitaux propres	71 496	6 518	(92)	—	6	—	60	29	78 017

¹ L'incidence fiscale de tous les ajustements est présentée sous la colonne Impôt.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

34 Transition aux IFRS (suite)

e Incidence de la transition aux IFRS sur le tableau des flux de trésorerie

Aux termes des PCGR canadiens, la banque désignait la trésorerie et les équivalents de trésorerie comme de l'encaisse et des soldes détenus dans la banque centrale.

Selon les IFRS, la banque a harmonisé sa méthode avec celle du Groupe et définit la trésorerie et les équivalents de trésorerie comme étant de la trésorerie et des soldes détenus dans la banque centrale, des bons du Trésor et d'autres lettres de change admissibles, des prêts et avances à des banques, des effets en cours de compensation auprès d'autres banques ou des effets en transit vers d'autres banques et des certificats de dépôt. Par conséquent, la banque a inclus d'autres équivalents de trésorerie, lesquels sont des placements à court terme hautement liquides et détenus en vue de combler les besoins de liquidités à court terme et non à des fins de placement qui sont convertibles en montants connus de trésorerie ou dont l'échéance est si rapprochée qu'ils présentent un risque négligeable de variation de la valeur. L'inclusion des équivalents de trésorerie dans les flux de trésorerie présentés n'a eu aucune incidence importante sur les flux de trésorerie nets de la période indiquée.

Succursales et filiales de la Banque HSBC Canada¹SUCCURSALES DE LA BANQUE AU CANADA²

Colombie-Britannique :
Abbotsford
Burnaby (3)
Campbell River
Chilliwack
Coquitlam
Cranbrook
Kamloops
Kelowna (2)
Langley
Maple Ridge
Nanaimo
New Westminster
North Vancouver (2)
Penticton
Port Coquitlam
Prince George
Richmond (4)
Surrey (4)
Vancouver (16)
Vernon
Victoria (4)
West Bank
West Vancouver
White Rock

Alberta :
Calgary (10)
Edmonton (6)
Lethbridge
Medicine Hat
Red Deer
St. Albert

Saskatchewan :
Regina
Saskatoon

Manitoba :
Winnipeg (2)

Ontario :
Aurora
Barrie
Brampton (2)
Burlington
Hamilton
Kanata
Kingston
London
Markham (5)
Milton
Mississauga (4)
Oakville
Oshawa
Ottawa
Richmond Hill (2)
St. Catharines
Sault-Ste-Marie
Thunder Bay
Timmins
Toronto (17)
Unionville
Vaughan (3)
Waterloo
Windsor
Woodbridge

Québec :
Boucherville (2)
Brossard
Chicoutimi
Laval
Montréal (4)
Pointe-Claire
Québec
Saint-Léonard
Sherbrooke
Trois-Rivières

Nouveau-Brunswick :
Fredericton
Saint John

Terre-Neuve-et-Labrador :
St. John's

Nouvelle-Écosse :
Halifax

FILIALES :

Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.
1-800-830-8888
www.hsbc.ca/fonds

Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée
1-888-390-3333
www.hsbc.ca

Société de capital HSBC (Canada) Inc.
604-631-8089
www.hsbc.ca/capital

Société de fiducie HSBC (Canada)
1-888-887-3388
www.hsbc.ca/trust

Société financière HSBC Limitée
1-888-318-0271
www.hsbcfinance.ca

Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc.
1-800-760-1180
www.hsbc.ca/securities

Pour de plus amples renseignements ou pour connaître l'emplacement de la succursale de la Banque HSBC Canada la plus près de chez vous, composez le numéro sans frais 1-888-310-4722 ou visitez notre site Internet à l'adresse www.hsbc.ca.

¹ Au 1^{er} mars 2012.

² Ne comprend pas les succursales auxiliaires.

Réseau international du Groupe HSBC¹

Les services du Groupe HSBC sont offerts par l'entremise d'environ 7 200 bureaux, répartis dans 85 pays et territoires :

Europe	Bureaux	Asie et Pacifique	Bureaux	Amériques	Bureaux	Moyen-Orient et Afrique	Bureaux
Allemagne	14	Australie	35	Argentine	186	Afrique du Sud	5
Arménie	7	Bangladesh	13	Bahamas	4	Algérie	2
Autriche	1	Brunei Darussalam	11	Bermudes	11	Angola	1
Belgique	2	Chine	185	Brésil	1 344	Arabie saoudite	83
Espagne	4	Corée, république de	14	Canada	241	Bahreïn	6
France	409	Hong Kong RAS	261	Chili	8	Égypte	86
Grèce	21	Îles Cook	1	Colombie	23	Émirats arabes unis	20
Île de Man	3	Inde	113	Costa Rica	33	Iraq	11
Îles Anglo-Normandes	31	Indonésie	144	El Salvador	84	Israël	1
Irlande	7	Japon	10	États-Unis d'Amérique	481	Kenya	1
Italie	2	Macao RAS	7	Guatemala	1	Koweït	1
Kazakhstan	10	Malaisie	65	Honduras	75	Liban	5
Luxembourg	6	Maldives	1	Îles Caïmans	8	Libye	1
Malte	43	Nouvelle-Zélande	11	Îles Vierges britanniques	2	Maurice	12
Monaco	3	Pakistan	11	Mexique	1 071	Nigeria	1
Pays-Bas	1	Philippines	21	Nicaragua	1	Oman	5
Pologne	8	Singapour	22	Panama	69	Palestine	
République tchèque	2	Sri Lanka	17	Paraguay	7	(territoires autonomes)	1
Royaume-Uni	1 276	Taïwan	52	Pérou	24	Qatar	3
Russie	3	Thaïlande	2	Uruguay	15	Jordanie	4
Slovaquie	2	Vietnam	20	Venezuela	1		
Suède	2						
Suisse	17						
Turquie	333						

Les bureaux des sociétés affiliées sont inclus dans ce réseau.

Comité de direction²

Lindsay Gordon

Président et chef de la direction
Vancouver

Sandra Stuart

Chef de l'exploitation
Vancouver

Jason Henderson

Vice-président à la direction et directeur général, responsable en chef des marchés internationaux et trésorier
Toronto

Linda Seymour

Vice-présidente à la direction, services aux entreprises et présidente régionale, Centre et Est du Canada
Toronto

Margaret Willis

Vice-présidente à la direction, responsable en chef des services bancaires de détail et gestion de patrimoine
Vancouver

Pehljaj Malhotra

Chef de la gestion des risques
Vancouver

Graham McIsaac

Chef des finances
Vancouver

Michael Webb

Premier vice-président, ressources humaines
Vancouver

Conseil d'administration²

Samuel Minzberg

Président
Banque HSBC Canada
Associé principal
Davies Ward Phillips & Vineberg

Caleb Chan

Président
Burrard International Holdings Inc.

John Flint

Directeur général du Groupe, chef de cabinet auprès du chef de la direction du Groupe et responsable en chef, stratégie et planification du Groupe
HSBC Holdings plc

Lindsay Gordon

Président et chef de la direction
Banque HSBC Canada

Michael Grandin

Administrateur

Beth Horowitz

Administratrice

Nancy Hughes Anthony

Administratrice

Timothy Price

Président
Brookfield Funds

Sandra Stuart

Chef de l'exploitation
Banque HSBC Canada

¹ Au 27 février 2012.

² Au 1^{er} mars 2012.

Banque HSBC Canada
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Téléphone : 604-685-1000
www.hsbc.ca